

Parizeau accuse Ottawa d'avoir privé le Québec de \$1,2 milliard



BERNARD RACINE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC (PC) — Tout en se défendant de remettre en cause le bien-fondé du système de péréquation, M. Jacques Parizeau constate que les changements apportés au système sont «très faits systématiquement au détriment des intérêts du Québec».

Le ministre des Finances faisait hier le point sur les transferts fédéraux à l'ouverture du congrès de la Corporation des comptables licenciés.

La péréquation fait partie des arrangements fiscaux qui sont modifiés tous les cinq ans par le fédéral après discussion avec les provinces. Certaines années, les provinces s'entendent avec le fédéral, d'autres années pas.

De 1977 à 1982, les interprétations de sa propre loi, les modifi-

cations dans les règles du jeu, ont amené le gouvernement fédéral à enlever \$1,713 milliard à l'ensemble des provinces et 73 % de ce montant ont été enlevés au Québec.

Par exemple, le fédéral a décidé d'exclure les revenus provenant des concessions pétrolières et gazières pour fin de péréquation. Cette mesure a enlevé \$425 millions à l'ensemble des provinces, dont \$270 millions au Québec.

«La nouvelle formule de péréquation va commencer à s'appliquer en 1985-86 et là ça va bien se voir que par rapport à l'ancienne formule, on perd de \$425 millions à \$450 millions par an. Difficile à expliquer», a dit M. Parizeau.

«Il y a des choses étonnantes qui se passent et que je n'ai jamais signalées en public jusqu'à maintenant. Vous apprécierez».

Le fédéral vient de décider que,

pour fin du calcul de la péréquation, une bonne part de l'électricité produite par Terre-Neuve sera considérée comme électricité québécoise.

«Le Labrador a été considéré comme faisant partie de Terre-Neuve, mais pas aux fins de la péréquation. Là, il est considéré comme territoire québécois. Ce qui veut dire que Terre-Neuve va recevoir \$30 millions de plus en péréquation et nous, \$20 millions de moins».

Un autre changement, portant celui-là sur les règlements de l'affectation des impôts fonciers, va toucher essentiellement seulement le Québec, qui y perdra \$20 millions.

Le statisticien du Dominion admet - «Je le disais depuis deux ou trois ans» - qu'on s'est trompé sur le chiffre de la population du Québec. Le fédéral pour toutes les an-

Voir page 10: Parizeau accuse

LE DEVOIR CULTUREL



L'Amérique de Sergio Leone

Après *Il était une fois dans l'ouest* et *Il était une fois la Révolution*, le réalisateur Sergio Leone vient de compléter sa trilogie de contes pour adultes avec *Il était une fois en Amérique*, qui a pris l'affiche cette semaine à Montréal. Mais la version présentée sur nos écrans a été écourtée de plus d'une heure du projet initial. Notre chroniqueur de cinéma, Richard Gay, nous fait part de ses commentaires sur ce film qui met en vedette Robert de Niro (notre photo).
Page 21

Frédéric Tristan

Lauréat du prix Goncourt l'automne dernier, Frédéric Tristan est un écrivain profondément engagé à trouver un sens dans le déluge des significations contemporaines. De passage à Montréal, il a expliqué à Mario Pelletier le sens spirituel, presque chrétien, qui sous-tend son dernier roman, *Les Égarés*, et qui court en sourdine, de façon plus ou moins hermétique, dans toute son oeuvre. Une oeuvre à l'écart des modes et qu'on commence seulement à découvrir. Page 21.

LE DEVOIR ... A LOISIR



Les reines se suivent...

Il y a deux semaines, on nous donnait à fêter l'anniversaire de naissance de la reine Victoria. Ce week-end, c'est au tour de la «petite reine», la bicyclette, dont c'est demain la journée internationale, particulièrement célébrée dans l'Outaouais. Deux mœurs du vélo, Louise Roy et Marie-Anne Rainville, nous emmènent faire un tour sur deux roues. Page 31

Latin et Palatin

À Rome, Mireille Simard a fini par semer entre deux ruines un roméo archétype qui persistait à soutenir la réputation nationale du *latin lover*. Gilles Proulx a constaté dans différentes villes d'Italie les efforts qu'il déploie pour redorer un patrimoine défraîchi. Et Monique Nuytemans a trouvé des charmes à Milan, cette ville où le touriste moyen ne fait que passer... Pages 31 à 33

Deux Québécois sur trois croient que l'indépendance ne se réalisera jamais

MAURICE GIRARD
de la Presse Canadienne

MONTRÉAL (PC) — Deux Québécois sur trois pensent que l'indépendance ne se réalisera jamais et si d'aventure le Québec devenait un Etat souverain, plus de la moitié de la population estime que la situation économique de la province se détériorerait.

De fait, avec un taux de popularité de moins de 19 %, l'idée de l'indépendance dépasse à peine de quatre points dans l'opinion publi-

que l'option contraire, d'une plus grande «centralisation» des pouvoirs à Ottawa.

Telles sont les grandes conclusions qui se dégagent d'un sondage Sorecom effectué du 9 au 26 avril auprès de 1,004 Québécois et qui a été réalisé au téléphone pour le compte du Mouvement national des québécois (MNQ) à l'occasion des «Etats généraux du Québec 84», qui ont lieu ce week-end.

Invités à préciser leurs «options constitutionnelles», seulement 6 % des répondants souhaitent «l'indépendance absolue»; 13 % favo-

riserent la «souveraineté-association» et 30 % une «autonomie plus grande pour le Québec». Outre les 15 % d'indécis, 21 % se contenteraient du «statu quo dans la Confédération» et 15 % d'une «centralisation fédérale plus forte».

Après cette entrée en matière, ne faut-il pas se surprendre des réponses à la question «Selon vous, le Québec deviendrait-il un jour un pays indépendant?»: 67 % disent «non»; 26 % affirment le contraire et 7 % n'ont pas d'opinion.

Chez les francophones, la concrétisation du projet souverainiste ne demeure envisageable que pour 29 % d'entre eux (63 % sont contre) tandis que chez les allophones (anglophones compris), l'i-

Voir page 10: Deux Québécois

L'Iran songe à des pourparlers pour «prévenir le désastre»

TÉHÉRAN (Reuter, AFP) — L'Iran a laissé entendre hier qu'il était prêt à négocier pour mettre un terme à la plus récente crise dans le golfe Persique.

L'hojatoleslam Hashemi Rafsanjani, le président du parlement iranien, a déclaré hier que l'Iran était prêt à «prévenir un désastre pour l'humanité» par «la diplomatie et des pourparlers et rencontres appropriés».

Prenant la parole au cours d'un sermon lors des prières du vendredi à Téhéran, le président du parlement a affirmé qu'un «complot» international visait à priver l'Iran des revenus de son pétrole et à le contraindre à la reddition dans la guerre du Golfe.

Téhéran ne souhaite pas que se produise un «désastre» dans le Golfe qui, selon l'hojatoleslam, ne manquerait pas de se produire si les super-puissances étaient amenées à intervenir face à l'Iran.

«Nous ferons tout pour nous abstenir, mais pas au point d'y laisser notre honneur et de porter atteinte à l'esprit de notre révolution», a-t-il dit, en ajoutant: «autant qu'il sera possible, nous préviendrons un tel désastre pour l'humanité par la diplomatie et des pourparlers et rencontres appropriés».

Pendant ce temps, à New York, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté hier par 13 voix et 2 abstentions (Nicaragua et Zimbabwe) une résolution qui «condamne les attaques lancées contre les navires marchands à destination ou en provenance de ports de l'Arabie saoudite et du Koweït».

Le texte adopté — présenté par l'Arabie saoudite, le Bahrein, les Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar — exige en outre la

Voir page 10: L'Iran songe

JEAN CHRÉTIEN

La réforme du mode de scrutin est urgente

PIERRE O'NEILL

Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Jean Chrétien, est convaincu de l'urgence d'une réforme du mode de scrutin et il souhaite que, dès les prochaines élections générales, les députés de la Chambre des communes soient élus sur la base d'une représentation proportionnelle.

De passage au DEVOIR, où il s'est entretenu avec l'équipe éditoriale, M. Chrétien s'est dit vivement préoccupé par l'inéquité du mode de scrutin canadien. Il trouve tout à fait inacceptable que le Parti libéral ne soit pas représenté dans l'Ouest et que le Parti conservateur n'ait réussi à faire élire qu'un seul député au Québec, alors que les deux partis ont respectivement recueilli, dans ces deux régions, un pourcentage important des suffrages exprimés aux élections générales.

Au cours de cette entrevue, à laquelle ont participé le directeur du Devoir, M. Jean-Louis Roy, et la rédactrice en chef, Mme Lise Bissonnette, l'aspirant à la succession de M. Trudeau s'est fermement engagé à réaliser la réforme du mode de scrutin, dont il entend faire d'ailleurs la priorité de son mandat à la direction du parti et du pays. S'il remporte la victoire au congrès d'Ottawa, il se

pourrait que les élections soient reportées, précisément pour permettre l'implantation de la représentation proportionnelle. Cette préoccupation pour l'amélioration du processus électoral ne datant pas d'hier, M. Chrétien dit avoir déjà évalué et envisagé les options conciliables avec les contraintes du système politique canadien.

Dans la perspective d'une réforme en profondeur des institutions fédérales, le candidat au leadership, Jean Chrétien, s'est également fixé comme objectif de refaire les structures ainsi que la composition du Sénat et de la Cour suprême.

Lors de cet entretien, dont de larges extraits paraissent en page 7, M. Chrétien a été amené à commenter les prises de position de ses concurrents dans cette course à la direction du PLC. Il a notamment levé le voile sur les motifs qui ont inspiré M. Turner à quitter le cabinet en 1975. Selon lui, John Turner a démissionné «parce qu'il a décidé d'aller faire de l'argent» et parce que le premier ministre Trudeau ne lui cédait pas sa place.

Inépuisable verbo-moteur, d'une franchise souvent désarmante, plus sympathique dans le privé que sur le podium, Jean Chrétien a passé près

Voir page 10: Jean Chrétien



L'INTERVENTION DE RÉSEAUX

Les réseaux d'amis, de parents, de voisins, etc. sont les lieux d'intervention privilégiés de cette nouvelle approche du social. Cet ouvrage du Groupe de recherche sur les pratiques de réseaux présente, pour la première fois, une perspective tout à fait différente, qui tient compte des ressources de ces réseaux et les incite à se prendre en main. Une perception actuelle de notre société, un modèle d'action stimulant pour les travailleurs sociaux, les psychologues et les étudiants. 12,95\$

FRANCE-AMÉRIQUE

PORTRAITS DE FAMILLE

De façon fort vivante, à l'aide de monographies, l'auteur, grâce à l'approche structurale, effectue une plongée dans le phénomène familial. Il construit de la sorte une typologie du discours familial et décrit dix types caractéristiques de famille: maniaque, dépressive, manico-dépressive, paranoïaque, caractérielle, patriarcale, fraternelle, homosexuelle et hétérosexuelle. Cet ouvrage s'inscrit parmi les études essentielles en thérapies familiales qui analysent la famille, en tenant étroitement liées dans leur démarche, théorie et pratique. 12,95\$

FRANCE-AMÉRIQUE

Sous la direction de Claude Brodeur et Richard Rousseau
L'intervention de réseaux
une pratique nouvelle
EDITEURS FRANCE-AMÉRIQUE

Claude Brodeur
Portraits de famille
une typologie structurale du discours familial
EDITEURS FRANCE-AMÉRIQUE

Moins abondant, le menu législatif est quand même substantiel

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Même s'il est moins litigieux que d'habitude, le menu législatif reste substantiel, estime le leader parlementaire du gouvernement à l'Assemblée nationale. Mais, au lieu de la bousculade traditionnelle des fins de session, celle-ci se déroule à un rythme plus normal et plus humain pour tout le monde. Et si le gouvernement semble reculer sur plusieurs points névralgiques, c'est parce qu'une pause est parfois nécessaire pour dégager des consensus.

Agacé par l'opposition libérale, qui prétend que le feuillet est si mince que les députés pourront partir en vacances plusieurs jours avant la Saint-Jean; ennuyé aussi par les médias qui écrivent que le gouvernement se défait de toutes les pommes de discorde, les uns après les autres, M. Marc-André Bédard a consenti à donner quelques entrevues — ce qui est rare de sa part, hors de son fief de Chicoutimi — pour tenter de mieux faire comprendre le point de vue gouvernemental.

« Les libéraux ont bien le droit de banaliser notre performance et faire mine de partir en vacances avant la date prévue, dit le leader ministériel au DEVOIR et au Soleil, mais il est faux de prétendre que le menu législatif est moins substantiel parce qu'il est moins contentieux. « Ce qui est changé, toutefois, c'est que, grâce à la réforme parlementaire et à notre volonté, nous tentons de mettre fin aux avalanches et aux bousculades de fins de session, dont tout le monde se plaignait avec raison. Il y a des délais à respecter pour l'étude des projets de loi, nous les respectons. De sorte qu'au lieu du traditionnel rythme inhumain, il y a maintenant un rythme plus normal et plus acceptable pour tous. »

D'autre part, explique M. Bédard, le gouvernement a dit que ses priorités étaient de nature économique, et il tente d'être conséquent avec les orientations données depuis quinze mois au Mont Sainte-Anne, à Pointe-aux-Lacs et à Compton. Or, à cause de la complexité et de l'aridité des projets économiques, dont la portée sociale semble moins grande, à cause aussi de la culture parlementaire qui met moins d'emphasis sur les contenus économiques, ces derniers suscitent moins de litiges et de longs débats.

Le leader donne les exemples suivants de lois déjà adoptées par l'Assemblée:

- investissement de \$100 millions et création de 5,000 emplois par la future Maison des sciences et des techniques;

- \$88.5 millions pour le financement de programmes qui toucheront près de 50,000 jeunes bénéficiaires de l'aide sociale en deux ans;
- les coopératives pourront désormais être financées selon un mode apparenté à celui de la Société de développement industriel (SDI);
- les municipalités auront des pouvoirs étendus pour l'achat et la cession d'immeubles industriels;
- conservation de 700 à 800 emplois dans les usines de transformation des produits marins.

M. Bédard fait ensuite état de plusieurs autres projets que le gouver-

nement fera adopter d'ici l'ajournement estival, dont cinq dans le seul secteur de l'agriculture et des pêcheries (commercialisation des produits aquatiques et crédit aquicole, prévention des maladies de la pomme de terre, admission des apiculteurs à l'assurance-récolte, commercialisation des produits marins). Il mentionne aussi le renouvellement du bail qui permet à Alcan d'investir un milliard de dollars à Laterrière et d'y créer 800 emplois permanents à l'usine, de même qu'un investissement de \$31.8 millions dans Rexfor, qui pourra ainsi créer ou

maintenir environ 1,000 emplois dans le Bas Saint-Laurent et en Gaspésie. M. Bédard invoque aussi la loi modifiant les heures d'affaires des établissements commerciaux; une autre, qu'il juge capitale et d'avant-garde, permettant à l'industrie de l'assurance québécoise de diversifier et d'élargir ses activités; le projet relatif aux coopératives de commerce, qui permettra notamment à la SAQ de lancer des expériences-pilotes de gestion de ses succursales; les dispositions concernant la consigne et le recyclage (des projets de plus de \$50 millions) des contenants

à remplissage unique; l'amélioration du REA, et le reste. Tous ces projets, qui ont fait l'objet de multiples travaux et discussions avant d'être acheminés à l'Assemblée, ne suscitent pas la controverse, mais ils sont substantiels, dit-il. Ils doivent être étudiés à leur mérite. Et si l'opposition ne peut ou ne veut faire son devoir, le gouvernement sera présent jusqu'au 20 ou 22 juin, pour faire son boulot en toute sérénité. M. Bédard va plus loin et nie que le gouvernement ait fait des reculs dans des secteurs névralgiques; il y

a tout au plus, selon lui, des ajustements de parcours, des rectifications de tir, et seul le projet de loi 40 concernant la restructuration scolaire fait l'objet d'une « pause nécessaire ». Il passe rapidement en revue les quatre projets en litige: ■ le projet de loi 38 concernant le financement de projets municipaux; tout le monde est d'accord, y compris l'opposition, pour assurer la compétence du Québec en cette matière; ce qui fait problème, c'est l'application de ce principe, mais le ministre, M. Alain Marcoux, a réussi à dégager des consensus avec le monde municipal. Qui, demande M. Bédard, peut reprocher au gouvernement d'être réaliste au point de bien identifier les problèmes avec ses partenaires et de les résoudre à leur satisfaction? ■ il y a une pause nécessaire à propos du projet de loi 40, qui a fait l'objet de la commission parlementaire la plus longue et la plus importante depuis l'étude de la loi 101, en 1977; à la suite des représentations du milieu, il y a des ajustements énormes à faire, pour lesquels quelques mois sont nécessaires; le projet viendra normalement à terme à la session de l'automne; ■ c'est un peu la même chose pour le projet de loi 42 concernant les accidents du travail et les maladies professionnelles; il comporte des retombées immenses et le gouvernement a besoin d'un temps de réflexion; réimprimé, le nouveau projet sera présenté avant l'ajournement mais étudié seulement à l'automne; ■ adoptée en décembre dernier, la loi 43 sur les travailleurs au pouboire a soulevé des difficultés d'application que la commission parlementaire n'avait pas permis de dégager, probablement à cause de la nature complexe et morcelée de l'industrie de la restauration; à la suite de longues consultations, le nouveau ministre du Revenu, M. Robert Dean, a dégagé des consensus qui, avant l'ajournement, feront l'objet soit d'amendements à la loi, soit de dispositions réglementaires; il n'y a pas là de recul, mais des ajustements pour régler des problèmes, estime le leader ministériel.

En dépit de ses efforts, le gouvernement ne peut frapper pile à tout coup. Ce qui importe alors, c'est de savoir rectifier le tir en temps opportun.

En conclusion, M. Bédard ne saurait dire si la session sera prorogée ou seulement ajournée à la veille de la Saint-Jean. Mais, loin de s'excuser d'un tranquille sprint de juin, il est fier que son coup d'essai à titre de leader permette un atterrissage en douceur des travaux parlementaires.

Bédard: le PQ arrive au virage

QUÉBEC — (G.L.) Le gouvernement et le Parti québécois sont en train de prendre le bon virage économique, et ils ont d'excellentes chances d'obtenir un troisième mandat, estime le leader ministériel à l'Assemblée nationale.

Député de Chicoutimi depuis 1973, ministre de la Justice durant plus de sept ans, leader parlementaire, ministre délégué à la réforme électorale et président du comité de législation depuis trois mois, M. Marc-André Bédard a une réputation de tacticien qui dépasse les bornes de son royaume du Saguenay.

À son avis, le congrès général du week-end prochain, à Montréal, fera la démonstration de ce qu'il appelle le « nouveau dynamisme » péquiste, dans l'élaboration d'un programme qui tient compte des réalités nouvelles et s'adapte aux défis actuels. D'abord et avant tout, il est convaincu que les militants affirmeront clairement leur volonté que la prochaine élection porte principalement sur la souveraineté.

Militant souverainiste depuis 20 ans, M. Bédard est convaincu plus que jamais que la souveraineté est « le meilleur moyen pour que le Québec se réalise pleinement et s'en tire le mieux dans un monde transformé ».

La diminution radicale du nombre de membres ne l'inquiète pas plus, dit-il, que ne lui faisait peur, à l'automne 1980, les sombres présages d'une défaite électorale imminente. « Je disais alors, et certains riaient de moi, que nous re-monterions la côte: j'ai la même conviction aujourd'hui. On est déjà



Marc-André Bédard

en train de raviver nos effectifs et c'est perceptible dans les régions. »

M. Bédard mise notamment sur le fait que l'échéance électorale n'aura pas lieu avant un an, à tout le moins, et d'ici là, l'action gouvernementale et politique donnera tous ses fruits. « Nous serons présents au rendez-vous électoral et nous avons de très bonnes chances d'obtenir un renouvellement de mandat », dit-il, avec calme et assurance.

« Nous avons vécu une période difficile, ajoute-t-il, en tirant sur sa cigarette et en avalant une gorgée de café froid; mais nous serons plus prêts que certains le pensent. Les libéraux nous croient endormis? Tant mieux. Selon lui, le gouvernement pourra aisément faire comprendre aux électeurs que son bilan est plus substantiel qu'il n'y paraît à prime abord. Quand on se regarde, on se désole, mais quand on se compare, on se

console, estime M. Bédard. Le plan de relance est bien lancé et les efforts donnent des résultats: le Québec a la performance économique la plus avantageuse de tous les gouvernements canadiens.

Alors qu'au cours des deux dernières décennies, les priorités étaient culturelles et sociales, elles sont maintenant de nature économique, et le PQ le sait mieux que quiconque, prétend M. Bédard. La souveraineté n'est pas une fin en soi, mais un outil pour faire face aux nouveaux défis. « Plus l'idée progresse, plus les citoyens sont exigeants et sensibles à leur sort économique, plus les questions se font pressantes. Si nous ne réussissons pas à faire la preuve que ce sort s'améliorera dans un Québec souverain, ils ne voteront pas pour nous, et ils auront raison. »

Moins impatient que du temps de sa jeunesse militante, le renard presque quinquagénaire est opti-

miste. Son vieux rêve a rallié presque la moitié des francophones au référendum de mai 1980, et le PQ a été élu avec près de la moitié des suffrages en avril 1981. « Sur le plan individuel, ça semble long à réaliser, mais l'évolution est très rapide sur le plan collectif. Mais il y a encore des étapes importantes à franchir avant de convaincre la majorité des Québécois. »

Peu flamboyant, presque anti-vedette, méticuleux et rassurant, M. Bédard est l'image même de la prudence et de la circonspection.

Laisant les grands discours aux grands penseurs, il est plus à l'aise sur le plancher des vaches, comme il dit, encore plus sur sa chère rue Racine, dans sa capitale du Saguenay.

Discret avec la presse, il jouit de beaucoup d'influence auprès du premier ministre et de ses collègues. Sans remous et sans vagues, avec astuce et douce ténacité.

Ses dernières années ont été difficiles à la Justice, notamment avec l'affaire de la SHQ, qui a culminé avec sa poursuite de \$125,000 contre LE DEVOIR. Après une période de transition où il avait l'impression de se défaire de lourds poids sur ses épaules, il se sent désormais à l'aise dans ses nouveaux rôles.

Mais, comme plusieurs de ses collègues, il a des ennus de santé. Au cours de l'été, il devra subir une intervention chirurgicale pour un problème intestinal.

Mais il reste à la barre, il flaire le vent et s'apprête à participer activement aux grandes manœuvres, ombre loyale et fidèle du chef dont il partage fièrement la banquette à l'Assemblée nationale.

Faute de publicité, Le Monde ne publiera que trois suppléments sur le Québec plutôt que cinq

PARIS (PC) — L'influent quotidien français *Le Monde* publiera la semaine prochaine trois suppléments sur le Québec.

La série de suppléments vise à « donner un panorama assez général sur le Québec et traitera à la fois des problèmes économiques, sociaux et politiques », selon le chef-adjoint du service de politique étrangère du journal, M. Daniel Vernet.

C'est pour souligner la rencontre franco-québécoise sur la culture qui doit débiter lundi ainsi que les festivités du 450^e anniversaire de la traversée de Jacques Cartier que *Le Monde* a mobilisé quatre membres de sa rédaction sur ce projet.

Des séries de suppléments ont déjà été publiées sur des pays tels le Liban, la Suède et, à compter d'aujourd'hui, sur la Tunisie, mais c'est la première fois qu'un territoire non

souverain a droit à ce traitement de faveur.

« On a largement de quoi remplir nos 15 pages (cinq par jour) en ne parlant que du Québec, affirme M. Vernet, ce qui ne veut pas dire qu'on ne parlera pas du Canada une autre fois. »

Le Monde avait au départ le projet de publier cinq suppléments mais a dû se limiter à cause d'un manque de publicité. « Ces suppléments sont faits pour moitié de textes rédactionnels et pour moitié de publicité, a expliqué M. Vernet. On a de la publicité pour ne faire que trois suppléments, on a donc préféré en faire trois substantiels plutôt que cinq petits. »

Plusieurs ministères québécois ont acheté des espaces publicitaires mais à la délégation du Québec à Paris, on indique que le prix élevé du

coût de cette publicité (près de \$20,000 US la page) a découragé des ministères et des entreprises privées qui avaient été pressenties.

Le gouvernement fédéral a par ailleurs acheté quelques espaces publicitaires et est ainsi le seul à faire la promotion des festivités 1534-1984.

Le journal *Le Monde*, troisième plus important quotidien français par son tirage, après *Ouest-France* et *France-Soir*, tire à environ 500,000 exemplaires, dont plus du quart sont destinés à l'étranger, notamment en Europe francophone et en Afrique du Nord.

Au Canada, la vente du journal dans les kiosques n'intéresse en moyenne que 730 acheteurs par jour, ce à quoi il faut ajouter 80 abonnés. Le second quotidien français le plus vendu au Canada est le journal sportif *L'Équipe*, avec 220 acheteurs cha-

que jour.

« Je ne sais pas si les Québécois sont très intéressés à lire ce que pense la France du Québec, je ne suis pas certain qu'on puisse leur apprendre beaucoup de choses », affirme M. Vernet pour qui la série de suppléments n'est pas destinée à augmenter le tirage de son quotidien au Canada.

« On essaie plutôt de présenter le Québec aux lecteurs français. »

Le Monde avait également publié un supplément sur le Québec lors de la visite en France du premier ministre, M. Lévesque, en juin 1983.

La semaine prochaine, les suppléments doivent être publiés dans les numéros de mercredi, jeudi et vendredi. Ils ne sont disponibles au Québec qu'avec un ou deux jours de retard.

Dimanche, journée des communications sociales

C'est demain dimanche qu'on célèbre à travers l'Église catholique la journée mondiale des communications sociales. Elle a pour thème cette année: « Médias, foi et cultures ». Cette journée est organisée chaque année depuis le concile Vatican II.

À cette occasion, le président de la commission épiscopale des communications sociales, Mgr Charles Valois écrit: « Les médias renvoient au gens un reflet de leur foi, reflet réel qui correspond à la mission même des médias: informer, annoncer et expliquer. Mais les médias ne sont pas des organes de formation et il ne faut pas attendre d'eux ce qu'ils ne peuvent donner. »

« Les chrétiens qui forment une large part de la société de chez-nous,

devraient trouver dans leurs médias un reflet de leurs croyances religieuses. Ils devraient aussi espérer que ces dernières soient traitées avec respect, un respect qui n'élimine pas la critique. N'y a-t-il pas des événements religieux qui choquent certaines personnes et qui appellent une sérieuse critique? Les médias peuvent rendre ce service aux croyants. En même temps, ils devraient s'attendre à des réactions de la part des lecteurs et des auditeurs. La critique peut se faire dans les deux sens. »

A l'occasion de cette journée, l'Office des communications sociales a publié un document d'animation que l'on peut se procurer en composant le 729-6391.

Le dernier Gallup n'inquiète pas Mulroney, qui s'attache à ceux lui donnant l'avantage

PAULE DES RIVIERES

OTTAWA — C'est pas si mal. On a une

guérin l'éditeur qui édite

Le Gutenberg de la didacographie ou Comenius et l'enseignement des langues

Jean Caravolas ISBN-2-7601-0829-5 249 pages — 15,00\$



Introduction Chapitre I — L'époque de Comenius Chapitre II — La vie de Jan Amos Comenius Chapitre III — La pensée philosophique de Comenius Chapitre IV — La pensée pédagogique de Comenius Chapitre V — Comenius et la linguistique Chapitre VI — La naissance de la didactique des langues comme discipline autonome Chapitre VII — La méthode des langues de Comenius (A) 1. La sélection de la matière linguistique 2. La gradation Chapitre VIII — La méthode des langues de Comenius (B) 1. La présentation de la langue 2. La répétition de la langue Chapitre IX — La méthode des langues de Comenius et la didactique des langues aujourd'hui Tableau chronologique Bibliographie des ouvrages cités Glossaire — Annexes

moyenne de deux sur trois. C'est ainsi que le chef du parti conservateur, M. Brian Mulroney, a accueilli hier les résultats du dernier sondage Gallup.

Les autres porte-parole du parti accordent peu de valeur à ces résultats, qui placent les libéraux en tête avec 46% des des intentions de vote, contre 40% pour leur parti. M. Mulroney, dans son

évaluation, tient aussi compte de deux récents sondages. L'un réalisé par la maison CROP, rendus publics cette semaine, et qui plaçaient son parti en tête, avec 46% des appuis contre 41% aux libéraux, et l'autre, réalisé par Southern et l'Université Carleton, également au début du mois, qui donnait une légère avance aux conservateurs, les plaçant à 45% contre 43.5% pour les libéraux.

À Ottawa, le leader conservateur en Chambre, M. Ray Nhatyshyn, a déclaré à la sortie des Communiqués que les sondages internes du parti lui prédisent une victoire aux prochaines élections.

Cependant, au siège social du parti, stratégies

et conseillers prennent les choses un peu moins à la légère et s'interrogent sur la manière de contrer la poussée libérale. Le leader du Nouveau Parti démocratique (NPD) auquel le dernier sondage n'accorde que 11% des intentions de vote croit lui aussi que le sondage Gallup déforme la réalité. Et comme les Conservateurs, M. Ed Broadbent pense que « le pays est prêt à aller en élection. » Dans l'autre camp, le ministre des Transports, M. Lloyd Axworthy, a déclaré que « le sondage

indique clairement que M. Mulroney a complètement échoué, n'ayant pu faire sa marque dans la communauté canadienne. »

Nous savons aujourd'hui ce que M. Mulroney est et ce qu'il n'est pas, a ajouté le ministre des Transports, qui est aussi co-président de la campagne au leadership de M. John Turner.

Il est évident, a-t-il ajouté, que la course à la chefferie a un impact qui se reflète dans le sondage. Prudent, le ministre des Transports s'est gardé de l'attribuer plus spécifiquement à l'attrait de son candidat.

Si l'ALCOOL vous fait voir la vie en noir...

Oasis de St-Sauveur-des-Monts (Alcool - médicaments - drogues) Claude Bourgeault, directeur Adrien Bertrand, thérapeute Demandez notre brochure c.p. 742 JOR 1R0 1-(514) 227-2740 LIGNE DIRECTE DE MONTRÉAL: 430-6130

Il a plutôt parlé du sain débat d'idées que provoque la course, cela même si les observateurs constatent à l'unanimité que les débats sont une denrée excessivement rares dans la course libérale.

Gallup évalue à 23% le pourcentage d'indécis,

qui la première avait annoncé la remontée libérale en plaçant ce parti en tête pour la première fois depuis presque trois ans. Son sondage d'hier aboutit aux mêmes chiffres, soit 46% pour les Libéraux et 40% pour les Conservateurs. Le NPD passe de 13% à 11%.

C'est la maison Gallup

Gallup a interrogé du 3 au 5 mai 1,055 personnes. CROP a rejoint pour sa part 1,942 personnes durant la même période et la grande différence dans les résultats, que les différences de méthode n'expliquent pas, annoncent une belle guerre de chiffres.

Unique... indispensable! Dictionnaire des MÉDICAMENTS DE A à Z de Dr Serge Mongeau et Marie-Claude Roy, L. Ph. POUR LA PREMIÈRE FOIS AU QUÉBEC, voici un répertoire complet des médicaments qui constitue un guide précieux pour le consommateur. C'est un ouvrage critique, un livre de référence à la portée de tous, et écrit dans un langage clair. Des renseignements sur plus de 1 000 médicaments prescrits ou en vente libre. Pour chaque médicament: son usage — comment le prendre — ses contre-indications — ses effets secondaires — les précautions qui s'imposent — les alternatives — jugement global. UN LIVRE INDISPENSABLE POUR CHAQUE FOYER

BON DE COMMANDE Commandes téléphoniques acceptées: (514) 288-2371

Veillez me faire parvenir..... exemplaire(s) de Dictionnaire des MÉDICAMENTS DE A à Z broché 14,95 \$ relié 18,95 \$ Ci-joint..... \$ chèque mandat à l'ordre de: EDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE 450, Sherbrooke Est, Bureau 390 MONTREAL, Qc H2L 1J8

Nom Adresse Code postal Tél.: QLS

EN BREF...

Le premier amendement

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, devrait, le 21 juin, proclamer le premier amendement apporté à la Constitution, a annoncé hier un porte-parole de Rideau Hall. Il s'agira d'une cérémonie officielle d'une trentaine de minutes, à laquelle pourrait bien assister le premier ministre, M. Pierre Trudeau, initiateur de cette constitution canadienne. Si, en effet, son successeur sera alors désigné, c'est au plus une semaine plus tard seulement qu'il prètera le serment d'office. Le premier amendement à la constitution consiste en un accord sur les droits des autochtones, qui a été conclu en mars 1983 entre d'une part le gouvernement fédéral et les provinces, sauf le Québec, et d'autre part les porte-parole des autochtones du pays.

Le RAEU répond au RAJ

Le Regroupement des associations étudiantes universitaires du Québec (RAEU) déplore l'attitude négative et attentiste du Regroupement autonome des jeunes. Le RAEU reconnaît cependant que le RAJ pose certaines questions fondamentales sur les conditions socio-économiques dans lesquelles vivent les quelque 80,000 jeunes assistés sociaux au Québec. Mais il n'est pas d'accord avec la pratique du RAJ et le discours qu'il véhicule, estimant inconcevable que l'organisation représentant les assistés sociaux fasse « la promotion de la dépendance des jeunes envers l'État ». L'organisation universitaire reproche au RAJ d'ignorer le fait que plus de 50,000 des 80,000 assistés sociaux ont moins de 21 ans et vivent encore chez leurs parents. « Au lieu de dénoncer pour dénoncer, soutient le RAEU, le RAJ devrait davantage inciter les jeunes de moins de 21 ans à retourner aux études et à se prendre en mains ». Le RAEU reproche au RAJ « son absence totale d'initiative à rechercher des solutions concrètes aux problèmes des jeunes ».

Des emplois dans les forces

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense, M. Jean-Jacques Blais, a annoncé hier que les Forces armées canadiennes allaient engager 1,000 personnes supplémentaires cet été dans le cadre de leur programme d'emplois de jeunes. Ces emplois, d'une durée moyenne de six mois, consisteront en entraînement civil et militaire. La création de ces nouveaux emplois entraînera des déboursés de \$8,5 millions qui proviendront du fonds de travail pour les jeunes annoncé dans le budget de février.

Nouveau président au Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Le journaliste Claude Masson est devenu hier le nouveau président et éditeur du quotidien *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières. Il succède à M. Charles D'Amour. La nouvelle a été annoncée par M. Jean Sisto, vice-président et directeur-général des Journaux Trans-Canada. M. Masson était éditeur-adjoint au journal *Le Soleil*, de Québec, depuis 1981.

Entente au Manoir

La convention collective a finalement été signée jeudi soir au Manoir Richelieu par les parties patronale et syndicale. Les 300 employés du manoir avaient menacé mardi dernier de débrayer vendredi matin si leur contrat de travail n'était pas ratifié. Une entente de principe avait été conclue le 18 mai.

Reculez!

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale affichait « Reculez » hier. L'opposition libérale avait jugé utile d'apporter dans le Salon bleu un panneau de signalisation pour convaincre le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, de l'existence de cette affiche routière qu'on retrouve dans le sens inverse des sorties d'autoroutes. M. Léonard avait déclaré plus tôt cette semaine qu'il n'avait jamais vu de tels panneaux de signalisation. La démonstration faite par le député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, a donné lieu, comme il fallait s'y attendre, à un relâchement des pratiques réglementaires, et le président, M. Richard Guay, a même dû intervenir pour faire sortir l'objet de cette indiscipline.

MacEachen s'inquiète

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, a exprimé son inquiétude au sujet de l'attitude radicale de l'Union soviétique dans les négociations sur le contrôle des armes lors d'une rencontre, hier, avec son homologue d'Allemagne de l'Est. Durant un déjeuner avec le ministre des Affaires étrangères, M. Oskar Fischer, M. MacEachen a soutenu le besoin d'une reprise des pourparlers au sujet des missiles nucléaires à court et à moyen rayon d'action. M. Fischer, à Ottawa pour une semaine, a réitéré la position des pays du Pacte de Varsovie, qui s'opposent à toute reprise des négociations tant que les pays membres de l'OTAN ne procéderont pas à l'enlèvement des 41 missiles stationnés en Europe de l'Ouest et dirigés sur l'Union soviétique.

Des candidates pour le NPD

OTTAWA (CP) — Le NPD a, en marge de la prochaine élection fédérale, créé un fonds spécial qui servira à encourager le plus grand nombre possible de femmes à être candidates néo-démocrates, a annoncé hier le leader NPD, M. Ed Broadbent. Chaque candidate recevra jusqu'à \$500 pour couvrir les dépenses entraînées par la garde des enfants, l'entretien de la maison et les nombreux déplacements. Le fonds portera le nom d'Agnes Macphail, première femme qui a été élue au Parlement en tant que candidate du parti United Farmers of Ontario. Le parti libéral a déjà indiqué son intention de créer un tel fonds à son congrès d'investiture; il lui donnerait le nom de l'ancien ministre Judy LaMarsh.

Stages en Wallonie

QUÉBEC (PC) — Dès cette année, 150 jeunes du Québec auront la chance d'effectuer un stage en Communauté française de Belgique. Grâce au support humain, financier et technique de l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse créée jeudi, ces jeunes pourront établir un premier contact avec la Wallonie-Bruxelles et ses habitants, ainsi que faire leurs connaissances dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé et de l'aide aux personnes. Pendant ce temps, un même nombre de jeunes Belges de la Communauté française viendront au Québec participer à divers stages ou chantiers organisés par l'Agence.

Quatre avions s'écrasent

BONN (AFP) — Quatre avions militaires, deux Phantom F4 américains, un Mirage français et un prototype de l'avion de combat italo-brésilien AMX se sont écrasés hier, les trois premiers sur le territoire de la RFA sans faire de victimes civiles et après que leurs cinq membres d'équipages eurent réussi à s'éjecter, et le dernier près de Turin. Le pilote de ce dernier appareil a aussi réussi à s'éjecter, mais a été grièvement blessé. Le Mirage français, dont le type n'a pu être précisé par les autorités militaires françaises, s'est écrasé à proximité de bâtiments agricoles à 10 km d'Oberderdingen, dans la région de Karlsruhe (sud-ouest de la RFA). Le pilote s'est servi de son siège éjectable près de Colmar (Alsace) et a été retrouvé, indemne, sur le territoire français à proximité de la frontière franco-allemande. Les deux Phantom F4 se sont écrasés dans la campagne près d'Aurich (nord de la RFA) après s'être heurtés en vol en raison du mauvais temps, selon un porte-parole de la base aérienne de Jever. Les deux équipages de deux hommes ont pu s'éjecter et sont sains et saufs.

Un quotidien mort-né

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, a reconnu hier que le quotidien acadien auquel le gouvernement du Nouveau-Brunswick est prêt à consacrer \$4 millions ne verra peut-être jamais le jour. M. Hatfield en a profité pour accuser l'opposition libérale qui, selon lui, tente d'étouffer le projet par ses critiques. La colère de M. Hatfield a éclaté à l'Assemblée législative, au moment où les libéraux lui ont rappelé qu'un quotidien de langue française verrait le jour à Caraquet, la semaine prochaine, et que cela empêcherait probablement la parution du quotidien projeté à Moncton. Presque tout le monde s'entend, en effet, pour dire que les 250,000 Acadiens du Nouveau-Brunswick ne pourront pas faire vivre deux quotidiens. Appartenant à des intérêts privés, *L'Acadie Nouvelle* ne sera distribuée, au début, que dans le nord-est de la province. Ce sera le premier quotidien acadien depuis la disparition de *L'Évangéline*, en septembre 1982.

Le laboratoire du bateau ivre

NATHALIE PETROWSKI

Dans le port de Saint-Jean de Terre-Neuve, le soleil est éblouissant et la mer boutonée d'écume. Dernière escale avant le grand trou blanc de l'Atlantique-Nord. Les jeunes stagiaires du Mermoz se sont dispersés aux quatre coins de la ville avant de faire leurs adieux définitifs à la terre ferme.

Hier à Saint-Pierre et Miquelon, une douzaine d'entre eux, ont carrément manqué le bateau. On les a vus disparaître au loin, perdus parmi l'atroupeur joyeux des Saint-Pierrais. Le village au complet s'était réuni sur le quai et dansait au son de l'accordéoniste de service. Atmosphère touchante de fête champêtre improvisée. Le commandant pendant ce temps-là n'en pouvait plus d'attendre. Il voyait la brume épaissir de façon inquiétante. Il a levé l'ancre. Une navette s'est précipitée à sa poursuite avec les retardataires. Deux enfants clandestins de Saint-Pierre en ont profité pour descendre. En mer, le commandant a dit qu'il fallait avoir de la discipline. Les stagiaires ont levé un sourcil impénitent.

Après Saint-Pierre et Miquelon, une voile de brume opaque a enveloppé le Mermoz qui a commencé à tanguer dangereusement. Le bateau ivre a subitement dégrisé. Le moral des stagiaires, éprouvé par le ballotement incessant, était au plus bas. Dans l'atelier sur la *Vie de groupe*, des plaintes se sont élevées comme autant de petits signaux d'alarme. Manque de communication, absence de fusion franco-québécoise, perte d'illusions face au grand mirage communautaire. De temps à autre, un jeune plus optimiste, plus motivé que les autres, venait apporter un témoignage reconnaissant. « Nous vivons une ex-



érience unique. Le bateau favorise des rencontres enrichissantes. Elles ne sont peut-être pas très durables mais elles nous permettent en tous les cas de s'ouvrir davantage sur la culture des autres ». Et une Québécoise pessimiste de lui répondre: « Je m'étais fait des illusions sur les possibilités d'échanges. Je croyais que les choses allaient se passer différemment que dans la vie de tous les jours, or c'est du pareil au même... pour l'instant en tous les cas. »

Généralisation un peu lapidaire. Nous ne sommes après tout qu'à la moitié du voyage. La vraie aventure commence aujourd'hui, alors que tous les points de repaire auront disparu et qu'autour se déploiera le désert fascinant de la mer. C'est le moment que tous attendent et redoutent en même temps. Ce sera en effet la véritable épreuve de la traversée, le rite de passage, non pas d'une jeunesse mais de 600 jeunes, avant d'accéder à l'avenir sinon à la maturité.

Deux mentalités distinctes traversent déjà la dynamique de groupe à bord du bateau. D'un côté il y a ceux qui foncent, défontent, et questionnent. Ceux qui épinglent des messages sur les murs comme: « Moi l'avenir ça m'engoisie et vous? »; « Un bateau, des centaines de gens, des milliers de lieux com-

muns. »; « Le bateau bouge et nous est-ce qu'on bouge? ». De l'autre côté, il y a ceux qui attendent, isolés, déconnectés et qui ont de la difficulté à s'adapter. Dans leur inertie tranquille, ces derniers s'attaquent à tout ce qui bouge. Ils passent en revue les officiels de l'OFQJ, les médias trop envahissants, les vedettes invitées, et dénoncent les jeux de pouvoir et les jeux de couloirs.

Un stagiaire français suggère qu'il aurait fallu faire la traversée sans encadrants et sans médias. Les autres ne sont pas d'accord. La présence des médias est essentielle même si ceux-ci sont jugés malhonnêtes et insensibles et voient les choses à travers le prisme de leur idéologie. Le journaliste du *Monde* tente de les lancer sur une piste. L'information de l'avenir ne sera-t-elle pas prise en main par tous les citoyens? Silence consterné. Le journaliste fait remarquer aux stagiaires qu'ils ne font que reproduire les modèles sociaux déjà existants. L'information à bord est en effet laissée entre les mains de l'état-major du bateau ou alors de jeunes professionnels de l'information. Personne ne relève la contradiction.

Dans la micro-société qui habite le Mermoz, le seul constat que l'on peut dégager prématurément, c'est que les jeunes reproduisent en mer

les mêmes modèles qu'ils ont quitté sur terre, malgré la liberté et l'espace imaginaire qu'on leur offre. Les jeunes sont pratiques et réalistes. Ils ne se projettent pas gratuitement dans l'avenir, à moins que cet avenir soit ancré dans l'immédiat. Aux ateliers des *Nouvelles planètes*, les participants avaient comme tâche d'imaginer une société sur une autre planète. Au bout de deux heures de dérive, ils se sont vite rendus compte que leur société idéale correspondait étrangement à celle qui existait déjà. Est-ce dire qu'ils ne sont pas si mal qu'ils le laissent entendre où qu'ils manquent d'imagination.

Un journaliste français, plus provocant que les autres, leur lança au beau milieu d'un atelier qu'ils n'avaient pas d'idées. « Vous ne supportez pas la présence des médias parce que ceux-ci témoignent de la pauvreté de vos idées. » Le jeune journaliste cravaté malgré ses 21 ans, ne souleva aucune protestation. L'appel du premier service au restaurant venait d'être lancé et tout le monde n'avait plus qu'une seule idée en tête, fermer la boutique pour la journée.

Ce débat-là, et bien d'autres, vont sans doute être repris au cours de la traversée. Lorsque les jeunes ne pourront plus quitter le vaisseau spatial, certains soirs, prend l'allure d'une prison dorée, lorsqu'ils seront contraints à tourner en rond dans leur tête et avec leur corps, que va-t-il se passer? C'est la question que tout le monde se pose avec une curiosité mêlée d'anxiété. Chose certaine, le Mermoz est en train de devenir un laboratoire vivant, une sorte de «sealab» dont les découvertes porteront moins sur la société de l'avenir que sur l'état actuel de la jeunesse et sur sa résistance aux intempéries de la mer et de la vie en société.

Pour « acheter la paix » avec Amyot et Harrison, un entrepreneur réclame \$3 millions des Soeurs

RODOLPHE MORISSETTE

Pour enfin « acheter la paix » avec les anciens conseillers juridique et financier des Soeurs de la charité de Sainte-Marie, le René Amyot, ex-président d'Air Canada, et M. Robert Harrison, ex-président du *Board of Trade*, l'entrepreneur Pierre L. Beaugard cherche à obtenir \$3 millions des Soeurs.

La firme de comptables Touche, Ross, par M. Harrison, qui en était un associé senior à l'époque, avait bien les Soeurs parmi ses clients. Ainsi, un état de compte envoyé par la firme aux Soeurs pour des services rendus entre août 1980 et juillet 1982 fait état d'une facture globale de \$79,325.

C'était surtout M. Harrison qui s'occupait de ces clients. On y note entre autres une facture de \$20,000 pour services professionnels touchant « des participations (des Soeurs) dans des sociétés détenues par M. Pierre Beaugard ».

La facture fait état de nombreuses réunions à Montréal, Ottawa, Québec et Rome avec le René Amyot, avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec « des membres de la communauté (religieuse), des membres des hiérarchies de l'Eglise, etc. ».

Les Soeurs de la charité de Sainte-Marie, installées à Montréal-Nord, boulevard Gouin est, y exploitent deux centres d'accueil pour personnes âgées, deux hôpitaux et une école. Elles sont originaires d'Italie et oeuvrent au pays depuis 35 ans.

Le contentieux entre M. Beaugard, les Soeurs et leurs anciens conseillers juridique et financier comprend une bonne demi-douzaine de procédures en Cour supérieure de Montréal. La dernière fut inscrite le

13 janvier dernier par M. Beaugard et son épouse (associée à lui en affaires).

Les requérants y exigent que les Soeurs de la charité exécutent la convention qu'elles avaient signée avec les Beaugard le 23 août 1982 et qui devait mettre fin à toutes les réclamations et procédures pendantes entre les parties contre un paiement de \$3 millions par les Soeurs.

Les Soeurs ont versé au moment de la signature de cette entente une première tranche de \$750,000. Le solde devait être payé au mois de novembre suivant. Il ne l'a jamais été.

M. Beaugard est un entrepreneur en construction, qui demeure aujourd'hui à Waterloo, dans les Cantons de l'Est. Il avait bâti plusieurs immeubles à logements multiples — dont le Val Boisé à Hull et d'autres constructions à Cowansville, Laval et Sherbrooke.

Le couple Beaugard agissait par l'entremise d'une demi-douzaine de compagnies (Lakeview Estate Inc., Le Château Bois Inc., Beau Six Inc., etc.), qui ont finalement fusionné sous la désignation Grand Prix Construction Ltée. Lors de ces constructions, les Beaugard et la SCHL s'étaient engagés dans maintes conventions d'exploitation, contrats de subventions de loyers, de prêts. Ces rapports avec la SCHL ont finalement tourné au vinaigre.

Par exemple, en mai 1979, les Beaugard poursuivent la SCHL pour \$280,000 en Cour supérieure. La SCHL avait consenti un prêt et des subventions de loyers quand la construction de huit logements à Laval a commencé en 1975.

Les coûts de construction ont grimpé en cours de route; une demande de hausse du prêt et des subventions SCHL fut refusée. Finalement, les bâtisses furent vendues en justice en 1978. La cause est toujours pendante.

Afin de venir en aide aux Beaugard, les Soeurs ont avancé pas mal d'argent aux Beaugard contre qui elles prenaient le contrôle de certains de ces immeubles, dont le Val Boisé de Hull et les maisons de Cowansville, ce qui, du reste, ne s'est pas révélé très fructueux pour elles (voir LE DEVOIR d'hier, page 3).

Ainsi, le couple Beaugard a obtenu des Soeurs des avances globales de quelque \$600,000 contre 14 billets promissoires entre février 1979 et juin 1980. Au départ, les Soeurs agissaient en l'occurrence directement avec les Beaugard. Mais le 11 septembre 1980, les Soeurs vendent à la compagnie 98227 Canada Ltée les 14 billets promissoires. Cette dernière firme avait été incorporée le 9 mai 1980 par Me Amyot, l'avocat des Soeurs depuis 1960.

La compagnie 98227 Canada avait pour président un certain Peter Graham, citoyen de Baie d'Urfé et ami de Me Amyot, que les Soeurs ne connaissaient pas. Il en allait de même de deux autres compagnies à numéros incorporés presque au même moment par le cabinet d'avocats auquel appartenait Me Amyot à l'époque (Amyot, Lesage, Bernard & Drolet, de Québec): 98226 Canada et 98861 Canada Ltée.

La première administrait le projet de construction d'un collège canado-égyptien au Caire, dans lequel Me Amyot et l'ancien directeur du Collège Charles LeMoine, M. Shamir Kamel, avaient persuadé les Soeurs d'engager des fonds importants. La deuxième, comme 98227 Canada Ltée, servait de holding à d'autres projets immobiliers des Soeurs.

Quand les Beaugard se sont retrouvés dans de mauvaises affaires

et que les Soeurs se sont mises à les aider, celles-ci leur ont recommandé fortement d'utiliser le secours de leurs deux conseillers spéciaux, Me Amyot et M. Harrison. Ce qui fut fait.

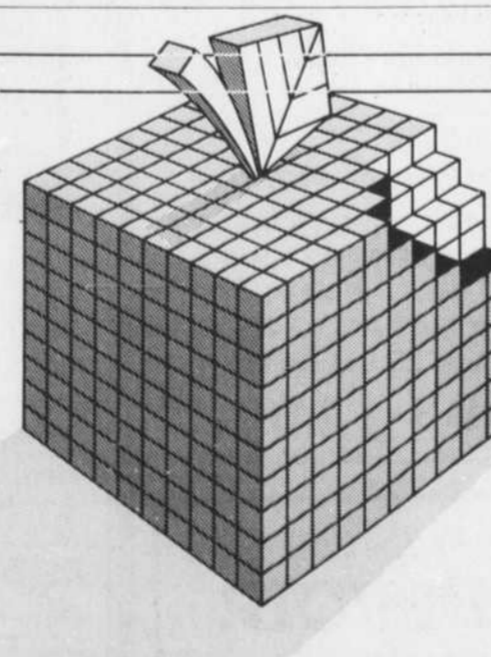
Toujours est-il que le 25 septembre 1980, 98227 Canada Ltée intente une action contre les Beaugard: la compagnie les oblige à rembourser d'emblée \$395,457 (les 14 billets promissoires), plus des intérêts de \$40,282. Autre cause pendante en Cour supérieure.

En décembre 1981, les Beaugard réclament des Soeurs, toujours en Cour supérieure, le paiement de deux comptes en souffrance totalisant quelque \$73,000. Il s'agit, dans un cas, de réparations effectuées par une compagnie des Beaugard à une école de Foster appartenant aux Soeurs et, dans l'autre, de services rendus et de marchandises livrées aux religieuses. Deux autres causes pendantes.

Les Soeurs acceptaient à l'été 1982 de mettre fin à tous ces litiges (et à quelques autres) par une compensation globale de \$3 millions, contre quoi aussi elles récupéraient toutes les propriétés construites par les Beaugard et s'engageaient à vendre les immeubles de Hull et de Cowansville pour payer la compensation.

Parce que l'entente à l'amiable ne s'est toujours pas réalisée, les Beaugard ont entrepris en janvier d'amenner la Cour supérieure à les obliger à la faire. Le couple allègue que les Soeurs s'étaient engagées à payer 24 % d'intérêt annuel sur le solde de \$2,25 million si ce dernier n'était pas remboursé au 12 novembre dernier.

Fin janvier, les procureurs des Soeurs réclamaient des précisions sur la requête initiale. Elles n'ont pas été produites encore.



CROQUEZ DANS L'AVENIR

POUR UN DEUXIÈME ÉTÉ CONSÉCUTIF, PROGRAMME DE STAGES D'ÉTUDIANT(E)S-STAGIAIRES POUR VOS ENTREPRISES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Employeurs**
- les entreprises à vocation industrielle des secteurs privé et public;
 - les entreprises de services à l'industrie, tels que génie-conseil, dont le génie informatique, bureaux d'études, design industriel, etc.;
 - les organismes ou associations professionnelles sans but lucratif à finalité industrielle.
- Étudiants**
- les étudiants et étudiantes de niveau universitaire et collégial (ayant complété 2 années dans ce dernier

SUBVENTION ACCORDÉE À VOTRE ENTREPRISE

- Pour l'étudiant de niveau collégial, elle est de 120 \$/semaine et le salaire minimum exigé doit être de 180 \$/semaine.
- Pour l'étudiant de niveau universitaire, elle est de 150 \$/semaine et le

Ces stages, d'une durée de 8 à 14 semaines, offerts par le ministère de la Science et de la Technologie et administrés par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, sont mis en oeuvre dans le but de faire acquérir à l'étudiant de niveau universitaire ou collégial une expérience pratique de travail reliée à une carrière professionnelle conforme à sa formation et de favoriser son insertion en milieu industriel.

cas dans les disciplines scientifiques et techniques.

Les étudiants doivent également être inscrits au fichier du Service de placement étudiant du Québec, sous la responsabilité de la Direction générale du réseau Travail-Québec.

L'entreprise devra démontrer qu'elle constitue pour l'étudiant un milieu propice à des apprentissages dans les domaines scientifiques ou techniques et qu'elle dispose du personnel spécialisé apte à superviser le travail.

Le salaire minimum exigé doit être de 225 \$/semaine.

L'employeur désirant se procurer un formulaire d'inscription peut le faire en s'adressant au Centre de Travail-Québec le plus proche de son entreprise.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Science
et de la Technologie

Québec

Sur Lacombe, crêpe un insolite feu de bois et à l'ancienne, cuit une délicieuse Pizza dont l'arôme se répand envoiement... Invitant...

PIZZAFIORE

3518 Lacombe, (coin Côte-des-Neiges) tél. 735-1556

BINNACLE

Le spécialiste de la voile vous offre de tout et davantage...

VISITEZ NOUS AU 2055 rue Peel (Métro Peel) 843-8866

Le député conservateur Dan McKenzie dépose un projet d'amendement constitutionnel qui rendrait le Québec officiellement bilingue

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de la circonscription de Winnipeg-Assiniboine, M. Dan McKenzie, l'un des plus farouches adversaires du bilinguisme institutionnel au Manitoba, vient de déposer aux Communes un projet d'amendement constitutionnel qui rendrait le Québec officiellement bilingue.

Le projet d'amendement de M. McKenzie, publié pour la première fois au feuillet des Communes hier, amenderait l'article 133 de la Constitution de 1867 et prévoit que «le français et l'anglais sont les langues officielles du Québec».

L'amendement prévoit également

que les versions françaises et anglaises de toutes les législations adoptées par l'Assemblée nationale ont également force de loi, que le public a le droit de communiquer avec tous les services de l'administration provinciale dans les deux langues et que les deux langues peuvent être utilisées devant tous les tribunaux au Québec.

Selon M. McKenzie, cette motion est, en quelque sorte, une réponse à une motion du député libéral, M. Jean-Robert Gauthier, qui reprenait les termes de l'amendement constitutionnel sur les droits des Franco-Manitobains, projet qui avait été re-

tiré à la suite de l'opposition systématique des conservateurs à la législation de Winnipeg.

«Mon amendement aurait l'appui d'une majorité de Québécois, alors que celui sur le Manitoba n'avait même pas l'appui d'une majorité de francophones au Manitoba», affirme M. McKenzie.

L'amendement proposé au Manitoba et repris par M. Gauthier prévoyait la traduction des quelque 400 lois provinciales les plus importantes et l'obligation pour la province de fournir certains services en français.

Il avait fait l'objet d'une entente

entre le gouvernement d'Ottawa, celui de Winnipeg et la Société franco-manitobaine mais il avait dû être retiré quand les conservateurs ont refusé de se présenter en Chambre pour venir voter.

Selon M. Gauthier, cet amendement n'était pas acceptable aux Manitobains, mais les sondages démontrent qu'une majorité de Québécois sont d'accord avec l'affichage bilingue et veulent que leurs enfants apprennent l'anglais.

Quant à savoir s'il accepterait qu'un amendement similaire au sien soit appliqué au Manitoba, M. McKenzie affirme que la question est

devant les tribunaux et que la Cour suprême devra trancher.

M. McKenzie affirme n'avoir pas discuté du dépôt de son projet avec son chef, M. Mulroney, parce qu'il n'a pas l'habitude de discuter avec son chef des motions qu'il entend présenter aux Communes.

D'autre part, M. McKenzie croit que son amendement constitutionnel apporterait tout de même des changements importants au statut de la langue anglaise au Québec, même si certaines de ses dispositions ont déjà force de loi (comme la validité des deux versions des lois et le droit de s'exprimer dans les deux langues de-

vant les tribunaux).

«J'ai consulté les conseillers juridiques de la Chambre des communes, et ceux-ci m'ont assuré que certains éléments de la motion allaient plus loin que le statu quo», soutient-il.

La motion de M. McKenzie n'a cependant que fort peu de chances d'être débattue par les députés puisqu'elle devra figurer au feuillet pendant deux semaines avant de pouvoir être appelée et qu'à ce moment-là, elle sera assez loin sur la liste.

Par contre, la motion de M. Gauthier sur le Manitoba pourrait être débattue dès la semaine prochaine.

À Tracy, une démonstration que ça change dans les polyvalentes

JEAN-PIERRE PROULX

Lorsque 500 étudiants de secondaire IV et V ovationnent leur «moniteur au comportement» — c'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui le préfet de discipline — quelque chose est en train de changer au royaume des polyvalentes. C'est cela qui s'est produit, mercredi après-midi, à l'école Bernard-Gariépy de Tracy.

Officiellement, Roland Lanoix est «technicien en aide sociale». En vérité, c'est le pion de l'école. On passe à son bureau pour expliquer un retard, un mauvais comportement ou encore, quand on s'est fait prendre à plagier.

Il a eu l'idée, il y a quelques semaines, d'organiser une fête pour souligner l'excellence des étudiants aussi bien dans les matières académiques, les sports, les activités culturelles que dans leur comportement. Pour lui, il s'agissait tout autant de récompenser les résultats que les efforts.

L'idée lancée, les étudiants ont fait le reste. En quatre ou cinq semaines, ils ont monté «Hommage 84», un véritable gala, à la mesure de leurs ardeurs et de leurs talents. Quelque 140 étudiants, plus du quart donc, ont participé directement à ce spectacle tenu mercredi dernier à l'auditorium de la polyvalente. LE DEVOIR y avait été invité.

La fête a duré quatre heures et demi. Mais son rythme enlevant a fait duré l'enthousiasme jusqu'à la fin. Au moment où la troupe de ballet-jazz a, vers 18h15, clos la fête dans l'épaisse fumée d'un vague cabaret londonien, sur l'air mystérieux de la Panthère rose, l'entrain n'avait pas encore baissé d'un cran.

Le rideau s'est levé à 13h30, dans l'atmosphère d'un authentique music-hall. Derrière l'écran transparent, au fond de la scène, le «stage-band» a ouvert la fête. La troupe de ballet-jazz a suivi. Ces jolies filles en maillot de danse ont fait, il va sans dire, leur petit effet chez leurs confrères.

Puis a commencé la remise des «hommages 84», de simples mais combien précieuses statuettes de bois: elles ont été fabriquées une à une par les étudiants eux-mêmes. On a d'abord récom-

pensé les performances dans les matières académiques. À mesure que les gagnants montaient sur la scène, l'évidence s'imposait: ces gagnants étaient en réalité des gagnantes. Les filles, si j'ai bien compté, ont, dans cette catégorie, rafflé 27 des 38 hommages, dont 10 des 12 hommages en science et mathématiques!

Elles ont du reste généralement conservé l'avantage pour les prix sportifs et culturels. Trois garçons ont cependant gagné les trois prix... pour l'amélioration de leur comportement social!

En voyant défiler les filles, il m'est revenu à l'esprit l'avis du Conseil supérieur de l'éducation sur les femmes à l'école, publié la veille du gala: «Il y a, à partir de la 5e secondaire, écrit-il, un délaissement progressif des filles pour les professions techniques et scientifiques d'avenir et leur confinement à des spécialités «féminines» et peu considérées...»

Il s'est d'ailleurs produit d'autres choses étonnantes, dans ce gala, par rapport aux filles. Des mâles ont sifflé lors que les danseuses ont ouvert le spectacle et lorsque la première fille, venue chercher son «hommage», a reçu la bise de son professeur. Mais ce fut la dernière fois. À mesure que progressait le dévoilement des noms, l'intensité des applaudissements et des cris de joie a fait disparaître tout doute sur l'authenticité de l'admiration qu'éprouvaient ces jeunes les uns pour les autres.

La fraternité étudiante a donné lieu aussi à l'expression d'intenses émotions. L'école accueillait cette année un Allemand et un Vénézuélien qui retournent tous deux dans leur pays. On les a acclamés. On leur a aussi remis un drapeau du Québec. Mais ici la gestuelle n'a pas revêtu la solennité qu'aurait exigé la noblesse du signe qu'ils emportent chez-eux: au Québec, le drapeau est encore, hélas, confondu avec une serviette de plage...

Les étudiants ont décerné également l'hommage du courage à l'une de leurs consœurs, handicapée. Le prix porte le nom de Christian Toupin, mort il y a deux ans de fibrose kystique. C'est son père qui a remis l'hommage à la jeune

filie. Elle a aussi été acclamée debout; bien des gorges étaient nouées.

Pour Roland Lanoix, la troisième partie du gala était vraiment la plus importante. On y a remis les hommages pour les qualités du cœur et de l'âme: l'effort dans la transformation de son comportement, le dévouement, la sociabilité, le leadership, l'efficacité dans l'action, l'implication dans la vie de l'école, le courage, la personnalité en général. Les quatre gagnants s'appellent Alain Gaudette, Hélène Chapdelaine, Stéphane Bernatchez et Julie Veillette. Les lauréats ont, pour la plupart, été choisis au scrutin secret par leurs pairs.

Ce gala spectacle aurait pu être long, très long. Mais quelqu'un, quelque part, a pris soin de veiller à ce que le rythme de la mise en scène soit rapide. Ce fut pleinement réussi.

Comme la remise des hommages constituait la trame du spectacle — et il y en avait beaucoup! — il a fallu se faire original. On a vu ainsi défiler sur la scène des chasseurs, des cyclistes, des joueurs de hockey, des plongeurs, venus annoncer les noms des lauréats des hommages culturels.

Les artistes étudiants ont aussi largement ponctué cet après-midi à l'aide de mini-spectacles généralement fort réussis: danse, piano, guitare, groupe-rock, théâtre, etc. Curieusement, seul le chant était à peu près absent du spectacle.

L'humour a aussi tenu une place importante dans ce gala. Trois jeunes comédiens au talent fou sont venus à une douzaine de reprises annoncer les prix Dommage 84 à autant de leurs confrères ou consœurs. Ces petits chefs-d'œuvre de férocité estudiantine ont particulièrement plu. Les victimes, m'a-t-on dit, ont bravement encaissé.

À la fin de cet après-midi mémorable, Roland Lanoix était heureux. Légitimement heureux. Il n'était plus seulement le pion, le préfet de discipline, le moniteur au comportement ou le technicien en aide sociale de Bernard-Gariépy. Ses étudiants et étudiants, en l'ovationnant, avaient reconnu ce qu'il est en fait profondément: un authentique éducateur.

Les assistés sociaux s'élèvent contre le gel de leurs chèques par les Caisses

RENÉE ROWAN

Une centaine d'assistés sociaux ont manifesté hier, pendant deux heures, devant les locaux de la caisse populaire Saint-Jacques, rue Berri, parce qu'ils n'arrivent pas, dans plusieurs caisses, à changer leur chèque d'assistance sociale sans que celui-ci soit gelé au complet ou en partie pendant plusieurs jours et même parfois un mois.

Selon les porte-parole de l'Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal (OPDS-RM), sept caisses admettent ouvertement faire de la discrimination. À la caisse populaire Saint-Jacques, par exemple, un tiers du chèque de prestations d'aide sociale ou d'assurance chômage est gelé pendant 10 jours.

Les autres caisses impliquées sont celles de Saint-Vincent de Marie, Verdun, Saint-Damase, Notre-Dame de la Garde, Immaculée-Conception et Sainte-Colette de Montréal-Nord.

Un relevé effectué le 1er mai dernier par l'OPDA avait permis de constater que 17 caisses populaires sur 25 exigeaient un gel en tout ou en partie des prestations d'assistance sociale. Hier, 10 de celles-là — les caisses Saint-Marc de Rosemont, Saint-Etienne, Saint-Arsène, Maisonneuve, Notre-Dame de Longueuil,

Sainte-Britide, Saint-Jean-Baptiste de La Salle, Saint-Victor, Saint-Bonaventure et Saint-Louis de Marillac — n'avaient fait de la discrimination.

Les chèques d'aide sociale sont insaisissables en vertu de la loi, note le porte-parole du groupe, Mme Aline Gendron. «En plus d'être inacceptable, cette pratique, poursuit-elle, remet en cause le bien-fondé d'un programme reconnu nécessaire et s'ajoute aux coupures, aux restrictions et au harcèlement que subissent les 700.000 assistés sociaux du Québec».

Le 17 avril dernier, l'OPDS qui regroupe 4.000 assistés sociaux dans la région de Montréal, ainsi que la Ligue des droits et libertés, adressaient une lettre à M. Raymond Blais, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, pour protester contre ces mesures discriminatoires. L'OPDA n'a eu jusqu'à maintenant aucune réponse alors que la Ligue a reçu un appel téléphonique de la Confédération lui disant que le dossier était à l'étude.

Rejoint au téléphone, M. Blais reconnaît qu'il y a effectivement un problème, mais que la mesure de retenue en tout ou en partie du chèque ne s'applique pas qu'à la seule catégorie d'assistés sociaux. Elle s'applique à tous les clients qui n'ont pas

de fonds suffisants pour couvrir un chèque de façon à éviter les fraudes. Cette pratique est d'ailleurs la même dans les caisses et les banques.

La Confédération des caisses populaires exerce actuellement des pressions auprès du gouvernement pour obtenir le dépôt direct des chèques dans les caisses, ce qui éviterait les fraudes.

Entretemps, ajoute M. Blais, une lettre sera adressée au début de la semaine prochaine à tous les gérants de caisses de la région de Montréal leur demandant d'éviter, dans la mesure du possible, les mesures discriminatoires tout en étant vigilants pour éviter les fraudes.

Avez-vous 2 minutes?

C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

286-1200

Pour recevoir **LE DEVOIR** à domicile composez sans frais l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**
À Québec: **687-2022**

Extérieur:
Code régional:
(514): 1-800-361-6059
(819): 1-800-361-5699
(418): 1-800-463-4748
(613): 1-800-361-5699

Les ministres de l'Environnement discutent de pluies acides

OTTAWA (PC) — Les ministres de l'Environnement du Canada se sont réunis à huis clos, hier, pour discuter des détails d'un programme de contrôle des pluies acides.

Le but, qui a été fixé il y a quelque temps, est d'en arriver à une réduction de 25 % des émanations d'anhydride sulfureux avant 1990.

Le point le plus important à déterminer est de savoir combien d'argent les gouvernements sont prêts à consacrer à la réduction des émanations des usines.

Le plus grand pollueur, à ce sujet, est l'usine d'Inco à Sudbury, en On-

tario. Il est suivi de près par Noranda, à Rouyn-Noranda au Québec.

L'élimination des pluies acides, a déclaré le ministre fédéral Charles Caccia, va être «longue, lente et difficile».

«Je crois que Noranda va faire quelque chose si les deux gouvernements sont prêts à offrir de l'assistance financière», a noté M. Adrien Ouellette, le ministre du Québec.

On a déjà établi qu'il en coûtera plus de \$1 milliard pour réduire comme on le désire les émanations d'anhydride sulfureux au Canada.

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme
1984, 194 pages
EOQ 21031-0

5,95 \$

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Tel. 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150
 Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

Québec

LES ÉDITIONS SEPTEMBRE PRÉSENTENT
LA COLLECTION ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE

MAINTENANT DISPONIBLE
MOI ET LE TRAVAIL *
3e SECONDAIRE

Conformément au programme du ministère de l'Éducation la collection Éducation au choix de carrière vise principalement à favoriser chez les élèves:

- leur adaptation à la vie scolaire;
- leur motivation à poursuivre des études;
- la désaxiation des rôles professionnels;
- l'acquisition d'une perception riche et réaliste du monde du travail;
- la reconnaissance de leurs intérêts et de leurs aspirations;
- la maîtrise du processus de décision et de planification;
- le développement d'une responsabilité personnelle face à leur propre avenir;
- leur insertion dans l'évolution socio-économique du Québec.

La collection comprend pour chaque année du secondaire: un Livre du maître, un Manuel de l'élève et un Cahier d'intégration.

DÉJÀ PARUS
1er secondaire:
Exploration de soi et de l'environnement *
2e secondaire:
Exploration de soi et de l'environnement *

* Matériel approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec

Les Editions Septembre
3260, boul. Neilson (Centre d'achat Neilson), Boite postale 9425
Ste-Foy, Québec G1V 4B8, Canada Tel.: (418) 658 7272

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Pastora sera expulsé du Costa-Rica

SAN-JOSE (Reuter, AFP, AP) — Le commandant Eden Pastora, chef de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), l'un des principaux groupes de rebelles anti-sandinistes, va être expulsé du Costa-Rica à destination du Venezuela, ont déclaré des responsables du gouvernement costaricien.

Le « Commandant Zéro », blessé dans la nuit de mercredi à jeudi par l'explosion d'une bombe alors qu'il donnait une conférence de presse en territoire nicaraguayen, se trouve au Costa-Rica dans une clinique privée soigneusement gardée par la police.

Il souffre de brûlures au visage et en d'autres endroits et a reçu un éclat à la jambe, mais il ne présente aucune fracture, précise-t-on de même source. Cinq personnes, dont une journaliste américaine, ont été tuées dans l'explosion.

Le Venezuela a accepté d'accueillir Pastora, devenu indésirable au Costa-Rica pour s'être livré à des activités de guérilla dans ce pays, enfreignant ainsi la neutralité proclamée par le président Alberto Monge.

Le chef de l'État costaricien, en visite en Italie, avait auparavant déclaré dans une interview radiodiffusée que son gouvernement l'assu-

rait de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, mais qu'il serait contraint de l'arrêter.

La CIA a formellement démenti Pastora être impliqué dans l'attentat de jeudi. Dans une dépêche datée de New York, l'agence Tass avait soutenu que des « observateurs sur place n'excluaient pas que la CIA ait pu organiser l'attentat pour éliminer » M. Pastora. Le *New York Times* avait écrit dans son édition de jeudi que la CIA avait présenté un ultimatum à M. Pastora, l'enjoignant de faire l'unité avec un autre groupe d'opposition armée au régime de Managua, la Force démocratique nationaliste (FDN).

M. Pastora s'est toujours opposé à une telle alliance parce que l'état major de la FDN compte de nombreux anciens membres de la Garde nationale de l'ex-dictateur Anastasio Somoza. Le but de la conférence de presse de mercredi soir était précisément de rejeter l'idée de fusionner des deux guérillas.

Le fusionnement des deux principaux groupes de *contras* et la constitution d'un front uni contre le gouvernement sandiniste faciliterait le vote au Congrès américain des crédits pour la poursuite des opérations

clandestines contre le gouvernement de Managua, fait-on valoir de source diplomatique.

M. Pastora a indiqué qu'il se « portait bien » et a invité ses troupes à « se préparer à de nouveaux combats ».

Lors de déclarations faites de son lit d'hôpital, M. Pastora a attribué la responsabilité de cet attentat à « l'un des deux extrémismes » nicaraguayens: « soit la direction de la FDN, soit celle du Front sandiniste (le gouvernement de Managua). »

Le commandant Pastora, héros de la révolution et ancien ministre de la Défense, avait démissionné il y a trois ans du guérilla au Guatemala. Des divergences idéologiques ont poussé M. Pastora à quitter le maquis guatémaltèque. Le « Commandant Zéro » s'est ensuite engagé dans la lutte anti-sandiniste, estimant que Managua était trop lié à Cuba et l'URSS.

En revanche à Managua, M. Jose Leon Talavera, vice-ministre des Affaires étrangères, a déclaré que la Force démocratique nicaraguayenne et la CIA étaient derrière la tentative d'éliminer M. Pastora.

« Il est possible que la FDN, avec

la CIA — pour autant que la CIA ait considéré Pastora comme un obstacle — puissent avoir eu quelque chose à voir avec cet événement », a-t-il dit, ajoutant que Managua déplorait l'attentat et les pertes de vie.

Au Salvador, le secrétaire d'État américain a qualifié de « parfaitement ridicules » l'hypothèse selon laquelle la CIA était impliquée dans l'attentat contre M. Pastora et a laissé entendre en revanche que le gouvernement sandiniste pouvait y être mêlé.

« Il est assez facile d'imaginer le désir de ses adversaires de se débarrasser de lui », a déclaré M. Shultz aux journalistes qui l'accompagnaient au Salvador pour la prestation de serment du président Duarte.

La FDN a condamné jeudi soir dans la capitale du Honduras « le lâche attentat » contre le dirigeant de l'ARDE et en a attribué la responsabilité au gouvernement nicaraguayen.

En visite à Madrid, le président costaricien, M. Luis Alberto Monge, a déclaré jeudi qu'il soupçonnait des militants sandinistes infiltrés dans l'ARDE d'avoir organisé cet attentat.



Mme Castillo, présidente de l'assemblée législative salvadorienne, a assermenté M. Duarte hier à San-Salvador. Photolaser AP

Le président Duarte forme un gouvernement

SAN-SALVADOR (Reuter) — Le président Jose Napoleon Duarte, qui a prêté serment hier en tant que chef de l'État salvadorien, a annoncé la formation de son gouvernement.

Le nouveau cabinet, qui compte 14 ministres et 17 vice-ministres, est sans surprise et réunit des personnalités politiques proches de M. Duarte.

Le chef de l'État paraît néanmoins avoir fait une concession aux milieux d'affaires en nommant M. Fidel Chavez ministre du Plan.

M. Jose Eduardo Teneorio, personnalité pro-américaine et conservatrice, a été nommé ministre des Affaires étrangères. M. Teneorio avait occupé le portefeuille des finances dans la pré-

céde administration, mais avait démissionné en raison de désaccords sur l'économie.

Le général Carlos Eugenio Vides Casanova, ministre de la Défense dans l'ancienne administration et personnage-clé de la lutte contre la guérilla, conserve son portefeuille.

L'inclusion du général Casanova dans le nouveau cabinet paraissait assurée après les déclarations du président Duarte la semaine dernière à Washington.

Un compromis aurait été conclu: les forces armées accepteraient de se débarrasser d'éléments indésirables et bénéficieraient en retour d'une entière liberté de manœuvre dans la lutte contre la guérilla.

La police américaine détient des Haïtiens soupçonnés de vouloir renverser Duvalier

NOUVELLE-ORLÉANS (Reuter, AFP) — Les autorités fédérales américaines ont annoncé l'arrestation jeudi soir de 13 ressortissants haïtiens, appréhendés dans un hôtel en banlieue de la Nouvelle-Orléans, et soupçonnés de préparer une opération militaire contre le gouvernement du président à vie Jean-Claude Duvalier.

Ces arrestations marquent l'aboutissement d'une enquête des douanes américaines au cours de laquelle un de leurs agents s'était fait passer pour un millionnaire disposé à fournir des armes et un terrain d'entraînement à 150 hommes.

Le terrain devait être une île sur le Mississippi, à 320 kilomètres au nord de la Nouvelle-Orléans.

En échange de son « aide », l'agent devait recevoir un million de dollars du commando, et le droit de créer des entreprises à Haïti une fois que le nouveau gouvernement aurait été mis en place.

Le procureur fédéral John Volz et un agent des douanes, M. Gerald Dominick, se sont refusés à préciser si les 13 hommes travaillaient à cette invasion en collaboration avec des membres du gouvernement haïtien actuel, ou d'autres gouvernements.

Les autorités ont révélé l'identité de certains détenus. Il s'agit de Raymond Ramirez, Hubert Jean Thomas Legros, Claude Perpignand et Francis Jean.

Les quatre hommes ont été inculpés de complot en vue de lancer

une opération militaire contre le gouvernement haïtien et de complot pour exporter des armes à feu.

Selon les chefs d'accusation, Ramirez aurait déclaré à une source non identifiée du service des douanes qu'il disposait de deux groupes prêts à l'aider à renverser le gouvernement de M. Jean-Claude Duvalier.

Ramirez a également déclaré à cette même source qu'il avait « passé un accord avec le Venezuela, la Nicaragua et le Costa-Rica pour reconnaître le nouveau gouvernement. »

L'ambassade américaine à Port-au-Prince a annoncé que Washington envisageait un accroissement de son programme d'aide de \$21 millions US.

Les États-Unis, principaux fournisseurs d'aide à Haïti, avaient laissé entendre récemment qu'ils pourraient supprimer cette aide si M. Duvalier ne respectait pas mieux les droits de l'homme.

Mercredi soir, un responsable gouvernemental a dit qu'une nouvelle loi était en préparation pour donner davantage de garanties aux partis d'opposition.

Le président à vie Duvalier a par ailleurs procédé cette semaine à un remaniement ministériel, limogeant cinq ministres au lendemain des « émeutes de la faim », qui ont fait au moins trois morts.

Haïti a connu cette semaine ses premières manifestations populaires depuis fort longtemps, contre un des

maux endémiques de la République: la faim.

Le 23 mai, aux Gonaïves — 40 000 habitants — la ville la plus chaude du pays, au nord des rizières de l'Artibonite, un mouvement de protestation populaire contre un militaire indélicat avait dégénéré en pillage de magasins de vivres.

Le 29 le Cap-Haïtien — 60 000 habitants — la capitale du nord, trois personnes, selon le dernier bilan officiel publié à Port-au-Prince, ont été tuées au cours de manifestations réprimées par la police à la suite de l'assaut donné par la foule à un dépôt de vivres de l'organisme d'aide nord-américain Care.

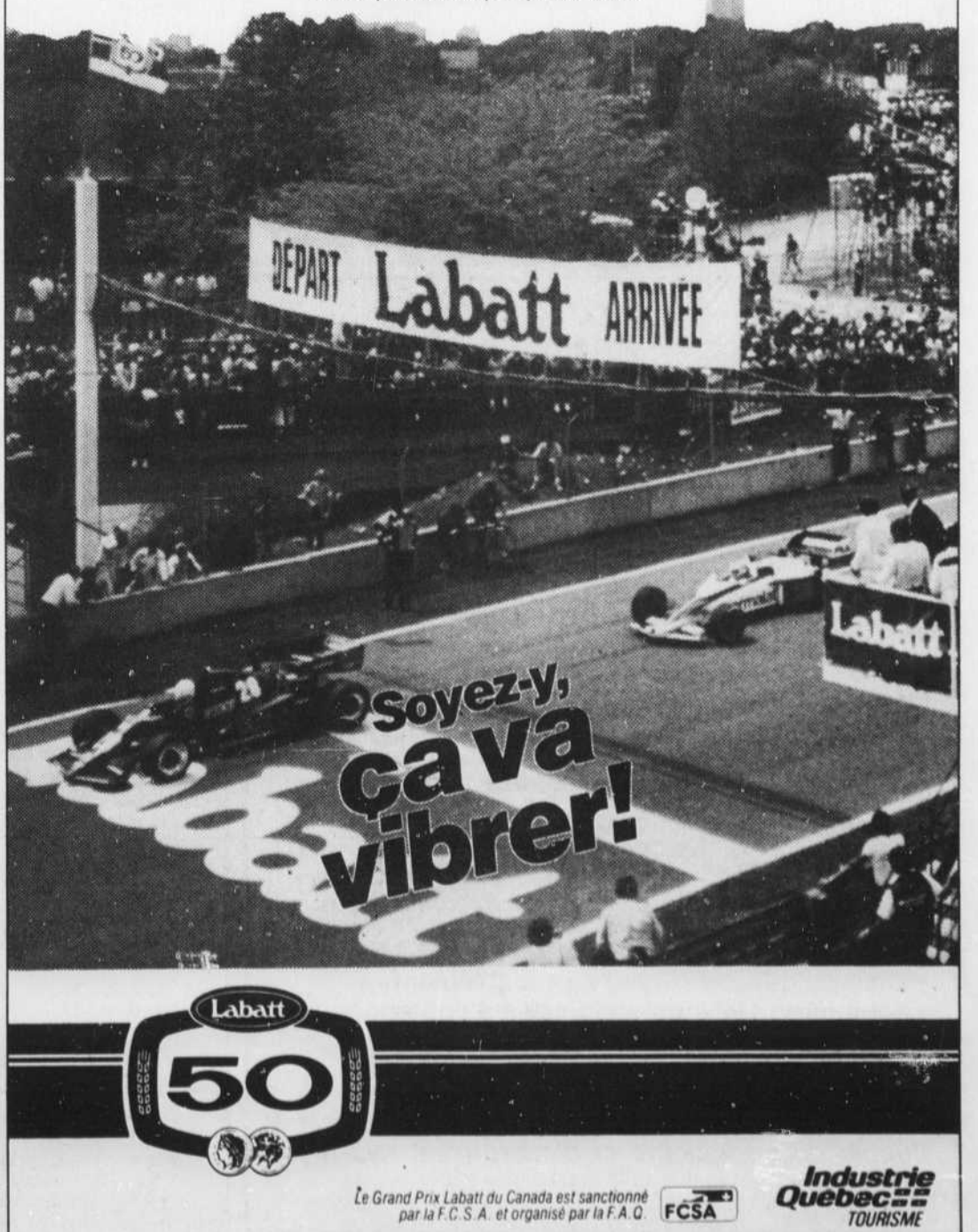
Les deux villes du nord du pays le plus pauvre d'Amérique, où l'on estime — malgré l'ab-

GRAND PRIX LABATT DU CANADA

LES 15, 16 ET 17 JUIN, AU CIRCUIT GILLES VILLENEUVE.

Trois jours de compétitions automobiles les plus excitantes qui soient!
Les meilleurs pilotes au monde!
 Course de Formule Un
 Challenge Canadian Tire 2000 / Savin 1600 de Formule Ford
 Course Honda / Michelin
 Challenges Budweiser de voiture de production et de Formule Cart 125.

Soyez-y! Plus qu'un grand prix, ce sera une fête de tonnerre!
 La description radiophonique des épreuves du Grand Prix sera faite sur le site par GPLC-FM 95.1. **Soyez-y... avec votre radio!**
 Billets en vente sur le site, à tous les comptoirs Ticketron et par Télétoron® en téléphonant à (514) 288-3782.



LE MONDE EN BREF

Shultz au Nicaragua

GALWAY, Irlande (AFP) — Le secrétaire d'État américain M. George Shultz devait rencontrer hier soir le chef du gouvernement du Nicaragua à Managua, a fait savoir la Maison-Blanche. Un porte-parole de la Maison-Blanche a annoncé à Galway, où le président Reagan est arrivé hier soir, que M. Shultz et le commandant Daniel Ortega devaient se rencontrer à l'aéroport Sandino à Managua, vendredi soir. Le porte-parole a précisé que le président avait demandé à M. Shultz de se rendre à Managua à la suite des échanges de vues que le secrétaire d'État venait d'avoir à San-Salvador avec un certain nombre de ministres des Affaires étrangères de pays d'Amérique centrale à l'occasion des cérémonies d'inauguration du président Jose Napoleon Duarte. La dernière rencontre d'aussi haut niveau entre les États-Unis et le Nicaragua remonte au mois de décembre 1981.

L'ASEA accusé de détournement

STOCKHOLM (AFP) — Le groupe suédois ASEA a détourné sciemment l'embargo américain sur les exportations de technologie sophistiquée vers les pays socialistes, a indiqué un Suédois inculpé dans une autre affaire de trafic illégal Est-Ouest, a-t-on appris hier à Stockholm de bonne source. M. Sven-Olof Haakanson a fait cette déclaration aux enquêteurs qui l'interrogeaient sur son rôle dans « l'affaire des conteneurs » bloqués par la douane suédoise en novembre dernier et remplis de matériel électronique américain soupçonné d'être destiné à l'URSS. Selon les enquêteurs, M. Haakanson a agi comme médiateur de l'Allemand Richard Mueller, actuellement recherché par Interpol, qui est également compromis dans « l'affaire Asea », l'un des plus grands groupes industriels suédois. M. Haakanson a indiqué aux enquêteurs qu'Asea avait préféré détourner sciemment l'embargo américain, renforcé en 1980 en représailles de l'invasion soviétique en Afghanistan, plutôt que de courir le risque de perdre un contrat.

Enquête sur le meurtre d'un journaliste

MEXICO (Reuter) — Le président mexicain Miguel de la Madrid a ordonné hier une enquête sur le meurtre de Manuel Buendia, l'un des journalistes les plus connus du pays. M. Buendia, qui s'était spécialisé dans la révélation des affaires de corruption politique pour le quotidien *Excelsior*, a été abattu dans le centre de Mexico mercredi soir.

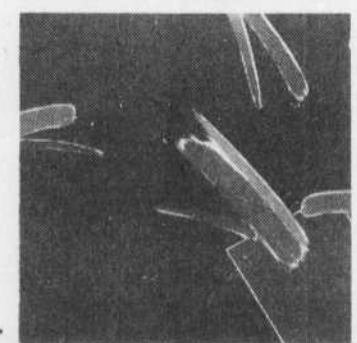
Le labour proteste contre la visite de Botha

LONDRES (AFP) — Le leader du parti travailliste britannique, M. Neil Kinnock, a exprimé hier la crainte que la visite en Grande-Bretagne du premier ministre d'Afrique du Sud, M. Pieter W. Botha, empêche tout progrès pour modérer l'apartheid en Afrique du Sud.

M. Kinnock, interviewé par la BBC à la veille de la visite de M. Botha, qui doit rencontrer le premier ministre britannique, Mme Mar-

garet Thatcher, a déclaré que la politique d'isolement l'Afrique du Sud a été la seule à produire des changements dans ce pays. « Le problème, c'est que l'invitation faite à M. Botha de reprendre sa place dans les concertations internationales — ce que Mme Thatcher semble faire — risque de bloquer tous les progrès faits depuis les soulèvements de Soweto et le meurtre de Steve Biko », a déclaré M. Kinnock.

30 mai — 30 juin 1984



Mireille Morency-Lay
 « Monotypes »

LA GUILDE GRAPHIQUE
 9, ST-PAUL OUEST, VIEUX MONTRÉAL, 844-3438

théâtre du rideau vert

Du 2 au 28 octobre

LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE

Auteur: Bernard Slade
 Adaptation: Jean-Claude Carrière
 Mise en scène: Yvette Brind'Amour
 Louise Turcot • Léo Irlat
 Lénie Scoffie • Jean Fontaine
 Gabrielle Mathieu

Du 15 janvier au 10 février

CHACUN SA VÉRITÉ

Auteur: Luigi Pirandello
 Version française: Benjamin Crémieux
 Mise en scène: Daniele J. Suissa
 Yvette Brind'Amour • Jacques Godin
 Catherine Bégin • Jean-Marie Lemieux
 Gérard Poirier • Claire Pimparé
 Vincent Davy • Gisèle Schmidt

Le plaisir renouvelé du théâtre...

saison 84-85

Du 26 février au 24 mars

UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

En co-production avec le Théâtre du Trident
 Auteur: Ettore Scola
 Adaptation: Roland Lepage
 Mise en scène: Guillermo de Andrea
 Marie Tifo • Jean Besré

Du 13 novembre au 16 décembre

ALBERTINE, EN CINQ TEMPS

En co-production avec le Centre National des Arts
 Auteur: Michel Tremblay
 Mise en scène: André Brassard
 Murielle Dutil • Amulett Garneau
 Rita Lafontaine • Paule Marier
 Denise Morelle • Huguette Oigny

Du 9 avril au 5 mai

L'ÉDUCATION DE RITA

Auteur: Willy Russel
 Mise en scène: Yvette Brind'Amour
 Diane Lavallée • François Cartier

Depliant sur demande
 845-0267

ABONNEZ-VOUS!
 1 SPECTACLE GRATUIT

Cartes acceptées:
 Master Card • Visa
 American Express



Le Grand Prix Labatt du Canada est sanctionné par la F.C.S.A. et organisé par la F.A.Q.



Industrie Québec TOURISME

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Les Pays-Bas ajournent le déploiement des euromissiles

BRUXELLES (AFP, Reuter) — L'ajournement par les Pays-Bas du déploiement de 48 missiles de croisière de l'OTAN sur leur territoire prévu en 1986 ouvre une brèche dans la fermeté présentée par l'Alliance occidentale, estime-t-on dans les milieux atlantiques à Bruxelles.

Le conseil des ministres néerlandais a annoncé, hier, sa décision d'ajourner tout en indiquant que certains déploiements pourraient intervenir au plus tard à la fin de 1988, si l'URSS ne ramène pas, d'ici le 1er novembre 1985, le nombre de ses SS-20 (4 500 km de portée et trois têtes nucléaires) à leur niveau du 1er juin 1984 (378 selon l'OTAN dont les deux tiers braqués sur l'Europe).

Cette décision a été accueillie avec agacement au siège de l'OTAN, mais sans grande surprise, en raison des menaces pesant sur le gouvernement néerlandais de centre-droite s'il s'était engagé à déployer.

Les experts militaires occidentaux, soulignent les observateurs, s'efforçaient, en outre, ces derniers temps, de minimiser l'importance stratégique des 48 missiles destinés aux Pays-Bas.

Entretiens, les États-Unis ont regretté la décision néerlandaise, tout en se déclarant « convaincus » que cela n'affecterait pas l'installation de missiles américains dans quatre autres pays d'Europe. « Nous sommes déçus que le gouvernement néerlandais n'ait pas décidé dès maintenant de procéder à la pleine application de la décision prise par les pays de l'OTAN en décembre 1979 », a déclaré un porte-parole du département d'État, M. Brian Carlson.

Cette décision des pays de l'Alliance prévoit le déploiement à partir de la fin 1983 de 572 fusées Pershing-2 et missiles de croisière dans cinq pays européens (Grande-Bretagne, Pays-Bas, Allemagne de

l'Ouest, Italie, Belgique).

En dépit de la décision du gouvernement de La Haye, le gouvernement américain « demeure convaincu que les quatre autres pays concernés partagent notre opinion que la décision de 1979 doit être pleinement appliquée », a souligné le porte-parole.

Un spécialiste du département d'État ayant requis l'anonymat a indiqué pour sa part que le gouvernement américain n'avait pas été surpris par la décision néerlandaise. Le secrétaire d'État George Shultz a été informé de cette position mardi soir lors d'un entretien avec son homologue néerlandais, M. Hans Van Der Broek, en marge de la réunion à Washington des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, a-t-il précisé.

Sur le plan politique, l'OTAN risque toutefois de perdre une partie de

la « victoire » qu'elle avait obtenue dans la partie de bras de fer avec Moscou, à la fin de l'année dernière, en commençant à déployer des Pershing-2 en RFA et des missiles de croisière en Grande-Bretagne et en Italie, estime-t-on dans les milieux Atlantiques.

On souligne ainsi, dans ces milieux, la « coïncidence » de l'appel pour le « gel » des armements nucléaires et la réduction du « rythme accéléré » de la course aux armements, diffusé, hier soir, après l'annonce de la décision néerlandaise, par l'agence officielle soviétique Tass.

Pour l'OTAN, seule l'installation des nouvelles fusées américaines pourrait ramener l'URSS à la table des négociations de Genève, qu'elle a interrompues unilatéralement à la fin de l'année dernière. Depuis quelques semaines, notamment lors des

récentes sessions ministérielles de l'organisation, les États-Unis et leurs alliés avaient vigoureusement fait pression sur les Pays-Bas.

Le secrétaire général de l'OTAN, le Néerlandais Joseph Luns, avait vivement critiqué le gouvernement de La Haye, l'accusant de donner, par son silence, « une certaine respectabilité » aux mouvements pacifistes traditionnellement très bien implantés dans ce pays.

Pour l'Alliance atlantique, la décision néerlandaise risque donc d'avoir trois conséquences : Premièrement, celle d'entamer la solidarité occidentale sur la décision de 1979 de commencer à déployer 108 Pershing-2 (en RFA) et 464 missiles de croisière (Grande-Bretagne, Italie, Belgique et Pays-Bas) tout en négociant avec Moscou. Deuxièmement, celle de rouvrir le débat dans les autres pays européens concernés par ces déploiements et où les mouvements pacifistes et neutralistes ont, jusqu'à présent, échoué à empêcher les gouvernements d'appliquer le plan de l'OTAN. Troisièmement, celle d'accroître les réticences manifestées par d'autres États membres de l'OTAN, mais sur les territoires desquels aucun euromissile ne doit être installé.

formulé par le président américain Ronald Reagan, devant les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, le Kremlin a déclaré hier que la détente pouvait et devait être restaurée, en soulignant que ceux qui s'y opposent « prennent eux-mêmes position contre les intérêts des peuples ».

Dans un communiqué officiel, répondant à un récent appel conjoint en faveur du désarmement, la hiérarchie soviétique réaffirme les positions de l'URSS sur le contrôle des armements et la disponibilité de Moscou à négocier avec tous ceux qui souhaitent réduire la tension internationale. L'appel publié simultanément le 22 mai en Argentine, Grèce, Inde, Mexique, Tanzanie et Suède pressait les puissances nucléaires de cesser leurs essais atomiques.

« La situation anormale qui prévaut actuellement dans les affaires internationales peut et doit être rectifiée, tout comme la détente peut et doit être restaurée », indique la déclaration soviétique, diffusée par l'agence Tass au lendemain de l'appel lancé à Washington par l'Alliance atlantique en faveur de la poursuite du dialogue Est-Ouest. Moscou souligne que l'appel du 22 mai montre que des pays de diverses parties du monde « ressentent actuellement » la menace de guerre.

« L'URSS est tout à fait convaincue que le danger de guerre peut être éradiqué puis totalement éliminé (...) Elle est prête à coopérer sur ce sujet avec tous ceux qui souhaitent promouvoir une réduction de la tension », souligne Moscou.

Un ex-nazi est décoré en France

PARIS (AFP, Reuter) — Quelques jours à peine avant les cérémonies du 40e anniversaire du débarquement de Normandie, le 6 juin 1944, un responsable municipal de Bayeux, première ville française libérée par les Alliés, a causé un très vif émoi en France, en remettant une médaille d'honneur de la cité à un ancien général d'élite nazi Waffen SS.

La médaille a été remise le 22 mai dernier par le maire-adjoint de Bayeux, M. Bernard Roquet (opposition), à l'ex-général Waffen SS Heinz Harmel, commandant pendant la bataille de Normandie la 10e SS Panzerdivision *Fruntsberg*, qui s'était illustrée en particulier lors des combats de Caen, face aux troupes britanniques.

M. Roquet, maire-adjoint de Bayeux, a expliqué à la télévision française qu'il n'avait pas compris que ces visiteurs étaient d'anciens SS jusqu'à la cérémonie de remise de la médaille. Il a alors hésité et puis a procédé à la remise. Il a ensuite déclaré que la cérémonie était destinée « à faire oublier ce qui s'était passé en 1944 » et à consolider la réconciliation franco-allemande ainsi que l'Europe unie.

Aujourd'hui âgé de 76 ans, l'ex-général, qui s'était recyclé après la chute du 3e Reich dans la vente de cuisines aménagées, était venu à Bayeux pour visiter le musée de la bataille de Normandie, avec une centaine de compagnons d'armes de son unité. Il était également accompagné, lors de sa visite, par l'ancien colonel américain Stempfer, qui avait combattu sous les ordres du général Bradley, lors du débarquement.

Révélee mercredi, cette remise de médaille a pris aussitôt l'ampleur d'une affaire nationale. Sur un ton embarrassé, le maire-adjoint a dû expli-

quer à plusieurs reprises que son geste était destiné à marquer une « volonté de réconciliation et de paix ».

En dépit des explications avancées, le geste de M. Roquet a causé une vive émotion dans les milieux français. Dans un article intitulé « La tache de sang », *Le Monde* estime que les « visiteurs de Bayeux... avaient participé avec fanatisme à l'effroyable aventure hitlérienne ».

« Il est des taches de sang qu'on n'efface pas, même pour promouvoir le tourisme sur des champs de bataille », écrit le journal.

France Soir (droite), fait sa une d'hier sur l'événement, et estime également qu'il s'agit d'une « histoire scandaleuse ».

Sous le titre « des assassins sur le lieu de leurs crimes », l'attaqué la plus virulente vient de *L'Humanité* (communiste), qui exploite l'affaire à des fins politiques. En insistant sur l'appartenance du maire-adjoint de Bayeux à l'UDF, l'une des formations de l'opposition. « Il se sera

trouvé en France un élu UDF, membre du Parti de Mme Simone Veil (qui conduit la liste de l'opposition aux élections européennes du 17 juin) pour oser accrocher une décoration à un général boucher, aux côtés de celles qui lui décernèrent Hitler et Himmler », écrit l'organe du PC.

Le président de la Ligue des droits de l'homme, Me Yves Jouffa, qui a été déporté pendant la guerre pour son rôle dans la résistance, a stigmatisé à la télévision la « banalisation du nazisme » que représente selon lui la remise de la médaille à l'ancien général SS.

Il a déclaré que cette remise de médaille était un scandale et que la personne responsable était, « soit un coquin, soit un imbécile ».

M. Jouffa a ajouté : « Il faut bien entendu une réconciliation entre les Français et les Allemands mais il n'y a pas de réconciliation possible avec les anciens nazis. »

L'armée israélienne blâme un officier dans l'affaire des exécutions sommaires de Palestiniens

JÉRUSALEM (AFP) — Le commandant israélien de la région militaire sud a reçu hier un blâme du général Moshe Levy, chef d'état-major, à la suite de la publication du rapport sur les circonstances de la mort des quatre auteurs du détournement d'un bus israélien le 12 avril, a-t-on appris de sources militaires israéliennes.

Le rapport de la commission dirigée par le général de réserve Meir Zorea publié lundi a établi que deux des quatre Palestiniens avaient été battus à mort après avoir été capturés, rappelle-t-on. Le commandant Moshe Bar Korba, qui est responsable de la région de la bande de Gaza où s'est déroulée la fin du détournement du bus, n'é-

tait pas présent au moment où les soldats israéliens et les membres des services de sécurité ont pris d'assaut le véhicule, a-t-on précisé de même source.

D'autres militaires également impliqués dans cette affaire, qui va avoir des conséquences judiciaires, ont fait appel à des avocats pour assurer leur défense, a-t-on indiqué de sources judiciaires israéliennes.

D'un autre côté, six des 24 Israéliens actuellement détenus dans le cadre de l'enquête sur le réseau terroriste anti-arabe appartiennent au mouvement religieux juif ultranationaliste « Kach », a indiqué hier à Jérusalem le rabbin Meir Kahana, qui dirige ce mouvement.

McGill

Éducation permanente

Anglais, langue seconde

Programme intensif spécial d'anglais du 26 juin au 28 août 1984, du lundi au vendredi de 9h à 15h 25 heures
Coût: 840 \$
Conditions d'admission; examen de classement les 14, 15, 18 juin 1984 à 9h30.

On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription. Prochaine session: 24 septembre au 26 novembre 1984.

Pour de plus amples renseignements: Département de langues, 392-8301, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214 adressé postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

NOUVEAU PROGRAMME DE 2e CYCLE

DIPLÔME EN TRADUCTION ESPAGNOLE

- Études à temps partiel
- Destiné aux titulaires d'un baccalauréat spécialisé en espagnol ou d'un baccalauréat spécialisé en traduction (qui ont suivi au moins l'équivalent d'une troisième année de premier cycle en espagnol)
- Examen d'admission obligatoire (en espagnol, anglais et français (épreuve écrite)).

le 16 juin 1984 de 11 h à 16 h 30 (Pause-repas: 12 h — 13 h) Salle 146 Pavillon McDonald Université d'Ottawa 375, rue Nicholas

- Date du début des cours: septembre 1984.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'École de traducteurs et d'interprètes, tél.: (613) 231-2346

McGill

Éducation permanente

Anglais, langue seconde

Programme intensif spécial d'anglais du 26 juin au 28 août 1984, du lundi au vendredi de 9h à 15h 25 heures
Coût: 840 \$
Conditions d'admission; examen de classement les 14, 15, 18 juin 1984 à 9h30.

On ne pourra obtenir le billet d'admission à l'examen qu'après l'inscription. Prochaine session: 24 septembre au 26 novembre 1984.

Pour de plus amples renseignements: Département de langues, 392-8301, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214 adressé postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Centre de l'Éducation Permanente

École d'été de langue anglaise

Juin 1984

26 juin au 31 août du lundi au jeudi à 0900 à 1500 le vendredi 0900 à 1300 dix semaines — 1 000\$

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec le

CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
École de langues
1822 ouest, boulevard de Maisonneuve bureau 101

ou appeler au 879-8436

Le fin mot de l'été

Cet été, profitez des cours du jour et du soir offerts au CONSERVATOIRE LASSALLE.

- phonétique • lecture expressive
- interprétation de textes • dialogues
- communication

À compter du 18 juin au CONSERVATOIRE LASSALLE, c'est l'été de l'expression et de la technique orale. La parole est à vous!

Inscrivez-vous dès maintenant.

75 ans
de réalisations

CONSERVATOIRE LASSALLE

75 ans
de réalisations

3505, rue Durocher, Montréal, Québec H2X 2E7, (514) 288-4140

UNIVERSITÉ D'OTTAWA UNIVERSITY OF OTTAWA

NOUVEAU PROGRAMME DE 2e CYCLE

DIPLÔME EN TRADUCTION JURIDIQUE

- Destiné aux titulaires d'un baccalauréat en droit (licence) ou d'un baccalauréat en traduction
- Examen d'admission obligatoire:

le 16 juin 1984 de 11 h à 16 h 30 (Pause-repas: 12 h — 13 h) Salle 146 Pavillon McDonald Université d'Ottawa 375, rue Nicholas.

- Date du début des cours: probablement septembre 1984 (conditionnelle à l'obtention des subventions gouvernementales.)

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'École de traducteurs et d'interprètes, tél.: (613) 231-2346.

L'ANGLAIS ÇA S'APPREND AU COLLÈGE CHAMPLAIN

PROGRAMME D'IMMERSION POUR GARÇONS ET FILLES

1 JUILLET AU 21 JUILLET 1984
OU
22 JUILLET AU 11 AOÛT 1984

- Session de trois semaines pour garçons et filles de 14 à 17 ans
- Le programme d'enseignement est basé sur une approche communicative
- Magnifique campus au coeur des Cantons de l'Est et en milieu anglophone
- Résidences modernes
- Activités sociales, culturelles et sportives
- Surveillance assurée

JOURNÉE D'INFORMATION

Visitez le campus, samedi le 26 mai (Réservation S.V.P.)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS:

PROGRAMME D'ÉTÉ
CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
LENNOXVILLE, QUE. J1M 2A1
Tél.: (819) 563-9577

LENNOXVILLE

CAMPUS

Entrevue de JEAN CHRÉTIEU au DEVOIR

- Les préjugés anti-Québec ne sont pas morts
- La loi 101 sur l'affichage : de la provocation
- Turner a démissionné pour faire de l'argent

Ministre fédéral de l'Énergie, député de Saint-Maurice, M. Jean Chrétien est candidat à la succession de Pierre Elliott Trudeau comme chef du Parti libéral du Canada. De passage au DEVOIR, la semaine dernière, il s'est entretenu avec le directeur, Jean-Louis Roy, la rédactrice en chef, Lise Bissonnette, et le reporter politique Pierre O'Neill. Voici quelques extraits de cette conversation.



Q.— Qu'est-ce que vous vendez aux délégués ?

R.— Je parle de bien des choses. Je dis toujours ce que je pense, alors je suis sûr de ne pas me méler. Tels sont ma tactique et mon mode d'opérer. Je dis que je ne réduirai pas le déficit. Je suis un libéral et non un doctrinaire. Je dis que ne couperai pas les programmes sociaux. Je suis fier qu'on n'ait pas coupé les programmes sociaux durant la récession comme c'était la mode avec les politiques de Thatcher et de Reagan.

Q.— Vous exprimez des réactions générales; on reste loin d'un programme.

R.— J'ai écrit des textes, j'ai écrit des discours.

Q.— Vous donnez l'impression de fonctionner par réactions aux idées mises de l'avant par M. Turner ?

R.— Quand je me suis présenté, j'ai eu des hésitations. J'ai examiné la première déclaration de Turner et j'ai acquis la conviction que je devais me présenter. J'ai vu ce qu'il avait dit sur le Manitoba. J'ai constaté qu'il prenait ses distances vis-à-vis du parti. Je savais que j'allais me distinguer considérablement de lui et que mes politiques allaient avoir beaucoup plus d'attrait pour les vrais libéraux.

Q.— Certains candidats proposent de changer le régime fiscal pour stimuler les investissements. Ce que vous nous dites, c'est que vous êtes relativement satisfait de la façon dont cela fonctionne actuellement. Voyez-vous des possibilités d'améliorer le régime ?

R.— Oui. Prenons la politique de l'énergie à titre d'illustration. J'ai changé 25 choses depuis que je suis là. Mais c'est encore la même politique de l'énergie. Je l'ai tout simplement fait fonctionner.

Q.— Vous dites : il y a des programmes, il suffit de les faire fonctionner; on les ajustera si nécessaire ?

R.— Je définis les objectifs et j'affirme qu'on ajustera les programmes pour les atteindre.

Q.— Prenons le cas de la défense. Votre collègue, le ministre de la Défense, vient de remettre au conseil des ministres une longue lettre disant que les Forces armées canadiennes sont en train de devenir une armée d'opérette. Il propose que le gouvernement augmente le budget de la défense. Il lui apparaît que le Canada ne respecte pas ses ententes avec l'Otan et que les partenaires commencent à grogner ?

R.— Sur cette question, ma position est très claire. Nous avons un engagement à long terme d'augmenter notre contribution à la défense de 3% net par année et d'utiliser cet argent au renouvellement de notre équipement.

Écouter l'Ouest et le faire participer

Q.— Dans l'Ouest, on ne peut pas dire que les politiques libérales ont connu un grand succès. Quelle sera votre stratégie ?

R.— Pourquoi les gens d'Alberta veulent-ils pour moi ? Pourquoi les gens de la Colombie-Britannique veulent-ils pour moi ? Je vais vous le dire. Mes réactions sont conformes à leurs propres réactions. On n'achètera pas l'Ouest. L'Ouest n'est pas à vendre. L'Ouest est riche de toute façon. Ce que veulent les Canadiens de l'Ouest, c'est d'avoir le sentiment qu'on les écoute et qu'ils participent. Et c'est ce que j'ai réussi à faire.

Q.— Est-ce qu'une campagne au leadership ne devrait pas être un moment privilégié pour la promotion de nouvelles idées ? Et dans ce sens, est-ce que John Roberts n'a pas eu raison de déplorer l'absence de nouvelles idées chez les candidats ?

R.— Je vais vous dire, les nouvelles idées sont généralement de vieilles idées rebrassées. J'en ai beaucoup de nouvelles idées. Ce que je vous dis, c'est que j'ai une vision du Canada et j'en parle tout le temps. Je suis préoccupé par la formation et la mobilité de la jeunesse. Je suis déçu par le genre de formation qu'elle reçoit. D'un autre côté, je suis obligé de reconnaître que l'éducation est une compétence provinciale. M. Turner a déclaré qu'avec lui, il n'y aura pas de chialage avec les provinces. Je regrette. Il y aura toujours du chialage avec les provinces. C'est pour cela qu'on a deux niveaux de gouvernement.

Q.— Mais un aspirant au poste de premier ministre ne doit-il pas soumettre des hypothèses de solution aux grands problèmes, ainsi que M. Trudeau l'avait fait en 1968 avec son concept de « société juste » ?

R.— La société juste, c'est un slogan. Comme mon patriotisme, c'est un slogan qui vise une motivation des masses, l'engagement nouveau des Canadiens, l'édification d'un nationalisme canadien. Je parle pendant 30 minutes de toutes sortes de problèmes, et à la fin, je dis que je suis fier d'être canadien. Ils se lèvent et

m'applaudissent.

Q.— Ce n'est pas ce qu'on vous demande. On vous demande si, comme ministre d'un gouvernement en baisse de popularité et confronté à de graves problèmes, vous avez des solutions ? Ou avez-vous seulement la continuité à offrir, en disant : Je vais continuer à faire ce que je fais ?

R.— Non, ce sera complètement différent.

Q.— En quoi l'administration du pays sera-t-elle différente sous votre gouverne ?

R.— Elle sera différente en raison de ma personnalité, de mon approche des choses. Je ne peux pas vous donner le score de ce que sera le niveau de chômage dans trois ans, mais je veux le réduire. Je n'ai pas de solution-miracle. Connaissez-vous quelqu'un qui détient cette solution ? Il y a MacGuigan qui a promis que dans trois ans, il n'y aura que 5% de chômage. Tout le monde s'est mis à rire.

Le temps est à la consolidation

Q.— Sans nous dire ce que sera le taux de croissance en 1990, avez-vous quelques projets de grandes réformes ?

R.— On a besoin, à ce moment-ci, d'une période de consolidation. C'est la chose excitante et nécessaire. Pour diriger le gouvernement, on doit connaître tous les dossiers et avoir un esprit de décision. Et cela, c'est un de mes défauts, je le suis trop. M. Trudeau me laissait faire. Je suis un des rares ministres qui mène sa boîte sans être bûché par personne. Je pense que le gouvernement va beaucoup changer. La philosophie d'administration des années '70 est dépassée. Nous devons être capables de répondre plus rapidement aux problèmes, capables aussi de tolérer un niveau d'erreurs plus grand que par le passé. L'erreur, c'est d'essayer de ne pas faire d'erreurs. Cela crée un appareil gouvernemental trop lourd et trop lent.

Q.— Qu'est-ce qui doit être consolidé ?

R.— Nous devons avoir un gouvernement central fort dans le domaine économique pour pouvoir influencer les décisions et nous assurer d'un partage de la richesse au Canada. Autrement, les riches vont devenir plus riches et les pauvres plus pauvres.

Q.— Par la péréquation et le développement économique régional ?

R.— Le développement économique régional, pour moi, c'est très important. Il est essentiel pour le Canada qu'on en arrive à une meilleure distribution de la richesse que par le passé. Je ne dis pas d'aller bâtir des villes nouvelles mais au moins d'utiliser ce qui est sous-utilisé à l'heure actuelle.

Q.— Croyez-vous à l'efficacité des grandes agences du gouvernement, des grands ministères planificateurs ?

R.— Énormément. J'en ai dirigé un moi-même. J'ai été le premier ministre d'État au Développement social. Et ça fonctionnait. On me reprochait que ça fonctionnait trop vite. C'est très bon en principe. Mais j'avais seulement 50 fonctionnaires. J'ai dit : Allez chercher des fonctionnaires du Conseil privé et du Conseil du trésor, puisqu'on fait leur travail. Au Conseil du trésor et au Conseil privé, il y avait plus de fonctionnaires qu'au Développement social, pour s'occuper des politiques sociales. On avait créé un niveau de plus de personnes pour regarder par-dessus l'épaule des ministres. Quand vient le temps de juger de la performance d'un ministre, il y a tellement de personnes qui lui ont dit quoi faire qu'un projet qui arrive à terme, ce n'est plus son bébé à lui. Et lorsque sa performance est médiocre, c'est peut-être parce qu'il manque de conviction, ou parce que ce n'est pas exactement ce qu'il voulait avoir. Tout cela est trop lourd. La gêrance devra être beaucoup plus rapide, et moins lourde.

Je suis libre-échangiste avec les libres-échangistes

Q.— Avez-vous réfléchi à des stratégies industrielles pour l'an 2000, ou à quelques grandes stratégies économiques ?

R.— Si on maintient notre politique de l'énergie et que nous devenons autosuffisants, en plus de l'électricité, moi, je crois qu'on devrait avoir un système au Canada par lequel on se sert de notre énergie pour bâtir notre structure industrielle. Je pense que Bourassa avait eu complètement raison dans l'affaire de la Baie-James. Il faut continuer d'investir parce que ce sont des actifs qui vont nous rester. On est un des rares pays qui a un avantage comme celui-là.

Q.— Une stabilité à long terme dans toutes les formes d'énergie. L'autosuffisance dans toutes les formes d'énergie. Il y a peu de grand pays qui peuvent s'offrir ça. Ensuite, il va falloir accepter la spécialisation industrielle.

Q.— Vous venez encore de prolonger les quotas sur les chauffeurs.

R.— Oui. Comme je dis au cabinet tout le temps, dans la partie rurale du Québec, emmenez-moi un emploi de haute technologie à Louiseville et alors je consentirai à fermer les deux emplois de textile. Mais si vous fermez les deux emplois de textile à Louiseville, l'emploi de haute technologie ne viendra pas. C'est là qu'on revient à mon problème des infrastructures qui sont sous-utilisées au Canada et à la théorie économique de libre-échange. Je suis libre-échangiste avec les libres-échangistes. Entrez les discours et la réalité, il y a une grosse différence.

Savoir dire leurs vérités aux Canadiens anglais

Q.— Ne pouvez-vous pas trop loin ce style populistique et comique qui vous amène à vous moquer de vous-même et de votre accent québécois ?

R.— Oui, vous autres aussi, vous le poussez loin. C'est vrai que j'ai dit à quelques reprises : Oui, je suis un *pea-soup*, c'est vrai que j'ai dit ça, mais au même moment je disais des vérités aux anglophones. Je l'ai fait selon mon style.

Q.— Vous comprenez que ça peut choquer les Québécois ?

R.— Oui, mais les Québécois que cela a choqués, ils n'étaient pas là. Les citoyens moyens au Québec ne me le reprochent pas. Ce n'est pas le citoyen moyen, c'est ma soeur qui vit à Outremont qui me le reproche. Mais ce style me permettait de dire aux anglophones des vérités. De les leur dire crûment et ils m'applaudissaient. Mais si je leur avais dit : Vous êtes des étroits d'esprit, je me serais fait huer. C'est un style, c'est une façon de communiquer et, très souvent, si vous utilisez l'humour, on peut dire beaucoup de vérités.

Q.— C'est peut-être parce qu'ils vous trouvent drôle que les gens vous aiment. Et ce n'est pas la plus indispensable qualité d'un leader politique d'être drôle.

R.— Au contraire, c'est d'être capable de communiquer avec les gens. Ils savent que je suis un homme compétent.

Q.— Mais indirectement, vous critiquez M. Trudeau, quand vous dites : Moi, dans l'Ouest, je suis capable de communiquer avec les gens. Et vous ajoutez ce c'est l'incapacité du Parti libéral à communiquer avec l'Ouest qui lui a fait perdre cette région.

R.— Ce n'est pas le critiquer, c'est une réalité. Moi, je les mets à l'aise. Mais ils savent que j'ai été ministre des Finances à l'époque la plus difficile, c'était l'époque de l'instabilité politique au Canada. J'allais à New York tous les mois. Je leur disais : Énergie vous pas, ne retirez pas vos fonds. J'allais à Chicago, puis à Zurich, je leur disais on va régler ça. On m'a dit qu'aux conférences Bullock de Wall Street, il y a seulement deux personnes en 45 ans qui ont eu des *standing ovations*, Churchill et moi.

J'aurais dû le dire plus souvent, ça vous aurait impressionnés.

Q.— D'être originaire du Québec, vis-à-vis les gens l'Ouest, n'est-ce pas un handicap à votre élection à la direction du parti ?

R.— Pour un certain nombre, oui, mais pas pour la majorité. Au contraire, j'ai trouvé qu'il y a des gens qui étaient contre Trudeau mais qui passaient leur temps à m'expliquer qu'ils n'étaient pas des *bigots*. Ils se sentent plus à l'aise de pouvoir voter pour un francophone. Et je pense que Trudeau aurait sans doute eu les mêmes problèmes dans l'Ouest s'il avait été anglophone.

Q.— Cela tient à sa personnalité plutôt qu'à son origine ?

R.— Les gens de l'Ouest, dans le fond, sont souvent comme les ruraux du Québec. Comme moi d'ailleurs. Ils ont l'impression que vous leur parlez de haut.

Les préjugés anti-Québec ne sont pas morts

Q.— Comment évoluera le fait français dans ce pays dans les dix prochaines années ?

R.— Je pense que le fait français au Canada devient une réalité d'une nature différente. Les gens réalisent aujourd'hui que le fait français donne une dimension à la personnalité canadienne qui est bonne. Ils se sentent quotidiennement envahis par les médias américains et cherchent une méthode de garder leur personnalité. La dimension française les rassure et donne une personnalité au Canada. Il n'y a rien de plus intéressant quand je voyage que de voir un couple d'anglophones qui viennent à une assemblée avec leur fils de 10 ans. « Parles-tu en français », disent-ils. Ils me voient parler avec leur gars en français et leur journée est faite, ou même leur année.

Q.— Existe-t-il encore du ressentiment contre les francophones ?

R.— Des étroits d'esprit, il y en a partout. Il y en aura toujours.

Q.— Mais comme force dans la société canadienne, ce n'est pas une chose qui vous inquiète que la résurgence de ce sentiment anti-Québec ?

R.— Il va revenir. Il y a des sursauts. Comme au Nouveau-Brunswick, il y a un mouvement contre le drapeau.

Q.— Est-ce que vous travailleriez plus fort que M. Trudeau pour faire que l'Ontario devienne officiellement bilingue ?

R.— Écoutez, je ne comprends pas pourquoi Bill Davis ne veut pas faire le compromis historique. Il avait décidé de le faire et au moment où il allait dire oui, il a reçu une copie du *Toronto Star* puis il a viré de bord. C'est encore la peur. 133, ce n'est pas rendre la province bilingue.

Q.— Ça va se faire quand M. Davis va partir ?

R.— Non, non, Davis va le faire. Mais à quel moment, je ne le sais pas.

Q.— Est-ce que vous pensez que le fédéral peut jouer un rôle dans ce dossier ?

R.— On peut insister. Je crains que Bill Davis va faire ça un lundi matin quand il sera seul. Il va ouvrir la fenêtre et il va dire : 133 est là. Puis, vous allez le découvrir trois semaines après. Chacun ses méthodes. Bill Davis est un politicien relors, c'est le politicien le plus astucieux qui existe, ce n'est pas pour rien qu'il est toujours là.

La loi 101 et l'affichage : de la provocation

Q.— Pourquoi ne mettez-vous pas plus d'emphasis à dénoncer la loi 101 qu'à déplorer l'attitude de M. Davis ?

R.— Chaque fois qu'on me pose la question sur Bill Davis, je réponds aussi fort. La loi 101, j'ai toujours dit que c'était une mauvaise loi. Mais Québec avait le droit de la passer. Quand ils ont passé la loi 101, je suis allé voir les anglophones de mon comté; je leur ai dit : Je serai à vos côtés. Je suis pour qu'il y ait des enseignes en langue française partout au Québec mais je suis contre le fait que les anglophones ne puissent avoir d'enseignes en anglais quand ils veulent en avoir.

Q.— Vous savez à quoi ressemblait Montréal avant ?

R.— Oui, je suis pour l'action positive pour avoir du français. Je suis contre l'élimination de l'anglais. Si un gars veut faire des affiches bilingues, ça ne me dérange pas, dans la mesure où il y a une affiche française. Je trouve que ce n'est pas nécessaire d'enlever l'anglaise. Ici, ils laissent les Grecs et les Italiens avoir leurs annonces en grec et en italien, puis ils vont à Outremont et ils enlèvent les affiches anglaises. C'est de la provocation.

Q.— Qu'est-ce que devient le concept de la dualité ?

R.— La dualité existe dans des domaines, elle n'existe pas dans d'autres. On a une dualité culturelle et une dualité linguistique. Je crois à la redistribution de la richesse à travers le pays. La justice sociale à travers le pays n'est pas nécessairement liée à la question culturelle et linguistique. Pour moi, un Québécois, c'est un résident de la province de Québec. Ce n'est pas nécessairement un francophone. Steinberg est un Québécois, Goldenberg est un Québécois. Quand on fait du Québécois un Français et du Canadien un Anglais, ça, je ne l'accepte pas.

Q.— Vous avez dit, tantôt, que les Canadiens sont submergés par les médias américains et qu'ils cherchent un peu à réagir contre ça. Est-ce que d'être 2% de francophones en Amé-

rique du Nord, ça n'exige pas quelques mesures de protection ?

R.— Oui, et c'est pour ça qu'on a Radio-Canada à travers le pays et aussi le Conseil des arts. Ça exige de la protection.

Q.— Mais on peut aller jusqu'à la langue de travail ?

R.— Le problème avec la loi 101, c'est qu'ils sont allés trop loin. Ils ont fait fuir de Montréal les anglophones. C'est une réalité, on ne peut pas nier ça. Évidemment, le gradualisme n'est jamais excitant.

Il n'y a pas eu de nuit des longs couteaux

Q.— Est-ce que premier ministre du Canada, Jean Chrétien chercherait à faire signer l'accord constitutionnel par le Québec ?

R.— Oui, définitivement. C'était une de mes priorités. Je suis très déçu que le Québec n'ait pas signé et très désappointé.

Q.— Qu'entendez-vous par « faire signer » le Québec ?

R.— Bien, trouver un moyen pour que le gouvernement du Québec signe. Vous vous rappelez, nous avons fait l'accord du 5 novembre. Entre le 4 et le 5 novembre, il n'y a pas eu de nuit des longs couteaux. Cela me déçoit que vous me parliez de cela. Je n'ai pas dormi de la nuit parce que j'avais une nouvelle Constitution. J'étais couché à côté de ma femme et je n'ai pas fait un seul téléphone. Je suis arrivé à la maison à 11 heures le soir, après avoir convaincu Trudeau d'accepter un compromis national. À ce moment-là, j'ai eu un téléphone de M. Gardin, qui m'a demandé : Qu'est-ce que tu as proposé à Romano ? Es-tu sérieux ? J'ai dit oui. Moi, je n'ai pas négocié avec les provinces, j'ai vu Romano et McMurtry à 18 heures et je leur ai dit : Je pense que je peux vendre cela à Trudeau mais je n'en suis pas sûr, vendez-le à votre gang et salut ! Là, je suis allé voir Trudeau pour essayer de lui vendre le compromis. À 11 heures, je suis arrivé chez moi et Gardin m'a téléphoné et m'a demandé si ma proposition était sérieuse. Je lui ai répondu que oui, parce que Trudeau m'avait dit que si j'avais la majorité des provinces avec la majorité de la population, il l'accepterait.

Q.— Quand vous avez dit : Vendez-le à votre gang, cela excluait le Québec ?

R.— Cela incluait et excluait Lévesque. Je ne suis pas ministre provincial. J'essaie de clarifier une chose; il n'y a pas eu de nuit des longs couteaux. Après sept heures, je n'ai pas parlé à personne, sauf à Gardin à 11 heures, qui m'a demandé si c'était sérieux. Je lui dit que c'était sérieux. Il m'a répliqué : Bien, tu as une nouvelle Constitution, Chrétien, parce que nous autres on est là. Et là, ce qui se passait entre eux, je ne le sais pas. S'ils n'ont pas appelé Lévesque, je peux vous dire pourquoi. Ils me l'ont dit carrément. Lévesque, ils le savaient depuis le début, son but c'était de nous bloquer, ce n'était pas de réussir.

Q.— Mais pourquoi le compromis que vous êtes prêt à faire aujourd'hui, n'avez-vous pas été prêt à le faire alors ?

R.— J'ai fait des compromis qu'on a appelés les formules Ryan.

Q.— Mais Ryan n'était pas premier ministre du Québec.

R.— Non, mais Ryan défendait la théorie que ce qui ne lui était pas acceptable ne l'était pas non plus à Lévesque.

Q.— En somme, vous êtes allé plus loin que Trudeau pour vous assurer l'adhésion des premiers ministres anglophones ?

R.— Oui, et M. Trudeau l'a accepté. Mais sa logique n'était pas complètement satisfait dans ce compromis.

Q.— Si M. Trudeau était enclin à des compromis pour le Québec, pourquoi l'en avoir découragé ?

R.— Après avoir lu le document, le vendredi matin 5 novembre, à sept heures, Lévesque a dit que trois points lui étaient inacceptables. M. Trudeau a dit : Que peut-on faire pour vous accommoder ? Lévesque a répondu : Vous savez bien, M. Trudeau, que je ne signerai jamais. Quant au droit de veto, j'aimerais bien qu'il revienne. Mais il ne reviendra probablement jamais parce que cela prendrait l'unanimité des provinces pour le redonner. Moi, j'étais pour et je suis encore pour, je n'ai jamais dévié. C'est Lévesque qui l'a vendu le veto, ce n'est pas moi. Il y a des choses à faire. Mais lesquelles ? Je ne veux pas en discuter à ce moment-ci parce que je ne sais pas quelles seront les demandes de M. Bourassa. Mais il peut, lui aussi, permettre au Québec de signer.

Q.— Vous prenez pour acquis qu'il va être élu ?

R.— Oui.

Q.— Mais une proposition du Québec qui se tient, qui ne va pas trop loin ?

R.— Oui, qui ne va pas trop loin ? Je pense que ce serait vendable.

Q.— La compensation universelle, par exemple ?

R.— Cela ne serait probablement pas vendable.

Q.— Une compensation élargie ?

R.— Cela dépend dans quel domaine. Évidemment, cela a été mon idée, la compensation partielle en matière d'éducation et de culture. J'ai eu de la misère avec cela mais cela a passé.

Q.— Et vous êtes sûr que M. Bourassa va être élu ? Il peut se passer bien des choses.

R.— Si M. Lévesque est réélu, évidemment, il ne voudra pas signer. Il ne peut pas signer. S'il veut reprendre les négociations, je serai d'accord, mais est-ce que ce serait utile ?

Q.— Votre collègue M. Lalonde a dit ici, il y a quelques semaines, que le séparatisme, c'était de la littérature. Est-ce que vous partagez cet avis ?

R.— Si je lis l'histoire du Canada, il y en a toujours eu des séparatistes et il y en aura toujours. Est-ce que la séparation est pour demain ? Non, mais il y aura toujours des séparatistes. Comme force politique, l'indépendantisme, à ce moment-ci, ce n'est pas bien fort. Mais je ne suis pas prêt à dire que cela ne reviendra pas. Je ne le sais pas. Merci d'avoir voté la séparation à l'Assemblée nationale au début du siècle, comme Joseph Hall l'avait votée, deux ans après la Confédération, en Nouvelle-Écosse.

Un mode de scrutin proportionnel pour les prochaines élections

Q.— Quelle est votre position concernant la réforme des institutions fédérales ? Vous avez évoqué la proportionnelle. Du côté de la réforme du Sénat et de la Cour suprême, quelle est votre position ?

R.— C'est un ordre du jour dont j'ai beaucoup parlé à l'époque, celui de la réforme de la Cour suprême et du Sénat. Évidemment, la réforme du Sénat, l'élection des sénateurs, j'aimerais bien cela. Je ne suis pas sûr que cela serait plus facile de faire élire des sénateurs libéraux en Alberta que des députés libéraux en Alberta, ou de faire élire des sénateurs conservateurs que des députés conservateurs au Québec. Mais en principe, si cela permet aux gens d'être plus confortables dans la Confédération, je suis pour. Je suis le seul à avoir proposé la proportionnelle. La proportionnelle que j'ai proposée implique 24 sièges de plus. Ses résultats seraient très intéressants. Cela n'aurait changé aucun des parlements existants depuis 30 ou 40 ans. J'ai étudié plusieurs formules et c'est une formule qui a attiré mon attention. Ces 24 députés ajoutés proviendraient des candidats battus. Pas des listes, des gens qui auront été candidats, sur la base des trois meilleures performances.

Q.— Vous dites depuis le début : Moi, je suis un pragmatiste, je règle des affaires. Dans le cas de la proportionnelle, s'agit-il d'un engagement de votre part ?

R.— Je me demande à quel moment je pourrais le mettre en place. Je me demande s'il ne nous faudra pas le faire avant les prochaines élections. Parce que je suis inconfortable avec aucune représentation dans les trois provinces de l'Ouest. Et nous avons 25% des votes dans l'Ouest. Et je suis également inconfortable avec seulement Roch LaSalle dans l'opposition au Québec. Est-ce que je peux le faire immédiatement ? Je crois qu'on a besoin d'une chose comme celle-là.

Turner a démissionné pour faire de l'argent et parce que Trudeau ne lui cédait pas sa place

Q.— Pour quelles raisons M. Turner a-t-il démissionné du cabinet en 1975 ? Quelle est votre opinion sur la querelle qui l'a opposé à M. Trudeau au cours de la campagne au leadership ?

R.— Je ne me rappelle pas que quoiconque ait été contre des accords volontaires. Je me demande qui aurait pu être contre. Pensez-y deux minutes. Alors, je ne comprends pas du tout le propos de M. Turner. La raison pour laquelle il est parti, c'est parce que Trudeau ne partait pas, puis il a décidé d'aller faire de l'argent, c'est aussi simple que cela. C'est la tentation qu'on a tous mais à laquelle j'ai toujours résisté.

Q.— Vous avez dit, tout à l'heure, en parlant de constitution, que vous vouliez protéger les compétences des provinces. Que pensez-vous des déclarations de vos collègues, des Joyal, Turner, Whelan et autres, de cette formule bien voisine d'un C-3 en éducation ?

R.— C'est très frustrant pour nous : on est rendu qu'on paie 65% de l'éducation post-secondaire et on n'a rien à dire. Il y a des provinces qui produisent des barbiers mais il n'y a plus de têtes à couper. A un certain moment, on réalise qu'on paie pour rien. Je ne sais pas ce qu'il faut faire, je vous dis qu'il y a un problème majeur.

Q.— Mais vous avez des réticences à envisager une solution qui serait un accord constitutionnel ?

R.— C'est une utilisation du pouvoir de dépenser qui est très forte. Il y a plusieurs solutions : vous pouvez faire des paiements aux individus, aux institutions. Il y a plusieurs solutions, mais quelle est la meilleure, je ne le sais pas. A un moment donné, c'est l'abus du provincial dans ces domaines qui cause une mauvaise réaction, ce n'est pas sain dans une démocratie.

UN MONDE NOUVEAU ?

DES DIVERS travaux menés à terme depuis 18 mois au sein de leur formation politique, les membres du conseil exécutif national du Parti québécois ont puisé l'essentiel du contenu d'un manifeste publié récemment. Ce document est important à un double titre. 1) On y trouve l'essentiel du discours péquiste à venir. Le congrès national du PQ, qui s'ouvre vendredi de la semaine prochaine, en fera normalement une grande consommation et les stratégies y puiseront généreusement pour fixer la thématique de la prochaine campagne électorale. 2) On y trouve aussi une description de l'État et de la société au lendemain de la souveraineté.

L'esprit du document est marqué par le manichéisme, cet ingrédient obligé de la logique et de la littérature indépendantiste. D'un côté, le fédéralisme est accablé. De l'autre, la souveraineté est exaltée comme la voie royale qui conduit naturellement à l'acceptation généreuse du changement.

Le document est aussi chargé d'une extraordinaire contradiction. « La domination du Québec est au coeur des choses. Voilà le mal dont il faut nous délivrer. Mais les progrès récents du Québec sont détaillés et superbement illustrés. Cette contradiction devrait ravir M. Robert Bourassa. Le ravis, voire même le dispenser de toute prospection fastidieuse d'arguments en faveur du maintien du lien historique avec le Canada. Le manifeste est, à cet égard, une véritable mine.

Quel est donc ce système qui nous assujettit ? Quels est donc ce système dont nous devons nous dissocier ?

Les rédacteurs du manifeste *Face à un monde nouveau* ne craignent pas la contradiction. C'est à l'intérieur de ce système de domination que le Québec est « devenu l'une des sociétés les plus modernes du monde ». Ce système a permis au Québec « de légiférer pour consolider et assurer le développement de la langue et de la culture française », de « revaloriser l'autonomie municipale », d'« extentionner les services sociaux et de santé », de « redistribuer la richesse en faveur des personnes à faible revenu », de « hausser le salaire minimum et les conditions minimales de travail », de « protéger légalement la santé et la sécurité au travail », de « réformer l'assurance automobile », de « protéger le territoire agricole ». Il a, de plus, permis aux Québécois « de démontrer à l'envi leur originalité », de « réformer l'éducation », de « nationaliser l'électricité », de « créer de grandes sociétés d'État », de « multiplier leurs ententes avec plusieurs pays et d'engager des relations directes avec plusieurs États ».

Au plan économique, ce système qui nous assujettit et dont nous devons nous dissocier produit d'étranges résultats. Il a permis au Québec de connaître « une croissance réelle de 14,5 % depuis 1976. Cela représente presque le double du taux de croissance de 7,7 % de l'Ontario ». De plus, toujours selon les rédacteurs du manifeste, « de mars 1983 à mars 1984, pendant que le chômage augmentait de 1,1 % au Canada, il diminuait de 1,5 % au Québec. En fait, en 1983, le Québec a créé 60 % des nouveaux emplois au Canada ». Enfin, « la productivité et les exportations ont augmenté plus rapidement ici que dans la province voisine, dépassant la moyenne canadienne et même américaine ».

Une domination qui secrète de tels résultats pourrait bien apparaître tolérable au grand nombre. On comprendra aussi que seuls des arguments péremptores et percutants pourraient peut-être ébranler et convaincre de « la nécessité de sortir du système actuel ». Ces arguments n'apparaissent pas dans le document du conseil exécutif national du PQ.

L'option de la souveraineté, sa nécessité, l'urgence de son acceptation auraient acquis de nouveaux fondements, suite aux effets combinés de la crise économique et de la crise constitutionnelle. La première aurait démontré la fragilité « d'une société et d'un État politiquement dominés ». La seconde, marquée par la rupture du pacte fédératif par la volonté de la majorité canadienne, aurait démontré l'incapacité du fédéralisme canadien à se renouveler. Tels sont les détonateurs nouveaux du discours souverainiste.

Ceux qui n'ont pas vécu la crise économique en hibernation profonde savent que tous les États, ceux qui disposent d'une pleine souveraineté tout autant que ceux qui disposent d'une souveraineté limitée, ont tous été déstabilisés, brisés, meurtris par la sévère récession du début des années '80. De Ouagadougou à Paris, de Rio à Alger, de Mexico à Calgary, de Varsovie à Santiago, le même

effondrement a produit les mêmes effets. Seule, la France de François Mitterrand a résolulement opté pour une voie nationale distincte. Ce choix n'a fait qu'accentuer les effets de la récession. Il en a prolongé aussi les conséquences jusqu'à aujourd'hui. Les notables français qui viennent « colloquer » au Québec ne parlent pas de ces vulgaires détails. Le peuple français ne parle que de cela.

Aucun esprit indépendant n'acceptera la thèse du manifeste péquiste. Souverain ou fédéré, son statut politique y étant pour peu de choses, le Québec ne pouvait se prémunir contre une conflagration qui a pénétré partout, dans les sociétés pauvres et dans les sociétés riches, dans les sociétés capitalistes et dans les sociétés socialistes. Soutenir le contraire, c'est faire injure à l'intelligence et au sens commun des Québécois.

LE DEVOIR a suffisamment combattu le raptatriement unilatéral de la Constitution et l'accord des dix pour refuser les thèses simplistes visant à réinterpréter ces événements considérables et déplorables de l'histoire récente du fédéralisme canadien.

Ces événements ont d'abord été rendus possibles, ce qui ne saurait justifier, par la stratégie référendaire du PQ. Ce fait indéniabile, on aura beau l'ensevelir sous des montagnes de mots : il ne peut être oublié. À cette option unilatérale du gouvernement Lévesque a succédé la démarche unilatérale du gouvernement Trudeau. L'une est issue de l'autre et dans un ordre qu'on ne peut invertir. De plus, le contenu de la nouvelle Constitution canadienne n'est pas, en sa totalité, contraire aux intérêts des Québécois et du Québec. Certes, des redressements majeurs s'imposent. On ne pourrait soutenir, cependant, que le tout est à détruire. Mais il y a aussi la perte du droit de veto ! Cette clef politique, utilisée à deux reprises depuis vingt ans pour bloquer des projets de réforme constitutionnelle qui ne convenaient pas au Québec, a été jetée au feu par le gouvernement Lévesque. M. Trudeau a eu tort de la laisser se consumer jusqu'aux cendres. Mais il ne peut être tenu seul responsable du gaspillage historique de cette garantie hier encore solide et aujourd'hui perdue.

Le manifeste identifie un grand nombre des déséquilibres actuels du fédéralisme canadien : on y fait référence, notamment, au dédoublement des programmes, à l'insuffisance des investissements en recherche, aux attitudes et aux projets centralisateurs qui, récemment, ont proliféré à Ottawa.

Que cette tendance, cette mentalité et ces volontés de contrôle aient pris une vitesse de croisière intolérable depuis le référendum québécois, nul ne le conteste. Un grand nombre de fédéralistes québécois le déplorent. Mais ils déplorent aussi la faiblesse du Québec et le désengagement du gouvernement Lévesque des affaires canadiennes. Quand ce dernier, comme son mandat l'exige, défend les intérêts du Québec dans l'ensemble canadien, il obtient leur support actif et public. La contestation menée contre le projet de loi C-3 a illustré superbement cette unité québécoise au-delà des familles et des intérêts partisans.

On ne saurait, cependant, souscrire sans autre examen aux conclusions que ses rédacteurs tirent de ces déséquilibres actuels et de ceux qui sont appréhendés. Le Canada n'est pas un pays unitaire. La répartition des ressources, le partage des compétences, les recours constitutionnels, la force politique des États provinciaux ne sont pas devenus quantité négligeable dans le régime fédéral canadien. Peut-on soutenir raisonnablement que nous sommes réduits au choix entre deux extrêmes : d'un côté la souveraineté du Québec, de l'autre l'État unitaire canadien ?

Le manifeste du conseil exécutif national du PQ décrit aussi le genre de société qui pourrait accompagner l'accession du Québec à la souveraineté. On nous propose rien de moins que de « réinventer la démocratie pour notre temps et de rendre la parole au pays ».

Nous examinerons lundi ce volet majeur d'un projet qui fait de l'État le centre incontestable de la société et le concepteur de la stratégie du développement économique. Cet État central, moteur puissant de la concertation, ne nie pas l'existence de partenaires. Il en a besoin. Il les créera si nécessaire en facilitant par la législation leur émergence et leur complémentarité. Nul ne pourra échapper à cette visée unitaire, au plan soutenu par un modèle contraignant de concertation.

— JEAN-LOUIS ROY

Le travail à partager

LE PLEIN emploi n'est pas une idée naïve; ce n'est pas, non plus, une utopie. M. Edward Broadbent l'affirmait, cette semaine à Montréal, sous les applaudissements des délégués du Congrès du travail du Canada.

Le plein emploi n'est peut-être pas une utopie, le chef néo-démocrate a raison sur ce point. Mais certains moyens proposés pour atteindre cet objectif appartiennent au domaine du rêve — ou de la démagogie. Et c'est dans cette catégorie que tombe l'article 1 du programme destiné à « promouvoir l'emploi et la justice », adopté jeudi par la 15e assemblée statutaire du CTC.

Rien de plus facile, en effet, que de faire applaudir par une assemblée syndicale une résolution touchant la réduction du temps de travail : il suffit d'assortir cette réduction d'une pleine compensation pécuniaire. Qui ne voudrait gagner plus en travaillant moins ? C'est jouer gagnant à coup sûr. Les syndicats affiliés au CTC sont donc invités à inscrire cet objectif dans leurs cahiers de revendications; ils le feront avec d'autant plus de bonne conscience que les gains qu'ils pourront réaliser au profit de leurs membres se répercuteront, croiront-ils, sur le bien-être de l'ensemble des travailleurs en multipliant le nombre des emplois.

De nouveaux emplois, ou même plus modestement de conserver les emplois existants, risque d'entraîner l'effet contraire. Car la quantité de travail disponible n'est jamais une donnée fixe qu'il suffirait de distribuer à un plus grand nombre en réduisant la part de chacun.

Réduire le temps de travail avec pleine compensation a pour premier effet évident de hausser les coûts de main-d'oeuvre. Que fera l'entreprise ? Si elle le peut, elle refilera la note au consommateur en haussant ses prix. Ou alors elle modifiera ses méthodes de production de manière à réduire son recours à une main-d'oeuvre devenue prohibitive. Au bout du processus, il n'y aura pas eu création nette d'emplois; au mieux, l'effet aura été faible et sans conséquence; au pire, il y aura eu perte.

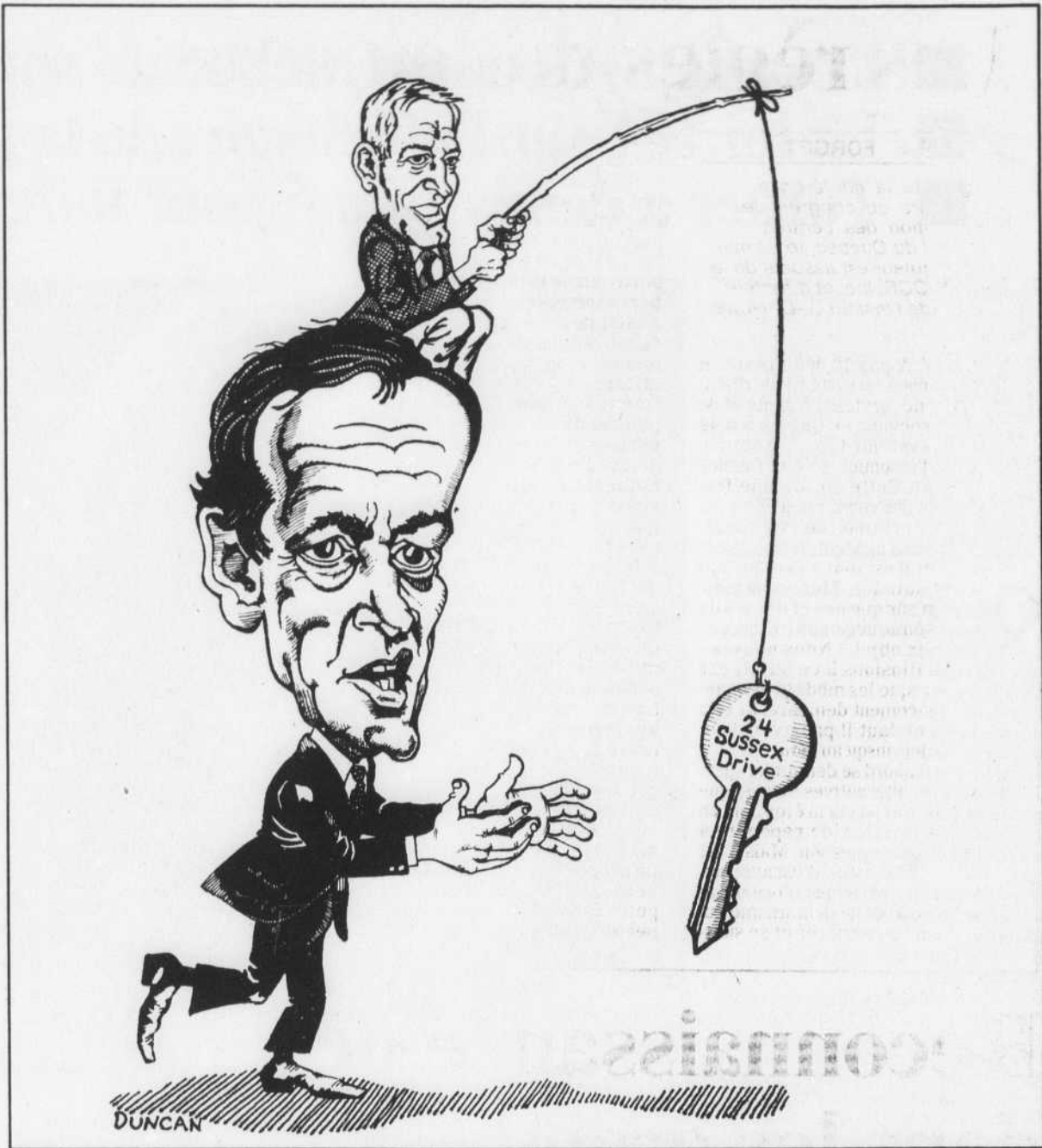
Dans toute la mesure où l'emploi, et le revenu qu'il apporte, est le facteur le plus important dans la détermination du niveau de vie de chacun, le plein emploi constitue le premier de tous les objectifs sociaux. Mais sa réalisation ne repose pas sur une solution unique. « On ne peut à la fois réclamer des emplois pour le plus grand nombre de travailleurs et une augmentation du pouvoir d'achat pour ceux qui bénéficient d'un travail. » Qui dit ça ? Un dangereux réactionnaire ? Un employeur à l'esprit mesquin ? Bien plutôt M. Pierre Mauroy, premier ministre du gouvernement socialiste français, inter-

pellé par un front syndical qu'il a invité à agir « avec détermination mais aussi avec réalisme ».

Prenons le cas de la construction au Québec où le chômage atteint près de 40 % de la main-d'oeuvre. Les syndicats réclament la réduction de la semaine de travail : à 37 heures et demie dans le cas de la CSN et à 32 heures, le vendredi devenant jour chômé, dans le cas de la coalition FTQ/Comité provincial. Ces revendications se traduisent par une hausse substantielle des taux horaires, dont le niveau actuel est pourtant considéré comme une des causes de l'extraordinaire prolifération du travail au noir (soit l'apparition d'un secteur non syndiqué clandestin dans une province qui a décrété le syndicalisme obligatoire aussi bien pour les travailleurs que pour les employeurs). Comment pourrait-on affirmer, dans ce cas précis, que la réduction de la semaine de travail mettra l'industrie de la construction sur la voie du plein emploi ?

La réalisation du plein emploi repose sur plusieurs moyens dont, au premier chef, le retour à la croissance économique. En outre, dans la mesure où le plein emploi suppose une plus grande égalité d'accès à des postes de travail rémunérateur, il comporte aussi un certain « partage du travail », mais selon des conceptions qui dépassent largement les revendications corporatistes.

— JEAN FRANCOEUR



Requiem pour une réforme

QUÉBEC

GILLES LESAGE

DEUX MOIS après sa publication, le rapport de la commission Côté sur la réforme du mode de scrutin et sa proposition de représentation proportionnelle territoriale (RPT) est en train de mourir de sa belle mort, s'il n'est pas déjà enterré sous l'indifférence générale.

À commencer par celle de ceux-là mêmes qui, il y a un an, priaient le directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, et ses deux collègues de les tirer de l'impatte où s'enlisent, les uns après les autres depuis vingt ans, les bonnes intentions de réforme du mode de scrutin au Québec. Ce ne sont pas les commissaires qui se sont arrogés un mandat : c'est l'Assemblée nationale qui, à l'unanimité, leur a demandé d'étudier les différentes formules de réforme et de soumettre, le cas échéant, leurs recommandations. Les deux grands partis qui dominent à Québec se débarrassaient ainsi d'une patate chaude, ne sachant plus comment chauler leur prétention à la vertu démocratique, inscrite dans leurs programmes respectifs, et leur incapacité congénitale à mettre en oeuvre les nobles principes qui les animent.

La main sur le coeur, ténors péquistes et libéraux ont clamé leur bonne foi, se promettant d'agir dès que les commissaires leur en donneraient les moyens concrets. Mais, avant même que le rapport ne leur soit remis, les députés le récusèrent en quelque sorte, se réfugiant pour la plupart, sans examen, dans le statu quo, excellent à leurs yeux — il leur a permis, preuve irréfutable, de se faire élire — ou alors dans des maquillages cosmétiques qui ne corrigent pas les distorsions fondamentales du système actuel. Pas surprenant alors que le document recommandant la proportionnelle ait été accueilli fraîchement, quelques députés criant même à l'usurpation. Seule leur d'espoir dans ce désolant tollé : le premier ministre promet d'étudier la proposition ambitieuse avec attention, de prendre position rapidement et, au besoin, de susciter un débat public.

Depuis lors, plus rien, si ce n'est un bref et bizarre débat, la semaine dernière, à l'occasion des prévisions budgétaires de M. Côté. Dans sa présentation, le directeur général des élections prit soin de rap-

peler que le rapport ne comporte qu'une seule recommandation fondamentale : un nouveau mode de scrutin de type proportionnel, tout le reste étant des préférences ou des suggestions soumises aux grands patrons, les députés.

Porte-parole de l'arrière-ban ministériel, le député de Gouin, M. Jacques Rochefort, souleva quelque espoir en disant qu'il serait navré que l'immense travail et l'animation qui s'est fait au Québec autour de cette question névralgique tombât à l'eau comme une roche au fond d'un lac. Aussitôt après, toutefois, il démontre qu'il n'a rien compris, s'attachant à l'accessoire et au complémentaire du système proposé — plus d'élections partielles, pas de changement d'âge légal — et proposant de reprendre le débat en commission parlementaire, à une date indéterminée. M. Côté a beau rappeler gentiment qu'il faut d'abord prendre position sur le fond avant de discuter des modalités qui en découlent; rappeler aussi que l'objectif partagé par tous vise à une plus juste équation entre le pourcentage de votes et le nombre de députés élus : rien n'y fait.

Le député péquiste Rochefort, fin finaud, réplique en exhibant un modèle de l'énorme bulletin de vote que les électeurs de son territoire auraient eu entre les mains, en avril 1981, si la réforme Côté avait été en vigueur. Et il reprend sa proposition en faveur d'un scrutin uninominal à deux tours, comme en France. Foin du programme péquiste, inscrit noir sur blanc depuis plus de quinze ans.

Un peu moins subtil, le député libéral de Charlesbourg, M. Marc-Yvan Côté, estime que le système actuel a bien servi le Québec et que la balle est dans le camp du gouvernement. Et, comme s'il s'était concerté avec son collègue péquiste — les grands esprits se rencontrent —, il brandit à son tour une copie du bulletin que les électeurs auraient eu en novembre 1976, avec la réforme Côté, et l'horrible menace d'un gouvernement minoritaire. La cause est entendue. À l'accusé suivant. L'éloge de la fuite, la tête dans le sable.

Le directeur général des élections, fort de sa consultation élargie de l'automne dernier, rappelle utilement que les Québécois sont assez intelligents pour comprendre rapidement des changements à intervenir dans le mode de scrutin, et qu'il ne faut pas douter de leur ca-

pacité de compréhension. À son avis, la prise de position de la commission d'étude s'est imposée comme la cueillette d'un fruit mûr.

Mais un fruit sec et amer pour ceux-là mêmes qui doivent en disposer et l'ont déjà relégué aux limbes, en deux temps trois mouvements. D'un parti à l'autre, ils s'entendent comme larrons en foire.

Ministre délégué à la réforme électorale depuis cinq ans, M. Marc-André Bédard juge très intéressante la suggestion conjointe d'une commission parlementaire qui, dit-il, irait au fond des choses. Comme si ça n'avait pas été fait et refait, et dix fois plutôt qu'une. Sa conviction reste inébranlable : le mode de scrutin est fondamental en démocratie, et seule une réforme majeure permettra que la volonté populaire soit plus fidèlement représentée à l'Assemblée. Et il s'en prend aux libéraux, qui renient leur programme.

Ironiquement, le leader ministériel semble placer quelque espoir dans une résolution que les péquistes étudieront, à leur congrès général du prochain week-end, et qui provient du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au lieu d'ajouter un élément de représentation proportionnelle au mode de scrutin actuel, comme le prévoit le programme péquiste, la résolution stipule : « Le mode de scrutin actuel devra être modifié de manière à refléter le plus fidèlement possible la volonté exprimée par la population. »

Le rapport de la commission Côté, M. Bédard ? Un travail fort sérieux, balbutie le ministre de la réforme; après le congrès, on verra...

Je ne sais pourquoi, mais en écoutant le député-ministre de Chicoutimi, il m'est revenu à l'esprit le jugement sévère de Mme Lise Payette à son égard : « Nous avions souvent des dossiers communs et là où ma nature me dit de foncer, même quand j'ai peur, la sienne le transforme en bloc imuable. Sa prudence est presque maladroite. Sa devise pourrait être : Si on ne fait rien, on ne se trompe pas. »

Qu'on soit d'accord ou non avec sa substance, le rapport de la commission Côté aurait mérité un meilleur sort que cet enterrement de troisième classe, dans la fosse commune des espoirs et des idéaux perdus.

Le pire, c'est qu'il n'y aura pas de requiem pour une réforme mort-née.

— LUCIE LAURIN

Montréal, 29 mai.

LETTRES AU DEVOIR

La LDL et l'ODD

LES DIRIGEANTS de la Ligue des droits et libertés ont choisi de rester évasifs sur les véritables raisons qui ont motivé le renvoi de l'Office des droits des détenus/es.

Cette décision extrêmement grave, et surtout le refus de l'expliquer, laisse planer un doute sur le travail accompli par l'ODD depuis 12 ans, doute qu'il est important, à mon sens, de dissiper. Ayant lu tous les procès-verbaux des assemblées du conseil d'administration, du comité exécutif et des assemblées générales des

membres de la LDL depuis 1972, année de la fondation de l'ODD, je suis en mesure d'affirmer que *jamais* une de ces instances n'a condamné une prise de position de l'ODD comme allant à l'encontre des grands objectifs que poursuit la Ligue; *jamais*, non plus, l'une de ces instances n'a reproché à

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680. LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR:

Édition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022. ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois: 32\$. À l'étranger: 130\$ par année; 6 mois 65\$; 3 mois: 35\$; édition du samedi 40\$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Les règles du jeu dans les services sociaux et de santé

CLAUDE-E. FORGET

Extraits de la conférence d'ouverture au congrès de l'Association des centres d'accueil du Québec, le 23 mai 1984. L'auteur est associé de la firme SECOR, Inc. et directeur associé de l'Institut C.-D.-Howe.

IL N'Y A pas 10,000 manières d'organiser un système de distribution de services de santé et de services sociaux. Le Québec a opté pour un système qui, en somme, est, pour l'essentiel, géré et financé par l'État. Cette option une fois prise, bien des conséquences en découlent. Certaines de ces conséquences nous agacent, nous incommodent et il est tout à fait normal de s'en plaindre. Mais sommes-nous bien sûr que nos critiques de ces conséquences sont dirigées vers le bon objet? Nous nous faisons des illusions à ce sujet, car même lorsque les modalités changent, l'agacement demeure. Si cela est vrai, ne faut-il pas avoir l'audace d'aller jusqu'au bout?

Il faut d'abord se demander quelles sont les alternatives au système actuel. Je n'ai pas la prétention, en quelques minutes, de répondre à une aussi vaste question. Mais il est possible, néanmoins, d'essayer d'identifier des principes d'organisation, des sources de dynamisme qui pourraient se comparer et se subs-

tituer au pouvoir législatif et réglementaire de l'État.

Il y a, d'une part, l'initiative privée et les mécanismes de marché. La province de l'Ontario a confié, l'an dernier, l'administration de l'hôpital de Hawkesbury à une corporation de gestion privée. L'Alberta semble évaluer une solution analogue mais sur une plus large échelle. Dans plusieurs provinces, une solution de même nature est utilisée non seulement dans la gestion mais aussi dans le développement de certaines catégories de centres d'accueil. Dans le contexte actuel d'une responsabilité gouvernementale déjà affirmée relativement aux services de santé et aux services sociaux, une telle approche ne représenterait pas « un retour en arrière », car c'est l'État qui serait le client de ces corporations privées et non plus les citoyens ou bénéficiaires à titre individuel. C'est la solution encore familière au Québec que connaissent depuis un dizaine d'années les centres d'accueil privés; mais une solution renforcée, étendue à des domaines nouveaux et peut-être transformée par le recours à des groupes de gestion à multiples établissements. Cette approche ne change en rien les règles d'accessibilité pour le citoyen. Pourvu que l'État sache exactement ce qu'il veut et qu'il prenne les moyens pour l'obtenir, cette orientation permettrait un allègement consi-

dérable de la réglementation car elle fait appel à un dynamisme différent et injecte dans le système des incitations nouvelles à la performance.

Il existe une autre alternative: celle de l'organisation coopérative. Il existe certaines exigences auxquelles doit satisfaire un système de services de santé et de services sociaux pour être pleinement satisfaisant, et ces exigences ne peuvent être pleinement atteintes par la voie réglementaire.

On reconnaît de plus en plus que la promotion et le maintien de la santé ne supposent pas seulement d'avoir accès à des « services », mais aussi d'enrôler l'individu à s'intéresser, de façon active, à sa propre santé. La notion de prévention est elle-même trop étroite, car elle suggère des services préventifs tels l'immunisation alors qu'il faut également y inclure des décisions personnelles quant au style de vie que l'on mène, comme les habitudes de consommation d'alcool, de tabac, la diète et le conditionnement physique. Si cela est vrai pour les personnes en santé, pour les malades, les personnes âgées ou handicapées, le maintien de la santé n'est pas davantage seulement une question de services à obtenir que celle de développer leur capacité à une vie plus normale et autonome possible, en somme de composer avec leur état diminué.

Dans tout cela, il ne s'agit pas seulement de redresser l'équilibre aux dépens d'une dépendance exclusive envers des services et en faveur de la prévention, de l'autonomie, de l'éducation sanitaire et de changements vers des modes de vie plus sains, mais aussi de prendre conscience, de dépister et d'enrayer l'utilisation abusive des services, la chirurgie non nécessaire, la sur-consommation de médicaments d'ordonnance ou brevetés et les consultations mal orientées et par conséquent insatisfaisantes. Souvent, le recours exagéré aux services de santé constitue d'abord une menace à la santé avant même d'être à l'origine d'un problème financier. Des coopératives de santé paraissent admirablement adaptées à ce rôle car elles ont pour assises la participation active de leurs membres. Même animés des meilleures intentions au monde, les gouvernements ou les cliniques privées à but lucratif ne peuvent apporter à cette approche différente et nouvelle l'ingrédient essentiel que constitue l'engagement personnel du « patient » ou du « client » à l'amélioration et au maintien de sa propre santé.

Étant donné l'organisation moins systématique de services de santé aux États-Unis, les coopératives de santé, dans le sens plein du mot, ont eu l'occasion de progresser rapidement durant les deux dernières

décennies. Plus de 11 millions d'Américains sont membres de ces organisations et ce chiffre est en hausse rapide car l'expérience a démontré qu'elles peuvent fournir des services meilleurs ou équivalents à leurs membres pour un coût global, exprimé sous la forme d'une prime d'assurance, jusqu'à 40% inférieur à celui des autres régimes d'assurance-santé.

Une telle approche, qui devrait être élective et non obligatoire, supposerait un assouplissement des méthodes actuelles de financement, permettant la coexistence pacifique de la formule coopérative côté à côté avec les modes actuels de distribution. Le rapport Castonguay-Nepveu ne prévoyait-il pas un plus grand pluralisme du moins au niveau local? Ces formules plus souples impliqueraient, par exemple, le versement par l'État aux coopératives d'affaires sociales d'une capitation en rapport avec chacun de ses membres. Cette capitation serait égale au coût annuel par personne de tous les services hospitaliers et médicaux défrayés par la province. Une coopérative de santé utiliserait ces sommes pour procurer à ses membres les services dont ils ont besoin auprès des établissements et professionnels autonomes ou même en fournissant elle-même ces services selon ce qu'elle jugerait le plus approprié et avantageux. En somme, la

coopérative de santé administrerait la part de l'ensemble des coûts reliés aux services de santé correspondant à ses membres et trouverait avantage à s'acquitter de cette tâche à leur satisfaction (sous peine de les perdre) et aussi économiquement que possible (sous peine de disparaître ou, au moins, de ne disposer d'aucun argument pour stimuler le recrutement de membres par l'offre de services autrement non-assurés).

Rien de tout cela n'exige l'abandon d'une des caractéristiques essentielles du régime canadien d'assurance-santé. Toutefois, le système envisagé fournirait un « degré de liberté » additionnel.

Comme on le voit par ces alternatives au régime actuel, si le fardeau de l'approche réglementaire actuel est trop lourd, nous n'y sommes pas irrémédiablement condamnés. La critique au détail des règlements et des décisions gouvernementales a, bien sûr, sa place mais elle risque aussi d'entretenir l'illusion qu'il sera un jour possible d'articuler des règlements parfaits et des politiques gouvernementales sans faute. Sous nos malaises, notre insatisfaction à l'égard des règles du jeu actuel, se cache peut-être le désir secret de changer le jeu. Le temps est-il venu de nous poser de telles questions? C'est vous qui, avec d'autres, allez fournir la réponse à cette question.

Reconnaissance des droits des oppositions dans les grandes villes : à l'Assemblée nationale d'agir !

JEAN DORÉ
GILLES VAILLANCOURT
JACQUES BOUCHARD
PIERRE MAINGUY
GILLES LAVOIE

DOCUMENT

Les auteurs sont respectivement chefs de l'opposition dans les municipalités de Montréal, Laval, Longueuil, Québec et Sainte-Foy. Le texte qui suit accompagnait un projet d'amendement à la Loi des cités et villes, rendu public à Québec la semaine dernière par cette coalition de partis municipaux d'opposition

APRÈS maintes démarches dans leurs villes respectives, et de nombreuses rencontres avec les députés des deux côtés de la Chambre afin de les sensibiliser aux réalités de la vie politique municipale et au rôle des élus, les représentants des partis d'opposition de Montréal, Québec, Sainte-Foy, Longueuil et Laval prient l'Assemblée nationale d'accéder à leur demande afin que soit adoptée, d'ici à l'ajournement de la session, une loi permettant aux élus et élus des partis d'opposition d'assumer pleinement leurs responsabilités vis-à-vis la population.

Historique

En février 1976, le groupe de travail sur l'urbanisme, présidé par M. Claude Castonguay, remettait son rapport au gouvernement du Québec. Après un vibrant plaidoyer en faveur des partis politiques municipaux, le rapport mentionnait : « Parmi les moyens qui doivent être mis en place pour stimuler la création et faciliter l'existence des partis politiques à ce niveau, nous croyons que la question de leur financement est primordiale. À ce sujet, des modes de financement publics s'inspirant de ceux développés aux deux autres paliers de gouvernement doivent être mis en place. Les montants requis seront largement compensés par les avantages et les meilleurs contrôles qui résulteront de l'existence de partis politiques dynamiques. »

Depuis, l'Assemblée nationale a

adopté un certain nombre de mesures :

- reconnaissance des partis municipaux;
- assujettissement à la Loi sur le financement des partis politiques;
- remboursement partiel des dépenses électorales;
- démocratisation de la division des districts électoraux;
- reconnaissance du principe d'un conseiller par district;
- tenue d'une élection complémentaire pour combler un siège vacant;
- rémunération minimum des élus.

Ces mesures ont nettement favorisé la formation de partis politiques municipaux, surtout à l'approche des élections. Les campagnes électorales sont plus animées qu'auparavant, on propose à la population des options plus précises et mieux articulées, et l'intérêt pour la politique municipale a augmenté.

De la législation...

à la réalité quotidienne

Toutefois, les choses se gâtent lorsque ces partis réussissent à faire élire des candidats et des candidates. La loi, qui traite de manière détaillée de chacun des éléments constitutifs du processus électoral, a omis de prévoir que les conseillers puissent disposer des outils nécessaires pour remplir adéquatement leur mandat. Implicitement, le législateur a pris pour acquis que des ententes à l'amiable pourraient être conclues au niveau local, entre les représentants des différents partis, comme c'est déjà le cas à l'Assemblée nationale ou à la Chambre des communes.

Dans des circonstances « normales », un tel pari aurait pu être tenu. C'était malheureusement oublier la longue tradition autocratique de plusieurs grandes villes du Québec, à commencer par Montréal, sa métropole, et Québec, sa capitale. C'est de Montréal, en particulier, qu'aurait dû venir l'exemple. C'est le maire de Montréal qui a jeté les bases d'un régime de partis en fondant le Parti civique en 1960. C'est lui qui proclame, depuis toujours, que « sa » ville fonctionne selon l'esprit du parlementarisme.

Mais jamais, depuis 1974, année où le Rassemblement des citoyens et citoyens de Montréal a fait élire ses premiers représentants, n'a-t-il daigné accorder à l'opposition les droits

qui lui sont normalement reconnus en démocratie parlementaire. Toutes les améliorations au processus démocratique ont été imposées par Québec.

Dans le dossier des services aux conseillers, en décembre 1983, les membres de la commission parlementaire des Affaires municipales (tant les ministériels que l'opposition officielle) ont « convaincu » le maire Drapeau d'inclure dans la charte de Montréal le principe d'un budget de recherche et de secrétariat pour les conseillers. En janvier 1984, au moment d'en négocier l'application, il a répliqué en présentant une proposition de partage qui était la négation même de ce principe.

À Québec, les élus de l'opposition, à même leurs revenus, ont embauché une chercheuse, que le maire a fait expulser de l'hôtel de ville par la police sous le ridicule prétexte que les conseillers devaient être présents lorsqu'elle accomplissait son travail. La preuve est maintenant faite : il n'est pas possible de régler au niveau local le dossier des services aux conseillers.

Lorsqu'une ville se donne un comité exécutif, cela signifie que les conseillers municipaux qui en deviennent membres ont accès à du personnel « politique » (attachés politiques, chercheurs, secrétaires). À Montréal, par exemple, le cabinet du maire et celui du président du comité exécutif disposent d'un budget combiné de plus de deux millions de dollars. Les autres conseillers, en particulier ceux de l'opposition, doivent se débrouiller seuls.

Pire, ce sont souvent les partis politiques, à même leurs maigres ressources financières, ou les élus eux-mêmes, à même leur salaire, qui doivent payer pour que le mandat qui leur a été confié soit rempli adéquatement. Pourrait-on concevoir que les partis politiques du Québec aient à assumer les frais des bureaux de leurs députés, ainsi que le salaire de leur personnel?

De nos jours, la population s'attend que l'opposition présente des critiques constructives, propose des alternatives. Les questions débattues dans les grandes villes du Québec sont de plus en plus complexes et nombreuses. Face à ces comités exécutifs bien équipés, les autres membres du conseil doivent disposer du minimum de ressources pour accom-

plir leur travail de manière adéquate. C'est toute la population qui y gagnera.

La charte de Montréal

Le 20 décembre 1983, à l'occasion de l'étude des amendements à la charte de la Ville de Montréal, le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, déclarait : « Je serais d'accord, à la suite de la suggestion de madame la députée de Maisonrouve, d'inscrire le premier paragraphe (de la proposition du RCM) dans la charte de la Ville de Montréal. Vous vous entendez entre vous. Si vraiment, en fin de compte, cela ne donne rien ou si cela crée des situations inéquitables, nous y verrons. (...) Je sais une chose, c'est qu'effectivement, les partis d'opposition, dans plusieurs villes, réclament des services de recherche et ils ont de la difficulté à les obtenir. Je trouve cela pénible, je ne sais pas si les plaintes sont justifiées, mais je les entends à Montréal, je les entends dans d'autres villes, je les entends ici à Québec. »

« Il faut, à un moment donné, donner une chance aux partis d'opposition. Il y a un fait pour eux, c'est qu'au contraire de l'exécutif d'une ville, qui est du parti au pouvoir, ils n'ont pas de services, ils n'ont pas de renseignements, et ils ont besoin d'un minimum de renseignements pour exercer leurs fonctions. Je serais d'accord pour qu'on mette le premier paragraphe. Nous allons examiner nous-mêmes les dispositions que nous verrons ultérieurement et nous allons fouiller davantage la question afin de savoir s'il n'y aurait pas un mode de partage qu'on pourrait appliquer en particulier aux villes qui disposent d'un exécutif. C'est là surtout que le problème se pose. » (*Journal des débats*, mardi 20 décembre 1983, no 221, page B-12064.)

En conséquence, les représentants des partis d'opposition de Laval, Longueuil, Montréal, Québec et Sainte-Foy demandent au gouvernement du Québec et à l'Assemblée nationale de poursuivre la réforme entreprise pour permettre aux conseillers municipaux, non seulement l'égalité des chances au moment d'une élection, mais également entre les élections.

Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre cette égalité des chances, et le mépris dont les conseillers d'opposition sont vic-

Texte du projet d'amendement à la Loi des cités et villes

L'article 65.14 de la Loi des cités et villes (chapitre C-19 des lois refondues du Québec) est remplacé par le suivant :

65.14 — Dans toute municipalité pourvue d'un comité exécutif au sens de l'article 70.1 ou en vertu de sa charte, un parti politique autorisé en vertu de l'article 43 de la Loi sur les élections dans certaines municipalités (chapitre E-2 des lois refondues du Québec) reçoit une somme pour des fins de recherche et de secrétariat.

La totalité de ces sommes représente un crédit équivalent à au moins 1/25 de 1% du budget pour les municipalités de 500,000 habitants et plus, et à au moins 1/15 de 1% pour les municipalités de moins de 500,000 habitants.

Le mode de partage de ce crédit est le suivant :

- a) 51% du crédit est attribué au parti autorisé qui détient le plus grand nombre de sièges au Conseil;
- b) 10% du crédit est attribué au parti autorisé qui détient le deuxième plus grand nombre de sièges au Conseil, à condition que ce parti ait obtenu au moins 10% du vote et fait élire au moins un conseiller lors de la dernière élection générale;
- c) 5% du crédit est attribué à tout autre parti autorisé qui a obtenu au moins 10% du vote et fait élire au moins un conseiller lors de la dernière élection générale;
- d) le solde de ce crédit est attribué aux partis autorisés, à l'exception de celui détenant le plus grand nombre de sièges au Conseil, au prorata du nombre de sièges qu'ils détiennent au Conseil; les conseillers indépendants, s'il y a lieu, participent au partage du solde de ce crédit.

65.15 — Les articles 65 à 65.14 s'appliquent à toutes les municipalités de cité ou de ville, même à celles qui ne sont pas visées par l'article 1, y compris les villes de Montréal, Québec et Laval.

Disposition transitoire

L'article 65.14 prend effet le 1er juillet 1984. Pour l'année 1984, la somme prévue à l'article 65.14 est réduite de moitié.

times dans les grandes villes du Québec prend la forme d'une longue liste de brimades et de vexations.

À court terme, il est toutefois une nécessité dont la privation est devenue intolérable aux partis d'opposition : il s'agit de l'absence d'un budget de recherche et de secrétariat. Cette nécessité est tellement évidente qu'il est presque gênant d'en parler : à quoi sert-il d'élire des conseillers s'ils n'ont pas de bureaux, pas d'équipement, pas de personnel de secrétariat ou de recherche?

Toutes les démarches, toutes les pressions, toutes les tentatives de négociations ont été effectuées au niveau local. Il n'est pas question pour les élus des partis d'opposition de quémander non pas des privilèges mais des droits élémentaires.

La seule solution, semble-t-il, c'est d'amender la Loi des cités et villes pour y inscrire l'obligation pour les municipalités pourvues d'un comité exécutif de prévoir à leur budget annuel un crédit pour fins de recherche et de secrétariat. Cet amendement doit également prévoir la méthode de calcul et le mode de partage de ce crédit.

La méthode de calcul et le mode de partage doivent absolument être inscrits dans la loi : il ne s'agit pas de « plomberie » sans importance, car le fait de n'inscrire qu'un principe, comme ce fut le cas dans la charte

de Montréal en décembre dernier, mène automatiquement, dans le contexte actuel, à des abus de pouvoir et à un risque de domestication de l'opposition, ce qui est contraire à l'intérêt public.

Nous avons préparé un projet d'amendement à la Loi des cités et villes. Cet amendement, simple et précis, a l'avantage de rendre justice à tous les élus municipaux concernés et ce, à un coût modeste, si on considère les budgets des municipalités visées.

Nous demandons solennellement au gouvernement du Québec d'inclure notre projet d'amendement dans le traditionnel « bill omnibus » qui a été déposé en Chambre, le 15 mai dernier. Nous prions également l'opposition officielle d'apporter sa collaboration pour que cet amendement soit adopté d'ici la fin de la session.

Les conseillers d'opposition représentent des partis qui ont été reconnus par une loi de l'Assemblée nationale. Devant l'obstination et la mauvaise foi de « nos » maires, c'est cette même Assemblée nationale qui doit prendre ses responsabilités. L'autonomie municipale ne peut servir de prétexte à l'inaction lorsque des principes fondamentaux sont en cause. Les droits des partis d'opposition, dans un système démocratique, font partie de ces principes.

Le Proche-Orient éclaté

LU

PIERRE-Y. LAURIN

★ Georges Corm, *Le Proche-Orient éclaté*, La Découverte/Maspéro, 373 pages.

IL EST des moments où le lecteur ne peut que s'incliner. Dans le flot souvent difficile à contenir des nouveaux ouvrages, certains se démarquent : ainsi, celui de Georges Corm sur le Proche-Orient de 1956 à 1982. Nous devons ici saluer une synopse historique complexe.

Les conclusions tirées heurtent, le plus souvent, les croyances à la survie tenace livrées par les journaux et les ouvrages. La première thèse — l'âme du livre, en fait — pose le postulat suivant : le Proche-Orient, historiquement, se trouve à la charnière de l'Orient et de l'Occident.

D'abord comme route commerciale, ensuite comme planche de résonance de deux grands courants de

pensée, la région est présentée, avec ses spécificités, comme un microcosme fidèle d'un monde confus ayant de la difficulté à appréhender l'avenir.

Dès 1956, la situation est visible. Gamal Abdel Nasser nationalise le canal de Suez (dite nationalisation vue comme le premier geste du Tiers-Monde visant à sa décolonisation : Corm semble faire bon marché de la nationalisation du pétrole par les Mexicains en 1936...).

Autrefois vu comme un potentiel semi-fasciste, Nasser nous est maintenant présenté comme un tribun charismatique qui, dans ses longs discours en langue populaire, articulait les inquiétudes et les aspirations de la majorité de son peuple.

D'inspiration laïque, socialisante et panarabiste, l'Égypte de Nasser essuiera les coups de boutoir israéliens (ainsi que ceux des Français et des Anglais) à l'occasion de cette nationalisation. La défaite est amère et a un prix élevé.

Au congrès de Khartoum de 1967, cette vision nassérienne du monde arabe sera battue en brèche par les

puissances arabes conservatrices. Arabie saoudite en tête, la coalition des pays fondamentalistes et nouvellement enrichis par les arghes pétroliers imprimait à la région une tendance contraire.

On dit oui à l'Occident et non à Israël : équation invivable selon Corm, qui mènera le président Sadate à la Knesset et aux accords de Camp David, « chef-d'œuvre de perversité morale et juridique ».

L'ascendant décisif exercé par les puissances du Golfe se vérifiera parce que cet est ici nommé la « tyrannie pétrolière ». Les sommes fantastiques obtenues par les hausses successives du prix du pétrole ont eu, malgré ce que l'on pourrait penser, un effet négatif sur la région.

Le « déphasage culturel » ne permet pas une utilisation rationnelle des richesses nouvellement acquises. La modernisation passive, menée au pas de charge, modifiera sensiblement l'équilibre social de ces groupes monolithiques séculaires.

Les agitateurs et prévaricateurs de toutes sortes se régaleront de cette manne, alors que le peuple désém-

paré verra en l'apparition de nouveaux « veaux d'or » l'ébauche d'une solution. « L'accident de parcours » qu'est l'islamisme reste, selon Corm, le symptôme principal de l'avènement de cette tyrannie pétrolière, qui devient clairement dominante en 1973.

Les trois derniers chapitres du livre (qui touchent Israël et le Liban) suscitent, du fait de leur clarté et de leur précision, un intérêt encore plus poussé du lecteur. La faiblesse fantastique de la classe politique libanaise des débuts de la guerre civile, en 1975, à aujourd'hui, est un des éléments qui conduit au drame. De la même manière, le capitalisme inhérent aux dirigeants israéliens en est un autre.

Au milieu de tout cela, l'OLP, qui régnait en maître au Sud-Liban, vient poser aux deux pays les plus cruelles questions : d'abord celle adressée au pouvoir libanais et à sa capacité d'exercer une influence sur tout son territoire, et ensuite à Israël et à ses préoccupations de sécurité qui dégènerent vite en réflexe obsi-

Suite à la page 10



La société des cent ans inc.

Δεί ωσ κάλόν

RECHERCHES • MODÈLES • SCÉNARIOS ET AUTRES TRAVAUX INTELLECTUELS SUR DES QUESTIONS RARES ET DIFFICILES

C.P. 116,
Saint-Ferdinand, Qc.
G0N 1N0
Tél.: (418) 428-9402

4399, rue Berri
Montréal, Qc.
H2J 2P0
Tél.: (514) 521-3693

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Parizeau

nées postérieures au recensement va en tenir compte, mais pour toutes les années antérieures au recensement, aucun moyen de récupérer.

« Il n'y a pas eu d'augmentation saisissante du taux de natalité en un an au Québec. Si on s'est trompé sur la population, ça fait un bout de temps qu'on se trompait. Ça va nous coûter \$100 millions ».

« Le fond de la question, c'est que geste après geste, sur le plan de la pérennité, de sa définition, des changements de formule, des changements de règlements, on coupe régulièrement ».

« Il y en a qui vont considérer cela comme un geste essentiellement politique, en disant: Avec un gouvernement souverainiste à Québec et le gouvernement qu'il y a à Ottawa, c'est pas étonnant qu'on ne puisse pas s'entendre ».

« Mais en 1977, on s'est parfaitement entendu. C'est pas essentiellement de nature politique de notre côté », a assuré le ministre, qui a ajouté:

« J'ai déjà eu l'occasion de dire à cet égard que, tout se passait comme s'il y avait une sorte de tentative délibérée depuis quelque temps de déstabiliser les finances publiques du Québec ».

◆ Deux Québécois

dée est rejetée en masse par 86 % des répondants (11 % l'appuient).

De plus, les Québécois jugent que la souveraineté n'aiderait pas l'économie (66 %) et amènerait une « détérioration » de la situation économique des francophones (55 %) et des anglophones (47 %); 38 % estiment qu'il n'y aura pas de changement pour les francophones tandis que 44 % pensent de même pour les anglophones.

Chez les indépendantistes, 55 % estiment que le projet véhiculé au niveau politique par le Parti québécois ne se concrétisera pas avant six ou 20 ans contre une minorité de 15 % qui pensent voir sa réalisation au cours des cinq prochaines années. Quant à l'influence de la conjoncture économique sur le projet souverainiste, pour 59 % des répondants, une économie forte favoriserait l'accession à la souveraineté alors que pour 55 % le contraire (une économie faible) n'aiderait en rien la cause.

Les résultats du sondage ont un peu mis dans l'embarras le président du groupe qui l'a commandé. « Ça ne me réjouit pas. Mais je ne voudrais pas, par mes commentaires, influencer de quelque façon que ce soit les échanges qui se tiendront en fin de semaine par les 500 participants aux États généraux », a affirmé M. Gilles Rhéaume, président du MNQ.

Rendues publiques en conférence de presse hier, les réponses des 882 francophones et des 151 anglophones à l'enquête d'opinion contiennent d'intéressantes indications sur l'humeur des électeurs de plus de 18 ans, qui continuent de se définir d'abord comme Canadiens-Français (43 %) plutôt que Québécois (31 %) ou Canadiens (21 %).

Ces données démontrent que le sort de la province continue d'intéresser tout autant les Québécois qu'il y a cinq ans (67 %). Ils croient toujours possible la récupération du droit de veto du Québec (55 %), même si certains estiment que le poids de la province dans la confédération a diminué (36 %) ou n'a pas changé (29 %).

Dans l'ensemble, les répondants manifestent une certaine ambiguïté quant à la situation actuelle: un pourcentage égal de 49 % trouvent que « ça va bien ou très bien » ou « ça va mal ou très mal ».

Peut-être cela reflète-t-il la perception des Québécois face à certaines grandes questions. On constate en effet que l'optimisme est à la hausse pour tout ce qui exclut la politique: les questions économiques (70 %), la technologie (69 %), les relations entre francophones et anglophones (63 %). Mais l'optimisme dégringole quand on aborde les questions de politique (48 %) ou de relations fédérales-provinciales (47 %).

Majoritairement, croient les répondants, le Québec a « des besoins différents » des autres provinces (64 %) même si, aux yeux de cer-

tains, la nouvelle constitution ne reconnaît pas ces distinctions (49 %). Pour une moitié des personnes interrogées, le French Power a été au moins une « bonne chose »; 38 % estiment que la loi 101 accordée suffisamment de place à l'anglais, qui ne serait pas tellement menacé, selon eux, par l'indépendance du Québec (41 %).

Dans le contexte actuel, 36 % estiment que le Québec est « moins fort » dans la Confédération durant les 10 dernières années. 27 % pensent qu'il est plus fort alors que 29 % estiment qu'il est au même point.

Par ailleurs, le tiers des répondants sont d'avis que l'influence de la culture américaine a augmenté au cours des 10 dernières années et ils accordent de l'importance aux questions comme la paix dans le monde (80 %), le chômage (72 %), la pollution (70 %), l'inflation (66 %), le taux d'intérêt (59 %) et l'avenir du français (57 %).

◆ Jean Chrétien

de deux heures au DEVOIR à défendre ses thèses et à contre-attaquer. Défiant tous les sondages et les savantes analyses politiques, il affiche l'assurance du vainqueur. Il ne cache pas son mépris pour les dogmatiques: aux nébuleuses théories, il oppose les formules lapidaires et l'argumentation terre-à-terre du pragmatique. Fossoyeur du droit de veto du Québec, il n'en ressent pas le moindre regret.

Jean Chrétien en avait d'ailleurs long à dire sur les circonstances qui ont entouré la signature de l'entente constitutionnelle. Fier d'avoir servi de messager entre son premier ministre du Canada et la reine d'Angleterre, il l'explique avec quel doigté, le soir du 4 novembre 1981, il a poussé M. Trudeau vers les nouvelles concessions qui ont finalement obtenu l'adhésion des provinces anglophones et ont conduit à l'isolation du Québec.

D'après la thèse généralement accordée par les témoins privilégiés de l'époque, c'est pendant cette nuit du 4 au 5 novembre 1981, qu'eurent lieu les tractations décisives qui ont amené le fédéral à écarter le Québec pour s'entendre avec les premiers ministres des autres provinces. Or, selon M. Chrétien, cette présumée nuit des longs couteaux n'a jamais eu lieu. C'est sur le ton de l'indignation qu'il nous a déclaré que du 4 novembre, il est entré chez lui dès les 11 heures du soir et que cette fatigante nuit, il l'a passée dans la quiétude du foyer, aux côtés de son épouse Aline. Il affirme ne pas avoir reparlé aux Romanow, McMurtry, MacGugan, Trudeau et autres, avant le lendemain matin. Cette version de M. Chrétien contredit toutefois celle de son collègue, le ministre de la Justice. Lors de son passage au Devoir, cette semaine, M. MacGugan nous a confié que ce soir-là, à 11 heures, il se trouvait chez M. Trudeau avec M. Chrétien « pour décider de l'arrangement final ».

Quant aux aspects les plus litigieux du dossier constitutionnel, M. Chrétien ne dévie pas de la voie tracée par son chef, M. Trudeau. Il avoue que le Québec ne retrouvera pas son droit de veto mais il est confiant de pouvoir faire signer le Québec, lorsque M. Bourassa aura remplacé M. Lévesque. En prévision d'une éventuelle reprise des discussions avec le Québec, il cache dans ses tiroirs de nouvelles propositions qu'il entend soumettre à M. Bourassa, le temps venu, et qu'il gardera secrètes, d'ici là.

Que pense Jean Chrétien des « nouvelles idées » dont se targuent quelques-uns de ses collègues dans cette course au leadership? Il s'en moque, alléguant que « les nouvelles idées, c'est généralement de vieilles idées rebrassées ». Même la « Société juste » que préconisait M. Trudeau dans la campagne de 1968, Jean Chrétien y voit aujourd'hui un slogan. Quant aux grandes réformes, il avoue ne pas en avoir à proposer aux militants libéraux. Tout simplement parce qu'il est convaincu que le Canada a besoin, avant toute chose, d'une période de consolidation.

◆ L'Iran

cessation immédiate de ces attaques et le respect de la liberté de navigation dans le Golfe et les accès aux ports des pays non belligérants. La résolution ne mentionne qu'une fois l'Iran dans le premier paragraphe de son préambule.

Par ailleurs, le Conseil a décidé de se réunir à nouveau « au cas où la présente résolution ne serait pas appliquée », afin d'envisager des mesures appropriées « en vue d'assurer la liberté de navigation dans le Golfe ».

Dès la décision rendue, l'Iran l'a rejetée catégoriquement, la décrivant comme un « monument de partialité ».

Dans une conférence de presse qui a suivi immédiatement le vote de ce texte, l'ambassadeur de l'Iran à l'ONU, M. Saïd Rajaie-Khorassani, a affirmé que la résolution adoptée est « injuste » et qu'elle constitue un « échec » pour le Conseil.

« Cette résolution justifie notre position à l'égard du Conseil », a-t-il ajouté, avant de rendre hommage au Nicaragua et au Zimbabwe pour s'être abstenus en dépit des « pressions de tout genre » dont ces deux pays auraient été l'objet.

Dans sa résolution, le Conseil de sécurité demande à tous les États de respecter, conformément au droit international, le droit de libre navigation. Il réaffirme que les navires marchands à destination ou en provenance des ports et installations des États riverains qui ne sont pas parties aux hostilités ont le droit de naviguer librement dans les voies de circulation et les eaux internationales.

En troisième lieu, la résolution demande à tous les États de respecter l'intégrité territoriale des États qui

ne sont pas parties aux hostilités, de faire preuve de la plus grande modération et de s'abstenir de tout acte qui pourrait avoir pour effet d'aggraver ou d'étendre le conflit.

En outre, le Conseil de sécurité condamne les attaques lancées récemment contre des navires marchands à destination ou en provenance de ports de l'Arabie saoudite et du Koweït et il exige que ces attaques cessent immédiatement et que la circulation des navires ne soit pas entravée.

Enfin, le Conseil prie le secrétaire général de lui rendre compte de l'application de la présente résolution.

Pendant ce temps, Radio-Téhéran a confirmé hier que l'aviation iranienne a attaqué la raffinerie de pétrole de Tabriz, dans le nord-ouest de l'Iran, comme l'a annoncé jeudi soir l'état-major irakien.

La radio nationale iranienne captée à Londres par la BBC ne donne aucune précision sur les dégâts infligés à la raffinerie qui produisait 80 000 barils de pétrole par jour en 1980.

Radio-Téhéran confirme également qu'un appareil irakien a été détruit au cours de l'opération.

Elle ne fait en revanche aucune référence à la station de pompage de Khorrarnabad que l'état-major irakien a également annoncé avoir attaqué.

Dans un autre bulletin d'informations, Radio-Téhéran a précisé que le pilote de l'avion irakien abattu avait été tué et a affirmé que la raffinerie de Tabriz n'avait pas été touchée par l'attaque irakienne.

De sources sûres à Téhéran, on a appris qu'un incendie localisé avait éclaté dans la raffinerie, et qu'il avait été maîtrisé en deux heures.

En attaquant cette raffinerie, indispensable à l'approvisionnement en essence des troupes iraniennes du nord du front, les militaires irakiens ont pu agir en prévision d'une nouvelle offensive terrestre d'envergure de l'Iran.

Les tenants de cette hypothèse, évoquée par la presse de Bagdad, rappellent que le mois sacré du ramadan a commencé hier et que les offensives iraniennes ont déjà dans le passé coïncidé avec des commémorations religieuses.

Les armes continuent d'affluer dans la région du Golfe: Koweït a affirmé avoir obtenu un accord de principe des États-Unis pour la livraison de missiles sol-air Stinger, du même type que les 400 livrés à l'Arabie saoudite en début de semaine. L'Irak doit recevoir d'URSS des missiles sol-sol SS-21, selon le journal arabe de Paris *al-Mostaqbal*, et pour 300 millions de dollars de fournitures militaires du Brésil, suivant le journal *O Estado de Sao Paulo*.

Le Pentagone a simplement fait état d'une demande informelle de missiles Stinger par le Koweït et indiqué qu'une équipe de spécialistes américains se trouvaient dans la région pour étudier les besoins des pays « amis ».

Le ministre israélien de la Défense, Moshe Arens, en visite aux États-Unis, a réitéré son opposition à de telles ventes d'armes, dont il craint qu'elles ne se révèlent inopérantes contre la chasse iranienne mais puissent par contre être utilisées un jour contre Israël.

Par ailleurs, un communiqué du haut commandement irakien a annoncé hier que ses hélicoptères avaient détruit sur le front sud, à l'est de la zone de guerre du Tigre, trois bateaux transportant des soldats iraniens.

Le communiqué précise que les hélicoptères ont regagné leur base sans encombre, et ajoute que l'artillerie irakienne a pilonné des positions et des concentrations de troupes iraniennes à l'est du port de Bassorah.

Le communiqué déclare que l'artillerie iranienne a bombardé hier la ville frontalière irakienne d'al-Shihabi, démolissant quatre maisons, et pilonné les villes de Khoramal, de Zurbatiyeh et de Bassorah, où elle a causé « des dégâts aux installations civiles ».

Judi, le secrétaire d'État George Shultz s'est déclaré convaincu que l'URSS « souhaitait que le Golfe demeure ouvert » tout autant que les États-Unis, et il a indiqué que Washington informait en permanence Moscou de ses intentions dans le Golfe, afin d'éviter toute évaluation « erronée » de la part des Soviétiques.

Ce même jour, la réunion ministérielle de l'OTAN indiquait que dans

Le congrès du CTC n'a pu scruter les états financiers et le budget

CLÉMENT TRUDEL

Le 15e congrès du C.T.C. (Congrès du Travail du Canada) a pris fin hier à Montréal, après cinq jours de débats où ce mouvement s'est doté d'un plan de relance, en plus de gonfler son exécutif, comprenant désormais 38 personnes — dont six femmes désignées à des postes de vice-présidentes hors-cadre. L'exécutif siégeant en 1982-84 était formé de 32 personnes, dont 12 étaient désignées par les fédérations provinciales ou de territoires. Le 15e congrès a ajouté à l'organigramme deux vice-présidents généraux et quatre vice-présidents hors-cadre, ce dernier point nommé conçu en guise de programme d'action positive ».

La prochaine assemblée statutaire du C.T.C. se tiendra à Toronto en 1986. Les quatre principaux dirigeants de la centrale, qui regroupent près de 2 millions de syndiqués au Canada, sont: Dennis McDermott à la présidence — il occupe la présidence depuis 1978; Shirley Carr, première femme à occuper le poste de secrétaire-trésorier, et les deux vice-présidents exécutifs, Richard Martin (Manitoba) et Richard Mercier (Québec).

Dans le feu roulant du sprint final, les délégués ont adopté hier matin près d'une trentaine de résolutions. Les rapports et les projets de résolution laissés en plan sont référés en bloc au nouvel exécutif qui en disposera. On peut s'étonner qu'un organisme comme le C.T.C. n'ait pas le temps de scruter en congrès ses états financiers et ses prévisions budgétaires, qui atteignent près de \$11 millions par année. Les matières étudiées hier avaient trait à l'organisation, à la politique électorale et à certains sujets abordés d'urgence, comme une condamnation de la tendance à la privatisation de la vente d'alcool, en Colombie-Britannique et au Québec. Le congrès presse aussi

les Communes d'adopter avant l'ajournement d'être le projet de loi C-34 qui comblera des attentes vieilles de 20 ans quant à la sécurité au travail (des syndiqués de la CALEA, personnel navigant des compagnies aériennes, ont plaidé avec vigueur pour l'adoption de cette résolution).

Après quelques propos doux-amers, le congrès a référé à l'exécutif l'étude de la possibilité d'accorder, en cours de congrès, un temps de parole (suivi d'une période de questions) à chacun des candidats aux élections. L'ajournement, à 12h15, a coïncidé avec une demande faite au CTC d'étudier la faisabilité, au plan national, d'un Fonds de solidarité similaire à celui qu'a mis sur pied en 1983 la Fédération des Travailleurs du Québec.

Ce congrès s'est caractérisé par un bilinguisme exemplaire... dans les documents mis à la disposition des quelque 2 400 délégués. En contrepartie toutefois, l'on doit noter que les interventions au micro, même lorsqu'elles sont le fait de francophones, sont à plus de 90% en anglais, ce qui fait de ce « parlement syndical » un parlement moins bilingue que celui d'Ottawa, dans les faits. Le C.T.C. fournissait l'interprétation simultanée des débats à laquelle voulait se munir de l'écouteur approprié.

La rhétorique néo-démocrate est omniprésente dans ce type d'assemblée; elle offre l'occasion à des hommes politiques tels Ed Broadbent et Howard Pawley de faire valoir le bien-fondé de leurs axes d'intervention, complémentaires des visées syndicales. Le C.T.C. a partie liée officiellement avec le NPD, au niveau canadien, ce qui ne signifie pas nécessairement que les 2 millions de cotisants déposent un bulletin de vote favorable à ce parti lors des élections. Dans une image reprise par le président McDermott en début de congrès, les travailleurs syndiqués qui votent conservateur ou li-

béral seraient des poulets votant pour le colonel Saunders!

En dirigeant les débats, tout au long de la semaine, Dennis McDermott s'est montré soucieux de préserver l'unité et la solidarité du CTC, mouvement qui admet l'expression de divergences d'opinions, mouvement où la majorité a finalement gain de cause et où les « perdants » aux élections sont habituellement prompts à offrir leur collaboration pour la mise en application des politiques. Le CTC représente un peu plus de 56% des syndiqués, au Canada; son conseil exécutif a étudié les courants qui caractérisent le monde du travail et celui des sans-travail, ce qui a mené à une série de mesures dont sortira peut-être une série de coalitions avec des mouvements partageant les mêmes vues social-démocrates que le CTC.

Ce congrès, s'il a fait un pas en avant, a choisi d'accroître sa crédibilité face aux programmes d'égalité des chances pour les femmes, en commençant par modifier ses propres structures. Il a consacré plusieurs heures à discuter de politique internationale et de mesures susceptibles de mener à la paix et à désarmement. Dans l'ensemble, ce fut un congrès docile, peu turbulent; les interventions les plus nombreuses et les plus militantes provenaient de délégations de Colombie-Britannique, province canadienne où les syndiqués ont le plus durement senti l'offensive d'un « gouvernement de droite » contre les positions syndicales. Ce fut en quelque sorte le leit-motiv de ce congrès: que les syndiqués n'aillent pas répéter l'erreur de Colombie-Britannique où un électoral passablement progressiste s'est fait enjouer par les sirènes d'une reprise de l'économie à la-Bennett qui promettait le plein emploi et qui mit plutôt la hache dans les services et prestations usuels, au détriment des moins bien nantis.

l'hypothèse où des membres de l'organisation voulaient « faciliter le déploiement de forces hors de la zone du traité », ils le feraient « sur la base de décisions nationales ».

◆ Proche-Orient

Suite de la page 9

dional. Le problème sera partiellement réglé par la « morsure israé-

lienne » qui trouve sa véritable mesure dans l'invasion du Liban le 6 juin 1982.

Autrefois terre de tolérance, où la convivialité des croyances n'était pas l'exception mais la norme, le Proche-Orient éclaté marche aujourd'hui au rythme de la botte. Les peuples sont divisés et l'obscurantisme islamique menace des royautes crues stables (le morcellement de

l'opinion publique israélienne est malheureusement à peine effleuré par Corm: pour plus de détails, voir Jean-François Held, *La Déchirure: voyage au coeur d'Israël*, Ramsay, Paris, 1983.

Le texte de Corm nous aide à comprendre les clairs-obscur des événements et les grands courants qui tiraillent cette région du monde.

3 FOIS PLUS D'INFORMATION ÉCONOMIQUE



...tous les jours!

Dans LE DEVOIR

2 juin par la PC et l'AP

- 1983: les Soviétiques annoncent le lancement, à partir d'un satellite en orbite autour de la Terre, d'une sonde en direction de Vénus.
- 1979: le pape Jean-Paul II reçoit un accueil triomphal de la part de ses compatriotes polonais au cours du premier voyage d'un souverain pontife dans un pays communiste.
- 1967: Moscou accuse des avions américains d'avoir bombardé un cargo soviétique dans le port de Campha, au Nord-Vietnam.
- 1966: la Malaisie et l'Indonésie mettent fin à cinq ans d'hostilités.
- 1965: explosion dans une mine près de Fukuoka (Japon): près de 200 morts.
- 1953: couronnement de la reine Elizabeth II d'Angleterre.
- 1941: Rencontre Hitler-Mussolini au col du Brenner.
- 1771: la Russie achève la conquête de la Crimée.
- Ils sont nés un 2 juin: Jean Sobieski, roi de Pologne (1624); l'écrivain anglais Thomas Hardy (1840); l'ex-roi de Grèce Constantin (1940).

3 juin par la PC et l'AP

- 1983: manifestation anti-nucléaire aux abords de la base aérienne américaine d'Upper Hayford (Angleterre): 752 arrestations.
- 1982: l'ambassadeur d'Israël à Londres est grièvement blessé d'une balle dans la tête tirée par un terroriste.
- 1981: le pape Jean-Paul II quitte l'hôpital, trois semaines après l'attentat dont il a été victime sur la place Saint-Pierre et dans lequel il a été grièvement blessé.
- 1976: l'ancien président bolivien Juan José Torres est découvert assassiné en Argentine.
- 1973: un Tupolev-144, avion supersonique soviétique rival de Concorde, s'écrase sur Goussainville, au cours du salon aérien du Bourget: les six membres d'équipage sont tués ainsi que sept personnes au sol.
- 1962: un avion s'écrase près de l'aéroport d'Orly: 130 morts.
- 1940: fin de l'évacuation des forces alliées de France.
- 1937: le duc de Windsor, ex-Edouard VIII d'Angleterre, épouse une Américaine divorcée, Mrs. Wallis Simpson, au château de Candé (Maine-et-Loire).
- Il sont nés un 3 juin: l'acteur américain Tony Curtis (1925); le roi d'Angleterre George V.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JEAN-PIERRE LANGLOIS

La Banque d'Épargne augmente son bénéfice

Le revenu net de la Banque d'Épargne pour le semestre terminé le 30 avril dernier a atteint \$11.9 millions, comparativement à \$11.2 millions pour la même période en 1983, a annoncé hier l'institution financière. La Banque a en outre précisé que son actif total est passé de \$2.4 milliards au 30 avril 83 à \$2.6 milliards au 30 avril dernier.

Au cours du dernier trimestre, le groupe Banque d'Épargne-Crédit Foncier a enregistré des bénéfices nets consolidés de \$6.3 millions, en légère hausse par rapport à la période correspondante de 1983. Au début de l'exercice financier en cours, la Banque a procédé à l'émission de 1.2 million d'actions ordinaires portant ainsi à 7.2 millions le total d'actions ordinaires en circulation. Tenant compte de ce facteur, le revenu net par action pour le trimestre terminé le 30 avril s'établit à \$0.74 cette année par rapport à \$0.92 l'an dernier. Pour les six premiers mois de l'exercice financier, le revenu net par action est de \$1.70 par rapport à \$1.82 l'an dernier.

D'autre part, alors que le conseil d'administration de la Banque d'Épargne approuvait l'émission de 300,000 actions privilégiées rachetables à taux flottant par l'entremise de Daly Gordon Securities, la Banque Nationale du Canada annonçait hier qu'elle a conclu une convention de prise ferme avec la même maison de courtage relativement à une émission de 750,000 actions privilégiées de premier rang, à taux flottant, pour une considération globale de \$30 millions dans le premier cas et de \$75 millions dans le second.

Poursuite contre Air Canada

La veuve du fabricant de télévision G. Curtis Mathes Jr. vient d'intenter des poursuites de \$20 millions contre la société Air Canada pour avoir scié un mis en service un avion défectueux.

C'est le 2 juin 1983 que M. Mathes et 22 autres passagers ont pris place à bord d'un avion d'Air Canada, qui avait décollé à l'aéroport de Dallas-Fort Worth, pour périr dans un écrasement au moment de l'atterrissage à l'aéroport de Cincinnati dans le Kentucky. L'avion avait pris feu.

Dans la plainte formulée à l'encontre du transporteur canadien, Mme Mathes accuse Air Canada d'avoir fait voler l'avion alors qu'elle savait que le système électrique était sujet à des problèmes occasionnels. En outre, Mme Mathes a inculpé la compagnie McDonnell-Douglas, le manufacturier, dans sa poursuite judiciaire.

Dans des poursuites séparées, d'autres membres de la famille Mathes réclament des montants totalisant \$13 millions contre les sociétés Air Canada et McDonnell-Douglas.

Dominion Stores: réorganisation

Le conseil d'administration de la compagnie Dominion Stores a approuvé une réorganisation proposée au sein de la compagnie, par laquelle les actionnaires de Dominion Stores deviendraient les actionnaires d'une nouvelle compagnie publique, qui posséderait toutes les actions de Dominion Stores et qui posséderait tous les intérêts de la compagnie dans le holding Hollinger Argus Limited. La réorganisation se ferait au moyen d'un échange d'actions égales entre les deux entités corporatives. Les actionnaires possèderaient des intérêts proportionnels dans les deux entités corporatives, la réorganisation ne modifiant rien.

Le Page: 11 nouvelles succursales

A. E. LePage, le chef de file de l'industrie immobilière au Canada, vient d'ouvrir la première des 11 nouvelles succursales prévues pour le Québec. Cette nouvelle succursale est située au 40 boulevard St-Charles à Beauséjour.

Association avec les architectes

Ro-Na vendra des plans de maison

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Voulez-vous construire votre propre maison en bénéficiant des services d'un architecte professionnel? Si oui, le Groupe Ro-Na pourra dorénavant vous en donner la possibilité. C'est dans le cadre de la Semaine nationale de l'architecture — l'Archifête — que l'Ordre des Architectes du Québec et le Groupe Ro-Na ont annoncé hier la conclusion d'une entente visant à créer une banque de plans de maisons et à rendre plus accessibles les services de l'architecte.

Possédant quelque 450 points de vente sur le territoire québécois, le groupe Ro-Na compte mettre à la disposition du public d'ici à 1985 environ 200 points de vente auprès desquels seront disponibles les plans de maison. C'est par voie de concours que l'Ordre compte procéder pour inciter les architectes à soumettre leurs plans, qui constitueront la banque initiale.

Reconnaissant que les architectes au Québec sont trop souvent portés vers le secteur commercial — la loi exige d'avoir recours à un architecte dans le cas d'un projet excédant \$100,000 — le président de l'Ordre, M. Hubert Chamberland, a reconnu que l'entente avec Ro-Na rendra les architectes plus accessibles au grand public. « On associe généralement l'architecte aux grands travaux publics ou à la construction de gratte-ciel, oubliant le rôle qu'il joue pour la construction de maisons », a souligné le président de l'Ordre. Il s'agit de démystifier l'image de l'architecte, enfermé dans son cabinet, de poursuivre M. Chamberland. Il y a environ trois cents cabinets d'architecture au Québec.

Par ailleurs, le président-directeur-général du groupe Ro-Na, M. André Dion, a tenu à souligner au cours de la conférence de presse que le nouveau projet s'inscrit également dans le vaste programme d'autoconstruction mis au point par Ro-Na en vue d'inciter et d'aider les Québécois à construire leur maison.

M. Dion a déclaré en outre que l'entente vise à inciter les architectes à créer des modèles de maison adaptés au milieu québécois et à assurer les autoconstructeurs d'un choix judicieux de modèles tout en leur donnant accès à un suivi des travaux de construction. En plus des plans de maisons, le constructeur pourra se procurer un devis des matériaux requis et de leurs coûts dans les établissements Ro-Na. Enfin,

grâce à la télématique, tous les marchands Ro-Na seront reliés à l'ordinateur central du Groupe et auront accès à toute l'information désirée quant à la disponibilité et aux prix courants des matériaux.

Alors qu'il y eut environ 28,000 mises en chantier au Québec l'an dernier, les responsables de l'entente croient que le programme pourra donner lieu à quelque 2,000 mises en chantier la première année et jusqu'à 20,000 dans les années ultérieures. Ces projections s'inspirent en partie de l'expérience américaine, où 20% des mises en chantier sont autoconstruites. Au moment où la construction domiciliaire au Québec risque de ralentir dans les prochains mois, le nouveau programme pourra insuffler un nouvel élan en donnant aux Québécois des moyens pratiques de devenir propriétaires de leurs propres maisons.

Le nouveau programme permettra de faire des économies substantielles dans la construction ou la rénovation de sa maison. Le groupe Ro-Na estime ces économies à 40%. Bien qu'il soit encore trop tôt pour connaître combien coûtera précisément un plan de maison — quelque centaines de dollars a-t-on avancé en conférence de presse — il est certain que ce sera bien en-deça des services d'un architecte. On sait déjà que les honoraires d'un architecte sont entre 6.5% et 10% du prix d'une maison. Sur une maison de \$100,000, c'est facilement \$6,000 à \$10,000 qu'il s'agit.

D'autre part, M. Chamberland a procédé, à l'occasion d'un banquet annuel de l'Ordre, à la remise officielle des prix Paul-Henri Lapointe couronnant un concours en journalisme architectural. Dans la catégorie des quotidiens, c'est M. Jean-Claude Marsan, architecte et collaborateur au DEVOIR (voir p. 34), qui mérite le prix de \$3,000 à la fois pour la valeur de vulgarisation et pour la valeur critique de ses écrits. Dans la catégorie des magazines, c'est M. René Viau, collaborateur régulier du magazine *La Presse Plus*, qui remporte le prix. Enfin, dans la catégorie des magazines, aspect critique, la palme va à M. Pierre Beupré, architecte, pour son travail à la revue *Architecture Québec*.

M. Chamberland a aussi fait part hier du prix d'excellence en architecture 1984, décerné à la société d'architecte ARCOP et à la compagnie ALCAN pour la réalisation du siège social mondial de l'Alcan à Montréal.



La nouvelle présidente du conseil d'administration du Canadien National aidera l'entreprise dans ses relations avec les employés, a dit hier M. Lloyd Axworthy, ministre des Transports du Canada, qui présente ici Mme Betty Hewes lors d'une conférence de presse à Ottawa.

(Photoaser CP)

Une femme accède à la présidence du conseil du CN

PAULE DES RIVIÈRES

OTTAWA — Mme Betty Hewes est devenue hier la première femme à présider le conseil d'administration d'une importante société fédérale de la Couronne, le Canadien National. Elle reconnaît être partisane du Parti libéral, vient de l'Ouest et ne parle pas français. Mme Hewes remplace M. Jack Horner, qui a quitté en mars dernier pour surveiller les changements découlant des nouveaux tarifs de transport des grains dans l'Ouest.

Mme Hewes se distingue par son expérience: elle ne vient pas du milieu des affaires mais du monde municipal. Elle est conseillère municipale à Edmonton. « Je ne suis pas une femme de service et cette expression ne s'est jamais appliquée dans mon cas. J'ai travaillé avec des hommes et j'ai eu des hommes à mes ordres », a dit Mme Hewes hier lors d'une conférence de presse, aux côtés des ministres responsables de la Condition féminine et des Transports, Mme Judy Erola et M. Lloyd Axworthy.

Ce dernier a ajouté que Mme Hewes avait acquis une solide expérience en administration et qu'elle avait également une sensibilité qui

serait bienvenue pour garantir le succès des nouvelles relations que la société développe avec ses employés. Le ministre des Transports n'a pas voulu commenter une suggestion faite plus tôt cette semaine par le président du CN, M. Maurice LeClair, qui souhaite que des efforts soient faits pour trouver des sources de financement privé. « Il est certain que le gouvernement fédéral a été très généreux envers le CN et il sera important de s'attarder à d'autres sources de financement », a simplement dit M. Axworthy.

Le CN a un budget qui dépasse les \$4.6 milliards et a réalisé des profits de \$213 millions l'année dernière, grâce à une subvention spéciale de \$220 millions du gouvernement fédéral pour le transport des céréales dans l'Ouest. Quelque 63,496 employés y travaillent. Leurs salaires moyens est de \$30,767. Environ 15,000 d'entre eux sont au Québec et le siège du CN est à Montréal.

Hier, Mme Hewes a indiqué qu'elle ferait la navette entre Montréal et Calgary, où la société est en pleine expansion. Le conseil qu'elle préside compte 12 membres. La nouvelle présidente promet un CN « plus visible et qui rendra soigneusement ses comptes à la population ».

Une nouvelle chambre de commerce veut accroître nos échanges avec l'Afrique

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Le Canada exporte un peu plus de \$1.5 milliard vers l'Afrique et importe de ce pays un peu plus de \$600 millions, soit 2% de ses exportations et 1% de ses importations. C'est pour accroître le volume d'échanges commerciaux entre le Canada et l'Afrique que M. M. T. Kandugi a annoncé hier à Montréal la création officielle de la Chambre africaine de commerce et d'industrie du Canada, dont il est le président.

La nouvelle chambre de commerce a été créée afin de secourir quelque peu l'apathie des gens d'affaires canadiens quand il s'agit des relations commerciales avec l'Afrique. En fait, comparé aux autres pays occidentaux, le Canada est loin derrière, malgré les nombreuses incitations données aux Canadiens et aux Africains pour accroître les échanges réciproques. Il y a environ deux ans, l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal avait organisé une rencontre entre gens d'affaires africains

et canadiens. Cette rencontre n'a pas eu de suivi.

Afin de suppléer à l'aide que procurent les différents paliers gouvernementaux, la Chambre africaine de commerce prévoit organiser la première foire biennale sur l'Afrique à Montréal à compter de 1986. Cette foire, qui se tiendra tous les deux ans, permettra aux gens d'affaires africains de venir présenter à leurs homologues canadiens aussi bien qu'au grand public leur production commerciale. En outre, dès l'automne prochain, la Chambre commencera à publier TELE-X'AF, un bulletin d'information, qui renseignera périodiquement les intéressés sur les plus récentes nouvelles, les activités de la Chambre, les tendances des marchés, les appels d'offres, etc.

En fait, les objectifs de la Chambre sont de trois ordres:

- Provoquer des occasions de rencontre et d'affaires entre les sociétés canadiennes et africaines par des activités, telles que l'organisation de missions commerciales vers et en provenance de l'Afrique, des colloques, des séminaires et des déjeuners ayant des thèmes précis sur des questions commerciales touchant l'Afrique.
- Développer une liaison privilégiée entre les gens d'affaires du Canada et leurs homologues africains.
- Favoriser l'échange d'information par la diffusion d'information commerciale et la création d'un centre de documentation.

Tie inaugure une usine

SHERBROOKE (PC) — La société Tie Communications a inauguré hier à Sherbrooke sa nouvelle usine de fabrication. L'usine, qui a nécessité des investissements de plus de \$11 millions, fabriquera des plaquettes de circuits imprimés destinés aux systèmes de communication.

Ottawa a accordé une subvention de \$5.5 millions à la compagnie.

On sait que le Canada a déjà une présence en Afrique par l'entremise

des maisons d'ingénieurs conseil comme Lavalin, SNC... Pourtant, la présence de boîtes de moindre importance fait cruellement défaut au commerce et services canadiens of-

ferts aux Africains. La Chambre compte donc combler cette lacune en donnant leur chance aux PME. Rappelons que, dans l'univers de la francophonie, la France fait encore figure de proue

parmi l'ensemble des partenaires commerciaux de l'Afrique. A cet effet, la France possède un certain réseau commercial conçu pour mousser les échanges commerciaux entre elle

et l'Afrique. Or, à l'heure où l'Afrique veut diversifier ses sources commerciales, la Chambre veut fournir aux Canadiens l'occasion d'intensifier leur commerce avec l'Afrique.

L'Europe

La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Avec le service Hospitalité

Air Canada vous invite à passer une soirée inoubliable dans les étoiles de l'Atlantique. Le service Hospitalité, c'est un repas gastronomique accompagné d'un aperçu, d'un cru sélectionné et d'un digestif. C'est un choix de journaux, de magazines, de musique et un récent succès de l'écran. Le service Hospitalité c'est le luxe et la détente à un tarif économique.

Nous avons des Prêt-à-partir pour Paris, Londres et les quatre destinations européennes suivantes.

	à compter de
Genève	899 \$
Zurich	899 \$
Munich	878 \$
Düsseldorf	828 \$

CONDITIONS
Réservations faites au moins 21 jours avant le départ. Paiement complet dans les sept jours suivant la réservation. Billetterie faite au moins 21 jours avant le départ. Frais d'annulation: 100 \$.
Tarifs et conditions peuvent changer sans préavis. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus. Le nombre de sièges est limité et certains vols peuvent déjà afficher complet. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions et restrictions particulières relatives à la longueur du séjour et aux dates de départ et de retour. Mentionnez le DRF 719

AIR CANADA

Intercontinental

EUROPE
VOTRE PRÊT-À-PARTIR

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

Dans la région du Saguenay-Lac St-Jean

Les travailleurs du papier veulent protéger leur emploi

LAURENT SOUMIS
Collaboration spéciale

CHICOUTIMI — Le maintien des emplois à leur niveau actuel figure au premier rang des revendications des 2,538 travailleurs du papier et de la forêt du Saguenay-Lac Saint-Jean, syndiqués à la CSN, et dont les conventions collectives sont échues depuis le 30 avril dernier.

Trois rencontres de négociations ont eu lieu jusqu'à maintenant entre les employeurs et les syndiqués. Les discussions progressent lentement et chacune des parties se garde bien de toute déclaration pouvant détériorer le climat du dialogue.

Le renouvellement des conventions collectives concerne cinq unités de négociations: les 900 travailleurs de l'usine de papier à journal de la Consolidated Bathurst à La Baie et ses 54 employés de bureau,

Le cadre de règlement qui pourrait intervenir ne sera pas sans avoir d'influence sur la conclusion des autres contrats de travail qu'auront à conclure les papeteries et les forestières québécoises au cours des prochains mois.

On connaît peu de choses des propositions des deux parties. À la suite d'expériences malheureuses dans le passé, « on ne négocie plus sur la place publique ».

Si ce n'est que le dialogue semble empreint de réalisme. Les batailles idéologiques des années 70 auraient cédé le pas au pragmatisme qu'inspire la conjoncture économique. Au cours de la dernière récession, les travailleurs ont eu à subir de nombreux arrêts de travail et la reprise de la pleine production semble encore très fragile.

On sait toutefois que les travailleurs réclament essentiellement le

à la défense de leur pouvoir d'achat, ils sont disposés à d'importantes concessions au plan de l'enrichissement. Ceux-ci seraient prêts à échanger cette prime contre le maintien et la protection des emplois actuels.

Cette revendication de stabilisation des emplois s'inscrit « dans une approche nouvelle de la CSN en vue de civiliser le changement technologique », adoptée d'ailleurs lors du dernier congrès annuel de la Fédération, tenu à Québec, en novembre dernier.

Les travailleurs s'inquiètent des effets de la modernisation des usines de pâtes et papiers, qui entraîne inévitablement une diminution des effectifs. Si l'on s'entend sur la nécessité d'accroître la capacité de production des usines, on ne s'accorde pas sur la façon d'en répartir le coût social.

Selon M. Dufour, « les programmes d'investissements massifs de \$1,5 milliard prévus d'ici 1987 seront essentiellement financés par les gouvernements fédéral et provincial. S'ils permettent d'améliorer le caractère compétitif de l'industrie québécoise, celle-ci devra s'engager à fournir la contrepartie des deniers publics: à savoir le maintien, voire même la création de nouveaux emplois. Le cas échéant, les investissements gouvernementaux n'auront que subventionner le chômage ».

Même si le mot d'ordre de la Fédération à travers le Québec demeure la protection de l'emploi, chaque syndicat local peut librement négocier les termes et les conditions.

Le partage du temps de travail avec compensation, l'abolition de la pratique des contrats et sous-contracts à l'intérieur des entreprises, et la suppression du temps supplémentaire constituent des mesures mises de l'avant par les syndiqués.

Selon la Fédération, la modification des moyens de production des papeteries entraînera une perte de 15 % des emplois actuels au cours des cinq prochaines années. Au Saguenay et au Lac Saint-Jean, plus de 450 des 3,200 postes seraient ainsi appelés à disparaître.

Or, près de 12,000 travailleurs tirent leur subsistance de l'activité forestière dans la région. Près de 40 % de la population y voit son sort lié.

On comprend alors l'intérêt et l'émoi que suscite cette question dans une région industrielle titulaire du championnat canadien du chômage.



les 789 ouvriers de l'Abitibi Price à Kénogami, les 750 travailleurs de la papeterie d'Alma appartenant au même groupe, et les 44 mesureurs en forêt de la société Price.

Ces travailleurs comptent pour plus de la moitié des 4,500 membres de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt, affiliés à la CSN, qui rassemble près de 80 % des ouvriers de la région oeuvrant dans ce secteur.

maintien de leur pouvoir d'achat et une certaine part de l'enrichissement collectif.

Afin de maintenir leur capacité de dépenser, les syndiqués espèrent obtenir des augmentations annuelles oscillant entre 3,2 % et 5,5 % au cours des deux prochaines années.

Mais comme nous l'a expliqué M. Clément Dufour, conseiller syndical de la Fédération dans la région, « si les travailleurs tiennent fermement

Faire des affaires au pays de Mao

EDMONTON (CP)—Laisser son avocat à la maison et bien se préparer à manger des holothuries (animal marin commercialisé sous le nom de tripang), voilà les deux ingrédients que doivent mettre à leur menu les gens d'affaires canadiens qui voyagent en Chine pour y dénicher des contrats.

Les banquets offerts en Chine contiennent souvent des holothuries et autres délices insolites, a souligné M. Jim Stooke, représentant de la Ban-

que canadienne impériale de Commerce à Pékin.

S'adressant à des entrepreneurs locaux, M. Stooke a entretenu son auditoire sur la façon de faire des affaires au pays de Mao, qui diffère largement des habitudes canadiennes et nord-américaines.

« Laissez votre avocat à la maison », a dit le conférencier. Les Chinois préfèrent des accords commerciaux aux termes simples, basés sur la bonne volonté.



Paul Martin: faire de CSL la plus grande entreprise de transport intégré au Canada.

(Photo Jacques Grenier)

LE RÊVE DE PAUL MARTIN

FRANCINE ST-LAURENT
Collaboration spéciale

M. Paul Martin, président de Canada Steamship Lines (CSL) depuis 1981, rêve de faire de cette entreprise la plus grande firme de transport intégré au Canada. Déjà, le Groupe CSL s'est assuré une position de premier plan dans les Grands Lacs. La prochaine étape pour M. Martin, un projet fort ambitieux, est de créer une flotte canadienne de commerce d'outre-

mer. Entouré dans son bureau d'objets hétéroclites comme un saphandre et un gouvernail, le p.-d. g. du Groupe CSL montre l'intérêt qu'il porte pour le transport maritime. Néanmoins, le transport routier l'intéresse également: en plus du transport maritime et des chantiers de construction navale, comme Canadian Ship Building and Engineering, CSL a acquis les entreprises Voyageurs Ltée et Kingsway Transport Ltd.

Originaire de Windsor, en Ontario, le fils de l'ancien sénateur Paul Martin a oeuvré longtemps dans le giron de Power Corporation. En ef-

fet, M. Martin, aujourd'hui âgé de 46 ans, a été successivement adjoint-administratif de M. Paul Desmarais, vice-président des programmes spéciaux de Consolidated Bathurst et responsable d'étude et d'eménagement de Power Corporation. Aimant relever les défis, M. Martin et Lawrence Pathy, président de Federal Commerce and Navigation (FEDNAV) achèteront CSL de Power Corporation pour une somme de \$195 millions il y a trois ans.

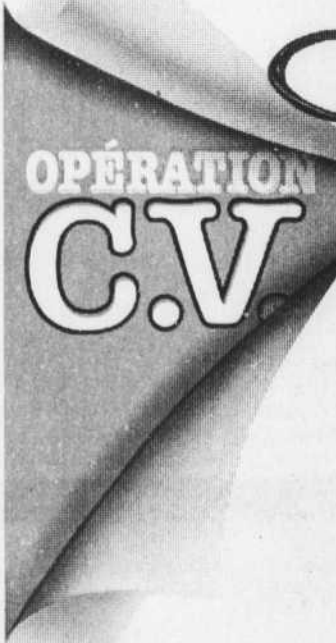
Cette acquisition, dit-il, fut l'une de ses initiatives les plus audacieuses jamais entreprises. Aussi, ajoute-t-il, la clef de ses succès ne repose pas uniquement sur des gestes intrépides; la confiance que lui ont accordée des gens d'affaires plus âgés que lui lui a été salutaire. Sa route fut parsemée de personnes qui aimèrent faire confiance aux jeunes.

Le p.-d. g. de CSL aime énormément son travail même s'il demeure empreint de nostalgie en évoquant ses rêves de jeunesse. Aimant le tennis et le golf, M. Martin avoue sa passion démesurée pour les sports: étant jeune, il avait tant

souhaité devenir joueur de football. Toutefois, ce sport n'était pas son unique loisir au collège. Il était fidèle à ses cours de piano. Néanmoins, son professeur, une religieuse, lui conseillait « gentiment » de délaisser cette voie. Alors, Paul Martin se consacra à des études en philosophie, en histoire et en droit aux universités d'Ottawa et de Toronto.

Marié et père de trois enfants, M. Martin consacre actuellement ses heures de loisir à la ferme dont il est propriétaire depuis cinq ans. Il s'intéresse particulièrement à l'élevage du bovin. Son cheptel compte déjà 75 têtes.

Fier de ses origines franco-ontariennes, M. Martin a pour ambition de se consacrer un jour à la politique canadienne. Mais ceci, déclare-t-il, n'est pas pour demain, tout comme la réalisation de son désir de travailler un jour pour la Banque Mondiale. D'ici là, nous rappelle-t-il, l'important c'est d'offrir une contribution à la société canadienne en lui assurant une entreprise d'envergure dans le domaine du transport.



EMPLOYEUSES ET EMPLOYEURS

Connaissez-vous Chantal et Vincent?

Le principal objectif de ce programme est de permettre à quelque 30 000 jeunes bénéficiaires de l'Aide sociale d'acquiescer, pendant douze (12) mois ou moins, une expérience de travail et une formation pouvant les conduire à occuper un emploi.

Employeuses et employeurs admissibles

Sont admissibles les entreprises ou organismes privés ou publics qui, au moment de la signature du contrat de stage, sont en opération au Québec:

- depuis au moins six (6) mois;
- et sont inscrits, si la loi l'exige, à la CSST et à la Commission des normes du travail.

Bénéficiaires admissibles

Tout bénéficiaire de l'Aide sociale qui, au moment de la signature du contrat de stage:

- est âgé(e) de plus de dix-huit (18) ans, mais de moins de trente (30) ans;
- détient un diplôme d'études secondaires ou moins;
- et a quitté depuis au moins un an les études à plein temps, à l'exception des autochtones du Nouveau-Québec.

Conditions du stage

L'employeur participant:

- offrira au stagiaire, pour un maximum de 52 semaines, un poste s'ajoutant à ceux occupés par les effectifs réguliers;
- fournira au stagiaire une formation théorique et pratique;
- désignera un membre du personnel apte à coordonner le stage;
- versera une allocation mensuelle de 100\$ au stagiaire.

Le gouvernement pour sa part:

- versera au bénéficiaire, en sus et en même temps que la prestation d'Aide sociale, des allocations allant de 100\$ à 150\$, selon qu'il s'agit d'une personne seule ou membre d'un couple, en plus des frais réels de garde;
- payera les cotisations nécessaires pour assurer à chaque stagiaire la protection offerte par la CSST;
- assumera au besoin les frais de formation hors production encourus tant par l'employeur ou par un établissement de formation reconnu.

Si vous voulez en savoir davantage sur Chantal et Vincent, faites venir le fascicule intitulé « Chantal et Vincent ». Vous pourriez être surpris du potentiel de ces jeunes.

Ce document, de même que le dépliant fournissant les renseignements sur le programme « Stages en milieu de travail », peuvent être obtenus du centre Travail-Québec ou de la Commission de formation professionnelle de votre région.

Chantal et Vincent sont deux jeunes à la recherche d'un emploi. Comme 117 000 autres bénéficiaires de l'Aide sociale âgés de 18 à 30 ans, ils veulent travailler et apprendre une profession ou un métier.

Jeunes et dynamiques, ils sont des candidats de première valeur pour participer au développement des entreprises québécoises.

Pour réaliser leur rêve bien légitime, ils ont besoin de la collaboration de toutes les employeuses et de tous les employeurs du Québec, dans le cadre du programme « Stages en milieu de travail ».

Stages en milieu de travail

Pour répondre aux aspirations de ces jeunes, le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu a mis au point un programme de « Stages en milieu de travail » qui fait appel à cette collaboration.

Le gouvernement du Canada partage les coûts de ce programme.



Commission de formation professionnelle



Condominiums
Vivre avec style au centre-ville

Place
du **Quartier**
CONDOMINIUMS
DORCHESTER ET ST-URBAIN

À partir de 71 500,00 \$

Moins une subvention municipale de 1 000,00 \$

Luxeux condominiums situés dans un prestigieux complexe résidentiel, commercial et à bureaux. Plus de 25 boutiques, restaurants et magasins.

Pour information:
Claude Allard
Fabiola Gomez de la Serna
Place du Quartier

le Permanent Courtier
875-7632 (jour)
382-4330 (soir)

LIVRES

JULIEN BÉLIVEAU

LE MARKETING POLITIQUE

« Les spécialistes du marketing (politique) ne se contentent pas d'emprunter au marketing commercial ses techniques de promotion. Ils s'inspirent aussi des méthodes de définition du produit et d'études de marché: enquêtes sur les attitudes et les aspirations des consommateurs, panels, sensibilité au packaging et simulation de ventes sur ordinateurs. » Voilà le marketing politique!

Le premier candidat à utiliser une telle approche intégrée et électronique, un « political information system », fut le président Reagan, qui retint à cette fin les services de la société américaine Decision Making Information (DMI) et, principalement, de son président-fondateur, le docteur Richard Wirthlin. Il n'eut pas à le regretter.

Mormon d'une cinquantaine d'années, M. Wirthlin obtenait vers la fin des années 60 un doctorat en économie et statistique de l'Université Berkeley en Californie. Il enseigna ensuite ces disciplines à l'Université d'Utah tout en y dirigeant le centre de recherche sur les méthodes de sondage d'opinion. Vers la même époque, il devenait conseiller auprès de l'administrateur fédéral du recensement. Bref, un personnage hautement qualifié!

Grâce à de puissants ordinateurs, DMI entreprit de constituer la plus importante banque de données sur les opinions des Américains. La base de cette banque fut constituée des données des recensements de la population américaine en terme d'informations démographiques et socio-professionnelles. S'y ajoutèrent des renseignements obtenus par des enquêtes spécifiques. Ainsi, en sondant l'opinion, par exemple, des Hispano-Américains sur la sécurité sociale, peut-on déterminer le comportement politique de circonscriptions d'origine hispanique. De telles mesures d'opinions furent effectuées sur des centaines de sujets.

La banque de données contient évidemment les résultats d'élections précédentes, par États et par comtés. Le tout est pondéré et évalué par des opinions aussi bien de politologues que d'analystes politiques pour garantir un véritable contrôle de la qualité des quatre volets précédents.

Ainsi regroupés et « animés », ces renseignements peuvent fournir des réponses très précises aux interrogations d'un candidat. Que faire si l'adversaire fait preuve d'une agressivité extrême dans un État particulier? Quelles en seraient les conséquences dans d'autres États? Quel serait l'impact électoral d'une visite dans une circonscription particulière à un moment donné? Quelle orientation doit-on donner à la réclamation publicitaire: aborder de face le problème, l'escamoter ou se contenter de fournir une « image » appropriée?

En plus de ces renseignements ponctuels, la banque de données peut aussi déterminer l'orientation d'une campagne électorale. On met au point un thème: M. Reagan augmentera l'arsenal américain. On vérifie ensuite l'acceptation de cette thèse au sein de l'électorat: ce dernier achètera le message aussi longtemps que M. Reagan ne sera pas considéré « dangereux ». En conséquence, les messages commerciaux seront modifiés: on liera la nécessité d'augmenter l'arsenal au maintien de la paix; le candidat sera photographié s'adressant à des anciens combattants, des gens favorables à la paix lui exprimeront leur appui. Ensuite on effectue de nouveaux sondages. Ceux-ci indiquent que 43% de l'électorat juge maintenant M. Reagan « dangereux ». Ce pourcentage est cependant en baisse d'un point par rapport à la semaine précédente. Une « percée » a été réalisée et, à ce rythme, ce pourcentage devra avoir baissé à 40% avant la fin de la semaine...

Et le livre de fournir en guise d'exemple le déroulement complet de la campagne Reagan vs Carter en 1980 et l'utilisation de semblables méthodes depuis l'accession de M. Reagan à la présidence. Tout simplement fascinant!

Il est dit dans ce livre que la société du docteur Wirthlin n'a travaillé pour un parti politique étranger qu'une seule fois et ce fut pour le Parti conservateur canadien! Il serait intéressant de savoir si tel est toujours le cas et, le cas échéant, si les résultats seront aussi percutants pour M. Mulroney qu'ils l'ont été pour M. Reagan.

À lire absolument, tant par les honnêtes travailleurs modernes d'élection que par ceux qui doivent les subir. D'autant plus que pour une fois l'édition française a précédé — est-ce possible? — la version anglaise de ce livre, dont l'auteur est Australien. Une rareté sinon une première.

Roland Perry, *Élections sur ordinateur*, Robert Laffont/Bonnel, Paris, 1984, 248 pages.

ROLAND PERRY

PRÉFACE DE JEAN-JACQUES ROSA

ROBERT LAFFONT BONNEL

Europe: l'industrie de l'auto est inquiète

BONN (Reuter) — L'industrie automobile européenne se montre inquiète des grèves de la métallurgie ouest-allemande, qui lui fournit une part importante de ses matériaux. Alors que le conflit est entré dans sa troisième semaine, de nombreux constructeurs craignent de manquer de pièces qui leur sont vitales si la revendication de la semaine de 35 heures posée par les syndicats ouest-allemands de la métallurgie ne trouve pas rapidement de solution.

En Allemagne fédérale même, où les grèves, les lock-outs et les mises à pied atteignent plus de 250,000 métallos, la production automobile a déjà été sévèrement touchée. Faute d'approvisionnements, des usines ont été contraintes d'arrêter la production. La firme bavaroise BMW, qui fabrique des voitures et des motos de haute performance, a dû fermer ses quatre usines de production, plus une usine en Autriche. Daimler Benz, qui produit les Mercedes (voitures et poids lourds), a interrompu pour sa part les activités de sa principale chaîne de montage.

Opel, la filiale de la firme américaine General Motors, a fermé elle aussi ses deux principales chaînes. Porsche, la firme des voitures sports, a également arrêté sa production. La firme pourrait être d'ici peu la prochaine victime du conflit, étant donné que ce sont Porsche et BMW qui fabriquent les moteurs turbo qui s'imposent dans les grands prix automobiles de la saison 1984.

Volkswagen, qui compte 115,000 travailleurs en Allemagne fédérale, s'attend à manquer de pièces cette semaine — pénurie qui affecterait aussi sa chaîne de montage en Belgique. Ford, enfin, déclare ne plus être capable de tenir très longtemps contre le manque de pièces.

En Grande-Bretagne, General Motors, qui fabrique la Vauxhall et arrive en troisième position dans les ventes, a déclaré avoir averti son personnel du risque de chômage technique si le conflit en Allemagne fédérale se poursuivait. L'un de ses porte-parole a ajouté que les grèves des métallos ouest-allemands n'avaient pas encore agi directement sur la production et que celle-ci pourrait continuer au moins de juin. General Motors, qui emploie 20,000 personnes, reçoit de l'équipement électrique, des moteurs et des plaques métalliques de plusieurs fournisseurs ouest-allemands. Un porte-parole de Ford, qui est en tête du marché automobile britannique, a dit que les inventaires étaient encore bons et qu'il n'y avait pas de difficultés prévisibles d'ici la fin du mois.

Volvo et Saab, les deux grands constructeurs automobiles suédois, se disent en mesure de poursuivre des activités normales pendant au moins encore deux semaines. « Nous avons pris la précaution de consolider nos stocks », a déclaré un porte-parole de Volvo, qui a ajouté qu'un plein rendement pourrait sans doute être maintenu jusqu'à la mi-juin. Les négociants déclarent de leur côté

que la vente des voitures ouest-allemandes n'a pas souffert jusqu'ici du conflit et que les inventaires sont loin d'être épuisés.

Les firmes automobiles suédoises indiquent qu'elles se sont toujours efforcées de diversifier leurs sources d'approvisionnement. Le porte-parole de Volvo a toutefois ajouté: « Si la grève dure très longtemps, elle risque de nuire à l'excellente position des fournisseurs ouest-allemands. »

En France, les constructeurs n'envoient pas de problèmes pour eux, à la condition que le conflit ne se prolonge pas au-delà de deux autres semaines. Les moteurs à injection risquent d'être les premiers touchés, car la grande firme ouest-allemande Bosch est le seul fournisseur des pompes. La Régie Renault pourrait connaître des difficultés dans la production de son nouveau modèle, la R-25, dont une autre firme ouest-allemande, Behr, fournit le système de chauffage.

Les constructeurs italiens estiment de leur côté qu'ils connaîtront des difficultés si la grève se poursuit pendant deux autres semaines. Fiat déclare que sa production et ses ventes n'ont pas souffert jusqu'à présent du conflit ouest-allemand, mais Alfa Romeo et Bosch équipent de systèmes électroniques une partie de ses modèles de haute gamme, dont la production risque d'être affectée. Un porte-parole de Rome de General Motors a déclaré que les ventes d'Opel baisseraient certainement si les métallos ouest-allemands ne reprénaient pas le travail d'ici deux semaines.

Deux des principales firmes automobiles en Espagne, qui utilisent des pièces détachées allemandes, connaîtront elles aussi des difficultés si les grèves se prolongent. L'entreprise nationalisée Seat, qui produit depuis peu les Polos et Passat de Volkswagen, serait durement touchée par la prolongation du conflit, car elle importe les quatre-cinquièmes de ses pièces. Ford Espana, qui dépend nettement moins des importations ouest-allemandes, risque cependant d'éprouver des difficultés si les grèves se prolongent plus d'une semaine.

Aux Pays-Bas, les milieux industriels prévoient davantage de problèmes dans le secteur de distribution que dans ceux du montage ou de la production. Volvo, qui a la seule chaîne de montage du pays, importe certains équipements ouest-allemands tels que les batteries et les essuie-glaces. La firme dit n'en avoir que deux semaines d'inventaires, mais qu'elle se cherche d'autres fournisseurs.

En Belgique, où près d'un million de véhicules sortent chaque année des chaînes de montage de firmes étrangères, on déclare dans les milieux industriels que la production risque bientôt d'être sévèrement touchée, particulièrement si les usines Volkswagen et Ford sont contraintes d'interrompre leurs activités.

AU JOUR LE JOUR

JEAN-PIERRE LANGLOIS

Chômage aux É.-U.: le plus bas niveau en trois ans

Le taux de chômage aux États-Unis est tombé en mai à son niveau le plus bas depuis près de trois ans, a annoncé hier le département du Travail américain. Le taux des personnes sans emploi a effectivement atteint 7,5%, le plus bas niveau depuis avril 1981, contre 7,8% en avril. La population active a atteint le chiffre record de 165,3 millions de personnes au cours du mois de mai.

Cette amélioration sensible, qui a pris par surprise beaucoup d'économistes du secteur privé, vient brisée suite de trois mois au cours desquels le taux de chômage aux États-Unis s'est situé à 7,8%. Le nombre des Américains sans emploi atteint donc maintenant 6,3 millions. Rappelons qu'en novembre 1982, le taux de chômage avait atteint 10,7% avec 12 millions d'Américains en chômage, un record depuis la grande dépression des années 30.

Les revenus des femmes augmentent plus vite

Entre 1967 et 1981, les femmes canadiennes ont vu leurs revenus augmenter plus rapidement que ceux des hommes, mais elles ne gagnaient toujours que 53% du revenu moyen de leurs confrères masculins à la fin de cette même période.

C'est ce que révèle un rapport de Statistique Canada, rendu public jeudi. On y apprend que les revenus féminins ont grimpé de 45% entre 1967 et 1981, contre seulement 25% pour les hommes, qui gagnaient cependant \$18,200, alors que les femmes devaient se contenter d'une moyenne de \$9,700.

Le document permet par ailleurs de constater que les citoyens faisant partie du groupe à faible revenu gagnaient toujours en 1981 4% du revenu total, exactement la même proportion qu'en 1951, tandis que le groupe des personnes ayant un revenu élevé se maintenait à peu près au même niveau lui aussi, soit 42% en 1981 contre 43% en 1951.

En d'autres termes, aucune tendance à une répartition plus égalitaire ne s'est donc fait sentir pendant ces 30 ans. Cependant, le revenu semble un peu plus équitabement distribué si l'on tient compte de l'impôt prélevé, indique le rapport de l'agence fédérale.

Selon Statistique Canada, les disparités régionales en termes de revenus moyens se manifestent d'une façon moins prononcée surtout depuis 1971, alors que les revenus avaient commencé à croître plus rapidement dans les provinces maritimes et de l'Ouest du pays qu'en Ontario, qui, elle, avait connu la plus importante croissance du revenu dans les années 60.

Licenciements massifs chez Atari

Atari Inc., de Sunnyvale en Californie, la filiale du groupe Warner spécialisée dans les jeux vidéo, a annoncé qu'elle allait réduire ses effectifs américains de plusieurs centaines d'employés, et fermer une usine à Hong Kong.

Atari dont les difficultés financières persistantes ont suscité récemment des rumeurs de rachat, notamment par le groupe néerlandais Philips, avait indiqué il y a quelques semaines qu'elle avait l'intention de réduire profondément ses coûts de production. Le chiffre d'affaires d'Atari a en effet diminué de moitié l'an dernier, tombant à \$1,1 milliard, contre \$2 milliards en 1982.

La direction d'Atari a refusé de préciser l'ampleur exacte des réductions d'effectifs qui seront pratiquées. La plupart des analystes estiment que ces réductions toucheront environ 1,000 employés aux échelons intermédiaires et supérieurs de son quartier général de Sunnyvale.

Un porte-parole d'Atari a également confirmé qu'Atari se retirait d'un accord de production avec la société Wong Electronics, de Hong Kong, et fermerait l'usine de Hong Kong qui fabrique les micro-ordinateurs 800XL pour les marchés internationaux. Ces activités, a indiqué le porte-parole, seront transférées à une usine Atari de Taiwan.

En 1982, Atari avait réalisé un bénéfice de \$323 millions, grâce au succès de ses jeux Pac-Man et de sa console de jeux 2600 VCS. Mais depuis, le marasme du marché des jeux vidéo a entraîné Atari vers une succession de déficits: \$538,6 millions de pertes en 1983, \$34,9 millions au premier trimestre 1984.

France: hausse des prix de 0.6%

PARIS (AP) — L'indice des prix de détail a augmenté de 0.6% en avril, a annoncé le ministère de l'Économie et des Finances, qui juge ce résultat « encourageant ».

L'estimation donnée par l'INSEE il y a deux semaines est ainsi confirmée. En mars, cette hausse avait été de 0.7%.

Pour le ministère, l'évolution des prix se rapproche — avec 7.9% sur les 12 derniers mois et 6.9% en rythme annuel sur les six derniers mois — d'un niveau modéré, comparable à ceux enregistrés avant le premier choc pétrolier.

Ce ralentissement de l'inflation concerne les principaux postes de l'indice.

VERSATILE VICKERS INC.



Jack R. Howett

Robert A. Douglas

Me Jacques Durocher

Me Herbert Madar

Monsieur Bernard P. Charbonneau, président et chef des opérations de Versatile Vickers Inc., annonce les nominations suivantes:

Monsieur Jack R. Howett au poste de vice-président, ventes industrielles. Diplômé en génie de l'Université de Cambridge, Monsieur Howett oeuvre au sein de la société au Canada depuis 1957.

Monsieur Robert A. Douglas, au poste de vice-président marketing. Diplômé en génie et en administration, Monsieur Douglas se joint à Versatile Vickers Inc. après une carrière dans la marine canadienne et dans l'entreprise privée.

LES ASSOCIÉS DU CABINET D'AVOCATS KING, HABERKORN, ont le plaisir d'annoncer que Me Jacques Durocher s'est joint à eux à titre d'associé et que Me Herbert Madar est devenu associé. L'étude sera dorénavant connue sous le nom de KING, HABERKORN, DUROCHER & MADAR et est sise au 1010 Ouest rue Sherbrooke, suite 600 à Montréal, Québec. (Tél: 282-8001)

La Chine prévoit une croissance industrielle de 5%

PEKIN (AFP) — La production industrielle de la Chine, en 1984, devrait progresser de 5%, sa production agricole de 4%, et son budget être déficitaire, bien que dans une moindre mesure qu'en 1983, selon des orientations contenues dans deux rapports ratifiés jeudi par l'Assemblée nationale populaire (ANP), le parlement chinois.

La 2e session de l'ANP, qui a achevé ses travaux jeudi, a ratifié à l'unanimité ces deux rapports, le premier traitant du budget et le second des perspectives de développement de l'économie nationale en 1984.

Les objectifs de crois-

sance que s'est fixé la Chine sur les plans industriel et agricole sont modestes par rapport à ceux de 1983 — 10.5% pour l'industrie et 9.5% pour l'agriculture — mais ils correspondent à ceux du Plan quinquennal (1981-1985) qui prévoit un rythme de croissance annuelle de l'économie de 4.6%.

Cependant, ce rapport fait apparaître deux points faibles de l'économie chinoise: le commerce extérieur et la modeste progression de la production énergétique. Le volume des échanges en 1984 sera inférieur à celui de 1983 et devrait se situer à 81.6 milliards de yuans (\$40.80 milliards), en-

registrant une diminution de 4.4 milliards de yuans (\$2.2 milliards). Le rapport n'a pas précisé quel serait le montant respectif des exportations et des importations.

Sur le plan énergétique, la production de pétrole devrait rester stationnaire et passer à 108 millions de tonnes en 1984 contre 106 millions en 1983. La production d'électricité pour sa part devrait augmenter de 2.6% contre 7.2% en 1983 par rapport à 1982, pour se situer à 360 milliards de kW-h.

La production de charbon devrait quasiment stagner, passant de 710 à 720 millions de tonnes, soit en hausse de 1.9% contre une hausse de 3.9% en 1983.

De son côté, le budget sera toujours en déficit mais moins qu'en 1983: de l'ordre de 3 milliards de yuans (\$1.5 milliard) soit 1.3 milliard de yuans (\$673 millions) de moins qu'en 1983. Les recettes de l'État pour 1984 devraient se monter à 133.85 milliards de yuans (\$66.92 milliards) et les dépenses à 136.85 milliards de yuans (près de \$69 milliards).

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave. Rosemont
Montréal

PRUCHE Ltée
Résidences d'Âge d'Or
Familles d'accueil
Pavillonnées • Permis provincial
Administration Financement
(514) 937-9131

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél. (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

Samson Bélaïr
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100
Touche de la Bourse 1421 198 (871-1515)
Laval Bureau 510
2 Place Laval 178 585 (968-8910)
Longueuil Bureau 200
125, Boul. Ste-Foy 171 197 (670-4270)
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

DOMAINE FORÊT SARAGUAY
Bientôt... Résidences exclusives...
POUR RENSEIGNEMENTS OU RENDEZ-VOUS: 331-8853
7810, av. JEAN-BOURDON, MONTRÉAL

"VOTRE PROBLÈME EST MON DÉFI"
Un spécialiste des situations de revirement ou de démarrage est à la recherche de compagnies oeuvrant dans les biens ou services destinés au public consommateur et requérant du management et/ou du financement.
Assistance administrative gratuite sur une base permanente en retour d'une participation dans la propriété de l'entreprise.
Pour informations, appelez:
Guy Bernier
(514) 636-9059

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTREAL

Progression des cours

MONTREAL (PC) — Les cours ont progressé pour la deuxième séance de suite et tout le marché s'est affermi, hier à la Bourse de Montréal. L'indice général a enregistré un gain de 1,53 point, à 109,86 en clôture.

Le volume des échanges a grossi à 1,405,661 actions, contre 1,277,284 la veille. Les produits forestiers ont gagné 2,41 points à 135,75, les mines 1,98 à 113,32, les hydrocarbures 1,59 à 132,13, les biens d'équipement 1,41 à 114,05, les banques 1,04 à 101,58 et les services publics 5,8 à 106,32.

Genstar monte de 5-8 à 203-4 dans un brassage de 77,916 actions. Rio Algom progresse de 1-4 à \$16 dans un volume de 50,000 unités traitées.

Finalement 138 titres sont en hausse, 55 en baisse et 64 inchangés.

Long Lac Minerals gagne 1-3-8 à \$33-5-8, Northern Telecom 1-4 à \$41-7-8, Agnico Eagle 3-4 à \$18-1-2, Alcan 3-4 à \$38-1-2, Asmera Inc. 5-8 à \$14, Imasco 5-8 à \$36-1-2, Alberta Energy 3-8 à \$21-1-4, CimENTS Canada Large Farage Exch. 3-8 à \$13-3-4, Shell Canada 3-8 à \$25-7-8, Bell Canada Entreprises 1-4 à 29-2 et TransCanada Pipelines 1-4 à \$16-3-4. ABERFORD Resources est stationnaire à \$9-7-8 et Canadian Tire A à \$11-1-4.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Bateman prend un cent et se hisse à 14 cents; BAREXOR Inc. gagne 11 cents à 78 cents; Brosnan est inchangé à deux cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: XCM MARCHÉ (1,53), XCO HYDROCARBURE (1,98), XCF PRODUITS FORESTIERS (2,41), and XCB BANCAIRE (1,03). Includes a bar chart for 'INDICE GENERAL' and 'VOLUME (en millions)'.

INDICE GENERAL



Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

Table with 2 columns: A B and C D, listing various stocks and their prices/changes.

VALAIT HIER

Table listing various stocks and their prices, categorized by sectors like G H, J K, L M, N O, P Q, R S, T U, V W, X Y, Z.

Options

Table listing options for various stocks, including titles, prices, and vol. per. act.

Options

Table listing options for various stocks, including titles, prices, and vol. per. act.

Options

Table listing options for various stocks, including titles, prices, and vol. per. act.

Options

Table listing options for various stocks, including titles, prices, and vol. per. act.

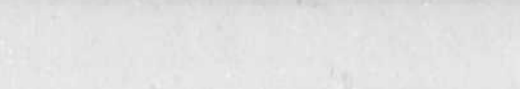
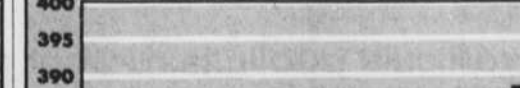
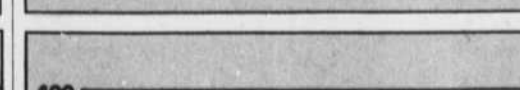
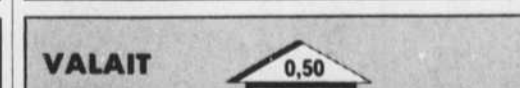
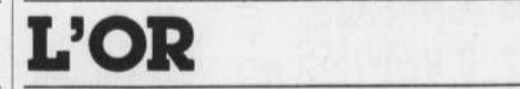
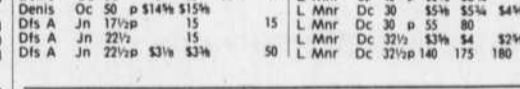
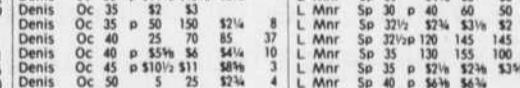
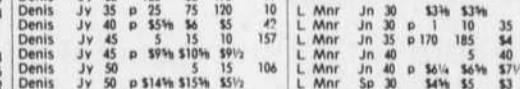
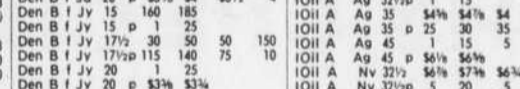
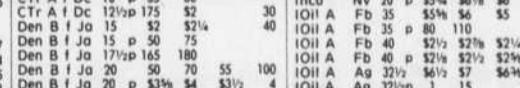
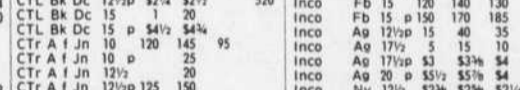
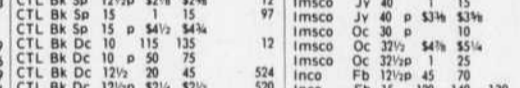
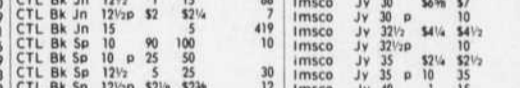
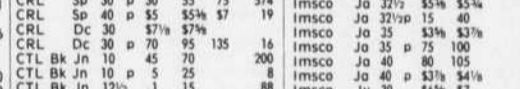
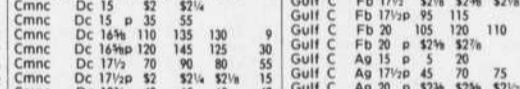
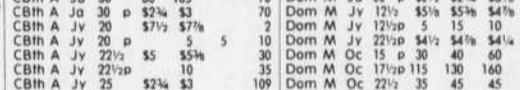
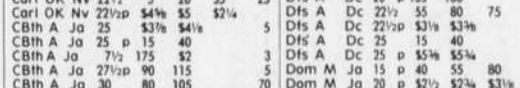
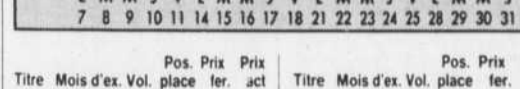
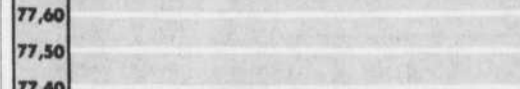
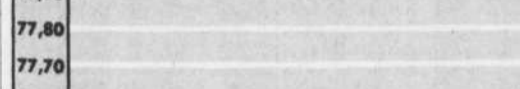
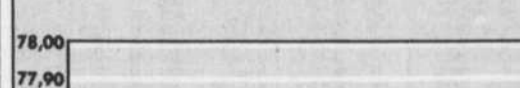
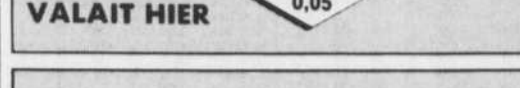
Options

Table listing options for various stocks, including titles, prices, and vol. per. act.

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US

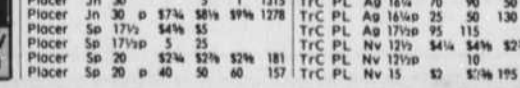
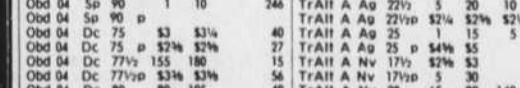
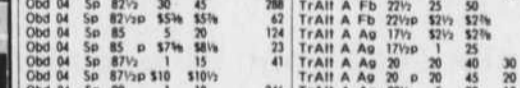
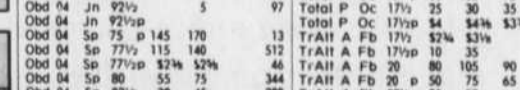
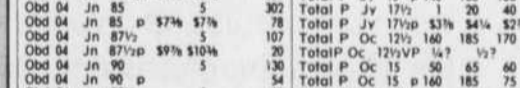
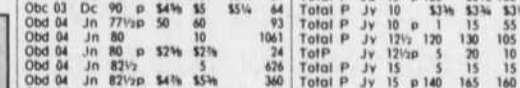
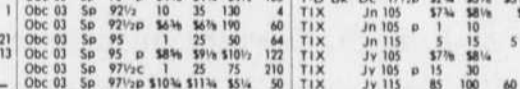
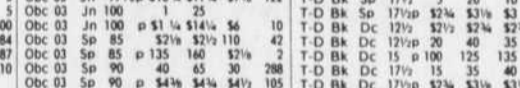
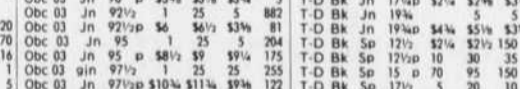
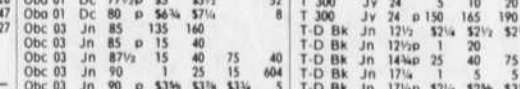
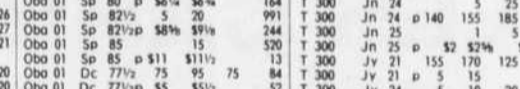
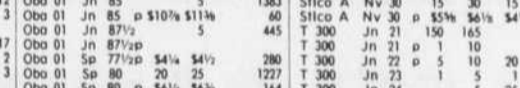
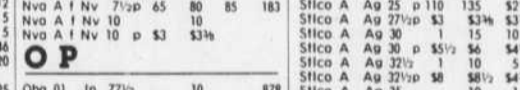
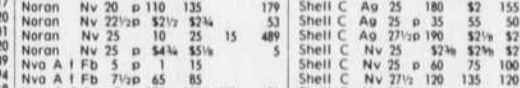
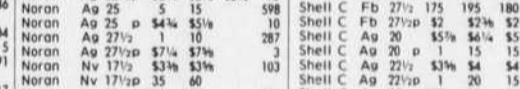
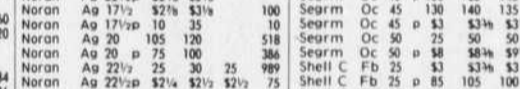
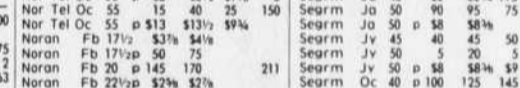
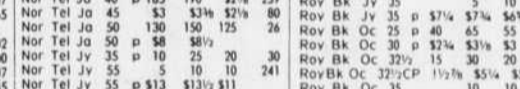
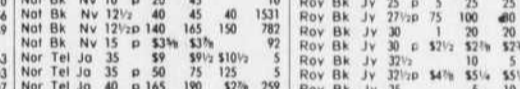
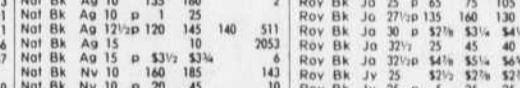
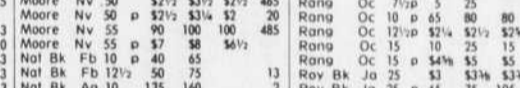
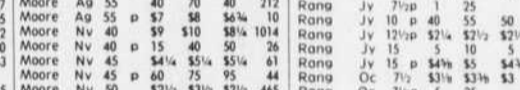
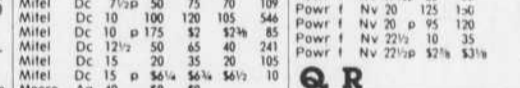
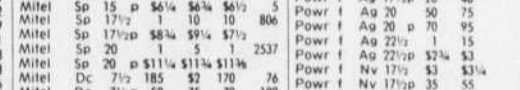
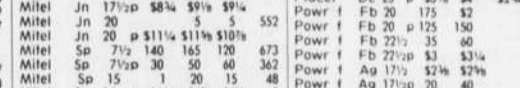
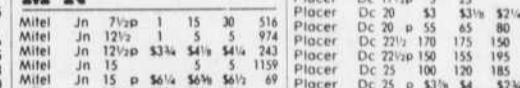
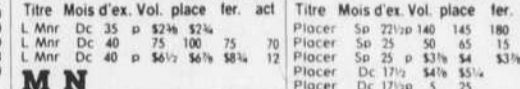
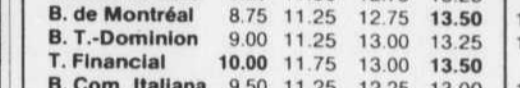
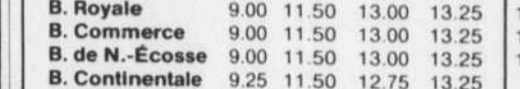
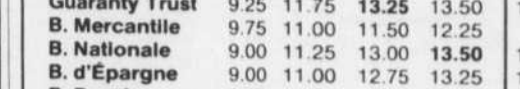
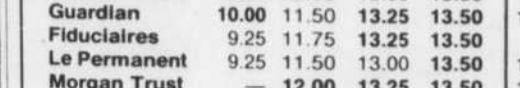
LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US



LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US

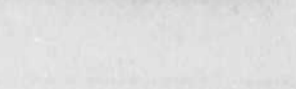
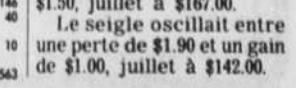
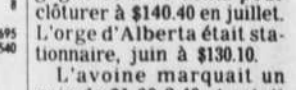
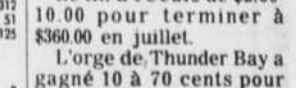
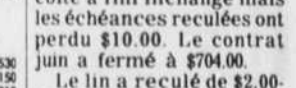
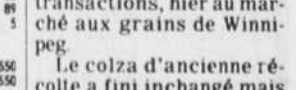
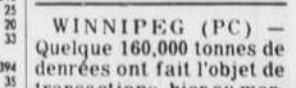
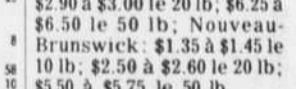
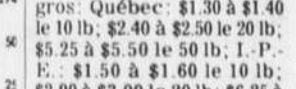
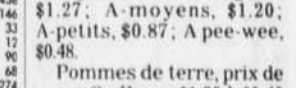
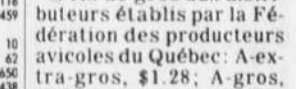
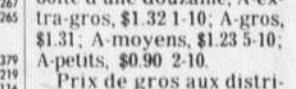
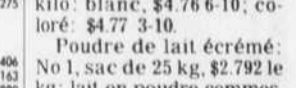
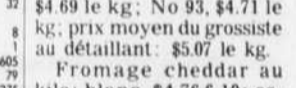
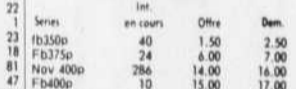
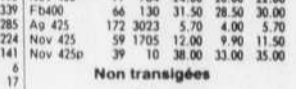
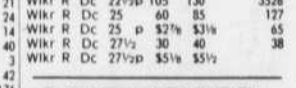
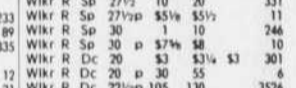
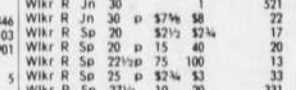
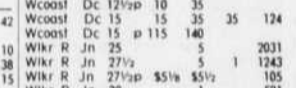
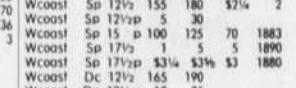
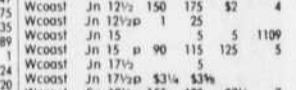
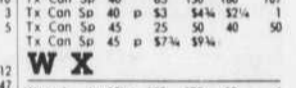
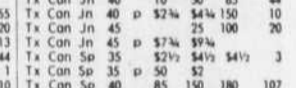
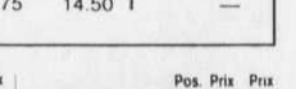
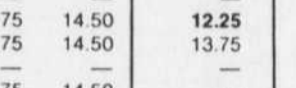
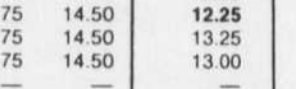
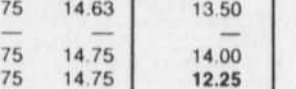
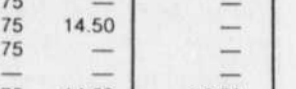
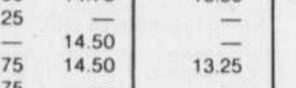
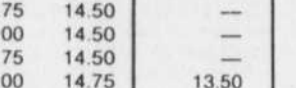
LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US



LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US



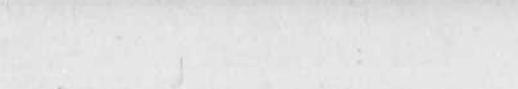
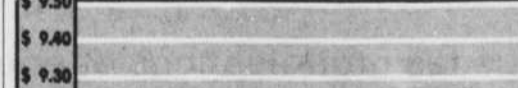
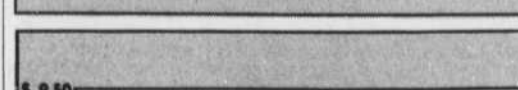
DEVISES

Table listing exchange rates for various currencies including African, Asian, European, and others.

L'ARGENT

VALAIT HIER A 0,24 EN \$ US

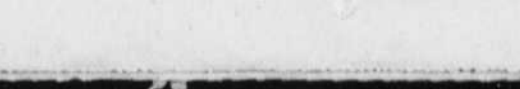
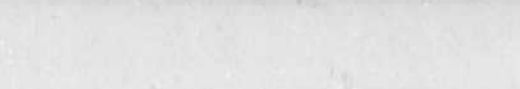
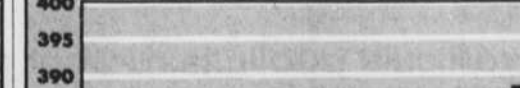
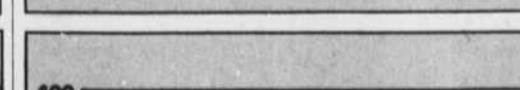
VALAIT HIER A 0,24 EN \$ US



L'OR

VALAIT HIER A 0,50 EN \$ US

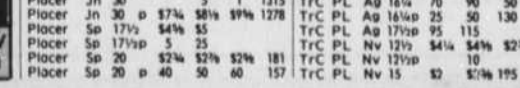
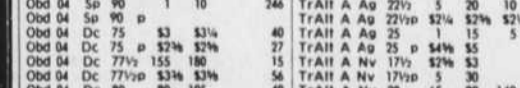
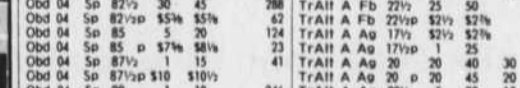
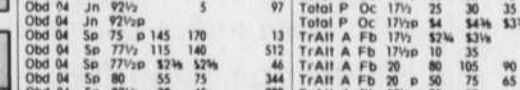
VALAIT HIER A 0,50 EN \$ US



LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 77,18 CENTS US



BESTIAUX

Winnipeg (PC) — Quelque 160.000 tonnes de denrées ont fait l'objet de transactions, hier au marché aux grains de Winnipeg.

Le colza d'ancienne récolte a fini inchangé et les échéances reculées ont perdu \$10,00 le contrat pour un fermé à \$70,00.

Le lin a reculé de \$2,00-10,00 pour terminer à \$360,00 en juillet.

L'orge de Thunder Bay a gagné 10 à 70 cents pour cl

VANCOUVER

Tendance à la hausse

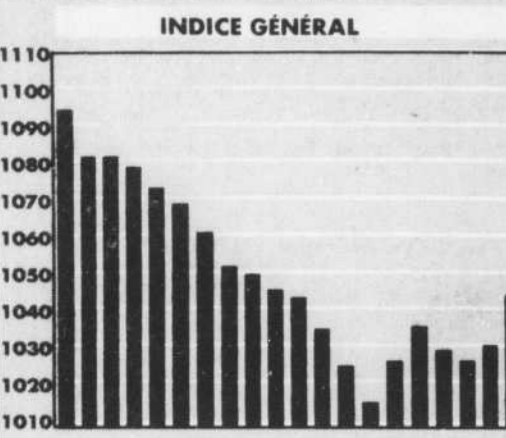
VANCOUVER (PC) — La tendance était à la hausse et le rythme des affaires modéré, hier à la Bourse de Vancouver. Le volume des échanges comprenait 10,599,226 actions.

En clôture on a dénombré 319 titres gagnants, 140 perdants et 333 stables. L'indice global du marché marquant 1042,88, soit une hausse de 12,67 points sur la clôture de la veille.

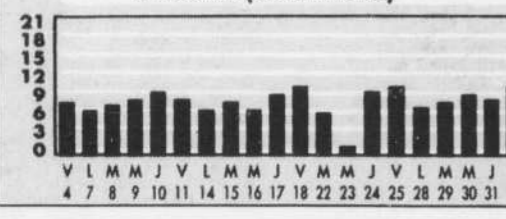
Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Indice général (12,67), Volume (en millions) (10,6), Variations des titres (319 gagnants, 140 perdants, 333 stables).

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



A Bentes

Table of stock prices for various companies including Abolter, Abolton, Abery, etc.

C D Bentes

Table of stock prices for various companies including C D Exp, Coara, Cal div, etc.

E F Bentes

Table of stock prices for various companies including E F Exp, East wst, Ebor, etc.

G H Bentes

Table of stock prices for various companies including Galact, Gazette, Geddes, etc.

I J Bentes

Table of stock prices for various companies including I J Exp, Ican, Ice Stn, etc.

K L Bentes

Table of stock prices for various companies including K L Exp, Kaba, Kala, etc.

M N Bentes

Table of stock prices for various companies including M N Exp, Mac om, Micer, etc.

O P Bentes

Table of stock prices for various companies including O P Exp, Okla, Oliver, etc.

Q R Bentes

Table of stock prices for various companies including Q R Exp, Qxp, Quest, etc.

S T Bentes

Table of stock prices for various companies including S T Exp, Sahali, Sanofi, etc.

U V Bentes

Table of stock prices for various companies including U V Exp, Ure res, Utr, etc.

W X Bentes

Table of stock prices for various companies including W X Exp, Warrior, West, etc.

Table of stock prices for companies G through J.

Table of stock prices for companies K through P.

Table of stock prices for companies Q through R.

Table of stock prices for companies S through T.

Table of stock prices for companies U through V.

Table of stock prices for companies W through X.

Table of stock prices for companies Y through Z.

Table of stock prices for companies A through G.

Table of stock prices for companies H through M.

Table of stock prices for companies N through S.

Table of stock prices for companies T through Y.

Table of stock prices for companies Z through AA.

Table of stock prices for companies AB through AC.

Table of stock prices for companies AD through AE.

TABLEAU DE BORD

EMPLOIS, REVENUS

Table showing average weekly earnings, revenue, and persons occupied.

INVENTAIRES

Table showing inventory levels for large stores, manufacturers, and new houses.

PRIX

Table showing price indices for consumption, new houses, and various commodities.

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing building and public works activity in terms of value added.

ÉNERGIE

Table showing energy production and consumption for coal, electricity, and gas.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Table showing export and import balances.

PRODUCTION

Table showing production levels for rail freight, steel, and vehicles.

VENTES

Table showing sales for large stores, manufacturers, and new vehicles.

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas dé-saisonnalisées. Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain des fruits qui sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Table of market prices for various fruits including apples, pears, and berries.

BENEFICES

Conventures Ltd, trim. clos 31 mars: 1984, perte \$3.74 millions ou 51 cents par action; 1983, \$400,000 ou cinq cents.

LES CAHIERIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR La Régie de l'assurance-maladie du Québec

Le 11 juin prochain, Le Devoir publiera un cahier spécial à l'occasion du 15e anniversaire de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. Ce cahier spécial permettra aux divers intervenants de faire le point sur la situation de l'assurance-maladie au Québec et de son avenir.

Le cahier spécial du Devoir comprendra les éléments suivants:

- entrevue avec le président de la RAMQ
entrevue avec M. Claude Castonguay
historique de la RAMQ
son évolution budgétaire
des comparaisons avec les services offerts aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes
les changements effectués depuis le début
le rôle des omnipraticiens
la RAMQ comme entreprise

Ce cahier sera donc un excellent véhicule publicitaire pour tous les organisations et entreprises oeuvrant dans le domaine de la santé au Québec.

Pour informations sur les tarifs publicitaires, contactez Francine Gingras 844-3361

Date de tombée: le 4 juin 1984 parution le: 11 juin 1984

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

TEMPS PARTIEL

Association regroupant 20 Importateurs/Distributeurs recherche personne de préférence retraitée (expérience administrative requise) pour gestion, organisation et coordination des activités d'une association.

Ce poste est offert à temps partiel, 3 après-midi par semaine.

Faire parvenir curriculum vitae:

C.P. 1831
Succursale La Cité
Montréal, H2W 2R8

LE DEVOIR

VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET
PROFESSIONS
844-3361



COLLÈGE AHUNTSIC

Le Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic requiert les services d'un professeur de génie civil pour enseigner à l'École des travaux publics de Gitega au Burundi.

NATURE DU TRAVAIL

Enseigner les matières de base dans un programme d'enseignement correspondant à celui de technologie du génie civil dispensé dans les collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) du Québec.

QUALIFICATIONS REQUISES

— Diplôme universitaire de premier cycle dans ce champ d'activité;
— Un minimum de deux ans d'expérience industrielle pertinente;
— Un minimum de deux ans d'expérience dans l'enseignement serait souhaitable.

TRAITEMENT

De 24 703\$ à 49 521\$ selon scolarité et expérience. Plus des bénéfices d'emploi à l'étranger.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature au plus tard le lundi 11 juin 1984, à seize (16) heures en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

Le service du personnel,
Collège Ahuntsic,
Concours no. A84-101,
9155, rue Saint-Hubert,
Montréal, QC
H2M 1Y8



UNIVERSITÉ D'OTTAWA

HISTOIRE DU CANADA ET HISTOIRE DES FEMMES

Nomination pour juillet 1985 d'un professeur adjoint, capable d'enseigner dans les deux langues officielles l'histoire du Canada et l'histoire générale des femmes. Le doctorat est requis. Ce poste est annoncé pour une seconde fois. Le concours prendra fin le 29 octobre 1984. Envoyer un curriculum vitae et les noms de deux répondants à:

Le directeur,
Département d'Histoire,
Université d'Ottawa,
Ottawa, Ontario.
K1N 6N5

Infirmier(e)s diplômé(e)s

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche d'infirmier(e)s autorisé(e)s prêts à travailler dans leur service de santé.

Nature du poste

À titre d'infirmier(e) militaire, vous fournirez et dirigerez les soins infirmiers dispensés aux membres des Forces armées canadiennes.

Exigences

Être infirmier(e) autorisé(e), appartenir à une association professionnelle reconnue.

Obtenez, sans obligation, tous les détails de cette offre en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché. Consultez les pages jaunes à la rubrique « Recrutement ».

Imbattable la vie dans les Forces



ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

DIRECTEUR DU SERVICE DES FINANCES

FONCTIONS

Sous la direction du Directeur administratif, le titulaire est responsable d'assurer le contrôle financier de l'exploitation de l'École, la préparation des prévisions budgétaires, l'élaboration et l'application de contrôles financiers adéquats et tout autre activité connexe.

QUALIFICATIONS

- Diplôme de premier cycle dans une discipline pertinente.
- Au moins huit (8) ans d'expérience dans un poste de direction en finances.
- Membre d'une association professionnelle de comptables: R.I.A., C.G.A., C.A.

REMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX

Le traitement annuel et les avantages sociaux seront déterminés selon les qualifications du candidat retenu et les politiques en vigueur à l'École Polytechnique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel au plus tard le 16 juin 1984 au:

Directeur du service du personnel
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale «A»
Montréal (Québec)
H3C 3A7

AGENT DE VOYAGES

Agence de voyages spécialisée est à la recherche d'un agent. Le ou la candidate devra posséder au moins 5 ans d'expérience dans le domaine du voyage et être accrédité par le gouvernement du Québec.

Être disponible 5 jours par semaine de 9 heures à 17 heures.

Être capable d'exécuter du travail de secrétariat.

Pour entrevue:

M. Jacques Monette
270-7266

Alfred Dallaire INC.

VICE-PRÉSIDENT Opérations

LE POSTE

- Se rapporte directement au président
- Assume la responsabilité des départements de ventes, succursales, installations matérielles, laboratoire, transport et matériel roulant.
- Assume la responsabilité de la préparation des budgets des départements sous sa juridiction et est responsable du contrôle de leur efficacité; il est également responsable de l'élaboration et du suivi des politiques administratives.
- En collaboration avec le président, le comité exécutif et le comité de gestion, participe à l'élaboration et à la détermination des stratégies et des objectifs de l'entreprise.

LE CANDIDAT

- Doit posséder un titre universitaire pertinent et une solide connaissance théorique des techniques administratives.
- Doit posséder une expérience d'au moins 5 ans à un poste supérieur, au sein d'une entreprise structurée.

LA RÉMUNÉRATION

— Une rémunération de 35 000\$ à 55 000\$ selon l'expérience, avec programme complet d'avantages sociaux, est prévue.

Le poste s'adresse à des candidats gagnant actuellement 30 000\$ et plus.

Faire parvenir le curriculum vitae avec la mention "personnel et confidentiel", à l'attention de la secrétaire du président.

Alfred Dallaire INC.
2159 est. boul. St-Martin
Laval, Québec
H7E 4X6

Centre d'accueil Préfontaine

ENDROIT:
3100, rue Rachel est
Montréal

POSTE:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

TYPE D'ÉTABLISSEMENT:

Centre d'accueil de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie.

RESPONSABILITÉS:

Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec la loi, les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

EXIGENCES:

- Diplôme de 1er cycle universitaire en science administrative ou l'équivalent. Une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire.
- Une expérience minimale de gestion de cinq (5) ans.
- Une connaissance appropriée du réseau des Affaires sociales, et principalement du domaine de la réadaptation en alcoolisme et autres toxicomanies et du milieu de l'itinérance, sera considérée comme un atout.

REMUNÉRATION:

Selon les normes des Affaires sociales
Classe salariale 17

INSCRIPTION:

Veillez faire parvenir votre offre d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 11 juin 1984 à:

Président du Comité de Sélection
Concours — Poste de directeur général
Centre d'accueil Préfontaine
3100, rue Rachel est
Montréal (Québec)
H1W 1A2

Palais des Congrès de Montréal

DIRECTEUR COMMERCIAL

Sous l'autorité du vice-président marketing, vos fonctions principales seront l'identification des clients potentiels et des marchés cibles, la supervision et la motivation d'une équipe de délégués commerciaux et de chercheurs ainsi que la gestion des budgets relatifs à votre direction.

Vous êtes avant tout un gestionnaire compétent, possédant de préférence une expérience pertinente dans l'industrie du tourisme d'affaires ou dans un secteur connexe et ayant des réalisations concrètes dans le domaine du marketing, principalement en communication ou en vente personnelle.

Vous maîtrisez bien le français et l'anglais et vous êtes idéalement diplômé universitaire.

La rémunération totale se situe aux environs de 50.000\$, comprenant une gamme d'avantages sociaux intéressants.

Mme Louise Lemire, c.r.i.
Directrice
Ressources humaines
Palais des Congrès de Montréal
201, avenue Viger ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X7

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 15 juin 1984, vous référant au dossier 36-54, à:

Société du Palais des congrès de Montréal

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail a été créé par le Parlement du Canada pour promouvoir le droit des Canadiens à l'hygiène et à la sécurité sur leurs lieux de travail. Nous remplissons ce mandat en offrant aux travailleurs des renseignements et des conseils utiles, fiables et complets sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail par le biais d'un service d'information et de consultation qui fait appel aux systèmes informatisés modernes et à la technologie de pointe dans le domaine des communications.

Les Services techniques cherchent à doter le poste suivant:

RESPONSABLE DE PROJETS/ERGONOMISTE, SERVICES DE SECURITE.

Le candidat retenu sera détenteur d'au moins une maîtrise en ingénierie, en science ou en hygiène et sécurité au travail, ou aura une combinaison équivalente d'expérience et de formation; il aura, de plus, acquis un minimum de quatre années d'expérience dans le domaine de l'ergonomie appliquée ou de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Le responsable de projets devra évaluer l'information scientifique et fournir des renseignements et des conseils aux usagers des services du CCHST; il entreprendra aussi des études sur des problèmes d'ergonomie en milieu de travail, il participera à l'élaboration de systèmes d'information automatisés.

Salaires annuels: de 33.321.00\$ à 49.913.00\$

AGENT DE PROJETS, SERVICES DE SECURITE.

Le candidat retenu sera détenteur d'au moins un baccalauréat en ingénierie ou en science et aura trois années d'expérience dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail, ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience.

L'agent de projets devra collaborer, sur le plan technique, à la préparation des réponses aux demandes de renseignements, participer à des travaux d'étude à long terme et au développement de systèmes d'information relatifs à la sécurité.

Salaires annuels: de 26.834.00\$ à 35.305.00\$

AGENT DE PROJETS, SUBSTANCES DANGEREUSES.

Le candidat retenu sera détenteur d'au moins un baccalauréat en science, de préférence en biologie, et aura trois années d'expérience dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail ou dans un domaine connexe, ou une combinaison équivalente de formation et d'expérience. La connaissance des rayonnements non ionisants est un atout.

L'agent de projets devra collaborer, sur le plan technique, à la préparation des réponses aux demandes de renseignements, participer à des travaux d'étude à long terme et au développement de systèmes d'information relatifs aux rayonnements non ionisants et aux effets biologiques des agents physiques.

Salaires annuels: de 26.834.00\$ à 35.305.00\$

Le CCHST offre une gamme complète d'avantages sociaux comparables à ceux qui sont offerts dans la Fonction publique du Canada pour des emplois équivalents.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur candidature au Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 250 rue Main est, Hamilton, Ontario L8N 1H6, à l'attention de Mme L. Henderson, Administratrice du personnel. Veuillez prendre note du numéro de dossier: PER84-003-06. Date limite pour la réception des candidatures: 19 juin, 1984. Lieu de travail: Hamilton, Ontario.

For information in English, please contact Mrs Henderson.

offre d'emploi

Gouvernement du Québec
Ministère du Conseil exécutif
Secrétariat général

PROJET ARCHIPEL

UN OU UNE INGÉNIEUR HYDRAULICIEN CONCOURS C-2

Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié dans cet avis.

Conseil Exécutif
Secrétariat Archipel — 1 emploi à Montréal

Attributions:
Fournir l'expertise nécessaire au Secrétariat Archipel sur les aspects hydrauliques du contrôle des lacs et des rivières de l'archipel de Montréal. Analyser les données hydrauliques et hydrométriques pertinentes. Interpréter les résultats de modèles mathématiques et physique de simulation des conditions hydrauliques naturelles et après gestion. Participer aux travaux d'évaluation environnementale d'ouvrages hydrauliques et de la gestion des eaux.

Conditions d'admission:
Être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Détenir une maîtrise en sciences appliquées ou en ingénierie ou l'équivalent et avoir au moins cinq années d'expérience pertinente à la fonction.

Nature et durée de l'emploi:
— Poste occasionnel à temps plein, à combler immédiatement.
— Durée: jusqu'au 31 décembre 1985.

Inscription:
Secrétariat Archipel
Concours C-2
a/s Mme Madeleine Bonin
3450 rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N5

Traitement:
Selon les normes en vigueur au gouvernement du Québec.

Période d'inscription:
Faire parvenir son curriculum vitae avant le 13 juin 1984.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

SERVICE DE RECHERCHE SOCIOLOGUE

24 653 \$ — 46 224 \$

La Division des affaires politiques et sociales cherche à pourvoir à un poste d'attaché de recherche afin d'assurer une aide professionnelle aux députés et aux sénateurs ainsi qu'aux comités et aux délégations parlementaires.

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en sociologie et doivent posséder une expérience de recherche dans le domaine de l'analyse des politiques appliquées. En outre, ils doivent avoir une connaissance approfondie de la méthodologie scientifique et des questions sociales touchant le Canada. Les attachés de recherche sont tenus de faire largement appel à toutes leurs connaissances et doivent être capables de s'exprimer en termes clairs et précis, oralement et par écrit. La connaissance de l'anglais est essentielle; la connaissance du français est souhaitable.

Le traitement sera fixé au départ en fonction de l'expérience du candidat ainsi que de ses compétences. Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae ainsi que le nom, adresse et numéro de téléphone de trois répondants au:

Directeur adjoint
Service de l'administration et du personnel
Bibliothèque du Parlement
OTTAWA (Ontario)
K1A 0A9

au plus tard le vendredi 15 juin 1984.

Les candidats convoqués à une entrevue auront, après interview, à rédiger un texte assez court pour permettre de juger de leur aptitude à la rédaction.

Prière de rappeler le numéro du concours: 84-R-05.

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Agent ou agente de recherche en fiscalité

Agent de recherche et de planification socio-économique, grade II

CONCOURS SECTORIEL NUMÉRO 105H-450012/QC

Ce concours permettra de constituer une réserve de candidats pour au moins une année en vue de combler des emplois de même nature au ministère des Finances dans la région administrative de Québec.

Présentement — 2 emplois à Québec

ATTRIBUTIONS — En vue de faire des recommandations concernant la politique fiscale, effectuer des analyses sur l'évolution à court et moyen terme des revenus et dépenses budgétaires et extrabudgétaires ainsi que du déficit et de l'incidence de cette évolution sur l'activité économique; étudier et évaluer la structure de taxation et la répartition du financement des dépenses publiques entre les contribuables et les modifications à y apporter; analyser et évaluer la structure de la fiscalité municipale et de l'aide gouvernementale aux organismes locaux ou régionaux ainsi que les relations fiscales et financières fédérales-provinciales ou interprovinciales; effectuer les prévisions de revenus selon les structures fiscales et financières existantes et selon les modifications envisagées; effectuer des recherches sur des questions légales relatives à la fiscalité; utiliser des langages informatiques dans le cadre de ces travaux.

EXIGENCES — Détenir un diplôme universitaire de 1er cycle en économie, en droit ou en sciences de l'administration et posséder 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de l'analyse et de la recherche en fiscalité. Toute tranche d'études de 30 crédits supérieures à la scolarité exigée et pertinentes aux attributions, notamment les études de 2e cycle en fiscalité, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente aux attributions. Toutefois, le candidat ou la candidate doit détenir au moins un certificat d'études secondaires équivalent à une 11e année ou à un secondaire V ou une attestation d'étude dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

TRAITEMENT DE 29 483\$ à 38 887\$

PÉRIODE D'INSCRIPTION — du 2 juin au 22 juin 1984.
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION — Office des Ressources Humaines
Case postale 2188
Québec, QC
G1K 7N5

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire Offre de service de l'Office des ressources humaines, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux et les centres Travail-Québec.

Toute Offre de service doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Le sommet économique de Londres ne produira aucune solution miracle, estime Mme Thatcher

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a prêté hier que le sommet économique de Londres (vendredi et samedi prochains) n'engendrera aucune solution miracle ou initiative spectaculaire ni pour résoudre la crise financière internationale, ni pour mettre fin au conflit du Golfe.

A une semaine de l'ouverture de cette 10e réunion des sept pays les plus industrialisés, Mme Thatcher n'a pu que constater, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'y a pas de solution magique aux problèmes de l'emploi, de la dette internationale, ou à ceux de la guerre du Golfe ou des relations Est-Ouest.

Ce qu'elle souhaite, c'est que ce sommet soit le plus détendu, et le plus informel possible et qu'il permette aux participants de se soutenir mutuellement pour poursuivre

la politique qu'ils estiment adéquate, pour faire face aux différents défis de l'heure. Elle n'a dévoilé, au cours de cette conférence de presse, aucun détail sur ce que pourrait être le communiqué final de ce sommet, où, selon elle, la crise économique sera discutée pendant les deux séances de travail prévues vendredi, tandis que les problèmes politiques seront abordés pendant les repas.

Elle n'a en particulier fait aucune mention d'une déclaration solennelle sur les valeurs démocratiques, que selon des sources informées, la délégation américaine voudrait voir publier, et qui suscite des réserves voire même l'hostilité chez les Européens, et en particulier la France, en raison de son aspect électoraliste.

Le premier ministre s'est borné à relever que la plupart des participants à ce sommet, à l'exception du Japon, se trouvaient en périodes

électorales: la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie, pour les européennes, le président Reagan pour sa réélection en novembre, le Canada enfin, puisque M. Trudeau a décidé de quitter ses fonctions.

En ce qui concerne les trois questions clés de ce sommet: dernière envolée des taux d'intérêt américains, augmentation du dollar et endettement des pays en voie de développement, Mme Thatcher a assuré qu'elle insisterait au sommet sur la nécessité, pour assurer la croissance de l'économie mondiale, de maintenir des taux d'intérêt bas. Sur ce point, les Américains qui continuent, selon de bonnes sources, à refuser que, dans le communiqué final, un lien soit établi entre le niveau des taux d'intérêt actuel et le déficit de leur budget, paraissent être opposés à tous leurs partenaires. Mme Thatcher en tous cas a répété son credo

économique: lutte contre l'inflation, réduction des dépenses publiques et gestion saine des finances.

Sur la dette des pays en voie de développement, elle est, comme ses partenaires, favorable à l'approche du cas par cas, c'est-à-dire l'étude de la dette de chaque pays séparément. Mme Thatcher, qui a refusé de reconnaître que la réunion de Londres sera un sommet de crise, notamment en raison du conflit irako-iranien, a assuré que la situation dans le Golfe avait été jusqu'ici maîtrisée grâce aux excellents contacts par la voie diplomatique qui ont eu lieu avec les États-Unis, les pays de la Communauté économique européenne et les États du Golfe. En réponse à une question, elle a rétorqué qu'elle ne voyait aucune nécessité d'intervention militaire dans cette région. De même en ce qui concerne les rap-

ports Est-Ouest, elle a voulu donner l'image de partenaires unis pour souhaiter une reprise du dialogue entre l'Est et l'Ouest et un retour à la table des négociations pour le contrôle des armements.

Seule petite note discordante, Mme Thatcher affirme qu'elle n'est pas une femme qui succombe au charme, fut-ce celui du président François Mitterrand lorsqu'il propose une union européenne. Je n'ai encore jamais vu une définition de

l'intégration politique européenne, a-t-elle dit.

Les dirigeants des six pays, autre que le Royaume-Uni, participant à ce sommet économique (Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, RFA) ainsi que le président de la Commission européenne, seront tous accueillis par Mme Thatcher dans l'après-midi de jeudi à l'orangerie du palais de Kensington, à l'exception du président Reagan, qui arrive dès lundi à Londres.

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU DEVOIR
844-3361

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury (Ontario) P3E 2C6

PROFESSEUR(E)
Didactique des sciences et de la mathématique (secondaire)
École des sciences de l'éducation Université Laurentienne (Sudbury)

FONCTIONS:
Enseignement, recherche, encadrement des étudiants et autres fonctions connexes dans le cadre d'une maison de formation d'enseignants.

EXIGENCES:
— Doctorat ou la scolarité de doctorat (en rédaction de thèses) en éducation; ou exceptionnellement, la maîtrise avec expérience pertinente et le désir de compléter des études de doctorat.
— Spécialisation au niveau universitaire en mathématique ou sciences.
— Brevet d'enseignement de l'Ontario ou l'équivalent
— Expérience de l'enseignement de la mathématique et sciences au niveau secondaire
— compétence en français

CONDITIONS:
— Contrat d'une durée de 2 ans (avec possibilité de permanence)
— Traitement selon les qualifications et la convention collective
— Entrée en fonction, le 1er juillet 1984
Date limite de réception des candidatures: le 15 juin 1984
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jean Séquin, Ph.D.
Directeur
École des sciences de l'éducation
(705) 675-1151 poste 658

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,25 \$ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

Pour renseignements et réservations, contactez

Lise Dion
à 844-3361
Le Devoir
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Université McGill

POSTE DE PROFESSEUR EN ÉDUCATION AUDITIVE ORALE AVEC FUTURE POSSIBILITÉ DE PERMANENCE (1er janvier 1985)

Exigences:
Détenir un doctorat et posséder une expérience connexe dans le domaine de l'éducation auditive-orale pour les enfants déficients-auditifs.

Rémunération:
Selon l'expérience du candidat.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum au plus tard le 1er juillet 1984 à:

Dr. Kirti K. Charan, Directeur
School of Human Communication Disorders
Université McGill
1266 avenue des Pins ouest
Montréal (Québec) H3G 1A8 (514) 392-5975

LE CENTRE HOSPITALIER LAFLECHE-GRAND-MÈRE

établissement de 167 lits de soins de courte et de longue durée, recherche immédiate

deux omnipraticiens,

pour, au choix, occuper des postes à temps complet en clinique d'urgence (35 à 40 heures par semaine) ou pour une pratique hospitalière mixte (clinique externe et d'urgence, médecine, obstétrique, pédiatrie, soins à long terme). Le centre hospitalier est situé en zone de rémunération régulière à l'acte (100%)

Cliantèle desservie: 25 à 30 milles habitants de la région Shawinigan — Grand-Mère — Normandie.

Communications: Monsieur Roger GAUTHIER, directeur général
ou Docteur Gérard OSTIGUY, directeur des services professionnels
Centre hospitalier Lafleche-Grand-Mère
1650, 6e Avenue
Grand-Mère
G9T 2K4
(819) 538-1601

UNIVERSITÉ DE MONCTON
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

TRADUCTEUR-JURISTE

Fonctions: — Traduction juridique vers le français
— Révision

Exigences: — Maîtrise du français
— Diplôme en droit

Rémunération:
De 21 031 \$ à 34 626 \$ selon la formation et l'expérience, en plus des avantages sociaux.

Envoyer demande, curriculum vitae et nom de 3 répondants au plus tard le 15 juin 1984, au Directeur, Centre de traduction et de terminologie juridiques, École de droit, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration du Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement.

PAVILLON DE BEAUHARNOIS INC.
PROLONGATION DE CONCOURS
DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS DE SANTÉ ET D'ASSISTANCE

Le Pavillon de Beauharnois Inc. centre d'accueil pour personnes âgées, est à la recherche d'un(e) Directeur(trice) des soins de santé et d'assistance.

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT: Directeur général

NATURE DE LA FONCTION:
Administrer les activités relatives aux soins de santé et d'assistance et aux services connexes dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des bénéficiaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:
• Membre en règle avec l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec
• Diplôme d'études universitaires de trois (3) ans en Sciences de la Santé (sciences infirmières) ou l'équivalent.
• Cependant, des études supplémentaires au diplôme d'études collégiales en techniques infirmières, tels un certificat d'études en santé communautaire, un certificat en gérontologie, etc. pourraient compenser l'absence de diplôme universitaire.
• Cinq (5) années d'expérience en administration de soins dans le réseau des Affaires Sociales du Québec (poste cadre).

REMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL:
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales du Québec (classe 13).
Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées d'expédier leur curriculum vitae au plus tard le vingt-deux (22) juin 1984 à l'adresse suivante:

Pavillon de Beauharnois Inc.
À l'attention de M. Gérard Thiffault
Directeur général
55, rue St-André
Beauharnois, (Québec) J6N 3G7

Université McGill

Professeur adjoint

Nous sommes à la recherche d'un candidat pour le poste de professeur adjoint (PTG). Il doit effectuer des travaux de recherche se rapportant à la réadaptation des malades atteints de maladie respiratoire chronique dans un hôpital d'enseignement et travailler dans un service de consultation externe ainsi que dans des salles d'hôpital. Il doit posséder une compétence toute particulière dans le domaine de la mécanique ventilatoire (paroi thoracique et du muscle respiratoire) ainsi qu'en neurophysiologie du système respiratoire. Le candidat doit répondre aux exigences de la certification en médecine respiratoire (connaissance pratique du français et de l'anglais) ainsi qu'à l'obtention d'un permis de travail dans la province de Québec.

Conformément aux règlements d'Immigration Canada, cette offre s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents au Canada.

Les candidatures ainsi que les curriculum vitae doivent être envoyés au Dr Peter T. Macklem, médecin-chef, Hôpital Royal Victoria, 687 ouest, avenue des Pins, Montréal, Québec, Canada.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX JUIFS À LA FAMILLE

DIRECTEUR/TRICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

CONTENU D'EMPLOI:
Implanter la loi de la protection de la jeunesse (loi 24), la loi sur les jeunes contrevenants, et autre loi touchant aux services à l'enfance et jeunesse. Développer et maintenir les relations et contrats de services avec toutes les instances et organisations. Organiser et diriger le département de la protection de la jeunesse et des services à l'enfance.

EXIGENCES D'EMPLOI:
Maîtrise parfaite de l'anglais et du français. Formation universitaire en sciences humaines ou en gestion. Expérience d'intervenant clinique auprès de l'enfance et de la famille d'au moins 3 ans. Expérience de gestion et de direction d'une équipe de professionnels d'au moins 3 ans. Connaissance du réseau des affaires sociales, et de lois touchant à l'enfance. Extrême familiarité et connaissance de la communauté juive.
Le D.P.J. cadre supérieur fait partie de l'équipe de management du CSSJF.
Des résumés détaillés peuvent être envoyés avant le 11 juin à:

Nicky Madoff
Administrateur du Personnel
Centre de Services Sociaux Juifs à la Famille
5151 Chemin Côte Ste-Catherine
Montréal, Québec H3W 1M6

CECI
CENTRE CANADIEN D'ÉTUDES ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

AGENT DE RECRUTEMENT

Le CECI, organisme sans but lucratif, subventionné par l'ACDI, spécialisé dans la formation et l'envoi de ressources humaines dans les pays en voie de développement est à la recherche d'un agent de recrutement.

Qualifications: Maîtrise en psychologie ou équivalent

Exigences professionnelles:
— Connaissance pratique des techniques de sélection, d'entrevues et d'évaluation de candidats.
— Expérience professionnelle de l'Afrique comme volontaire, si possible.

Fermeture du concours: 18 juin

Pour poser votre candidature, faites parvenir votre curriculum vitae à:

Concours agent de recrutement CECI
4824, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal, Québec
H3V 1G4

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des lettres

PROFESSEUR(E) EN ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES
DOMAINE DES LITTÉRATURES ET PRATIQUES ORALES

Type de poste:
Poste régulier à temps complet au rang d'adjoint.

Admissibilité:
Posséder un doctorat ou l'équivalent dans le domaine concerné.

Avoir une expérience reconnue des méthodes d'analyse en ethnologie et plus spécifiquement dans les textes de la tradition orale des francophones en Amérique du Nord (contes, légendes, chansons, devinettes et proverbes).

Charge de travail:
La charge de travail comportera:
1) Recherche et encadrement des étudiants aux 2^e et 3^e cycles en littératures et pratiques orales; participation à des projets de recherche multidisciplinaire.
2) Enseignement de premier cycle couvrant le folklore comparé et les méthodes d'analyse des textes de tradition orale.
3) Participation à la vie universitaire.

Critères de sélection:
La préférence sera accordée aux candidat(e)s:
• qui ont l'expérience de la recherche et de l'enseignement universitaire
• qui ont démontré de l'intérêt à l'endroit des aspects méthodologiques et comparatifs de l'ethnologie
• qui s'intéressent aux modes de diffusion du folklore.

Traitement et conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction: 1^{er} août 1984.

Le département souhaite notamment recevoir des candidatures de femmes.

Faire parvenir un curriculum vitae et le nom et l'adresse de trois répondants avant le 29 juin 1984 confidentiellement à:

M. Roland Sanfaçon, directeur
Département d'histoire
Faculté des lettres
Université Laval
Québec G1K 7P4

Université de Montréal
Faculté de médecine

Deux postes de professeurs à plein temps

Le Département d'administration de la santé est à la recherche de deux professeurs: l'un en développement organisationnel, l'autre en gestion des établissements de santé.

Fonctions
Enseignement surtout dans le cadre du programme de maîtrise en administration des services de santé, mais aussi au programme de doctorat conjoint; participation à l'enseignement du premier cycle et aux multiples sessions d'étude offertes par le Département; contribution à la recherche en organisation et gestion des services de santé.

Exigences
Doctorat dans une discipline pertinente ou l'équivalent; expérience d'enseignement et publications scientifiques souhaitées; capacité de recherche personnelle, de travail en équipe et de collaboration.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae incluant une description de leurs activités passées et de leurs intérêts actuels en recherche à:

M. Roger Gosselin
Directeur
Département d'administration de la santé
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal
Faculté de pharmacie

Poste de professeur substitut

La Faculté de pharmacie est à la recherche d'un professeur substitut dans le domaine de la pharmacie clinique.

Fonctions
Participation aux enseignements cliniques dispensés par la Faculté, participation à l'amélioration de la pratique clinique de la pharmacie qui porte notamment sur tous les aspects visant à améliorer et à rationaliser la pharmacothérapie.

Exigences
Baccalauréat en pharmacie ou l'équivalent, doctorat en pharmacie (Pharm.D.), diplôme en pharmacie d'hôpital (D.P.H.) ou l'équivalent, être pharmacien. Bonne connaissance de la langue française essentielle.

La Faculté considèrera aussi la candidature d'une personne qui, tout en ne possédant pas toutes les qualifications académiques requises, pourra faire preuve d'une expérience pertinente en pharmacie clinique.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Durée de l'emploi
Du 1er août 1984 au 31 mai 1985

Date de clôture des candidatures
Le 15 juillet 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une liste de leurs publications, une copie officielle de leurs diplômes et une liste d'au moins trois répondants à:

M. Jacques Gagné
Doyen
Faculté de pharmacie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Université de Montréal
Faculté de pharmacie

Poste de professeur à plein temps

La Faculté de pharmacie est à la recherche d'un professeur à plein temps dans le domaine de la pharmacie clinique.

Fonctions
Participation aux enseignements cliniques dispensés par la Faculté, participation à l'amélioration de la pratique clinique de la pharmacie qui porte notamment sur tous les aspects visant à améliorer et à rationaliser la pharmacothérapie; développement et participation à des programmes de recherche en pharmacie clinique; développement et participation à des programmes d'études supérieures dans ce domaine.

Exigences
Baccalauréat en pharmacie ou l'équivalent, doctorat en pharmacie (Pharm.D.) ou Ph.D. ou l'équivalent; être pharmacien. Bonne connaissance de la langue française essentielle. La Faculté considèrera aussi la candidature d'une personne qui, tout en ne possédant pas toutes les qualifications académiques requises, pourra faire preuve d'une expérience pertinente en pharmacie clinique.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Le 1er août 1984

Date de clôture des candidatures
Le 30 juin 1984

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une liste de leurs publications, une copie officielle de leurs diplômes et une liste d'au moins trois répondants à:

M. Jacques Gagné
Doyen
Faculté de pharmacie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Les sables bitumineux connaissent un nouvel essor

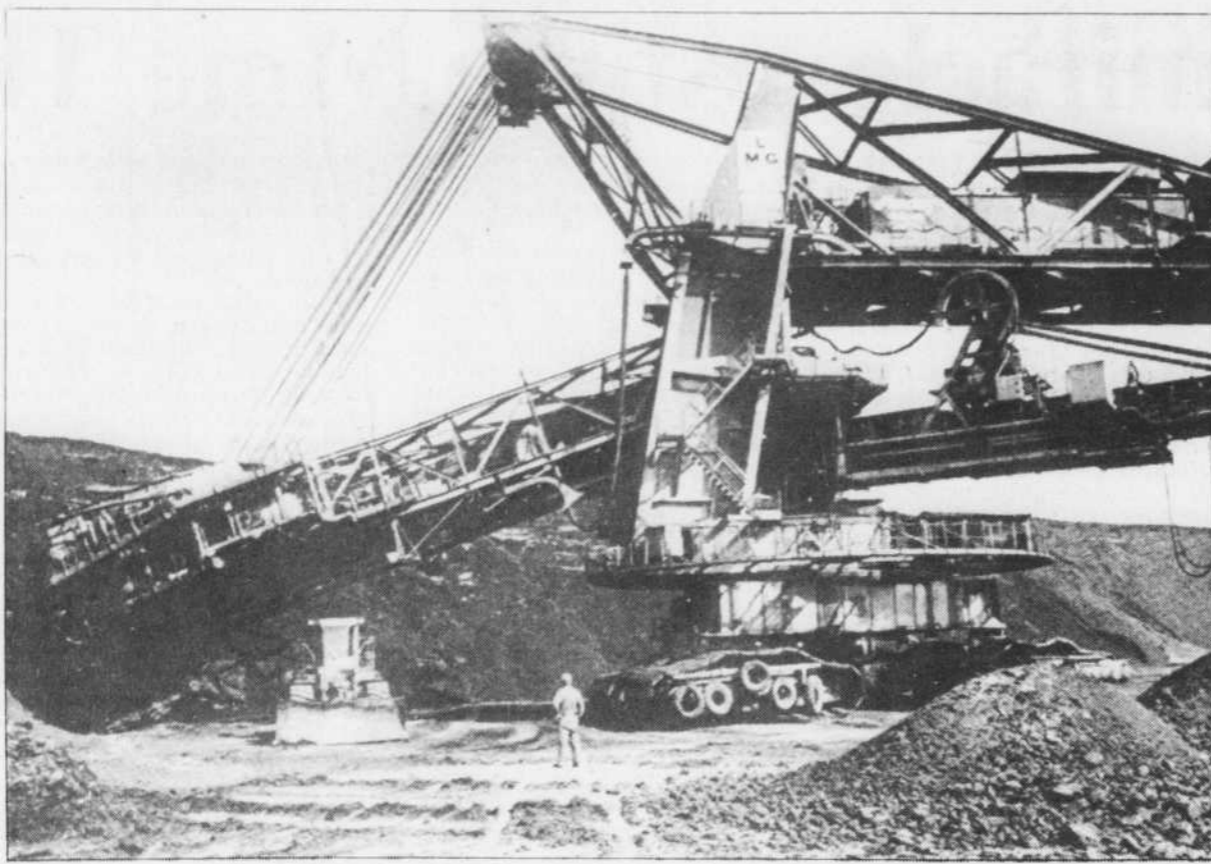
Traduit du New York Times

EDMONTON — L'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta connaît un nouvel essor, après plusieurs années de tâtonnements et de stagnation du prix du pétrole. Les compagnies pétrolières ont amorcé plusieurs tentatives afin d'extraire le pétrole brut lourd des sables et des roches souterraines dont il provient. Parmi ces dernières, figurent Imperial Oil, Amoco Canada Petroleum, Pétro-Canada et Syncrude, un consortium de huit compagnies.

Le gouvernement albertain avait prédit que la production de pétrole extrait des sables bitumineux allait friser les 170,000 barils par jour en 1983, pour grimper à 300,000 en 1988. Les efforts commencent déjà à porter fruit. Les exportations canadiennes de pétrole, en raison surtout des expéditions de brut lourd, ont augmenté à \$27 milliards en 1983, contre \$21 milliards l'année précédente, au taux de change du dollar canadien établi à 77 cents américains.

Ce nouveau bond a été provoqué par des mesures gouvernementales, le progrès technologique et une baisse des réserves de pétrole ordinaire. De plus, la nature même du brut lourd convient très bien à la fabrication de l'asphalte, un matériau très en demande en ce moment aux États-Unis, par suite de la décision du président Reagan de réparer les routes et les ponts.

Un autre facteur est sans conteste l'étendue des ressources. On estime que les sables bitumineux renfer-



ment plus d'un milliard de barils, ce qui rend presque négligeables les réserves du Proche-Orient. Fait réconfortant pour l'Alberta en particulier, dont les réserves de pétrole ordinaire s'épuisent.

À une époque, les réserves de pétrole ordinaire de cette province se chiffraient à 16,2 milliards de barils, dont les trois quarts ont déjà été ex-

traits. Une étude révèle qu'en 2007, l'Alberta ne pourra plus compter sur des réserves que de 1 milliard de barils.

À la demande du gouvernement

albertain, Imperial Oil, dont Exxon possède 70% des actions, a commencé à étendre son activité jusqu'à Cold Lake. Cette initiative devrait faire passer la production quotidienne de 19,000 barils à 55,000 et ce, d'ici le premier trimestre de 1986.

Amoco Canada, une filiale de la compagnie américaine Standard Oil, a dévoilé en mars dernier un projet d'extraction de pétrole à Elk Point, chiffré à \$1,4 milliard. On devrait produire, d'ici l'an 2000, 22,000 barils de pétrole par jour.

D'autre part, Syncrude a choisi d'investir afin de porter sa production quotidienne à 130,000 barils (109,000 b. en ce moment). Elle examine les possibilités de dépasser les 200,000 barils.

Plusieurs autres projets ont été annoncés en 1982, dont celui d'une association entre Pétro-Canada et BP Canada, en vue de produire 7,000 barils par jour. Selon l'un des dirigeants de la commission albertaine de la conservation des ressources énergétiques, Norman Strom, tous ces projets pourront porter la production à 200,000 barils de pétrole par jour.

Du nouveau devrait survenir sous peu. Quelques importants projets seront bientôt dévoilés, déclare le directeur technique de l'Association canadienne du pétrole, M. Hans Maciej, qui n'a pas donné cependant le nom des compagnies concernées.

Dans la plupart des nouvelles exploitations, le pétrole est extrait des puits traditionnels selon un procédé d'injection de vapeur. Seules les compagnies Syncrude et Suncor ont

recours à des techniques qui s'apparentent à celles par lesquelles on obtient le charbon.

Les autres compagnies continuent d'étudier la technique minière. Pétro-Canada indiquait récemment qu'elle envisageait la possibilité de construire, au coût de \$3,8 milliards, une usine pouvant produire de 50,000 à 70,000 barils de pétrole par jour.

La plupart des compagnies préféreraient cependant être prudentes, plutôt que de se lancer dans des mégaprojets qui compromettent leur situation financière lors d'une baisse de la demande.

La compagnie Imperial Oil, par exemple, a abandonné en 1981 le projet d'une usine de \$15 milliards à Cold Lake. Elle risque cependant d'obtenir, par un développement graduel, d'obtenir les mêmes résultats (160,000 barils par jour).

Par leur décision d'exploiter les sables bitumineux de l'Alberta, les compagnies témoignent d'un changement d'attitude. Elles avaient souvent fait marche arrière par le passé, en raison de considérations d'ordre économique, ce qui avait eu pour résultat notamment de stopper l'exploitation des schistes bitumineux des Rocheuses et de l'Australie.

On laisse de côté, en donnant la priorité à de tels projets, le forage dans la Mer de Beaufort et ailleurs, qui n'avaient pas donné les résultats escomptés. Les progrès technologiques comptent pour beaucoup dans la rentabilisation de l'exploitation des sables bitumineux. La production d'un baril de brut lourd coûte un peu plus de \$15 dollars et rapporte \$8.

Les chantiers maritimes réclament l'aide du gouvernement

QUÉBEC (PC) — Le carnet de commandes des chantiers maritimes du pays a été bien mince l'an dernier, tandis que les importations de navires étrangers ont atteint un sommet, déplore le président de l'Association des chantiers maritimes canadiens, M. Henry M. Walsh.

Au terme de l'assemblée générale annuelle de l'association, jeudi à Québec, M. Walsh a déclaré que pour assurer la prospérité de l'industrie canadienne des chantiers maritimes, il faudra que le gouvernement fédéral rectifie sa réglementation, prolonge d'au moins deux ans son programme

d'assistance à l'industrie, qui doit expirer le 30 juin 1985, et qu'il offre le même genre d'aide financière que la plupart des pays européens.

L'extension des droits de douane et d'accise jusqu'aux limites du plateau continental — limites de 200 milles — annoncée par Ottawa en janvier 1983 n'a guère

contribué jusqu'à maintenant à garder au Canada les commandes de bâtiments commerciaux, soutient M. Walsh. « Des privilèges ancestraux trop généreux, des subventions pouvant atteindre jusqu'à 80% des frais d'utilisation de navires construits à l'étranger et les faibles tarifs imposés pour les en-

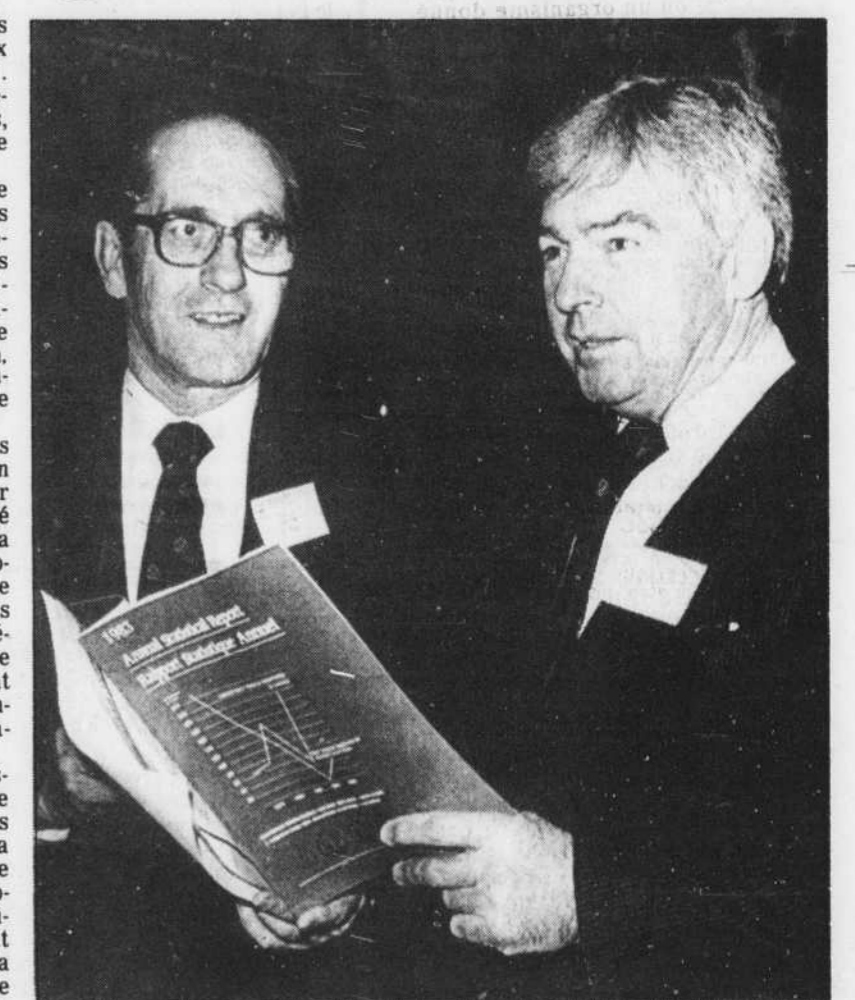
trées temporaires ont pratiquement annulé les avantages de la politique annoncée le 6 janvier 1983 », explique-t-il. Ce sont ces « trous » dans la Loi C-16 que l'Association des chantiers maritimes canadiens demande à Ottawa de boucler le plus rapidement possible. « Côté financièrement pour la cons-

truction de navires, tous les pays et surtout ceux d'Europe, ajoute M. Walsh, accordent de généreuses subventions, alors qu'ici on ne donne rien. »

Encore heureux que les chantiers maritimes canadiens aient pu obtenir quelques contrats du gouvernement fédéral au cours de l'année 1983, à défaut de quoi, estime M. Walsh, plusieurs chantiers auraient été contraints de fermer leurs portes.

Sur les 27 navires construits au pays l'an dernier, 16, d'une valeur de \$4 milliards, ont été commandés par Ottawa dans le cadre de son programme de frégate de patrouille et des projets d'investissements spéciaux. Pendant la même période, 38 navires ont été construits à l'étranger et importés au Canada.

La valeur de la construction neuve réalisée l'an dernier par les chantiers canadiens a atteint \$381 millions, une baisse de 41% par rapport à l'année 1982. Suivant l'affaiblissement général de l'industrie, la valeur des travaux de réparation et de conversion a aussi chuté de 31%. Toutes les régions ont connu de fortes baisses, mais la diminution a été beaucoup moins importante sur la côte est.



M. Henry Walsh, à gauche, président de l'Association des chantiers maritimes canadiens, demande au gouvernement fédéral de combler les « trous » de la loi C-16. M. Walsh est accompagné du nouveau président du conseil d'administration de l'association, M. Donald W. Challinor. (Photolaser CP)

La décision de la Bolivie ne devrait pas perturber le système bancaire international

NEW YORK (AFP) — La décision de la Bolivie de suspendre le service de sa dette envers les banques privées étrangères, pour regrettable qu'elle soit, ne devrait pas avoir de conséquences majeures sur le système bancaire international, estime-t-on généralement dans les milieux financiers américains. Cette décision, annoncée cette semaine, ne devrait pas non plus, ajoute-t-on, modifier l'attitude des grandes banques internationales à l'égard des principaux pays endettés du tiers-monde, notamment en Amérique latine.

Toutefois, les premières indications d'une suspension possible du service de la dette bolivienne avaient accru la morosité des marchés financiers américains et contribué notamment à un repli du dollar sur le marché de New York, soulignent les observateurs. Pour leur part, les milieux financiers estiment que la décision bolivienne ne devrait avoir qu'un impact réel limité, étant donné que sa dette à l'égard des banques privées étrangères est relativement modeste: \$1,05 milliard, dont \$340 millions envers les banques américaines.

Les mêmes milieux ajoutent que la décision bolivienne n'a pas constitué une véritable surprise. Avec la poursuite des grèves dans le pays, cette décision était peut-être inévitable, a notamment déclaré un banquier. Au siège de la Bank of America, qui dirige le comité de coordina-

tion bancaire relatif à la dette bolivienne, on se borne à indiquer que ce comité suit de près depuis 1982 les problèmes économiques de la Bolivie. On ajoute que les créances de la banque sur la Bolivie, qui se montent à un peu moins de \$100 millions, ont depuis quelque temps été classées dans la catégorie des prêts non performants, c'est-à-dire dont les intérêts n'ont pas été versés depuis plus de 90 jours.

La décision bolivienne, soulignent par ailleurs certains experts, illustre les difficultés croissantes de certains pays endettés dont l'Argentine, à faire face au service de leurs dettes extérieures. Ces difficultés, rappellent-ils, ont amené dernièrement le Brésil, le Mexique, l'Argentine et la Colombie, à décider de rechercher ensemble une solution éventuelle à long terme de ce problème.

Le gouvernement américain s'est refusé à voir dans cette initiative la création d'un cartel de pays débiteurs et le secrétaire américain au Trésor a déclaré dernièrement qu'il était prêt à étudier toute proposition que ces quatre pays pourraient éventuellement formuler. Selon certains analystes financiers, la décision de la Bolivie de suspendre temporairement le service de sa dette extérieure privée pourrait donner lieu à une renégociation entre les autorités boliviennes et les banques concernées. Cette décision, ajou-

tent-ils d'autre part, paraît devoir conforter l'attitude du gouvernement des États-Unis consistant à vouloir traiter les problèmes des pays endettés au coup par coup — en coopération notamment avec le Fonds monétaire international — étant donné les différences entre leurs situations respectives.

À cet égard, un des vice-présidents de la Citibank, lère banque des États-Unis, M. Thomas Theobald, vient de manifester son opposition à l'imposition de toute limitation générale des taux d'intérêt sur les prêts aux pays endettés. Dans un discours prononcé cette semaine à New York, M. Theobald,

à l'instar du secrétaire américain au Trésor M. Donald Regan, a affirmé que les banques doivent garder leur liberté d'action en la matière. D'abord, parce que les taux d'intérêt auxquels les banques empruntent elles-mêmes varient. Ensuite parce que les niveaux des taux d'intérêt sur les prêts qu'elles accordent aux pays endettés dépendent, aussi, des efforts de ces pays pour assainir leur situation.

Quoiqu'il en soit, les responsables politiques péruviens ont exprimé leur appui à la Bolivie, tout en précisant que le Pérou ne prendrait pas de mesures semblables. M. Manuel Ulloa, ancien premier ministre péru-

vien, estime que cette décision était justifiée pour la Bolivie en raison de la gravité de la situation qui y prévaut, mais ne croit pas que d'autres pays emboîteront le pas à la Bolivie, tout en lui apportant leur soutien.

M. Ulloa dirige une commission spéciale de l'Organisation des états américains chargée de la dette, du commerce et du financement du développement. Une réunion à un haut niveau aura lieu du 14 au 16 juin à Bogota à l'appel du Brésil, du Mexique, de l'Argentine et de la Colombie pour étudier la création d'un front régional pour réclamer des facilités de remboursement.

Paris

La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Avec le service Hospitalité

à compter de **619\$** aller-retour

Dégustez un repas gastronomique arrosé d'un cru sélectionné, sans oublier bien sûr l'apéro et le digestif.

Mettez-vous à l'heure européenne en feuilletant nos journaux et magazines internationaux.

A moins que vous ne choisissiez un concert stéréophonique ou le récit captivant d'un succès de l'écran.

À destination, laissez-vous emporter par les flonflons de la vie parisienne pendant qu'Air Canada se charge de votre forfait hôtel-auto.

Réservez votre place à bord de notre service Hospitalité vers Paris. C'est votre Prêt-à-partir pour la grande vie.

CONDITIONS

Tarif offert sur les vols 874 et 875 seulement. Réservations faites au moins 21 jours avant le départ. Paiement complet dans les sept jours suivant la réservation. Billetterie faite au moins 21 jours avant le départ.

Frais d'annulation: 100\$. Tarifs et conditions peuvent changer sans préavis. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Taxes d'aéroport en sus. Le nombre de sièges est limité et certains vols peuvent déjà afficher complet. Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions et restrictions particulières relatives à la longueur du séjour et aux dates de départ et de retour. Mentionnez le DRP 719

à compter de **619\$** aller-retour

PARIS

AIR CANADA

VOTRE PRÊT-À-PARTIR

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.

Redressement marqué à la Bourse de Londres

LONDRES (AFP) — Après deux journées noires, la Bourse londonienne a effectué hier un redressement spectaculaire. Son indice des valeurs industrielles a rebondi de 27,6 points, à 824,5, établissant ainsi un nouveau record quotidien de hausse. La baisse des deux précédentes journées a de ce fait été presque entièrement effacée.

Cette reprise a été causée principalement, selon les analystes boursiers, par l'espoir, d'une part, d'un règlement

prochain de la grève des mineurs à la suite de la reprise du dialogue entre leur syndicat et la direction des charbonnages et, d'autre part, d'une détente des taux d'intérêt américains après l'injection de liquidités dans le système monétaire américain à laquelle a procédé jeudi la Réserve fédérale.

Une telle détente, estiment les analystes, pourrait permettre d'éviter le relèvement des taux d'intérêt bancaires qui était redouté pour la semaine prochaine.

Le Conseil des Arts en péril

Le gros char de l'État s'apprête à passer sur le Conseil des arts. La menace se nomme bill C-24. C'est un projet de loi que le gouvernement Trudeau veut passer à toute vapeur avant le départ du sudit. Une législation en soi pleine de vertus, puisqu'elle a pour objet principal de contrôler les sociétés d'État comme Canadair et de Havilland, qui accumulent depuis quelques années les énormes déficits qu'on sait.

Mais le hic, c'est que voulant nettoyer ces écuries d'Augias, le projet de loi balaie tout sur son passage, mettant dans le même sac avionnerie et littérature, industrie lourde et culture.

Le directeur du Conseil des Arts, M. Timothy Porteous, s'est élevé à juste titre contre ce péril qui pèse sur la culture. La loi qu'on veut adopter aurait pour effet de saper l'indépendance du Conseil, en mettant celui-ci sous la férule des bureaucrates et le bon plaisir des politiciens. Elle augmenterait les pouvoirs du gouvernement sur le Conseil, et en particulier ceux du ministre des Communications et de ses hauts fonctionnaires, du Conseil du Trésor, du ministère des Finances et du Cabinet.

Pour faire passer le morceau, on accorde une « mesure de protection » au Conseil en mentionnant qu'il ne sera ni empêché ni tenu de subventionner une personne ou un organisme donné. Belle promesse, quand on voit toute la latitude que le gouvernement aura pour régir dans les faits la distribution de la manne artistique.

Malgré les protestations vertueuses et les assurances que le gouvernement protégera l'indépendance du Conseil comme la prunelle de l'oeil, on ouvre là une brèche par où vont s'infiltrer les bureaucrates pour régir, les ministres pour intervenir, et les députés pour distribuer les chèques. Tous ces gens vont désormais pouvoir déterminer ce qui est digne de subventions. Les fonctionnaires du Conseil du Trésor n'ont-ils pas déjà signalé au Conseil des Arts qu'ils préféreraient voir attribuer les fonds aux organismes plutôt qu'aux individus ? C'est évident, la logique bureaucratique ou l'intérêt politicien vous dira que cent personnes subventionnées valent mieux qu'une. Que pèse un infâme poète devant une troupe de danseurs ukrainiens ?

L'empressement du gouvernement à passer cette loi est compréhensible quand on songe à la taille démesurée qu'ont prise les sociétés de la Couronne, dont les effectifs globaux dépassent ceux de la Fonction publique. Mais ce qui étonne, c'est qu'on veuille à tout prix y inclure le Conseil des arts. Pourtant celui-ci, en vertu de sa loi constitutive, est déjà tenu de rendre des comptes ponctuellement au Parlement. De fait, il est soumis chaque année à l'examen du Vérificateur général, particularité qui le distingue des autres sociétés d'État et le rend pleinement imputable.

On s'étonne d'autant plus que pareille mesure va à l'encontre des recommandations de la Commission Applebaum-Hébert. Elle est tout à fait contraire à l'esprit même qui a présidé à la fondation du Conseil des Arts, sous le gouvernement libéral de Saint-Laurent en 1957. On a insisté alors sur l'indépendance dont devait jouir le Conseil pour mener à bien son rôle de mécène public. Conformément d'ailleurs à une saine tradition britannique qui a cherché à mettre les arts à l'abri des basses oeuvres politiques, en constituant des conseils autonomes du même genre en Grande-Bretagne, en Australie et ailleurs.

Jusqu'ici, sans doute parce qu'on ignorait le péril, peu de voix se sont élevées contre l'inclusion du Conseil des Arts dans le Bill C-24. Il faut souhaiter que la communauté artistique se lève en masse pour protester. Le temps presse car le projet, déjà en deuxième lecture, est examiné actuellement en comité parlementaire, où on n'alloue qu'un minimum de temps aux intéressés pour se faire entendre. Ce n'est en somme qu'une question de jours avant que le gros char de l'État, s'il n'est dévié de sa course, ne mutile irrémédiablement l'indépendance du Conseil des Arts.

MARIO PELLETIER

FREDERIC TRISTAN

Dans le déluge des significations chercher le sens

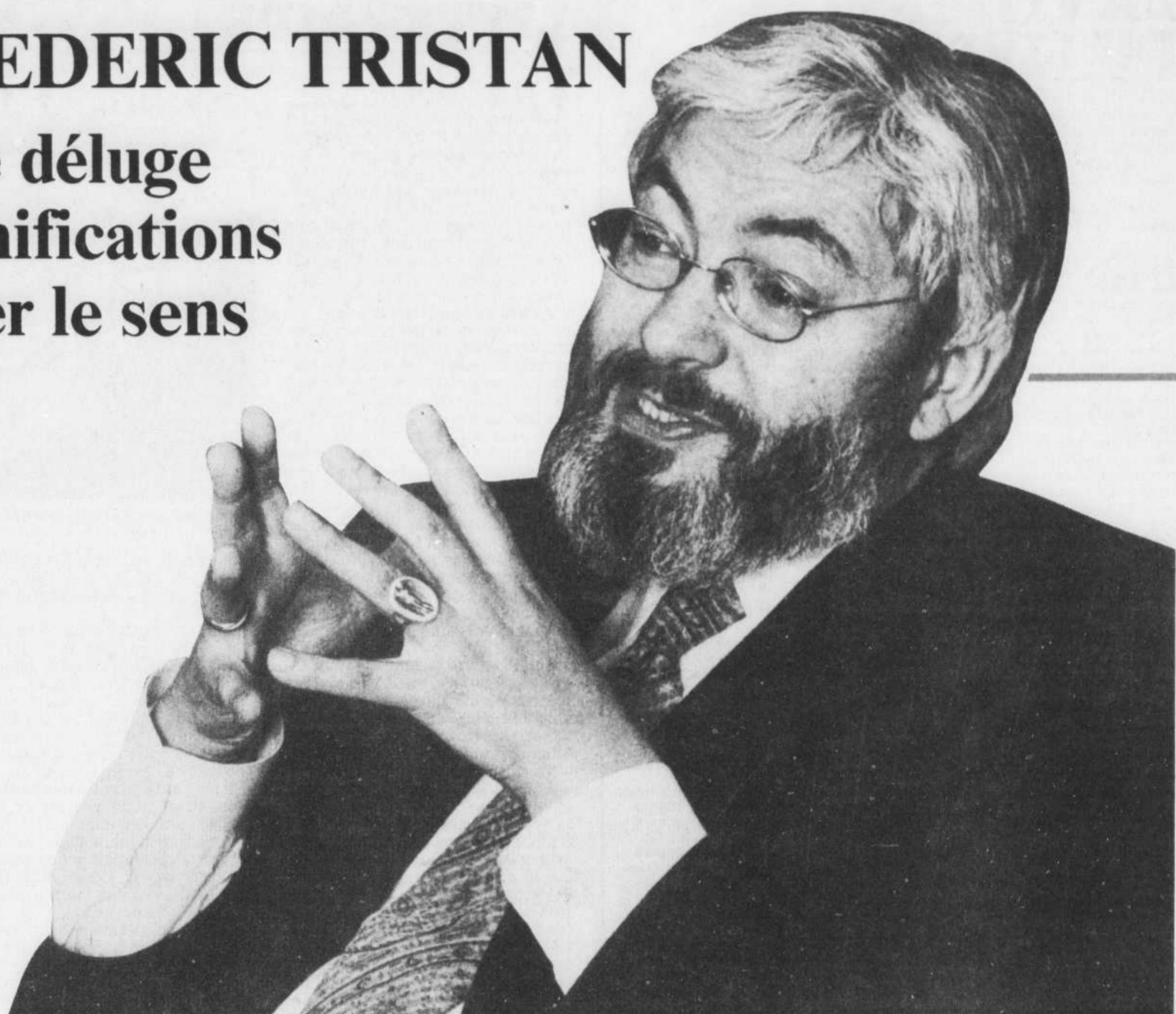
MARIO PELLETIER

En novembre dernier à Paris, gravissant les marches qui le menaient à la gloire du Goncourt, un homme s'est retourné et s'est retrouvé une seconde désemparé devant la cohue de journalistes du monde entier à ses trousses. (« Il y a des photos qui ont été prises, montrant les photographes me photographiant. Je me retourne et l'on voit ma tête complètement ahurie devant tous ces objectifs braqués sur moi. ») Cet homme s'appelait Frédéric Tristan, et il s'est peut-être demandé dans son for intérieur s'il n'aurait pas dû faire comme le Pumpermaker de son roman et se trouver un double pour le représenter en public.

Frédéric Tristan avait de quoi être étonné de cette gloire subite, lui qui poursuivait depuis trente ans son petit bonhomme d'écriture. Dans l'ombre. Peut-être parce que son oeuvre, profondément engagée, ne se permettait aucune compromission avec les modes du jour. Il faut croire que le vent tourne vers le genre de quête qu'il poursuit, car son roman couronné, *Les Égarés*, constitue une sorte de synthèse de tout son discours romanesque, par les nombreuses références qu'il y fait à ses romans antérieurs.

De passage récemment à Montréal, Frédéric Tristan m'a parlé des certitudes qu'il a toujours cherché à trouver ou à rétablir au milieu de l'absurdité contemporaine. Il a surtout mentionné, à plusieurs reprises, ce « déluge des significations » qui pleuvent sur nous, en cette ère de communications accélérées. Et sous ce déluge, il m'apparaît comme une sorte de Noé qui, de livre en livre, depuis 30 ans, mène irrésistiblement son arche du sens.

Ce sens, souvent caché, hermétique, court profondément dans



(Photo Jacques Grenier)

toute son oeuvre, lui donnant une unité remarquable. Dans *Les Égarés*, il met en scène un écrivain qui se trouve une doublure pour le représenter en public, tandis que lui, à l'arrière plan, poursuit son oeuvre dans le silence de la campagne anglaise. Ainsi associés sous le pseudonyme de Chesterfield, le romancier Cyril Pumpermaker et son double Jonathan Varlet se rendent de succès en succès jusqu'au Prix Nobel.

« Dans un monde où tout est fac-

te, m'explique l'auteur, un personnage qui lui-même n'a pas de racines — c'est le cas de Jonathan (le double du romancier), qui est en quête d'identité — a comme première idée dans le fond de mystifier les gens. Pourquoi ? Pour arriver à s'imposer, lui qui n'a pas d'argent, pas de moyens. Il se dit: par ce biais, en utilisant la naïveté du monde, je vais pouvoir m'imposer, prendre corps dans le monde. Moi qui ne suis qu'un fantôme, je vais pouvoir m'incarner. Il y réus-

sit, et même trop bien, dans la mesure où il se rend jusqu'au Prix Nobel.

« Mais il s'aperçoit alors que c'est lui qui est mystifié, que c'est la société qui le mystifie, car tout ce qu'il veut faire réussir, en ce qui concerne l'argent et la renommée — c'est un peu le pacte de Faust — d'autre part, il échoue en tout ce qui regarde l'amour, le qualitatif. Son projet de léproserie à Kampala ne marche pas; il y a des émeutes qui font des centaines de morts. Il

Suite à la page 28

SERGIO LEONE

L'Amérique des gangsters

RICHARD GAY

Sergio Leone a toujours jouté de la faveur populaire au Québec. En fait le Québec est la région de l'Amérique du Nord où les réalisations de Leone ont été le mieux accueillies, ceci en grande partie à cause du travail d'un Roland Smith qui a su bien diffuser ses films.

Et voilà qu'après *Il était une fois dans l'Ouest* et *Il était une fois la révolution*, le cé-

lèbre réalisateur italien a complété sa trilogie de contes pour adultes avec *Il était une fois en Amérique*. Ce nouveau film, tourné d'ailleurs en partie à Montréal, n'allait pas passer inaperçu aux yeux des Québécois, surtout pas après l'avant-première présentée mercredi soir dernier par le distributeur du film Didier Farré.

Malheureusement les Québécois doivent se satisfaire pour l'instant de la version originale anglaise du film, le distributeur ne comptant lancer la version doublée ou sous-titrée que

dans le cadre du prochain Festival des films du monde ou même à la rentrée de la saison prochaine. Or une version sous-titrée du film est déjà à l'affiche actuellement en France. Pourquoi pas aussi au Québec ?

Il faut dire que cette version sous-titrée est la version longue de *Once Upon A Time In America*, celle de 3 heures 40 minutes qui a été projetée dans le cadre du récent Festival de Cannes. La version actuellement à l'affiche à Montréal sur les écrans du Parisien I, du Square Westmount et du Laval est la version courte, d'une durée de 2 heures et 23 minutes.

C'est que les distributeurs américains n'ont pas du tout apprécié la durée de la version originale qu'à Cannes Leone qualifiait pourtant de seule valable à ses yeux. Ils n'ont pas apprécié le montage non plus. Ils ont donc réduit le film d'une heure et 17 minutes très exactement. C'est énorme et en soi, presque la longueur d'un long métrage. Ils ont refait le montage aussi.

Il y aurait beaucoup à dire sur la comparaison entre les deux versions. Disons que si la version qu'on peut voir actuellement à Montréal paraît moins confuse et moins complaisante, elle est aussi plus linéaire et nettement moins riche. Dans la version longue, par exemple, Leone mêle savamment les époques alors que dans la version courte le récit progresse chronologiquement de 1921 à 1968.

Rappelons que Leone rêvait depuis longtemps de réaliser *Once Upon A Time In America*. Déjà en 1971, une affiche annonçait à Cannes cette production. Et pour tourner ce film, il s'est inspiré du roman *The Hoods* de

Suite à la page 29

Ci-contre, Robert De Niro et Tuesday Weld dans *Il était une fois l'Amérique*; en haut, Sergio Leone lors d'une rencontre avec les journalistes au festival de Cannes.



APPRENEZ À COMMANDER AU BON GÉNIE DE VOTRE ORDINATEUR



La puissance de Lotus 1,2,3
par Bob Williams
Les utilisateurs du logiciel 1,2,3 trouveront dans cet ouvrage une série d'exercices simples et progressifs qui leur permettront non seulement de vite maîtriser les capacités de 1,2,3, de connaître l'utilisation de ses divers éléments (bases de données automatiques, macros du clavier, graphiques, etc.), mais aussi d'appliquer ensuite les modèles à leurs besoins particuliers.

192 pages - 24,95\$



Mon ami l'ordinateur
Kim et Micro chez Apple II par Paul Paré
Ce livre permet aux enfants d'établir immédiatement une relation interactive avec leur ordinateur. Des programmes amusants, illustrant chacune des leçons, sont présentés en ordre de difficulté croissante. (Pour enfants de 6 à 14 ans).

144 pages - 12,95\$

- A PARAÎTRE**
- Ultratexte: un traitement de texte pour IBM-PC
 - MacManager: une simulation financière sur Macintosh
 - Logo PC: le langage logo en français sur IBM-PC
 - La pratique de DBase II

TURGEON
Edition électronique

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE
Jean-Pierre Cot, **À l'épreuve du pouvoir** (Le tiers-mondisme, pour quoi faire ?), Seuil, 219 pages. Ou l'idéalisme à l'épreuve des faits. Responsable pendant 18 mois de la politique de coopération du gouvernement français (qu'il a quitté en décembre 82), l'auteur, « tiers-mondiste et fier de l'être », explique ici la politique qu'il a tenté d'appliquer.

HISTOIRE
Janine Garisson, **Henri IV**, Seuil, 346 pages. Séduire et/ou réduire le peuple. Ou l'éternel double-jeu du pouvoir.

MOEURS
en collaboration, **La prostitution des jeunes**, Convergence, 146 pages. « Conçu par des intervenants qui ont été parmi les plus actifs dans ce dossier depuis quelques années, le présent ouvrage se veut un outil de réflexion qui permette de dépasser les lieux communs et les jugements sommaires. » Une approche « ouverte et lucide » de la question.
Yan de Kerougan, **Le plaisir chaste**, Autrement, 211 pages. Après les débordements de la « libération sexuelle », la recherche d'un nouvel érotisme. L'amour courtois à l'ère électronique ou le retour du balancier.

CULTURE
en collaboration, **La culture et l'âge**, (Questions de culture, no 6) IQRC, 198 pages.

La culture du 3e âge ou le 3e âge dans la culture: questions diverses. Entre autres, des textes de Madeleine Ferron, Hubert de Ravin, Guy Boullizon, Benoit Lacroix et Jean Simard, **Religion populaire, religion de clercs ?**, IQRC, 444 pages. Cet ouvrage rassemble les communications de 25 spécialistes des sciences humaines de la religion, données au dernier colloque québécois sur les religions populaires. « Le bilan de 10 ans de travaux sur la religion des catholiques francophones du Québec et du Canada. »

ÉCOLE
Jean-Claude Milner, **De l'école**, Seuil, 153 pages. Après tant d'autres pamphlets (qui pullulent, ces temps-ci, en France) contre le sort fait à l'école, voici celui d'un linguiste, disciple de Lacan et de Chomski, qui s'indigne que celle-ci ne réponde plus à sa vocation première (selon lui): transmettre le savoir. Réac ?

LINGUISTIQUE
Philippe Barbaud, **Le choc des patois en Nouvelle-France**, PUQ, 204 pages. Un « essai sur l'histoire de la francisation au Canada ».

LITTÉRATURE
Hélène Lafrance, **Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise**, IQRC, 174 pages. Toute sa vie, Yves Thériault eut à se plaindre d'être snobé par les professeurs d'université. Voici justement qu'une jeune universitaire (thèse de maîtrise) choisit d'examiner l'histoire des rapports difficiles de cet écrivain « populaire » avec les « mandarins » du haut savoir.

ROMANS
Henry Miller, **Opus pistorum**, Presses de la Renaissance, 330 pages. Été 42. Retour de Paris (où il a passé 10 ans), Miller, toujours interdit aux USA, est sans le sou. Pour se dépanner, il écrit (un dollar la page) l'histoire de ses aventures érotiques à Paris. L'an dernier, aux États-Unis, on a découvert le texte, qui circulait, en 42, sous le manteau...

Cirilo Villaverde, **Cecilia Valdés**, La Découverte, 567 pages. L'histoire d'une mulâtresse, belle et ambitieuse, dans le Cuba colonial de 1830. Roman anti-esclavagiste, publié à La Havane en 1839, et dont Humberto Solas a tiré un film.

Didier Decoin, **La Sainte Vierge a les yeux bleus**, Seuil, 185 pages. Il l'a rencontrée.

Guy Rachet, **Théodora**, Olivier Orban, 376 pages. L'histoire d'une jeune fille, venue de rien, devenue impératrice de Byzance (6e siècle). Par un archéologue, historien, auteur de nombreux ouvrages sur les civilisations grecque et égyptienne, et qui écrit des romans historiques, sans doute pour se délasser.

Pierre QUESNEL

questions de culture

6

la culture et l'âge



LA VIE LITTÉRAIRE

GÉRARD BERGERON, écrivain politique, a déjà signé une quinzaine d'ouvrages dont le tout dernier intitulé *Pratique de l'État au Québec* chez Québec-Amérique. Essayiste, analyste, journaliste, long-temps professeur en science politique à l'Université Laval, M. Bergeron poursuit sa carrière à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Il est membre d'honneur de l'Union des écrivains du Québec. Invité à nous décrire la genèse de son dernier livre de 442 pages qui fourmillent d'une importante documentation sur la vie politique québécoise depuis la Révolution tranquille jusqu'à nos jours, le professeur Bergeron précise que sa démarche s'inscrit dans la continuité de ses travaux et de ses recherches. Il s'agit tout simplement de la suite logique d'une étude commencée il y a 25 ans sur la théorie générale de l'État, dont les deux principaux livres édités simultanément à Paris et aux Presses de l'Université Laval ont pour titres *Fonctionnement de l'État* paru en 1965 (avec une préface de Raymond Aron) et *La Gouvernance politique* en 1977. « Pour la première fois, nous fait remarquer notre interlocuteur *Pratique de l'État au Québec* réunit l'analyse à la théorie, soit les deux volets de mon activité, dans une même démarche pour cerner une société historique donnée qui est la nôtre au Québec depuis la Révolution tranquille. »

Les lecteurs du DEVOIR connaissent bien Gérard Bergeron pour avoir lu très souvent ses analyses de la scène politique et son livre est truffé de références journalistiques, si bien qu'il concède volontiers qu'il aurait pu porter en sous-titre cette référence: « Des journaux à la théorie ». « J'écris selon les canons d'une confrérie spécialisée, soit en théoricien de l'État, également dans l'essai politique plus large où je retourne au journalisme. À cet égard, la lecture des journaux m'est fort précieuse. Autre chose inédite pour moi: c'est la première fois qu'un théoricien fait le test de sa théorie. »

Pratique de l'État au Québec arrive fort à propos, au moment où le Québec est quelque peu mêlé dans sa conjoncture et que nous avons tous besoin d'une réflexion globale sur son avenir. Le bilan qu'en fait Gérard Bergeron n'est pas si pessimiste que certains le croient puisque son diagnostic d'ensemble, sans être



Photo extraite de l'album *Photographie et architecture: 1839-1939*.

complaisant, conclut que le fonctionnement de l'État est « estimable » pour les Québécois et « montrable » à l'étranger.

L'auteur, aussi maître en sociologie, considère son dernier ouvrage comme le plus important de toute sa production littéraire, comme le sera sans doute celui qu'il prépare actuellement, soit une étude exhaustive de personnalité des grands acteurs politiques de notre temps, notamment Trudeau et Lévesque, de même que tous les hommes politiques qui gravitent ou ont gravité autour d'eux. Il sera lui aussi fondé sur de l'information journalistique, souligne Gérard Bergeron voulant donner à César ce qui appartient à César. Mais il ne nous en dira pas davantage sur ce projet et il retourne déjà à sa table d'écriture pour continuer son travail de bédicinct! Rappelons que M. Bergeron a brossé en 1968 une quarantaine de portraits de nos politiciens de cette époque sous le titre *Ne bougez plus* aux Éditions du Jour.

Photographie et architecture: 1839-1939 est le titre d'un magnifique album-livre d'art, le dernier-né de la jeune maison montréalaise des Éditions du Méridien et du Centre canadien d'architecture. Ce dernier organisme fondé à Montréal et dirigé par Mme Phyllis Lambert a présenté cette oeuvre lors d'expositions tenues à Cologne, à Chicago, à New

York et au Centre Pompidou de Paris, alors qu'elle était lancée récemment au Musée des beaux-arts. Il s'agit d'une rétrospective unique de cent ans de photographie au cours desquels les oeuvres d'architecture ont été, avec le portrait, le principal objectif des pionniers de la photographie. Ce catalogue qui comprend 148 planches en trichromie et quatre dépliants panoramiques, paru d'abord en anglais, est imprimé sur du papier non-acide assurant ainsi une durabilité de qualité et une conservation originale des couleurs. Les nombreux textes explicatifs d'accompagnement du photographe-conservateur Richard Paré (traduits par André Bernier) nous amènent à revivre l'histoire de l'architecture et du design urbain dans tous les pays du monde, et des documents témoignent de l'évolution des États-Unis et des conditions de vie lors de la crise de 1930 en particulier. Les collectionneurs, les amateurs d'art, les architectes et les photographes professionnels, bref tous ceux qui s'intéressent au genre apprécieront certainement.

Fondée en 1981 par Me Maurice Martel, la maison des Éditions du Méridien est une filiale des Éditions Thémis qui se spécialisent depuis plusieurs années dans l'impression d'ouvrages à caractère juridique. Mme Raymonde Simard-Martin en est la

directrice générale et elle y apporte son expérience d'un quart de siècle au service de Fides, en publiant des livres d'intérêt général avec des auteurs connus comme Suzanne Martel qui y a signé, entre autres, *Enfant de lumière* et *Au temps de Marguerite Bourgeoys*, tous deux parus à l'automne dernier, en même temps que *Comment on fait un livre* de Bernadette Renaud. Jean-Luc Héty, psychologue spécialiste en counselling y a signé *Psychologie de l'expérience intérieure* et Cécile Huot *Dictionnaire des genres*. Des livres qui « marchent » fort bien.

Les Éditions du Méridien ont de nombreux projets, notamment la publication d'ouvrages spécialisés en histoire de l'art, en affaires publiques et en littérature. « La saison prochaine, nous publierons une douzaine de volumes, soit l'ensemble de notre production depuis trois ans » nous souligne un porte-parole de la maison. Parmi ces ouvrages, mentionnons *Le Lobbying au Québec* de Dominique Boivin, un livre d'Yvon Provost, cinéaste à l'ONF, sur le patrimoine rural au Québec, d'autres sur le design urbain et l'art sacré.

Quant aux Éditions Thémis, elles poursuivent leur travail ultra-spécialisé dans le domaine juridique. Maurice Martel et son fils Paul, tous deux avocats, ont écrit un ouvrage de référence sur le droit des compagnies qu'ils mettent à jour périodiquement. Me Philippe Ferland a signé un volume intitulé *Arbitrage conventionnel* fort utile dans le monde du droit et du syndicalisme.

★
La Bibliothèque publique juive du Chemin de la Côte Saint-Catherine a célébré cette semaine son 70e anniversaire. Fondée en 1914 avec un fonds de moins de 500 livres, elle en contient maintenant 100.000 et 20.000 dans la collection pour enfants. Les services de cette bibliothèque sont nombreux: on y organise des concerts de musique gratuits le dimanche depuis 1937, des conférences dans les langues de la communauté anglaise, française, hébraïque et yiddish. À chaque année on y tient le Mois du livre juif et ses locaux abritent le Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal. Les bibliothèques y trouvent également 200 titres de journaux et périodiques, des livres rares et incunables, un service d'archives et une discothèque bien garnie.
Marie LAURIER

Ces ouvrages sont disponibles en librairie et au 2050 rue de Bleury, bureau 500, Montréal, tél.: 288-1402



éditions hurtubise hmh ltée

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec) H8N 1X2
Téléphone (514) 364-0323

Jacqueline Gerols
Le roman québécois en France
Cahiers du Québec
Collection Littérature
NOUVEAUTÉ

Le roman québécois en France

Jacqueline Gerols
L'auteur analyse les différentes phases de la diffusion du roman québécois en France. Constatant tout d'abord le caractère relativement récent de cette implantation, qui s'est développée au cours des années de l'après-guerre, elle révèle le rôle essentiel des éditeurs français dans ce phénomène de communication littéraire.

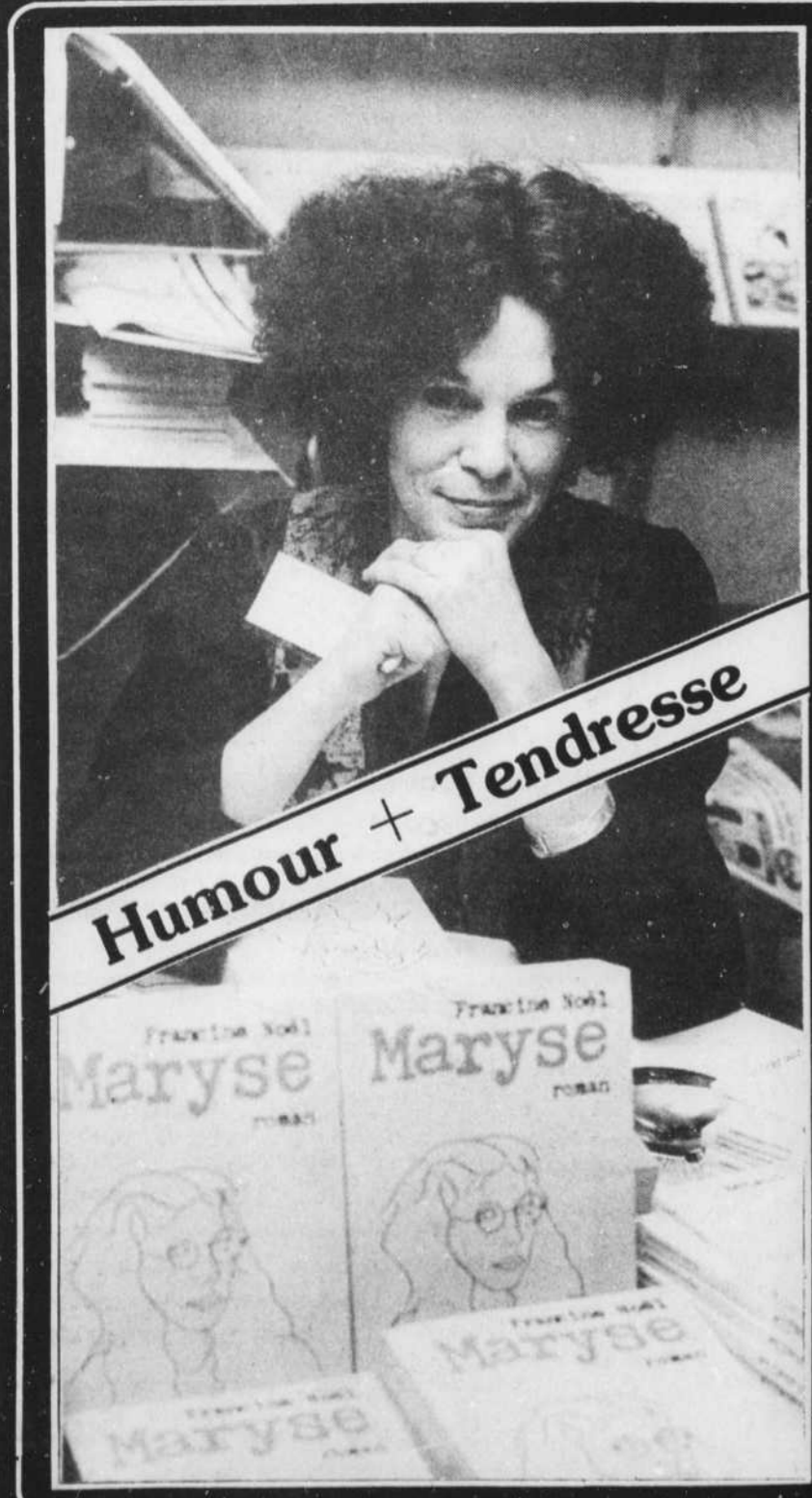
Cahiers du Québec
Collection Littérature
364 p. — 19,95 \$

Jean-Paul Brodeur
La délinquance de l'ordre
Recherches sur les commissions d'enquête I
Cahiers du Québec
Collection Droit et Criminologie
NOUVEAUTÉ

La délinquance de l'ordre

Recherches sur les commissions d'enquête I
Jean-Paul Brodeur
Les travaux des commissions d'enquête sur la police et sur la corruption de certaines administrations publiques ont suscité beaucoup de remous dans l'opinion publique. Ce livre montre que l'institution de ces commissions d'enquête est une pratique dont l'origine au Québec remonte à la fin du XIXe siècle. Le problème de fond abordé par l'auteur est celui de la possibilité pour les citoyens d'un pays démocratique d'exercer leur droit de regard sur les activités de leurs contrôleurs.

Cahiers du Québec
Collection Droit et Criminologie
370 p. — 19,95 \$



MARYSE

14e mille

La critique est unanime:

LE MEILLEUR ROMAN DE L'ANNÉE!

« Il y eut *Le Matou*, voici *Maryse*... Un livre rare et magnifique. » Réginald Martel, *La Presse*

« Un livre rare, d'une éblouissante maîtrise langagière. » Lise Gauvin, *Le Devoir*

« Un livre à ranger au panthéon de la littérature québécoise, à côté d'oeuvres aussi significatives que *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, ou de *L'Hiver de force*, de Réjean Ducharme. » Michel Beaulieu, *Le livre d'ici*

« Un beau roman pour bohème nostalgique. Oui, j'ai beaucoup aimé ce livre, en trois soirées de lecture passionnée. » Martine Corriveau, *Le Soleil*

« *Maryse* nous raconte sa vie. Tellement plus drôle, dans ses petits rebondissements, que nos froides théories et nos débiles envolées. » Pierre Foglia, *La Presse*

« Un roman impressionnant, non seulement par ses quatre cents pages qui se lisent allégrement mais par sa chronique des années 68-75 qu'il propose. » France Théoret, *Spirale*

« Un roman infiniment captivant. Une très belle révélation. » André Vanasse, *Lettres québécoises*

« Ce livre nous garde entre le fou rire, la jubilation, les pincements au coeur et le coup de foudre pour une écrivaine qui vient de prendre le large, le grand large. » Jovette Marchessault, *La vie en rose*

« *Maryse*: tendrement satirique, le roman des années « flyées ». Un des livres les plus marquants de la saison littéraire. » Gilles Marcotte, *L'Actualité*

« Voici le grand oeuvre des vingt dernières années en littérature québécoise. Et Francine Noël, son auteure, est une écrivaine authentique — denrée rare... » Richard Dubois, *Relations*

« Francine Noël écrit bien: elle a un style à elle et surtout un très bon sens du récit. J'ai lu *Maryse* d'un trait sans éprouver une seule seconde d'ennui. Peut-on demander mieux? » Caroline Barrett, *Québec français*

En vente dans toutes les librairies ou chez VLB Éditeur, 918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2 — Tél.: 524-2019.

426 pages — 16,95\$

LE DEVOIR CULTUREL

La liberté impénitente de Catherine Rihoit

MIREILLE SIMARD

Il y a dans les romans de Catherine Rihoit, une liberté impénitente, une folie qui cascade en douce, une mesure flamboyante.

Le tout est évidemment irrésistible.

Dans son plus récent roman, *Le Triomphe de l'amour*, Isabelle, la jeune enseignante de son premier roman *Le Bal des débutantes*, se cherche un peu. Entre deux nuits avec des inconnus de passage, entre deux journées à se languir, Isabelle décroche un emploi comme gouvernante d'enfants chez les riches Mollard. Mais sa fonction consiste plutôt à s'occuper du vieil aïeul, riche, il va sans dire et gâteau, comme il se doit. Et comme dans tous les romans du genre, la meute journaliste cherche désespérément à connaître la gravité de la maladie du vieux griveau.

Isabelle lui fait la lecture, et parfois même celle des cotes de la bourse, ce qui à l'heure de la sortie de sa prostration. Mais au fil de ses journées aux abords monotones, Isabelle nous raconte les dessous de cette famille aux destins individuels



Catherine Rihoit

stupéfiants. Impuissance, mariages véreux et autres calamités — qui semblent toujours s'abattre sur les grands de ce monde — se pressent dans ce roman épuisant.

L'écriture de Catherine Rihoit est haletante, un peu brouillonne et un brin perverse. « Cette écriture au

'je', explique-t-elle, est une écriture moderne. Elle permet d'écrire une histoire au premier degré, sans intermédiaire. »

Ses récits où cavalcadent une série d'événements tous plus étonnants les uns que les autres — et qui font penser dans leur délire au *Monde selon Garp* de John Irving — s'imbriquent avec délice. « J'aime pas m'enrayer. Et la vie de toute façon est faite de trucs bizarres. Des fois, j'invente des histoires et je me dis 'c'est trop gros, les gens vont pas croire ça'. Pourtant j'écoute des femmes me raconter leur vie et je réalise que la vie est bien plus forte que l'imagination. »

Mais Catherine Rihoit n'était pas de passage au Québec pour parler de ses romans « pas autobiographiques du tout », s'est-elle empressée de préciser avant que j'ai le temps de formuler cette titillante question qui me

tourneboulaît dans la cervelle depuis des semaines. C'est un livre de témoignages de femmes, *Regards de femmes*, publié aux Presses de la Renaissance, qui l'amena au pays de Jacques Cartier. Dans ce livre, nettement moins inspiré que ces romans, Catherine

Rihoit a voulu donner une voix aux femmes. Et c'est volontairement qu'elle s'est faite discrète.

« Dans les livres qui paraissent sur les femmes, estime-t-elle, on leur dit toujours quoi faire, ce qui revient de fait à les traiter en mineures. Récemment, il y a une Française qui a publié un livre sur l'excision sans même avoir parlé avec une femme excisée. Quelle aberration ! »

Mais en même temps, Catherine Rihoit a voulu éviter deux écueils propres aux livres féminins. « Je ne voulais pas tomber ni dans le ton *youp-la-la, souriez madame*, ni dans le misérabilisme. Je voulais que les femmes racontent leur vécu, dans une langue qui soit à elles. Je n'ai pas réécrit les témoignages; j'ai juste fait un petit peu d'analyse autour. »

La romancière-journaliste de 34 ans — la plupart de ces témoignages proviennent des interviews réalisées pour le magazine *Marie-Claire* — émet beaucoup de réserves sur un certain féminisme. « Il y a une tendance à dire 'ce que vous êtes et avez toujours fait, c'est pas bon' et qui amène les femmes à ne parler que de leur métier. Il ne faut pas s'alliéner dans une culture masculine et

somber dans ce piège qui consiste à passer d'une aliénation à l'autre. En fait, la culture spécifique des femmes n'est en rien inférieure à la culture masculine, celle qui s'échange dans les bars par exemple. Car les grands dossiers sur l'Iran ne sont pas plus intéressants que le vécu des femmes ! »

En France, d'ailleurs, il est un train de se passer une révolution dans le journalisme — qui évidemment a un lien direct avec les mentalités — causée par l'expansion constante de la presse féminine. *Marie-Claire*, par exemple, tire à 800,000 exemplaires tandis que les autres publications plus générales stagnent ou déclinent carrément. Et ça crée des mouvances étonnantes dans le monde du journalisme. « Les journalistes masculins commencent à vouloir rentrer dans la presse féminine. Il y a dix ans, on n'aurait jamais vu ça ! »

Il y a dix ans, on n'aurait jamais vu non plus des magazines dits sérieux se commettre en choses aussi futiles que « L'amour: la première fois », comme l'affichait une récente couverture du *Nouvel Observateur*. « La culture des femmes, s'exclame Mme Rihoit, n'est pas en train de mourir; au contraire, les hommes commencent à s'y intéresser ! Et sur le plan du féminisme, c'est une grande victoire. »

Mais, pour les femmes, et plus spécifiquement les Françaises aux prises avec une armée d'hommes toujours prêts à leur mettre la main au cul — encore qu'au Québec, Mme Rihoit ait été révoltée par la présence de danseuses nues dans tous les villages de province — l'égalité quoti-

dienne est loin d'être acquise. Mme Rihoit estime que le phénomène est imputable à la séduction « qui est une véritable obsession en France. Les femmes sont prêtes à tout pour décrocher un bonhomme et les hommes, toujours prêts à sauter sur la première fille venue. Et depuis la libération sexuelle, c'est encore pire: les hommes s'imaginent que les femmes sont toujours disponibles ! Alors, ils chassent sans arrêt. »

Et Catherine Rihoit de raconter un petit test effectué par une de ses amies pour vérifier la mentalité du harcèlement quotidien, toujours à sens unique. « Dans un métro à l'heure de pointe, elle a pincé les fesses d'un monsieur. Et savez-vous ce qu'il a fait, ce mec ? Il s'est retourné vers l'homme à côté de lui et l'a giflé en le traitant de 'sale pédé'. Cela vous donne une idée de la conception masculine en France. Les hommes n'iront jamais s'imaginer qu'une femme puisse les harceler comme ils le font sans cesse ! »

Catherine Rihoit croit qu'au-delà des incompréhensions profondes qui divisent les deux sexes, l'espoir réside dans un cheminement des deux côtés. « Après tout, dit la romancière, les hommes sont la moitié du monde ! »

Étonnante, cette phrase qu'elle vient de lancer. Il y a cinq à peine, on disait « Après tout, les femmes sont la moitié du monde. » Il y a des évolutions sémantiques qui témoignent éloquentement de certains changements.

Tout n'est peut-être pas aussi immobile qu'il n'y paraît dans le monde du féminisme...

Kerouac adolescent à Lowell

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ Jack Kerouac, *Maggie Cassidy*, 244 pages, Éditions Québec-Amériques, Montréal, 1984.

Reprendons d'abord hommage à Gilbert La Rocque qui, lorsqu'il voulut publier *Maggie Cassidy*, tel que traduit par les Français, se rendit compte que le texte était imbuvable, de sorte qu'il le fit reprendre complètement. La chose en valait la peine puisque *Maggie Cassidy* constitue, avec *The Town and the City* (encore inédit en français), *Visions de Gérard* et *Docteur Sax*, le fondement même de l'épopée kérouacienne. À cause du mouvement beat et de tout ce qu'il a fait venir, on a négligé longtemps ces oeuvres de Kerouac, ce qui était bien dommage: personnellement, je les trouve bien supérieures à *Sur la*

route ou à *Big Sur*.

Maggie Cassidy commence là où finit *Docteur Sax*, qui est le grand livre de l'enfance de Kerouac, dans l'aura troublante du Vampire, monstre de nuit, qui survole dans sa cape noire la petite ville de Lowell, faisant peur aux jeunes garçons en leur montrant, en même temps que les serpents souterrains, la hideuse face de squelette qu'il y a dans la lune. Et ce n'est qu'une fois l'enfance transmutée en adolescence que le Vampire devient souvenir, laissant toute la place au premier amour. Celui que vit Kerouac avec *Maggie Cassidy* ne diffère pas de n'importe quel premier amour de n'importe quel adolescent: c'est d'abord une affaire de regards, de touches inoffensives, de petites fêtes sans importance qui n'ont tous qu'une fonction, celle d'exciter le désir. Et *Maggie* est une curieuse

filie, sombre et d'une jalousie toute irlandaise, voulant son Jack pour elle seule alors qu'il est toujours avec Scotty Boldieu, Albert Lauzon, Vinny Bergerac ou Zaza Vauricelle, tous des Canadiens français qui rêvent avec lui de s'approprier le grand rêve de l'Amérique saxonne.

Jeune garçon trop pur et trop épais aussi pourrait-on dire, Kerouac est incapable d'aller au bout et de son premier amour et de son rêve de l'Amérique saxonne. Son bagage culturel le lui interdit. Et voilà pourquoi, dans *Maggie Cassidy*, comme dans toute son oeuvre d'ailleurs, il parle si souvent de sa vie dans une manufacture de chaussures, sans rien comprendre du nouveau monde dans lequel elle et son mari, le linotypiste Emil, ne savent comment être, sinon en s'accrochant à la vieille religion canadienne-française ou bien à l'alcool. Et si *Maggie Cas-*

sidy est un beau roman, c'est en premier lieu par cette description qui nous est faite d'un petit village franco-américain à la veille de la Deuxième grande guerre.

Il faut aussi lire le déchirement de *Mémère* dans *Maggie Cassidy* lorsque Kerouac, parce qu'il est un athlète prometteur, est admis au collège Horace Mann. La pauvre, elle ne comprend plus rien, sinon que la grande Amérique protestante va lui avaler son fils, et ce sera si loin de Lowell, si loin de la petite *Maggie Cassidy*, des vieux tricots et des vieilles pantoufles, qu'elle en restera toujours éberluée, même quand, après trois ans de collège, Kerouac retournera à Lowell afin de mettre fin au rêve de son premier amour. Lui et *Maggie* se retrouveront de nuit dans une grosse Buick, et ce ne sera que pour lutter contre une épaisse gaine en latex, sans succès, dans le désespoir de l'ivresse. Déjà pointé l'univers de *The Town and the City* et l'engagement désenchanté de Kerouac dans la marine américaine. Après nous avoir donné le fabuleux *Tris-*

essa et maintenant *Maggie Cassidy*, il ne reste plus à Gilbert La Rocque qu'à nous offrir la traduction de *The Town and the City* pour que l'oeuvre de Ke-

rouac, avant le virage du mouvement beat, nous soit toute connue. On n'y perdra pas sa peine de lecteur, de cela on peut déjà être certain.



La critique n'est pas unanime...
Caprineau nous décrit tels que nous sommes. Amusant et gai. Se lit avec un intérêt soutenu. À lire à l'approche d'une élection référendaire.
(Le bouc enchaîné)
Forcé, invraisemblable. Rappel féroce et inutile de vieilles coutumes. Bouffonneries faciles. Ce drôle manque totalement d'esprit.
(Le bon moutonnier)
En librairie... 11,95\$
Diffusion
Les Presses Métropolitaines Inc.

ECHOS

La Galerie Rodrigue Le May d'Ottawa présentera tout au cours du mois de juin les oeuvres de quatre des principaux artistes de sa collection. Ainsi du 1er au 30 juin, les amateurs de gravure pourront admirer les oeuvres de Jean-Paul Riopelle, Alfred Pellan, Roland Giguère et Léon Bellefleur. La galerie est située au 168 rue Waller.

Le livre tant attendu
La petite histoire de l'Orchestre Symphonique de Montréal
par Agathe de Vaux avec préface de Jean Vallerand
Un livre passionnant abondamment illustré de photos anciennes et récentes.
chez votre libraire
publié chez Louise Courteau, éditrice
C.P. 636 Verdun, Qc H4G 3G6, tél.: 761-7849
Distribution exclusive Québec-Livres 327-6900

PHILOSOPHIQUES
Revue de la Société de Philosophie du Québec

SOMMAIRE
Volume XI, numéro 1 Avril 1984

Articles
J.-P. MARGOT, *La lecture foucauldienne de Descartes: ses présupposés et ses implications* 3
J. BOULAD AYOUB, *L'image du centre et la notion de l'un dans les Ennéades* 41
P. KNEE, *Ironie et mauvaise foi* 71
D. LAURIER, *Remarques sur la sémiotique* 91

Égalité, justice et différence
Note de la rédaction

L. MARCIL LACOSTE, *Introduction générale: l'impasse des égaux* 113
L. MARCIL LACOSTE, *Cent quarante manières d'être égaux* 125
J.R. BEAUSOLEIL, *À quoi peut servir la notion d'égalité si elle n'est ni vraiment béaristique ni simplement éristique?* 137
J. SAINT-ARNAUD, *Les définitions aristotéliciennes de la justice: leurs rapports à la notion d'égalité* 157

Interventions
L. VILLEMARE, *Les chiens de garde de Paul Nizan* 175
G. GODIN, *Pour un bilan culturel du Nouveau Monde* 185

Publication semestrielle
Abonnement annuel: Institutions: \$17.00 Étudiants: \$9.00
Individus: \$14.00 Le numéro: \$8.00

Les Éditions Bellarmin, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9

Finalistes

Prix littéraires du Gouverneur général pour 1983

Romans et nouvelles (français)
Victor-Lévy Beaulieu, *Discours de Samm* (VLB Editeur)
France Ducasse, *Du lieu des voyages* (Éditions de l'Hexagone)
Suzanne Jacob, *Laura Laur* (Éditions du Seuil)
Carole Massé, *L'Existence* (Éditions Les Herbes Rouges)
Francine Noël, *Maryse* (VLB Editeur)
Suzanne Robert, *Vulpera* (Les Quinze, Editeur)

Romans et nouvelles (anglais)
Philip Kreiner, *People Like Us In a Place Like This* (Oberon Press)
H.R. Percy, *Painted Ladies* (Lester & Orpen Dennys)
Leon Rooke, *Shakespeare's Dog* (Stoddart)
Susan Swan, *The Biggest Modern Woman of the World* (Lester & Orpen Dennys)

Poésie (français)
Claude Beausoleil, *Une certaine fin de siècle. Poésie 1973-1983* (Les Éditions du Noroît)
Hugues Corriveau, *Revoir le rouge* (VLB Editeur)
Suzanne Paradis, *Un goût de sel* (Les Éditions Leméac)
Denis Vanier, *Rejet de prince* (VLB Editeur)

Poésie (anglais)
Christopher Dewdney, *Predators of the Adoration: Selected Poems 1972-82* (McClelland and Stewart)
David Donnell, *Settlements* (McClelland and Stewart)
Don McKay, *Birding, or Desire* (McClelland and Stewart)
Anne Szmigalski, *Doctrine of Signatures* (Fifth House)

Théâtre (français)
Michelle Allen, *La passion de Juliette* (Les Éditions Leméac)
René-Daniel Dubois, *26 bis, impasse du Colonel Foisy* (Les Éditions Leméac)
René Gingras, *Syncope* (Les Éditions Leméac)

Théâtre (anglais)
Le jury s'est abstenu de choisir des finalistes.

Études et essais (français)
Maurice Cusson, *Le contrôle social du crime* (Les Presses universitaires de France)
Clermont Dugas, *Les régions périphériques: défi au développement du Québec* (Les Presses de l'Université du Québec)
Jacques Michon, *Emile Nelligan: les racines du rêve* (Les Presses de l'Université de Montréal/Les Éditions de l'Université de Sherbrooke)
François Rousseau, *L'Oeuvre de chère en Nouvelle-France. Le régime des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec* (Les Presses de l'Université Laval)

Études et essais (anglais)
Ken Dryden, *The Game* (Macmillan of Canada)
H.S. Ferns, *Reading from Left to Right. One Man's Political History* (University of Toronto Press)
Jeffery Williams, *Byng of Vimy: General and Governor General* (Leo Cooper/Secker and Warburg)

Les noms des huit lauréats (un par catégorie) seront divulgués le 20 juin prochain.

Les prix leur seront remis par son Excellence le Gouverneur général Jeanne Sauvé lors d'une cérémonie dont la date n'a pas encore été déterminée.

Les prix littéraires du Gouverneur général sont administrés par le Conseil des Arts du Canada.

20% SUR TOUS NOS LIVRES EN MAGASIN.*
A l'exception des manuels scolaires et des livres codés A-B.

GRANDE VENTE PRÉINVENTAIRE DU 19 MAI AU 16 JUIN

LIBRAIRIE LEMÉAC INC.

371 LAURIER, OUEST, MONTRÉAL. 273-2841

30% SUR LES COLLECTIONS AU FORMAT DE POCHE

LE DEVOIR CULTUREL

On s'acharne sur Aragon

PIERRE QUESNEL

★ Paul Morelle, *Un nouveau cadavre: Aragon. La Table Ronde*, 218 pages.

Il se peut bien qu'Aragon ait été un personnage détestable; qu'il n'ait été qu'un romancier de second plan, un poète verbeux, bref un écrivain surfait; surtout, qu'il ait couvert bien des crimes, « pour ne pas désespérer Billancourt ». Bref, il y a fort à parier que le dossier Aragon soit lourd.

Hélas, on doit dire que le livre de Paul Morelle, supposé s'occuper de littérature au journal *Le Monde*, n'est pas le mieux indiqué pour nous éclairer. En effet, le réquisitoire qu'il dresse contre le célèbre écrivain contient tant de haine, de mesquineries, de bassesses, de mauvaise foi (qui confine souvent à la bêtise: la haine aveugle et rend sot!) qu'il perd toute crédibilité. Le lecteur n'a même pas besoin de connaître les faits. L'esprit du livre, le ton usité, la férocité des attaques, l'ignominie des injures, la médiocrité des arguments, des procédés, tout cela suffit pour disqualifier le pamphlet.

S'appuyant sur le fait que l'ancien poète surréaliste a déjà craché sur la tombe d'Anatole France, en 1924, notre triste sire se croit justifié de faire de même. Il a tort. Aragon avait au moins l'excuse de la jeunesse!

Examinant tour à tour la car-



Louis Aragon

rière, la vie et l'oeuvre de l'écrivain communiste, l'auteur s'emploie du mieux qu'il peut à piétiner son cadavre, à le traîner dans la boue. Tous les moyens lui sont bons. Ainsi ne craint-il pas de manipuler grossièrement les faits, les textes, de puiser dans les plus vilains ragots, de persifler outrageusement (bien sûr, il ne manque pas de rappeler — et en quels termes méprisants et méprisables! — que l'illustre amoureux d'Elsa avait aussi un goût marqué pour les garçons), de radoter (certaines théories littéraires), de diminuer systématiquement les mérites d'Aragon, voire de les transformer en tares.

Aragon aurait-il fait preuve d'un certain courage pendant la

guerre? Ce sera pour insinuer aussitôt qu'on peut être courageux en temps de guerre pour racheter ses faiblesses du temps de paix (p. 81). L'écrivain aura-t-il eu le talent de se renouveler? Vite, on opposera qu'il ne faisait que suivre les o-

des... Tout de même, n'écrivait-il pas mieux que Drieu? Cela aussi sera porté à son débit! Car justement, s'écriera le hargneux pamphlétaire, l'écriture de Drieu « a les imperfections, les tremblements de la vie » alors que celle d'Aragon « a la perfection glacée du mannequin » (p. 149).

Mais enfin, saurons-nous gré au moins à l'écrivain d'avoir reconnu qu'il n'était pas doué pour le théâtre? Malheureux aveu, qu'on retournera contre lui! Comment? En énonçant cette règle absurde: tous les grands écrivains sont bons pour le théâtre! Et Balzac alors? Et Proust? et Yourcenar?

On pourrait continuer d'aligner ainsi les insanités. Fort heureusement, l'espace nous manque. Ajoutons cependant, pour finir, qu'à ce triste bilan ne manquent pas non plus les contradictions. Ainsi l'auteur reproche-t-il à Aragon d'avoir été trop indulgent pour lui-même (p. 147); mais lorsque celui-ci, vers la fin, s'écrit: « Qu'ai-je fait de ma vie? », Morelle répond: cela ne nous regarde pas! (p. 14)

Sans doute Aragon mérite-t-il qu'on lui fasse un procès. Mais le sieur Morelle est indigne d'en être le procureur.

D'intime soif et de sel

POESIE

CLAUDE BEAUSOLEIL

★ Jean Royer, *Jours d'atelier*, poésie, avec une gravure de Kittié Bruneau, collection L'instant d'après, éditions du Noroît, Saint-Lambert, 1984, 93 pages. Suzanne Paradis, *Un goût de sel*, poésie, éditions Leméac, Montréal, 1983, 196 pages.

Jean Royer est un poète de l'intime. Dans *Jours d'atelier*, il nous dévoile des facettes de sa recherche poétique qui s'alimente aux images et aux textes finissant par former un tissu de travail en élaboration. Ici la voix s'avance au pluriel, traversée d'autres sources comme pour mieux dire que la création est un acte d'accueil. Dans un poème intitulé « le veilleur », le poète écrit: « C'est jour d'atelier./Le dernier sera le premier./L'éternel voyage. »

Divisé en deux parties, *Noeuds d'eau* et *Le lapidaire*, le recueil regroupe certains textes déjà parus dans une version préliminaire dans la revue *Possibles* ou encore en tirage limité aux magnifiques éditions du Silence.

La littérature, le corps, la peinture sont des prétextes à Jean Royer pour découvrir mot à mot l'intime soif qui habite le projet de vivre et état d'éveil et de création. La parole poétique dans ce contexte se fait attentive aux mouvements intérieurs pour tenter de saisir l'instant et les métamorphoses d'une pensée intuitive.

L'écoute, « le secret » et « l'écrit » sont là comme en tamisé. Ils s'infiltrent dans la forme du poème qui se donne comme une version amoureuse du réel. Miron, Michèle Lalonde, Marie Uguay, René Char et bien d'autres sont conviés à participer à cette recherche de l'émotion poétique qui semble être le but de l'auteur. Il écrit: « Tu es ce poème, l'image réelle du mystère au secret, dans le don de notre corps d'amour. » Jean Royer est certainement un des poètes les plus lyriques et les plus mélancoliques que je connaisse. Je le découvre maintenant que le temps et l'amitié le permettent. « Tant de beauté sommeille en notre absence. Un rêve nous rassemble. Nous aimons le réel au seul de l'intime. »

Illustré par Kittié Bruneau, *Jours d'atelier* est pour moi le plus beau recueil de Jean Royer. J'y puise une vision qui à la fois m'inquiète et m'éclaire. Que faut-il écrire pour occuper nos traces? nous demande le poète. Et les mots sont là pour dire que « La poésie n'est pas le hasard. »

Si Suzanne Paradis est certainement une des auteures de sa génération qui a le plus publié, on ne peut pas dire pour autant que son travail a laissé des traces. Il est étonnant de voir comment d'un livre à l'autre, et cela se remarque surtout dans les livres de poésie, l'auteur ne se transforme pas, demeure elle-même, c'est-à-dire embourbée dans une idée archaïque de la poésie que j'appellerais « poétique » dans le sens le plus éculé du mot.

Il suffit de lire les poèmes de *Un goût de sel* parus récemment aux éditions Leméac pour s'apercevoir qu'on se retrouve encore une fois dans des textes sans temporalité.

sans rythme autre que celui bien ténébreux du dire poétique et de tous ses accessoires tellement profonds qu'ils sonnent creux. J'ai toujours été frappé par la faiblesse des images poétiques utilisées à satiété par l'auteur qui s'acharne à tailler le pur joyau dans le cristal de la poésie la plus abîmée qui soit. Si certains vins deviennent meilleurs en vieillissant, il faut bien dire que les poèmes de Suzanne Paradis ne répondent pas à cette attente d'ivresse.

Cette poésie remplie de clichés presque audacieux tellement ils ne reculent devant rien, de maladroites, de lourdeurs pompeuses, n'arrive jamais à produire l'essentiel, c'est-à-dire cet effet qui montre une passion pour le langage. Les poèmes de Suzanne Paradis ne produisent que l'ennui issu de ce spectre hanté par le désir du poème qui après tous ces livres semble bien impossible. Tout ça se passe dans une atmosphère de labeur inutile et ce *Goût de sel* est tristement fade et sentencieux. On y ajoute la ville, « couronnes du désir, suspendues à l'haleine de cormier » mais il n'y a rien à faire et le livre se referme sur « ces gestes de chélideines, et le boitement et les danses de sangsues ». Faut-il pleurer, faut-il en rire, se demande le critique incrédule?

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR 286-1200

Enfin une biographie de Chardonne

ROGER DUHAMEL

★ Ginette Guitard-Auviste, *Chardonne*, Olivier Orban, 426 pages.

L'un des grands romanciers français de l'entre-deux-guerres, Jacques Chardonne, a été l'objet de plusieurs études critiques, mais il ne disposait pas encore d'une biographie d'ensemble qui ait quelque chance d'être à peu près définitive, de réunir les aspects essentiels de l'homme et de l'oeuvre. Cette lacune est désormais comblée par la diligence éclairée de Mme Guitard-Auviste.

Elle a consacré un gros bouquin aussi érudit que passionnant à celui que son ami Paul Morand appelait « le plus excentrique des classiques ». Rien ne lui est demeuré étranger; elle a eu accès à des sources inédites, notamment la correspondance, elle a recueilli les confidences de l'écrivain et de son épouse Camille Belguise. Ce qui lui a permis de mettre à nu les ressorts secrets d'un

homme qui s'est appliqué sa vie durant à conférer une forme sereine à ses tempêtes intimes. Il n'est pas exagéré de parler à son égard d'indescendance sous le givre.

De son vrai nom, Jacques Boutelleau est issu d'une famille franco-américaine établie en Charente et partagée entre la fabrication du cognac et de la porcelaine. Il ne s'est jamais détaché de l'enchantement de son enfance qu'il a fait revivre dans les pages chatoyantes et attendries du *Bonheur de Barbezieux*. Il convient que les souvenirs transfigurent le passé: « Ma terre natale m'est toute personnelle; c'est une création. » Barrès ne s'est-il pas inventé une Lorraine mythique?

La grande originalité de Chardonne, c'est de s'être fait l'observateur du couple, c'est-à-dire de l'amour de deux êtres unis dans la vie commune. Avant lui, l'amant était le seul amoureux plausible, tandis que le mari — ou la femme — ne tardait pas à expulser tout sentiment au bénéfice des exigences du de-

voir ou des intérêts financiers du clan. L'expérience démontre que ce n'est pas là la voie de la facilité. Réconcilier les sollicitations du coeur et les mesquineries de la réalité quotidienne réclame une sagesse jamais définitivement conquise.

Dans ses récits — *L'épithalame, Claire, Les Destinées sentimentales* — l'analyste procède par touches délicates, préférant toujours la nuance à la couleur. Il tente de cerner au plus près les réactions les plus subtiles d'une femme et d'un homme enfermés dans la prison du couple, les yeux incessamment tournés l'un vers l'autre, sans l'intermédiaire, parfois réconfortant, des tiers. Le héros véritable, c'est le ménage et non pas la famille.

Le moraliste multiplie

les formules heureuses: « Il faut jouer sa vie sur un seul amour, qui est un grand risque du coeur » (Eva). « Rien de précieux n'est transmissible. Une vie heureuse est un secret perdu » (Claire). « Le mariage est une religion; il promet le salut, mais il faut la grâce. Vivre ensemble, c'est se meurtrir l'un l'autre » (Le ciel dans la fenêtre).

Telle est la philosophie, mélancolique et à demi résignée, de Chardonne. Avec les années, il s'y glisse une certaine amertume qui n'est pas étrangère à ses déboires consécutifs à ses prises de position maladroites pendant la guerre. Il vaut de s'y arrêter un instant, pour dissiper toute équivoque.

Deux idées ont guidé sa pensée politique, bien qu'il ne fut jamais un militant actif. Il a toujours

cru que l'avenir de la France dépendait de ses bons rapports avec l'Allemagne et il était convaincu que le bolchévisme constituait la plus redoutable menace contre la civilisation occidentale. Ce sont des orientations qui ne témoignent d'aucun radicalisme idéologique, en temps normal.

Le tort de Chardonne, ce fut d'avoir entretenu avec l'occupant germanique des relations courtoises qui ont pu favoriser sa maison d'éditions, ce fut surtout d'avoir accepté à deux reprises de se rendre en Allemagne avec des confrères français, dans un esprit de fraternisation intellectuelle. On s'étonne qu'un esprit aussi fin n'ait pas me-

suré l'incongruité de cette démarche, qu'il ait consenti aveuglément à cette aberration.

À la Libération, au temps de la rancœur et de la vengeance, il a connu, brièvement, la prison et la résidence surveillée, avant d'aboutir à un non-lieu. C'est cette épreuve qui lui fait écrire, dans une lettre à son jeune ami Roger Nimier: « Le danger pour les écrivains qui se mêlent de politique, c'est d'écrire trop vite sur des sujets qu'ils connaissent mal; mauvais école que celle du romancier ou du moraliste; on est accoutumé à dire n'importe quoi; cela n'a aucune conséquence. » Que ne s'est-il fait cette sage

Suite à la page 26

LA PLACE DU DÉSORDRE

Raymond BOUDON

Combien de théories ont tenté d'expliquer notre société? Et combien d'entre elles se sont avérées de cuisants échecs? La place publique est devenue la place du désordre.

Raymond Boudon jette un regard critique sur ces théories du changement social, en proposant, comme seule base valable, la notion d'individualisme méthodologique.

Collection Sociologies, 245 pages, 23\$

Presses Universitaires de France

Distributeur exclusif: Les Éditions françaises, inc. 1411 rue Ampère, Boucherville, QC J4B 6C5 Tel.: (514) 871-0111 et 641-0514

à lire absolument

HENRY MILLER
Opus Pistorum

Avec humour, Miller nous fait vivre une véritable odyssée que vous découvrirez avec étonnement.

14,95 \$

En vente partout
ÉDIPRESSE (1983) INC.
8382 rue St-Denis, Montréal. H2P 2C8
(514) 381-7226

Nicole Brossard

Journal intime

Repondant à une commande radiophonique, Nicole Brossard a écrit pour la première fois un journal intime. Elle s'interroge sur l'intimité des choses qui constitue le territoire de l'amour, de la solitude et de la créativité. Cette écrivaine s'y révèle émouvante et passionnée.

94 p. — 9,95 \$

Les Herbes Rouges

VENTE DE TROTTOIR DE LA RUE BERNARD?

OUI... À LA LIBRAIRIE D'OUTREMONT
DU 6 AU 9 JUIN DE 9H00 À 21H00

• POUR VOUS •

1 TONNE DE LIVRES ET REVUES
À PARTIR DE 25¢

TINTIN-TINTIN: CHAQUE ALBUM 3,95 \$
DES CHANDAILS À PRIX COUPÉS: → 7,95 \$

LE CHAT DE GASTON AIME LES CARESSES: VOUS AUSSI!

TOUT ÇA À
LA LIBRAIRIE D'OUTREMONT
1284 OUEST BERNARD - 277-5119

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE DE 10H00 À MINUIT • 3 PAS À L'OUEST DU CINÉMA

LE LIVRE À LIRE
CHEZ LEMÉAC, LE GRAND SUCCÈS DE LA SAISON

CRACHE À PIC

ANTONINE MAILLET

LIVRE D'ICI: « Une première ligne, une deuxième, ça y est: on est envoûté. » — (Gilbert Forest)

LEMÉAC, LA MAISON DES GRANDS AUTEURS

En vente partout — DIFFUSION: 273-2841

Nom

Adresse

.....

CRACHE À PIC **14,95\$**
(frais de port: 1,00\$)

ÉDITIONS LEMÉAC
5111, av. Durocher, Outremont — H2V 3X7

Ci-joint:

Mandat Master Card

Chèque Chargex No

Date d'expiration de la carte

Signature

ANTONINE MAILLET

CRACHE À PIC

370 pages — 14,95\$

LE DEVOIR CULTUREL

Bilan de la saison 1983-84

Le théâtre québécois à la reconquête d'un souffle

ROBERT LÉVESQUE

Bouté hors des théâtres institutionnalisés, qui eux s'accrochent à des valeurs qui passent (encore) pour sûres, le théâtre de création connaît enfin, en cette fin de saison 1983-84, une énergie nouvelle qui tout de suite fait oublier cette morosité qui l'avait amené, depuis 1980, au creux de la vague.

La saison qui se termine va sans doute demeurer celle des premiers signes de remontée. Normand Charette (*Provincetown Playhouse...*) et René Gingras (*Syncope*) avaient donné la saison dernière (1982-83) des signaux annonçant la sortie de ce tunnel où l'évolution du nationalisme québécois (maintenant piégé dans le sort banal d'un parti politique) avait amené les créateurs au fond d'un cul-de-sac, au bout d'une affirmation aussi stérile que prononcée parce que niant l'individu, limitant le rêve, balisant le souffle. La création théâtrale des années 1980 sera celle de la reconquête de ce souffle, tous poumons ouverts, dans une liberté sans frontières où l'horizon saute la ligne bleue du siècle.

Plus de métaphores sur le pays à construire, plus de personnages emblématiques représentant le peuple à venger, plus de portrait masochiste du colonisé, tout cela est le vent du passé. Nos poumons ont besoin de respirer un air qui vient de devant, le vent de demain, celui dans lequel on avance au lieu de celui qui nous pousse. Le monde à nous tant qu'il en est encore temps. C'est ce que nous dit René-Daniel Dubois qui, coup sur coup, avec *William (Bill) Brighton* et *Ne blâmez jamais les bédouins*, nous a montré dans un double uppercut théâtral l'ancienne société (celle de *Brighton* qui se meurt de soumission) et la prochaine, celle des *Bédouins* qui nous invitent au dépassement des habitudes, où l'imagina-



René-Daniel Dubois, l'auteur-acteur de *Ne blâmez jamais les bédouins*. (Photo Normand Bastien).

tion en action envahit jusqu'aux déserts de la pensée.

Le narrateur des *Bédouins*, qui traque aux quatre coins du globe cette vie intense et inquiétante dans laquelle on avance, est à l'image même de ce nouveau théâtre québécois qui a maintenant cassé maison, qui se retrouve, individu, humain, face au monde et au terrible entrebaillement par lequel, maintenant, on peut entrevoir la fin du siècle et le possible vacarme nucléaire. Capter la vie devient urgent, la respirer encore plus.

René-Daniel Dubois, qui a bien compris ce nouvel enjeu, et dont l'intelligence ose vivre au-dessus de ses moyens comme chez tous les poètes, est à coup sûr la personnalité dominante de cette saison théâtrale. Au *Convention*, Alain Fourrier a magnifiquement mis en scène *William (Bill) Brighton*, et à La Licorne, Joseph Saint-Gelais a dirigé Dubois lui-même, exceptionnel comédien, dans ces *Bédouins* (que l'on vient de prolonger jusqu'au 23 juin) qui sont l'une

des deux réussites inoubliables de la saison.

L'autre réussite, c'est le *Chryssippe* de Michel-Marc Bouchard mis en scène par André Brassard au Théâtre d'aujourd'hui. Extraordinaire spectacle (que l'on devrait reprendre) où la conjugaison des efforts entre l'auteur, le metteur en scène, le décorateur (François Séguin) et trois comédiens, Anne Caron, Marc Béland et Daniel Simard, donnait un pur émerveillement théâtral au cours duquel la magie d'une situation éclatée (deux garçons qui s'aiment veulent adopter un enfant et mènent avec une travailleuse sociale un jeu de chasse aux sentiments) vous saisissait de grâce.

Là encore, il s'agit d'un théâtre qui a reconquis son droit au souffle ouvert, dont les horizons agrandissent permettent au regard de mesurer sa liberté, un théâtre qui va vers l'universel plutôt que de s'attarder sur les clôtures du local, du circonscrit, un théâtre qui cherche devant lui où se trouve le bonheur possible. L'ho-

mosexualité, que Charette a traité dans *Provincetown Playhouse*, juillet 1919, j'avais 19 ans avec un regard psychanalytique, est ici abordée par Bouchard avec une attitude affranchie, une sorte de bonheur inquiet, et pour la première fois sans les complications des discours dégoulinés.

Chryssippe et *Ne blâmez jamais les bédouins*, deux pièces marquantes, c'est beaucoup pour une seule saison. Mais ce n'est pas tout. Outre le *Brighton* de Dubois, il y a aussi cette saison des réussites remarquables. Il y a les deux « work in progress » de Carbone 14, qui font avancer le travail scénique, en particulier celui dirigé par Gilles Maheu, *Le rail*, qui tissait des liens étroits entre ce nouveau théâtre qui se fait ici et les expériences new-yorkaises, vers lesquelles notre sensibilité de nord-américains (au sortir du nationalisme) nous appelle.

Maheu, dont la place de plus en plus importante dans notre théâtre s'inscrit sous le signe d'une modernité des signes, a su rendre avec ce *Rail*, comme avec *L'homme rouge*, des éclats d'une tension continentale qui nous relie à l'homme américain, qui n'est plus faite de bagages culturels bien emballés par des générations de Québécois tournés vers la France (au risque d'une torsion du dos), mais qui est faite d'une *real-culture*, où l'homme plonge en lui non tant pour savoir d'où il vient mais où il va, et pourquoi y va-t-il. Ce *Rail* signifie qu'il faut toujours avancer, et dans les lumières brumeuses que Pierre-René Goupil a donné à ce work in progress (qui veut bien des pièces terminées) nous avançons tous d'un cran dans la découverte de l'espace et du signe théâtral. Ce *Rail* est le plus « beau » spectacle de la saison.

Réussite magnifique à La Marmaille, cette troupe qui se spécialise dans le théâtre pour enfants et dont la particularité est de fouiller à fond

ses sujets. À Noël, Monique Rioux présentait au Théâtre d'aujourd'hui *L'Umiak*, un spectacle conçu à partir de légendes inuit dans une qualité scénique remarquable, où Michel Robidou a créé la plus belle musique de scène de la saison. Tout folklorisme était absent.

Au même théâtre d'aujourd'hui (dont la saison est exceptionnelle, et je ne peux vous parler de *Camille C.* puisque la direction m'oblige à payer mon billet et que l'on joue actuellement à guichets fermés), on a vu en début de saison une pièce de Jean-Raymond Marcoux qui, si elle ne s'inscrit pas dans une recherche formelle en progression, demeure tout de même un moment fort du théâtre québécois. Dans *Bienvenue aux dames, ladies welcome*, Marcoux livre une tranche de vie saisissante, surprise dans le vif d'une nuit au Sept-Îles Inn. Et Marco Micone, dont on a joué *Gens du silence* et *Addolorata* à La Licorne, poursuit une démonstration politique sans didactisme sur la situation de l'immigré italien à Montréal.

Du côté des grands théâtres (TNM, NCT, Rideau-Vert, Duceppe, TPQ), la saison 1983-84 est décevante. Les réussites sont rarissimes. Un *Tartuffe* et un *Arlequin* au TNM, que Reichenbach et Guillermo de Andréa ont bien relevé, mais un *Amadeus* qui, avec le recul, ressemble à un échec. Et puis un *Cul-de-sac au septième ciel*, de Caryl Churchill, franchement raté. La première saison Reichenbach est on ne peut plus inégale, mais il faut reconnaître que sa troupe d'acteurs est la meilleure qui soit.

Chez Duceppe, c'est la régression tranquille. Le théâtre qu'on y a joué cette saison est le fruit d'une commercialisation vaguement réactionnaire. On veut faire rire et pleurer, mais les produits se ressemblent tous. Du télé-roman en chair et en os, un populisme qui va vers le vulgaire, des metteurs en scène (en particulier Lepage et Maher) qui sont d'un autre âge, un très mauvais choix de pièces. Seul *Soeur Agnès*, de Pielmeier, est à sortir du rang même si la pièce n'est pas très forte. Pierre avait bien resserré l'action, Pierre Labonté avait utilisé la scène du Port-Royal avec talent, Sorgini brûlait les planches.

Au TPQ, Gérard Poirier n'a vaincu personne de suivre *Figaro (Le barbier de Séville)* dans le Farwest, et la pièce de Louis-Marie Dandreaux (*Chez Paul-Élie*...) aurait dû rester dans le circuit des théâtres d'été. Au Café de la Place, une remarquable *Mademoiselle Julie* de

Louise Marleau dirigée par Jean Salvy. Au Rideau-Vert la comédie la plus réussie de la saison, *En sourdine les sardines*, avec un Guy Nadon dynamométrique.

À la Nouvelle Compagnie théâtrale, le nouveau directeur Jean-Luc Bastin a énormément déçu avec sa mise en scène déprimante de *Mère Courage*, Pintal a raté *Une amie d'enfance*, et Brassard a affaibli *Les belles-soeurs* de Tremblay dans une approche sans nerfs. À Ottawa, Brassard a aussi sous-représenté *L'Opéra de quat'sous* en laissant de côté les lignes de force politiques de l'ouvrage. Brecht, très joué cette saison, n'a connu qu'une seule production bien réglée, celle de *Mahagonny* dirigée par Hausvater au Quat'sous.

Une des grandes réussites de la saison, au chapitre du répertoire, c'est la création du *Siège d'Ostende* de Ghelderode que le directeur de l'Esprit-Frappeur de Bruxelles, Albert-André L'Heureux, a dirigé avec les finissants de l'École nationale au Monument national. La saison a un peu été celle des Belges, en fait, puis Jean-Paul Connart a connu un succès au Café de la Place avec *Caméléon*, que le Théâtre de la Vie a donné à la NCT un intéressant *Jeu du médecin malgré lui*, et que l'Atelier de la rue Sainte-Anne joue actuellement *Ella* à Espace Libre.

Souignons aussi que depuis quelques saisons on constate une relève exceptionnelle du côté des décorateurs et scénographes. Claude Goyette (*Les belles-soeurs*), Pierre Labonté (*Soeur Agnès*), Martin Ferland (*L'Opéra de quat'sous*), *The passion of Juliette* au TNM), Mario Bouchard (*Brighton*), Danièle Lévesque (*Marée basse*), qui se joignent aux François Séguin, Michel Demers et Guy Neveu, forment un groupe au talent sûr tel qu'on voudrait en voir un aussi nombreux du côté des metteurs en scène.

Et puis les acteurs... là c'est l'embaras du choix tant la qualité est élevée. J'isolerais le trio de *Chryssippe*, Marc Béland, Anne Caron et Daniel Simard, puis le duo de *Bienvenue aux dames*, Muriel Dutil et Marc Gélinas. Et il y a Normand Chouinard pour *Cul-de-sac*, Louise Marleau en *Julie*, Guy Nadon dans *les Sardines*, Hubert Gagnon en *Mozart dans Amadeus*, Sophie Clément pour sa Dorine du *Tartuffe*, Angèle Coutu pour sa Lisette de *Courval des Belles-soeurs*, Raymond Bouchard pour son Pantaloon dans *Arlequin*, et Robert Marinier qui, dans *Nickel*, a révélé des dons d'acteur vériste exceptionnels.

Francophonie: les enjeux de la technologie

(AFP) — Une importante délégation française — conduite par le ministre français de la Culture, M. Jack Lang — va participer du 4 au 8 juin prochains au Qué-

bec à des rencontres franco-québécoises sur la culture et les industries culturelles, dont l'ambition est de favoriser la relance d'une coopération bilatérale

quelque peu assoupie. Coordonnées par les Prs Georges Balandier (Université Paris V) et Fernand Dumont (Université Laval de Québec), une série d'ateliers

à huis-clos et de séances plénières — organisées grâce notamment à la collaboration des quotidiens français *Le Monde* et québécois *Le Soleil* et *La Presse* — se dérouleront d'abord les 4 et 5 juin dans la ville de Québec autour du thème des nouveaux modes de communication: la presse et les technologies nouvelles, les réseaux câblés, et les produits vidéo.

Les participants se rendront ensuite à Montréal pour se pencher dans les mêmes conditions sur le livre, le disque, la cassette et la vidéo, le cinéma et la télévision, la presse et l'information et les nouvelles conditions de création.

Parmi les invités français figurent notamment des spécialistes des médias audiovisuels comme MM. Pierre Barret, président d'Europe I, François Henri De Vi-

rieu (Antenne 2), Jean-Pierre Guérin (Télé-Libération), des représentants de la presse écrite comme Jean-Pierre Ramsay, directeur des nouvelles, Bertrand Poirier-Delpéch (*Le Monde*), Philippe Meyer (*L'Express*), des hommes de cinéma, comme Daniel Toscani Du Planter (président de la Gaumont) et les réalisateurs Raoul Ruiz et

Bertrand Tavernier. Le ministre français de la Culture sera notamment représenté par M. Maurice Fleuret, directeur de la musique.

La délégation québécoise comprendra également un trentaine de membres et sera conduite par le ministre responsable des questions culturelles, M. Clément Richard.

Chardonne

Suite de la page 25
réflexion quelques années plus tôt!
Chardonne a été un immense épistolier, échangeant par exemple pendant des années une lettre quotidienne avec Morand. Il n'est plus sur ses gardes, il s'accorde le luxe de quelques roses. Sur Gide: « Il y a

un livre ravissant: ses pages choisies. » Il définit le premier roman de la petite Sagan comme la « confession d'un bébé du siècle ». Mauriac « ne peut parler que de lui, et ne connaît rien d'autre, sauf Jésus (ce qui est bien) ». Et le reste à l'avenant. Complété par des notes, annexes, index et bi-

bliographie, le *Chardonne* de Mme Guitard-Auviste demeure une biographie exemplaire, l'une des plus solides qui aient paru ces temps-ci. C'est lui rendre un hommage équitable que de la classer auprès de celles de Jean Orieux qui font revivre Voltaire et La Fontaine.

RENCONTRE FRANCO-QUÉBÉCOISE SUR LA CULTURE

La culture et les industries culturelles

Le jeudi 7 juin, de 17 h à 19 h

Débat public

avec la participation des ministres

Monsieur Jack Lang
Monsieur Clément Richard

Le vendredi 8 juin, de 14 h à 16 h

Séance plénière

Comment assurer la survie du livre dans un monde dominé par l'audiovisuel?

Assiste-t-on à la mort lente du disque au profit de la cassette et de la vidéo?

Doit-on « américaniser » les films et la production télévisée pour atteindre le grand public francophone?

Ces questions et bien d'autres seront discutées lors de la séance plénière qui clôturera la Rencontre. Vous êtes invités à y assister

au Studio-théâtre Alfred-Laliberté
Université du Québec à Montréal
405, rue Sainte-Catherine Est
Montréal

MESSA DI GLORIA
de Puccini

Interprétée par
Le Choeur du Chemin du Roy et
l'Orchestre symphonique de Repentigny

DIMANCHE le 3 JUIN, à 14h00

Eglise Ste-Germaine-Cousin
14025 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles.

Billets: 5\$ en vente à l'entrée

La Comédie-Française
enfin de retour à Montréal!

À l'affiche, un Molière enlevante:
L'École des femmes
dans une nouvelle mise en scène
de Jacques Rosner

Du 26 au 30 juin 1984
à 20 heures

Billets: 12 \$, 15 \$

Une présentation de la Société de la Place des Arts de Montréal, en collaboration avec l'Association Française d'Action Artistique

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 \$ sur tout billet de plus de 6 \$

"NE BLAMEZ JAMAIS LES BEDOUNS"

Texte et interprétation: René-Daniel Dubois
Mise en scène et scénographie: Joseph Saint-Gelais

performance remarquable.
Françoise Grimaldi

PROLONGATION
JUSQU'AU 23 JUIN

LA LICORNE
2075, boul. St-Laurent
métro St-Laurent
Rens.: 843-4166
Cuisine jusqu'à 1h a.m.
Bar jusqu'à 3h a.m.

Changement d'horaires dès mardi:
du mardi au samedi, 21 h 00

UNE MERVEILLEUSE 22^e SAISON
A L'ENSEIGNE DE LA FANTAISIE.
DU COURAGE ET DU RIRE
avec le Théâtre Populaire du Québec

TPQ
84-85 au centaur
453, St-François-Xavier, Montréal
Métro Place d'Armes

du 26 au 30 sept. '84

Ira Nuit des Rois de Shakespeare
mise en scène GILBERT LEPAGE
GILLES PELLETIER HUBERT PALLASCIO
LINDA SORGINI HUBERT LOISELLE
NICOLE FILION SYLVIE GOSSELIN
et onze autres comédiens
costumes FRANÇOIS BARBEAU éclairages LUC PRAIRIE

du 16 au 20 janv. '85

une pièce de
PATRICK MEYERS
mise en scène YVAN PONTON
avec
GUY NADON
et
RAYMOND LEGAULT
éclairages LUC PRAIRIE
« K2, un spectacle de tonnerre, en fait obligatoire pour les amateurs de théâtre. »
— New York Times

Bienvenue aux dames, Ladies welcome
de JEAN-RAYMOND MARCOUX
mise en scène PIERRE COLLIN
avec LOUISE DESCHÂTELETS
GUY L'ÉCUYER MARC GÉLINAS
REJEAN GUÉNETTE GILDOR ROY
MARIE-ÉLAINE BERTHIAUME
en co-production avec
le Théâtre d'aujourd'hui
du 20 au 24 mars '85
« LA pièce de la rentrée '83. » — Le Devoir

RESERVEZ PAR TELEPHONE
DES MAINTENANT A 288-3161
AVEC VOTRE CARTE OU

Abonnement:
20.00\$ mercredi, jeudi 20h30, dimanche 19h30
(14.00\$ Étudiants et âge d'or)
24.00\$ Pour tous, vendredi 20h30, samedi 21h00.

3 **2**
PIECES POUR LE PRIX DE

LE DEVOIR CULTUREL

Les projets de l'ensemble Arion

MUSIQUE
PIERRE LAPALME

L'Ensemble Arion donnait récemment une conférence de presse afin de divulguer les détails de sa prochaine saison. Cet ensemble est formé de Claire Guimond (flûte), Chantal Rémillard (violin), Betsy MacMillan (viola de gambe) et Hank Knox (clavessin) et se spécialise dans la musique de chambre baroque.

La prochaine saison explorera l'univers de Jean-Sébastien Bach dont on célébrera le tricentenaire de naissance en 1985. Il faut également signaler qu'un des quatre concerts sera donné par le Quatuor Kuijken que le public montréalais a trop peu souvent l'occasion d'entendre. La saison commencera avec *Bach et ses fils* (28-29 septembre). Viendra ensuite *Bach et Leclair* avec le Quatuor Kuijken (23 novembre), *Bach et ses contemporains* (11-12 janvier 1985) avec la participation du violoniste Marc Destrué et la saison se terminera avec la présentation de *L'Offrande musicale* (29-30 mars).

Par ailleurs, l'Ensemble Arion participera en juillet prochain au Festival de Lamèque (Nouveau-Brunswick) et au concours d'ensembles de chambre dans le cadre du Festival de Bruges, à la fin de juillet. Peu après, le groupe enregistrera son premier disque avant d'effectuer une tournée au Québec en septembre. Une autre tournée est prévue en mars, en Ontario cette fois. Les abonnements aux concerts sont déjà en vente. Pour tous renseignements, on peut appeler à (514) 354-5795.

— Musique à Dorval. Le Centre culturel de Dorval (1401, Bord du

Lac) annonce une présentation d'instruments de musique de la Renaissance intitulée *Jouissance vous donneray* du 29 mai au 2 juin, de même qu'un concert de l'Ensemble Seignury qui aura lieu le 3 juin à 20 heures. L'entrée est libre.

— Auditions. La Chorale Donovan tiendra des auditions du 12 au 19 juin prochain. Ces auditions sont ouvertes à toutes les voix (sopranos, altos, ténors et basses). Les personnes intéressées peuvent appeler 488-4675.

— Camps musicaux. Le ministre des Affaires culturelles vient de publier *Vacances en musique au Québec*, brochure sur les camps musicaux 1984. Cette brochure décrit le programme de chaque camp, les groupes d'âge visés, les coûts et modalités de séjour et les noms et adresses des responsables de chaque organisme. On peut obtenir cette brochure en la demandant à l'une des 10 directions régionales du ministère.

— Congrès mondial des Jeunes musicales. La Fédération internationale des jeunes musicales tiendra son Congrès mondial du 20 juillet au 4 août 1985. Le gouvernement canadien vient de verser une subvention de \$200,000 au comité organisateur du congrès qui recevra plus de 500 musiciens qui visiteront la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario et l'Alberta.

Contrat annulé. Le chef d'orchestre Georg Solti a demandé à la direction du Festival de Bayreuth d'être relevé de son contrat pour l'été qui vient. Il devait diriger la Tétralogie de Wagner. Ses médecins lui auraient conseillé de prendre du repos au cours des prochains mois. Solti avait été très sévèrement critiqué lors de sa présence au festival l'an dernier.

Le gros hameçon du mensonge

RADIO-TELE

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Il y a quelque chose d'un peu absurde dans ce phénomène que sont les lignes dites ouvertes de notre radio. On sait qu'elle en consomme beaucoup, à toute heure et dans tous les genres, que ce soit sur le monde merveilleux du sport, le fait divers, l'actualité politique et, pourquoi pas, le sexe. C'est à croire qu'en tout Québecois, il y a un téléphoniste qui, pour ne plus s'ignorer, se meurt de dire n'importe quoi sur n'importe quoi.

Et pour avoir passé deux semaines les oreilles pour ainsi dire collées à ma radio, je dois avouer tout de suite que s'il y a des coups de pied qui se perdent quelque part, c'est bien chez les animateurs de lignes ouvertes et chez ceux qui y ont accès. Tant de naïvetés et qui durent pendant des heures, est-ce possible? Pourtant oui, et les plus récents sondages le confirment: mettez n'importe quel huluberlu devant un micro et demandez aux auditeurs d'appeler. Les résultats ne se feront pas attendre: ça ne dérangera plus. Les politi-

ciens, entre autres, ont bien compris tout ce qu'ils pouvaient retirer des lignes ouvertes, puisque plusieurs s'y sont recyclés: Camil Samson, Marcel Léger, Guy Bisailon, Mathias Rioux et Jean Cournoyer. Et je ne parle pas de tous ceux-là qui, parce qu'ils animent des lignes ouvertes, se voient offrir presque tous les jours d'entrer au gouvernement ou dans les armées de la loyale Opposition de Sa Majesté.

Mais après deux semaines à écouter toutes ces lignes ouvertes, je dois bien dire que j'ai le caquet bas: ce qui s'y dit est généralement si insipide que de seulement penser pouvoir en tirer quelque enseignement que ce soit est de la pure utopie. Pour vous en convaincre, écoutez Mathias Rioux et Jean Cournoyer à CKVL: on dirait deux vieilles mères empêtrées dans leurs crinolines, et disant tout ce qui leur passe par la tête en faisant semblant, chacun de son bord, d'avoir des idées. Ce n'est pas le désert, mais pas loin.

D'ailleurs, il suffit d'écouter toutes ces lignes ouvertes au moins une fois pour se rendre compte de quel bois elles se chauffent. Que ce soit Camil Samson, Pierre Pascau ou Serge Bélair, tout ce beau monde est d'abord et avant tout une manière de parasite de l'actualité quotidienne, et pas de n'importe laquelle: exclusivement de celle que les journaux du matin rapportent. De là à penser que les animateurs de lignes ouvertes ne lisent que la grosse Presse et le *Journal de Montréal*, il n'y a qu'un pas, celui que tous les jours ils franchissent dans l'allégresse. C'est que l'animateur de lignes ouvertes ne court pas après la nouvelle: il se contente de celle qu'il trouve dans les journaux en mangeant ses toasts et en buvant son café. Faisant preuve de plus d'astuce peut-être, on dit que Pierre Pascau est relié par téléphone au *Journal de Montréal*. Ça n'explique peut-être rien

par rapport aux lignes ouvertes, mais ça nous renseigne sans doute sur le fait que les micros de CJMS ou de CKVL sont durs à trouver, contrairement à ceux de CKAC, dans les pages du *Journal de Montréal*. Comme de bien entendu, ça n'élève rien au génie de Pierre Pascau, sauf quand on le retrouve avec Suzanne Lévesque et que, pendant 15 minutes, on a droit au petit sermon du Maître sur l'information ou sur l'art de faire sécher son linge sans sécheuse et même sans corde. De la guénille et qui se chique elle-même! Ces gens de la radio sont si imbéciles d'eux-mêmes qu'on s'étonne encore de ne pas savoir d'eux quelle est la couleur de leur brosse à dents.

Pour ne rien vous cacher, j'attendais tout d'André Arthur. D'abord parce que ça m'amuserait de savoir que le gouvernement du Québec prenne si au sérieux le roi des animateurs de lignes ouvertes qu'il a

laissé les prétendus jeunes Turcs de son comité de stratégie préparer un rapport sur «l'affreux» André Arthur. Qu'on l'empêche de parler! disaient les prétendus jeunes Turcs. Qu'on noyauté ses émissions en prenant d'assaut sa ligne ouverte! Peut-on, même au gouvernement, être plus ridicule? Et y a-t-on, au moins une fois, écouté André Arthur? J'en doute, car si les prétendus jeunes Turcs du comité de stratégie l'avaient fait, ils auraient vite compris qu'il n'y a rien là, sauf un constat: il est facile dans le monde de la radio de survivre à une boursoufflure de renommée. Mais il est vrai qu'André Arthur travaille à Québec, qui n'est qu'un grand village où les gros chars de la ville ne passent pas souvent. Le provincialisme n'aime pas être chatouillé, particulièrement lorsqu'il est au pouvoir. Ce qui explique peut-être que tout en faisant des émissions absolument pépères, André Arthur passe pour être un homme dangereux. Imaginez! Parloter pendant 15 minutes avec cet étudiant de l'Université Laval qui fait un stage à Edmonton, sous le prétexte qu'on y apprendra quelque chose de neuf sur les manifestations de la coupe Stanley! Alors que le pauvre étudiant n'avait même pas fait ce qu'André Arthur affectionne au plus haut point: lire les journaux. Et je ne parle pas de ce professeur qui, grâce au Secrétariat d'Etat, s'est retrouvé dans l'Ouest avec sa gang de boyscout et qui ne trouvait rien de plus à nous apprendre que là-bas, les truites sont bien plus grosses qu'à Québec! Comme couleuvre à avaler, c'était quelque chose, sauf pour André Arthur sans doute: à ne pas voir les gros chars passer souvent, on se prend aisément à l'hameçon de n'importe quel mensonge.

FUGUE EN MORT MINEURE

Les Productions *Jeunesse Libre*

Texte et mise en scène: Michelle Allen
Avec Roch Aubert, Johane Beauchamp,
Suzanne Marier et Jean-Pierre Matte

Du 18 mai au 16 juin
Du mardi au samedi à 20h30
Salle de L'Eskebel
1237, rue Sanguinet, Montréal
Reservations: 849-7164
Du 18 au 25 mai, 2 billets pour le prix d'un

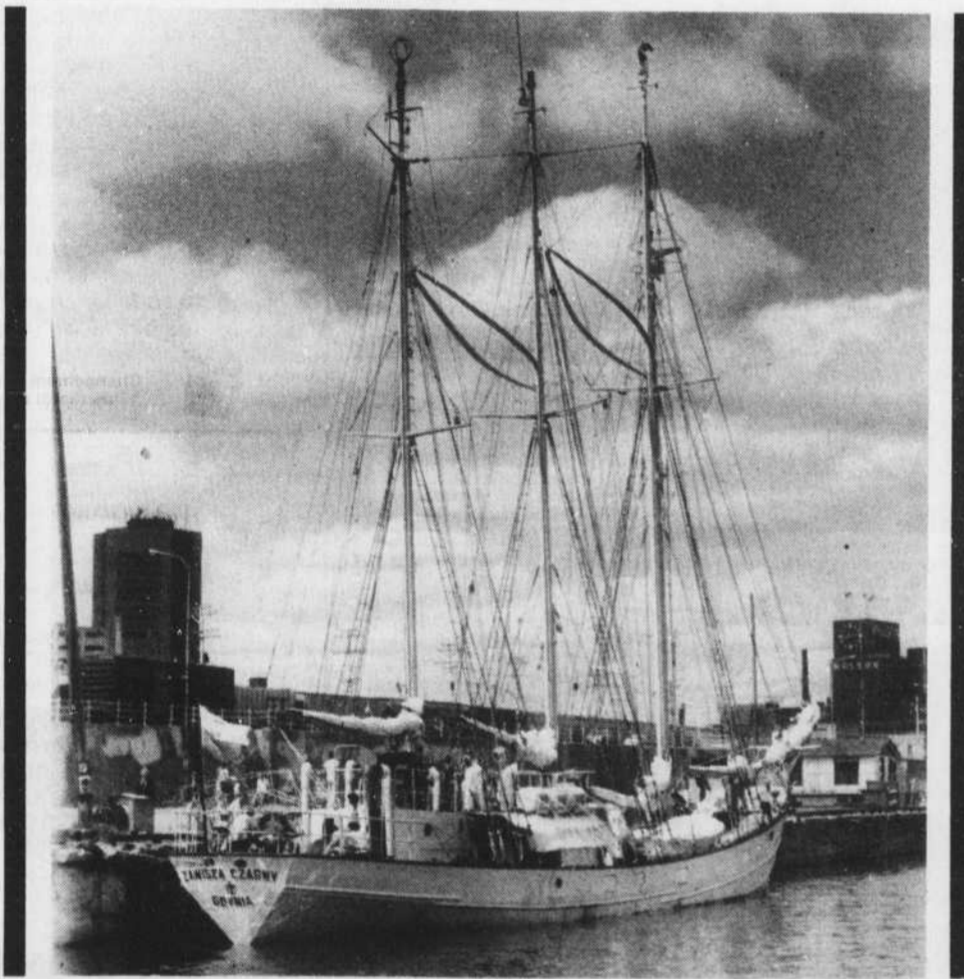


UNIMUSICA inc. présente

JACQUES LACOMBE récital d'orgue

Le dimanche 3 juin, 1984 à 20 heures
à l'Église Notre-Dame de Lourdes
(4949 avenue Verdun, Verdun)

Oeuvres de: Daveluy, J.S. Bach, Franck, Widor
5\$. — Adultes Pour informations: 739-8696
2,50\$ — Étudiants, âge d'or

Passion de la voile
demain soir à 20h30

Animée par Gilles-Philippe Delorme, une série de 13 émissions qui nous relate les grandes époques des hommes et des bateaux de la mer, depuis les barques égyptiennes jusqu'à la planche à voile.

Une réalisation des Productions Kiné-Plus Inc. en collaboration avec Radio-Québec.

Au programme:

3 juin: La conquête du vent
10 juin: Les Stradivarius de l'océan
17 juin: La grande époque du yachting
24 juin: Les cathédrales de la mer
1^{er} juillet: Visa pour le large
8 juillet: Toujours plus vite
15 juillet: Cap sur l'an 2000
22 juillet: La route du rhum
29 juillet: Le tour du monde en 200 jours
5 août: Les solitaires
12 août: Les nouveaux chevaliers
19 août: Les héros
26 août: La coupe de l'America

L'autre télévision Radio Québec

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE
DU QUÉBEC

Les enseignants du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec sont fiers de rendre hommage à leurs anciens élèves.

Claude Corbeil
Artiste lyrique international

Catherine Bégin
Comédienne et co-directrice de la Compagnie Albert-Millaire

SYNDICAT DES PROFESSEURS DE L'ÉTAT DU QUÉBEC
On s'emploie à la relance culturelle

La Société de la Place des Arts de Montréal présente

Le Ballet de Hambourg

John Neumeier, directeur artistique et chorégraphe

"Un chorégraphe de génie"
Clive Barnes, *New York Post*

L'une des troupes qui a suscité le plus d'enthousiasme sur la scène internationale

Un événement à Montréal

Programme:
La Troisième Symphonie de Mahler
les 15 et 16 juin, à 20h

La Passion selon saint Matthieu
de J.S. Bach
le 17 juin, à 14h

Billets: 18\$, 20\$, 25\$, 30\$

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 \$ sur tout billet de plus de 6 \$.

LE DEVOIR CULTUREL

Tristan

Suite de la page 21

les fantômes. Ce qui fascine le lecteur dans un personnage comme Jonathan Varlet, c'est qu'il s'approfondit au fur et à mesure que le roman progresse. Du personnage léger et pétillant qu'il était au début, il devient de plus en plus grave, tragique même. Il passe de l'interrogation un peu narcissique sur soi à l'interrogation du monde. C'est là le pivot du livre, comme le reconnaît Frederick Tristan. Autant il était au départ centré sur sa propre personne, autant à la fin il se dépouille de lui-même, à Barcelone, où il meurt incognito, dans une synagogue, réconcilié avec sa judéité.

« Je l'ai voulu juif, explique le romancier, parce qu'à ce moment-là, à l'époque de la guerre, le juif est l'homme traqué par excellence, l'homme pauvre. En même temps, j'ai choisi la Barcelone républicaine, parce qu'elle va tomber. C'est l'endroit de l'Europe où il y a une faille, une fracture, et où se produit la déflagration qui amènera la guerre mondiale. Par conséquent, Jonathan épouse à ce moment l'abandon même, l'insignifiance en quelque sorte pour se dépouiller des oripeaux et retrouver le sens. »

Implicite dans l'œuvre de Tristan, dans l'évolution de ses personnages, court cette idée

qu'on ne peut sauver le monde ou soi que de l'intérieur. Là est le véritable enjeu. « Il faut redonner aux gens la possibilité de se changer eux-mêmes, dit-il, et de retrouver le sens. Par exemple, tous ces gens qui vont au travail et n'y croient pas, qui regardent la télévision et n'y participent pas. Ils sont abreuvés de significations, mais ils se rendent bien compte au fond d'eux-mêmes qu'il n'y a plus de sens. Et dans ce monde absurde, qu'ils ne peuvent pas admettre évidemment — on ne peut pas admettre l'absurde, c'est insupportable — ils oublient, ils ne veulent pas entendre parler de ça, ils occultent toute cette partie qui pourrait les sauver, les ramener à quelque chose. Donc, ils s'éloignent de plus en plus du sens, ils se perdent de plus en plus dans des significations auxquelles ils finissent par ne plus croire. »

Dans ce déluge de significations, répète-t-il, le sens de notre civilisation est très difficile à saisir. Au Moyen-Âge, il y avait le christianisme et tout avait un sens par rapport à des références précises. « Et si on n'était pas d'accord, on vous brûlait, c'était simple, n'est-ce pas? Maintenant nous sommes à un moment de questionnement, de fragmentation, et on ne sait comment relier tous les fragments entre eux. »

« Dans cette situation, un personnage comme Jonathan essaie de trouver un sens, parce que c'est un homme qui ne se satisfait pas de se

coucher par terre. Un peu comme dans cette toile de Goya, l'homme à la chemise blanche campé devant les fusils de Napoléon qui vont tuer les otages; les autres sont sur le sol, qui ont peur, qui disent: profitez encore de la vie pour une minute... L'homme à la chemise blanche, lui, se dresse, fait face aux fusils, écarte les bras et nie la mort. Il nie les fusils braqués sur lui; et par là même, il donne sens à ce qui était absurde. Son geste donne aussi sens aux autres. Il y a là une sorte d'engagement d'ordre éthique, dans cette position face à l'absurde qu'est la mort. Et pas seulement la mort, qui est fin de vie, mais la mort qui est contenue dans toute chose. Car celui qui va au boulot, qui travaille pour gagner du fric, avec lequel fric il ne fera pas grand-chose d'autre que de s'en nuier, il est dans la mort, dans l'absurde. Et c'est aussi contre cette mort quotidienne que se dresse l'homme à la chemise blanche. »

Avec un tel message à faire passer, on comprend que Frederick Tristan ait attendu longtemps la reconnaissance littéraire. Il a dû passer sous les fourches caudines de l'existentialisme, du structuralisme et de tous les autres impérialismes de la pensée contemporaine. Il avait eu cependant un début assez remarqué dans les années cinquante, tout à fait dans la logique de son œuvre, avec une mystification littéraire.

L'histoire — fabriquée de toutes pièces — d'une jeune fille de 18 ans, Danièle Sarrera, qui s'était jetée sous un train après avoir crié sa révolte métaphysique avec des accents rimbaldiens, qui avaient fait crier au génie. Ce fut en fait le premier personnage du roman.

Son premier roman, *Le Dieu des mouches*, est paru en 1959. Depuis lors il a écrit une dizaine de romans et plusieurs essais. Mais ce n'est qu'au début de cette décennie qu'on a commencé à le remarquer. En 1983, presque coup sur coup, il recevait le Grand prix du fantastique (pour *La Cendre et la Foudre*) puis le Goncourt.

Les temps avaient changé, explique-t-il. « On était en train de découvrir ce que j'avais fait tranquillement depuis trente ans. »

Ce qu'il a fait: faufiler un message en profondeur à travers des récits, à la manière des contes hassidiques, arabes, chinois et autres. Et peut-être aussi à la manière de ces figures emblématiques qu'il a su déchiffrer chez certains grands peintres. « Je prends un tableau connu de tout le monde. Par exemple, *La Vierge et l'Enfant*, de Léonard de Vinci. Et j'en montre, par l'emblématique, le sens métaphysique. Pourquoi Léonard a-t-il mis sainte Anne avec la Vierge sur ses genoux,

laquelle tient sur ses genoux l'Enfant, qui à son tour tient l'Agneau? C'est qu'il s'agit de quatre étapes de la transformation intérieure. Sainte Anne, c'est la « négrido » — « Je suis noire, mais je suis belle, etc. ». *Le Cantique des Cantiques* — donc c'est la matière qui ne peut pas enfanter mais qui va quand même enfanter la Vierge. La Vierge qui, elle non plus, ne peut pas enfanter, mais qui va quand même arriver à créer l'Enfant, l'Enfant Lumière, lequel devra se sacrifier, passer par la souffrance pour accoucher de sa résurrection. Donc, il y a là quatre positions alchimiques, disons plutôt hermétiques, qui m'ont beaucoup intéressé. On les retrouve aussi dans *Les Égarés*, car ils constituent les quatre étapes du personnage Jonathan. »

Même s'il a dirigé des cahiers de spiritualité et qu'il dirige encore aujourd'hui la collection « Spiritualité vivante chrétienne » chez Albin Michel, il avoue n'avoir pas eu une enfance très religieuse. C'est la guerre surtout qui l'a marqué enfant — (les Allemands qui défilaient avec des torches la nuit, sa mère qui pleurait, l'évacuation, les blessés, les morts) — et qui l'a mis dans les voies du sens.

« J'ai une foi, dit-il. La croyance est encore du domaine des significations. Tandis que la foi

est une fidélité, une alliance avec l'Invisible. Mais je ne veux pas m'abriter derrière une Église. Personnellement, je suis chrétien, chrétien orthodoxe plus précisément. Mais je ne m'abrite pas derrière le Christ, en disant: voilà, tout est dit. Ce qui est intéressant, c'est essayer de comprendre. Et c'est pourquoi on a parlé tout à l'heure de sainte Anne, de la Vierge, etc., parce qu'il y a là, il me semble, une démarche qui s'approche beaucoup mieux du Christ, parce qu'elle explicite sa mort et sa résurrection. Et que nous aussi, nous devons mourir à nous-mêmes, comme le dit saint Paul, mourir pour que renaisse l'homme nouveau. Si on ne comprend pas profondément ces choses, à quoi sert le Christ, sinon de drapeau, et les drapeaux ne m'intéressent pas. »

« Il faut lutter contre le catastrophisme contemporain par la non-peur. Une sérénité fondée sur le sens pour sortir du déluge des significations et de la psychologie des guerres, de la bombe et de l'apocalypse. Ce qui m'inquiète

davantage c'est la prolifération des sectes aux États-Unis et en Occident, où les gens trouvent un égarement au lieu de trouver des certitudes. On découvre des alibis de conscience. Dans mon prochain roman, je traite de ce problème des sectes, de manière un peu effrayante, bien sûr, parce qu'il s'agit d'un roman et qu'il faut montrer des états de crise dans un roman. Ça m'inquiète ce problème des sectes, parce qu'il s'agit là d'un détournement. C'est une façon de camoufler les choses importantes. Les matérialistes ont beau jeu ensuite de dire: voyez à quoi ça mène. »

L'OPÉRA DE MONTRÉAL

Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

Saison 1984-1985

Rossini *Il Barbiere di Siviglia*

18, 21, 24, 29 septembre, 3, 6 et 9 octobre
Julia Hamari, Jon Garrison, Gino Quilico, Pierre Charbonneau, Claude Corbeil, Thérèse Sevadjian, Gaétan Laperrière
Pierre Hétu, Jean Gascon, Robert Prévost

Verdi *La Traviata*

20, 23, 26 novembre, 1er, 5, 8 et 11 décembre
Elena Mauti-Nunziata, Vinson Cole, Louis Quilico, Roland Gosselin, Gaétan Laperrière, Claude Létourneau, Thérèse Sevadjian, Suzanne Raymond, Guy Piché, Christian Chiosa
Michelangelo Veltri, Roberto Oswald, Anibal Lapiz

Puccini *La Bohème*

26 février, 1er, 4, 9, 13, 16, et 19 mars
Veronika Kincses, Maria Rosa Nazario, Dano Raffanti, Theodore Baerg, Peter Barca, Pierre Charbonneau, Claude Létourneau, Jean-Louis Sanscartier
Raffi Armenian, James Lucas, Claude Girard

Strauss *Salomé*

30 avril, 3, 6, 11, 15 et 18 mai
Laila Andersson, William Ingle, Janice Meyerson, Peter Wimberger, Frederick Donaldson, Christine Lemelin, Paul Trépanier, Jean-Louis Sanscartier, André Lortie, Claude Létourneau, Pierre Charbonneau, Charles Prévost, Roland Gosselin, Brian Smith, Robert Peters
Franz-Paul Decker, Václav Kašlík, Josef Svoboda, Richard Lorain

Le chœur de l'Opéra de Montréal
L'Orchestre symphonique de Montréal
Salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Abonnez-vous!

Seul l'abonnement vous assure un fauteuil bien à vous à l'opéra et la possibilité de le conserver d'année en année; l'accès aux meilleures places; un rabais allant jusqu'à 24% du prix régulier des billets (les lundis et mercredis sont les soirs les plus avantageux); le plaisir d'avoir vos billets bien en main, sans vous déplacer ni faire la queue aux guichets; la chance de gagner la croisière de l'opérette pour deux personnes sur le paquebot Azur des Croisières

Réabonnement: du 19 mars au 12 mai 1984

Nouveaux abonnements: du 22 mai au 11 août 1984

Prix des abonnements: 55\$, 79\$, 83\$, 113\$, 123\$, 135\$, 143\$

Brochure, formulaire d'abonnement et renseignements: (514) 842-2112



SPECTACLE À VOIR ABSOLUMENT

PIERROT FOURNIER
chante
BREL

Durant juin du jeu. au dim. à 21 hres

ZOD (multi-arts)
3699 St-Laurent
Rés.: 287-9289

COURS D'APPOINT

Cet été, le **CONSERVATOIRE LASSALLE** offre des cours pour tous en:

- français écrit
- français oral

Ces cours se donnent le soir à partir du 18 juin. Sur demande, ils peuvent être crédités au niveau collégial. C'est une occasion à ne pas manquer. Inscrivez-vous dès maintenant.

CONSERVATOIRE LASSALLE

3505, rue Durocher, Montréal, Québec H2X 2E7
(514) 288-4140

STAGE D'ÉTÉ À ORFORD

DANSE-THÉÂTRE KATHAKALI avec danseur formé professionnellement en Inde. Classes avec accompagnement aux percussions. Spectacles le soir. Structure d'accueil au cœur du parc Orford.

Durée: du 15 au 27 juin

Téléphoner pour renseignements et bulletin d'inscription: (514) 489-1600 ou écrire ("Livraison spéciale") à: L'Institut de Kathakali et des Danses Anciennes Case postale 98 Succursale "N" Montréal, Qué. H2X 3M2

ESPACE LIBRE présente

ELLA
de HERBERT ACHTERNSBUCH
par le

THÉÂTRE DE L'ATELIER
RUE STE-ANNE DE BRUXELLES
du 16 au 27 mai

RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS: 521-4191

2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS

« Ella est à nos théâtres habituels ce que « Sauve qui peut (la vie) » est au cinéma, ce que Nina Hagen est à la chanson. »
« Un très grand moment de théâtre. »
« Une étonnante performance d'acteur. »

SAMUEL GESSER
Le Théâtre Citadelle d'Edmonton et Douglas M. Cohen présentent

daddy

une comédie musicale vive et rythmée
Magazine MacLean

EN VENTE MAINTENANT

Adapté du roman de MORDECAI RICHLER
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ

25, 26, 27, 28, 29, 30 JUIN
Dim, Mar, Jeu, Ven 20h00 Sam, 17h00 et 21h00
BILLETS: 12,50\$, 17,50\$, 22,50\$, 25,00\$
Également disponibles aux comptoirs Montréal: West, Place Ville Marie, Place Bonaventure, Fairview et Alexis Nihon

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75\$ sur tout billet de plus de 6\$

MIRACLE DE LA ROSE

d'après le roman de JEAN GENET
avec FRANÇOIS BRUNEAU
dirigé par GABRIEL ARCAND

AU THÉÂTRE DE LA VEILLÉE
550, rue Atwater, Mil., métro Lionel Groulx
du 31 mai au 16 juin relâche le lundi et le mardi
Réservation: 933-8146

Médium médium
présente

Je ne t'aime pas
du 16 mai au 10 juin

une pièce de Louise Roy et Yves Desgagnés

avec **Hélène Mercier**,
Normand Lévesque,
René Gingras et **Johanne Fontaine**

mise en scène: Yves Desgagnés
scénographie: Martin Ferland
éclairages: Kiki Nesbitt

SALLE FRÉDÉRIC-GARRY
Théâtre de création
du mardi au dimanche à 20h30
4363, Ste-Catherine est
métro Papineau, autobus 54
réservations: (514) 253-8974
billets: 9\$ semaine, 10\$ samedi

13, 14, 15 JUIN

"SECRETS"
ÉCRIT ET MIS EN SCÈNE PAR NIGEL TRIFFITT
MELBOURNE-AUSTRALIE
THÉÂTRE HANDSPAN

Spectacle visuel de masques et marionnettes basé sur les rites anciens aborigènes australiens.
Une conception tout en sons, formes et couleurs. (En anglais)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE QUÉBEC 22h00
350, rue St-Joseph est, Québec

BILLETS

- LES BILLETS SONT EN VENTE AU C.O.I.I.T., 3555, RUE BERRY, DE 13h00 À 17h00. DEMANDEZ ANNE MICHAUD: 844-1086
- RESERVATIONS POUR LES GROUPES: (418) 694-0206
- PROCUREZ-VOUS LA CARTE-THÉÂTRE ET VOYEZ 5 PIÈCES DE VOTRE CHOIX POUR SEULEMENT 50 \$ - UNE ÉCONOMIE DE 16 25 \$

QUINZAINE "OFF"
Théâtre Parminou, l'Aubergine de la Macdonald, le Repère, le T.V.O., le groupe Folies Noires et la Bordée
Renseignements: (418) 694-0206

QUINZAINE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE
UNE COMMANDITE DES PÉTROLES ESSO CANADA **Esso**

16, 17, 18, 19 JUIN

"MAL DE CRÂNE SUR UNE MER DE FOLIE"
MISE EN SCÈNE: JIM VAN DER WOUDE
AMSTERDAM • HOLLANDE
HAUSER ORKATER

Théâtre - peinture - collage d'illusions visuelles et sonores
La frénétique et fantastique recherche d'un homme sans identité. **EN FRANÇAIS!**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE QUÉBEC 22h00
350, rue St-Joseph Est, Québec

BILLETS

- LES BILLETS SONT EN VENTE AU C.O.I.I.T., 3555, RUE BERRY, DE 13h00 À 17h00. DEMANDEZ ANNE MICHAUD: 844-1086
- RESERVATIONS POUR LES GROUPES: (418) 694-0206
- PROCUREZ-VOUS LA CARTE-THÉÂTRE ET VOYEZ 5 PIÈCES DE VOTRE CHOIX POUR SEULEMENT 50 \$ - UNE ÉCONOMIE DE 16 25 \$

QUINZAINE "OFF"
Théâtre Parminou, l'Aubergine de la Macdonald, le Repère, le T.V.O., le groupe Folies Noires et la Bordée
Renseignements: (418) 694-0206

QUINZAINE INTERNATIONALE DU THÉÂTRE
UNE COMMANDITE DES PÉTROLES ESSO CANADA **Esso**

LE DEVOIR CULTUREL

Le dernier Spielberg: frénétique et misogyne

CINÉMA
FRANCINE
LAURENDEAU

Comme le bon roi Midas des contes de mon enfance, on a l'impression que tout ce que touche Steven Spielberg se transforme instantanément en or massif. Bien que tourné pour la télévision, *Duel* (1971), son premier long métrage, fut jugé si efficace qu'il eut les honneurs d'une distribution cinématographique. Son premier film destiné au cinéma, *The Sugarland Express*, fut aussitôt sélectionné pour le Festival de Cannes. Quant à ses autres films, on sait que *Jaws*, *Close Encounters of the Third Kind*, *Raiders of the Lost Ark* et le célèbre *E.T.* connurent et connaissent toujours d'énormes succès au box-office.



Harrison Ford et Kate Capshaw, dans *Indiana Jones*.

Pour moi, le meilleur et de beaucoup demeure *Les aventuriers de l'arche perdue*, palpitant, éblouissant et drôle. Comme la mode est aux suites, voilà que Spielberg lance le même archéologue (Harrison Ford) dans une nouvelle expédition, c'est *Indiana Jones and the Temple of Doom*.

créé qui redonnera vie à un village indien. Flanqué de son petit copain (Ke Huy Quan) et d'une chanteuse de cabaret (Kate Capshaw), la reine des enquiquineuses, Indiana Jones va connaître de stupéfiantes aventures.

J'ai vu le dernier Spielberg au cinéma Impérial où la projection est impeccable. Après la tonitruante bande-annonce de *Star Trek III*, le générique d'*Indiana Jones*, tout en paillettes, apparaît comme un hommage enchanteur aux grands de la comédie musicale. Ce sera à peu près le seul répit que le metteur en scène laissera au spectateur qui n'aura plus le temps

de reprendre son souffle.

Sur un scénario qui rappelle *Tintin* et ses incursions dans des civilisations que l'on croyait éteintes, le film est truffé de séquences spectaculaires tournées dans des décors qui laissent pantois. Certains effets stéréophoniques sont également tout à fait surprenants. Domage que la musique si réjouissante et redondante de John Williams vienne alourdir cette succession effrénée de péripéties.

Bien sûr, on peut regretter que la construction rythmique soit moins bien structurée que dans *Raiders* où le

Ce qui m'a par contre sérieusement agacé, c'est le personnage caricatural de la femme de service, j'allais écrire de l'emmerdeuse de service, la sois-belle-et-tais-toi, la ravissante idiote, la cervelle d'oiseau, qui ne sait que hurler de peur et se préoccuper du soin de ses ongles longs. Ridicule et sottise du début à la fin (où Indiana Jones ramène vers lui, d'un viril coup de lasso, la rebelle soumise et roucouillante), elle accumule gaffes sur gaffes et ses deux compagnons, unis par une mâle complicité, ont bien du mal à la protéger malgré elle. Nos féministes de choc devraient peut-être aussi se pencher sur l'affligeante image de la femme assénée à nos enfants, films après films. En 70 mm, Dolby stéréo, à l'Impérial et au Laval.

Un film de FRANCO ZEFFIRELLI
GIUSEPPE VERDI'S
La Traviata POUR TOUS
Présenté en version originale italienne avec sous-titres français
Vendredi à mardi 20h
Espace 9 6956 rue St-Denis - 272-1080 (angle Bélanger) métro Bélanger

En nomination pour 5 OSCARS
— meilleur Film — meilleur Réalisateur — meilleure Adaptation — meilleurs Acteurs
TOM COURTENAY est "Habilleur" dévoué au comédien.
ALBERT FINNEY est le "Comédien" dévoué à lui-même.
Ceci est leur tragédie...
L'HABILLEUR
desjardins 4 12.20 - 14.30 16.40 - 18.50 - 21.00

"Oshima nous propose, pour notre plus grand plaisir, les mille et une facettes de son talent..."
— Première —
"Bowie et Sakamoto: le talent au sens le plus fort du terme: de très grands interprètes d'un très grand film."
— France soir —
"Furyo est un de ces films qui font vibrer les âmes les plus froides"
Le matin
DAVID BOWIE dans un film de NAGISA OSHIMA POUR TOUS
FURYO
Ven.: 7.00 - 9.20 Sam., Dim.: 2.00 - 4.30 7.00 - 9.20
le DAUPHIN 2 Lun. au Jeu.: 8.00 pm BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 771-6060

"A la fois absurde et grandiose...clin d'oeil discret à l'histoire!"
— Franco Nuovo, *Journal de Montréal* —
FEDERICO FELLINI ET VOGUE
LE NAVIRE... POUR TOUS
SAM. & DIM.: 1.30, 4.10, 6.50, 9.20 SEMAINE: 6.50 & 9.20
ELYSEE 1 35 MILTON 842-6053

CATHERINE DENEUVE
LE BON PLAISIR POUR TOUS
SAM., DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 SEMAINE: 7.00 & 9.00
ELYSEE 2 35 MILTON 842-6053

Le succès de cette première oeuvre dépasse l'imagination
Après les prix et la critique, le public confirme:
Martinique: il dépasse E.T.
France: plus de 1 000 000 de spectateurs
Etats-Unis: après New York, le succès continue à Los Angeles
Montréal: en 5 semaines, plus de 20 000 spectateurs l'ont déjà vu.

« Bertrand van Effenterre a réussi un film étrange qui bouleverse et décape nos habitudes cinéphiles d'aujourd'hui. »
Le Républicain Lorrain
« Un film étonnant qui passe de la comédie au drame, du rire aux larmes, de l'humour noir au mélodrame. »
J.-J. D., *Téléstar*
« Bertrand van Effenterre a procédé du coup à une attentive et subtile transposition-réduction du décor et du climat... »
Frédéric Vitoux, *Le Nouvel Observateur*
« Bertrand van Effenterre a su réaliser avec LE BATARD une oeuvre d'une grande richesse formelle, impie et sérieuse envers son histoire, sans rien sacrifier de la profondeur de son sujet... »
Yann Lardeau, *Les Cahiers du Cinéma*
« Dans les meilleurs moments, on n'a plus le sentiment d'avoir affaire à du cinéma mais à la vie. »
20 Ans
Rock Folk

Leone

Suite de la page 21

Harry Grey publié en français sous le titre *À main armée*. Il s'agit des mémoires de David Aaronson, dit Noodles. Un gangster.

Le film nous montre tout d'abord Noodles dans sa jeunesse. Un jeune juif qui en 1921 dans le Lower East Side new-yorkais fait déjà des mauvais coups assez sérieux. Et ce avec quelques-uns de ses amis dont son copain Max. Des mauvais coups qui mèneront au meurtre. Et Noodles sera emprisonné.

Libéré à l'époque de la prohibition, il retrouvera tous ses complices d'antan. Et ensemble ils s'imposent violemment dans le commerce illégal de l'alcool, de la drogue, des prostituées et infiltreront même les syndicats ouvriers.

Tout va bien jusqu'à la fin de la prohibition, jusqu'à ce que Max voit trop grand et que Noodles le trahisse par amitié.

Trente-cinq ans plus tard, en 1968, Noodles qui s'était complètement éclipsé réapparaît dans le Lower East Side. Une surprise l'attend tout comme elle attend le spectateur.

Les thèmes? Tout d'abord l'Amérique du gangstérisme, une Amérique ambitieuse et prête à tout qui s'est imposée à coups de couteaux, à coups de revolvers, avec une violence brutale.

Once Upon A Time In America c'est aussi une histoire d'amitié, celle de Noodles et de Max: deux destins formés dans le même quartier de New York qui pendant de nombreuses années ont évolué parallèlement et qui finalement ont pris des chemins différents.

Ce film c'est aussi le récit d'un amour impossible, celui de Noodles pour Deborah qui sera promise à une belle carrière de danseuse et qu'un monde de sophistication sépare de l'univers brut, dur et cru de Noodles et ses amis.

Mais comme il était une fois dans l'Ouest était en définitive un hommage à toute l'imagerie véhiculée par la tradition western américaine, *Once Upon A Time In America* renvoie aussi à toute une mythologie hollywoodienne.

« Un des premiers amours des Européens de ma génération, déclarait Sergio Leone dans un numéro de la revue *Le Point* du mois de janvier dernier, c'est l'Amérique telle que

nous l'a donnée Hollywood; l'épopée de l'Ouest, les combats héroïques, les comédies musicales, le jazz, les exploits des gangsters, tellement vantés, représentés dans leur bravoure et leur tragique. »

C'est ainsi que dans la première partie de *Once Upon A Time In America*, celle consacrée à la jeunesse de Noodles et ses complices, c'est un peu le climat de la célèbre série *Our Gang* qu'on retrouve sur l'écran. Un cinéma gentil, « cute » diraient certains, où apparaît toutefois la règle dure, très dure même du monde de la rue.

Plus tard avec les années de la prohibition où Noodles et les siens connaîtront leur heure sanglante de gloire, c'est aux classiques films de gangsters, les films illustrant les exploits d'Al Capone par exemple, que *Once Upon A Time In America* réfère.

Puis à la fin, lorsqu'on retrouve Noodles dans les années soixante, comment ne pas penser à la deuxième partie du *Godfather* de Francis Ford Coppola.

The Godfather, inspiré du roman de Mario Puzo, constituait aussi une peinture de l'Amérique des gangsters et en fait une fresque plus réussie que cette version de 2 heures 23 minutes de *Once Upon A Time In America*.

Il est vrai pourtant que la distribution, qui comprend principalement Robert De Niro dans le rôle de Noodles mais aussi James Woods, Elizabeth McGovern, Tuesday Weld pour ne citer que ceux-là, est excellente.

Il est vrai que la photographie de Tomino Delli Colli est riche en atmosphère et souvent particulièrement expressive dans ses cadrages. Il est vrai aussi qu'encore une fois Ennio Morricone a composé une excellente musique pour Leone, une musique toute romantique qui englobe l'ensemble de la réalisation dans ses références à la réalité, à l'histoire, aux mythes et au cinéma.

Mais il n'en demeure pas moins que, dans *Once Upon A Time In America* tel qu'on peut le voir actuellement à Montréal, les séquences s'accablent les unes aux autres un peu platement et conséquemment le tout manque du souffle, de l'élan et du relief nécessaires pour emporter l'adhésion du public qui mercredi soir à la fin de l'avant-première a applaudi poliment mais sans plus.

Avec la coupure d'une heure et 17 minutes opérée dans la version originale certains personnages ne sont pas très bien introduits, surviennent à brûle-pourpoint dans le récit et sont parfois brusquement abandonnés. Le spectateur s'interroge et ne trouve pas toujours réponse à ses questions.

Enfin on trouve parfois dans *Once Upon A Time In America* une vulgarité un peu racoleuse, inutile en fait et qui dessert finalement l'ensemble. De Cannes, j'avais écrit que la version longue du film de Leone était inégale. C'est vrai: elle l'est. Confuse et complaisante aussi, comme je l'ai écrit plus haut. Mais, malgré ces défauts, la version de 3 heures 40 minutes est nettement plus valable que celle qui vient de prendre l'affiche.

En réduisant la durée de *Once Upon A Time In America*, les Américains auront aussi réduit sa portée. En refaisant le montage, ils l'auront banalisé. Encore une fois une oeuvre aura été saccagée.

Il faut donc souhaiter que les Québécois puissent voir au plus tôt ce film tel que Leone l'a conçu et cette fois préférentiellement avec des sous-titres.

ECHOS

La chanteuse Eartha Kitt se produit au Club Soda jusqu'au 10 juin. Elle est accompagnée par cinq musiciens dont deux membres d'Uzeb, le batteur Paul Brochu et le claviériste Michel Cyr.

Parallèlement à la Biennale de la tapisserie qui se déroulera au Musée d'art contemporain jusqu'au 4 juin, le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal tient une exposition de tapisseries exécutées par sept artistes de Boston à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges. À ce dernier endroit également et jusqu'au 24 juin se tient une exposition de photos de Jean-François Leblanc portant sur les nouvelles cathédrales de Montréal, soit des vues de l'univers souterrain de la métropole.

Miracle de la Rose est la dernière oeuvre poétique et autobiographique de Jean Genet avant sa sortie de prison. Elle est présentée jusqu'au 16 juin au Groupe de la Veillée, 550 Atwater.

« LE PLUS BEAU FILM ACTUELLEMENT À L'AFFICHE À MONTRÉAL... »
Luc Perreault, *La Presse*
Les images sont belles et glacées. C'est un plaisir pour l'oeil, qui s'ajoute à celui de l'intelligence.
— Serge Dussault, *La Presse*
D'une beauté plus qu'humaine grâce à Gabrielle Lazure...
— Claude Baigères, *Le Figaro*
GABRIELLE LAZURE Daniel Mesguich un film d'ALAIN ROBBE-GRIILLET
LA BELLE CAPTIVE
BERRI 4 Tous les jours: 1:50 - 3:40 - 5:20 7:20 - 9:10 ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115

Une oeuvre magistrale jamais égale. Du maître incontesté du suspense
Alfred Hitchcock
'FENÊTRE SUR COUR' VF-REAR WINDOW
JAMES STEWART GRACE KELLY WENDELL COREY
BERRI 1 Tous les jours: 12:35 - 2:45 - 4:55 7:10 - 9:30 ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115

LE BATARD
un film de BERTRAND VAN EFFENTERRE
14 ANS
Après vingt ans il vient reconnaître le corps de sa mère prostituée... Le soir il tue son pimp et s'enfuit de Rome en femme, de ville en ville, son errance se transforme en apprentissage...
avec GÉRARD KLEIN
BRIGITTE FOSSEY JULIE JEZEQUEL MYLENE DEMONGEOT
1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30
le PARISIEN 2 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

RUE CASES NÈGRES
UN FILM À VOIR ABSOLUMENT
VENISE 83 LION D'ARGENT
EUZHAN PALCY d'après le roman de Joseph Zobel
Darling Legitim - Garry Cadenat
Douta Seck
1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.15
SAMEDI DERNIER SPECTACLE: 11.15
le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856

LE DEVOIR CULTUREL

Des couleurs et des odeurs de fin de saison...

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

Sous le titre de **Néo-Expressionnisme New York**, la galerie Esperanza (2144, rue Mackay) présente une quinzaine d'estampes de huit artistes qui participent, avec les grands tableaux que l'on sait, à l'exposition **Via New York** du Musée d'art contemporain. Ici, les moyens ne sont pas les mêmes et il est intéressant de voir comment elles sont privées de l'impact du format et/ou de la couleur.

En fait, on assiste à une schématisation du dessin, l'estampe ne gardant que l'essentiel de l'image, et, comme cela s'était produit pour l'expressionnisme du début du siècle, la plupart des gravures ne le cèdent en rien aux tableaux; simplement, le contact avec les œuvres étant plus intime, le spectateur est plus sensible à l'intensité, à l'expressivité et,

surtout, au pouvoir structurant des traits. Sans la présence des petites eaux-fortes très allusives de Baselitz, on dirait que l'accrochage est entièrement dominé par les quatre grands Italiens — Chia, Clemente, Cucchi et Paladino — qui forment plus de la moitié de l'exposition. En tout état de cause, ces estampes viennent redire que la gravure, loin d'être la chasse gardée de praticiens spécialistes, est une discipline parmi d'autres qui doit les plus belles pages de son histoire aux peintres qui en ont fait l'expérience plus ou moins sporadiquement. (Jusqu'au 9 juin)

Toujours sur la lancée de **Via New York**, la galerie Samuel Lallouz (1620, rue Sherbrooke ouest) présente aussi un accrochage d'artistes contemporains internationaux qui, pour être



Christina au jardin, 1982: un des tableaux récents de Marcella Maltais, exposés à la galerie Walter Klinkhoff.

plus brouillon et plus bâclé que le précédent, n'en mérite pas moins un détour... à défaut de bonnes expositions sur le sujet. (Jusqu'au 30 juin)

À la galerie Art 45 (1460, rue Sherbrooke ouest), qui demeure un des hauts lieux de la photographie à Montréal et sous toutes ses formes, on peut voir une trentaine d'œuvres de l'artiste montréalais Marvin Gasoi qui vit et travaille à New York de-

puis 1978. On a d'abord l'impression qu'il s'agit de scènes de rues et de voyages qui tranchent sur les œuvres plus expérimentales qui viennent d'être montrées au 49e Parallèle ou sur celles qui faisaient l'objet de sa dernière exposition à Art 45, il y a deux ans; mais l'utilisation par Gasoi du procédé Cibachrome qui apporte une saturation inouïe de la couleur — ici, les rouges sont particulièrement obsédants — permet une déréalisation toute picturale du motif qui renvoie à ses expériences de photos « bricolées ».

D'autre part, l'accrochage fait alterner en contrepoint des images très formelles, savamment et solidement structurées, et d'autres qui relèvent du pur photo-journalisme; dans ce dernier cas, le Cibachrome donne lieu à une

dramatisation et à une formalisation étonnantes. (Jusqu'au 15 juin)

Marcella Maltais revient chez Walter Klinkhoff (1200, rue Sherbrooke ouest) avec une vingtaine de toiles datant de 1980 à 1984 dont certaines ont déjà été montrées au même endroit, l'artiste ne produisant que quatre ou cinq tableaux par année.

On se rappelle probablement que Maltais connut sa part de notoriété à Montréal, au début des années 60, comme peintre non figuratif et qu'après s'être installée en Europe, notamment dans l'île grecque d'Hydra, elle opta pour une écriture qui raconte essentiellement les jeux de la lumière sur son environnement immédiat.

À première vue, cette

peinture que l'artiste appelle « transfigurative » a des allures résolument — et presque agressivement! — traditionnelles, à la fois par sa facture et par les objets qu'elle représente, et qui crient l'admiration de son auteur pour des maîtres du passé (à ce propos, les visiteurs qui aiment identifier des filiations ont beau jeu).

Manifestement, pa-reille figuration tranquille et nostalgique — avec son poêle à bois, ses pichets, ses fleurs et ses pigeons sur le Canal Saint-Martin — se veut une antidote contre « toutes les sottises et les laideurs du vide contemporain » et prêche un retour aux vraies valeurs de la Peinture (sic). Tout en reconnaissant à Maltais une habileté technique indéniable, on me permettra de trou-

ver son parti pris un peu pépère. (Jusqu'au 15 juin)

Les toiles de Françoise Hamel, les sculptures de Jean-Marie Gagnon et les œuvres graphiques de Suzie Allen se partagent l'espace de la galerie Noctuelle (307, rue Saint-Catherine ouest). Dans le premier cas, l'artiste propose un syncrétisme peu convaincant d'écritures picturales hétéroclites (le geste de Pollock, le découpage du support ou la figuration sous-jacente), tandis que les belles formes organiques de Gagnon, laborieusement polies, empruntent le meilleur d'elles-mêmes au « lyrisme » des diverses

pièces qu'elles utilisent, et le reste à des formules épuisées de la sculpture des années 50.

Quant à Allen, l'intérêt principal de son accrochage résiderait dans la juxtaposition — un peu pédagogique — de petites eaux-fortes en noir et de pastels en couleurs à des photos qui servent de référence aux premières et qui parlent, entre autres, des pouvoirs de métamorphose de la fiction sur la réalité. En même temps, les photos exercent une fonction critique sur les dessins qui n'en sortent pas toujours intacts. Cela dit, l'union de Suzie Allen demeure le plus stimulant des trois. (Jusqu'au 6 juin)

Jeunes pianistes

GILLES POTVIN

Cinquante-trois jeunes pianistes venant de 19 pays participeront cette année au 17e Concours international de musique de Montréal qui se déroule à compter d'aujourd'hui jusqu'au 20 juin alors que se tiendra le gala traditionnel à la salle Wilfrid-Pelletier alors que les premiers lauréats se feront entendre avec l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Franz-Paul Decker.

Comme par les années précédentes, les États-Unis viennent en tête avec 13 candidats, suivis du Canada avec sept, de la France et du Japon avec cinq, de l'Union soviétique avec quatre, de l'Allemagne de l'Ouest avec trois, de la Bulgarie, de la Hongrie et de la Yougoslavie avec deux chacun. L'Australie, la Belgique, la Corée, Cuba, la Finlande, Israël, le Liban, la Pologne, la Roumanie et le Vietnam présentent

chacun un concurrent.

Les premières épreuves éliminatoires débutent ce matin même au théâtre Maisonneuve et se poursuivront demain, lundi et mardi à raison de trois séances par jour, à 9 h 30, 13 h 30 et 20 heures. L'ordre de participation a été déterminé hier midi au Piano noble de la Place des arts, par tirage au sort et les candidats se produiront selon cet ordre à toutes les épreuves subséquentes.

Samedi, 2 juin à 9 h 30: Tanya Stambuk (ÉU), Hélène Jeanney (France), Chan Le (Vietnam) et Altan Gokcen (ÉU). À 13 h 30, Juhani Lagertz (Finlande), Amira Acre (Canada), Clipper Erickson (ÉU), David Swan (Canada) et Marc Ponthus (France). À 20 heures: Eric Le Sage (France), Peter Nagy (Hongrie), Hiroko Goroku (Japon) et Alexander Kuzmin (résident ÉU).

Dimanche, 3 juin à 9 h 30: Michael Korstick (Allemagne de l'Ouest), Tatiana Klimova (URSS), Rena Sharon (Canada) et Olivier Cazal (France). À 13 h 30: Gail Niwa (ÉU), James Manson (Canada), Galina Vratcheva (Bulgarie), Myung-Hee Chung (Corée) et Dan Atanasiu (Roumanie). A 20 heures: Miyuki Yamaoka (Japon), Anne-Marie Dubois (Canada), Mariko Kaneda (Japon) et Lilite Sagatelian (URSS).

Le jury est composé de neuf éminents pianistes et pédagogues, à savoir Raffi Armenian (Canada), Artur Balsam, Abbey Simon et Rosalyn Tureck (ÉU), Valentin Gheorghiu (Roumanie), Ludwig Hoffmann (Allemagne de l'Ouest), Peter Katin (Grande-Bretagne), Alexei Nasedkin (URSS) et Jacques Rouvier (France).

Les séances de la seconde épreuve se tiendront les 7, 8 et 9 juin après quoi le jury choisira les neuf finalistes. La dernière épreuve, avec l'OSM sous la direction de Franz-Paul Decker, se tiendra les 16, 17 et 18 juin.

Les neuf lauréats se partageront comme d'habitude une somme totale de \$22,500 dont le Grand Prix Florent-Marcil au montant de \$10,000. Un prix spécial de \$500 sera attribué au meilleur interprète de l'œuvre canadienne imposée.

GALERIE 13

Jean Fautrier
gravures (1927-1964)
jusqu'au 17 juin

3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

NOCTUELLE GALERIE D'ART

307 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 555, Montréal, Qc H2X 2A3
514-845-5555

Salle I
FRANÇOISE HAMEL
« Peintures »

Salle II
SUZIE ALLEN
« Pastels et gravures »
et
JEAN-MARIE GAGNON
« Sculptures »
jusqu'au 6 juin

Horaires: du mardi au samedi de 11 à 18 h

EXPOSITION

CHRISTIANE CHABOT

31 MAI AU 18 JUIN 1984

Galerie
BERNARD DESROCHES

1444 rue Sherbrooke ouest, Montréal
(514) 842-8648

DAVID SORENSEN
Oeuvres récentes
Dernier jour aujourd'hui

WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest — 933-3653

GALERIE LA MAGIE DE L'ART

Nous avons le plaisir de vous inviter à assister au vernissage de L'Âme du bois et Saisons de mon jardin, huiles récentes d'Ève Gossage (hu-Go)

mercredi, le 6 juin 1984
19 h à 22 h
jusqu'au 30 juin

1235 rue Guy à quelques pas au sud de Ste-Catherine 935-1446

AUBES 3935 GALERIE

Pierre Bruneau
BANDES DESSINÉES - PEINTURES
du 6 au 30 juin

3935 St-Denis, Montréal, Québec.
Tél. (514) 845-5078
Du mercredi au dimanche de 13h à 18h et sur rendez-vous

EXPOSITION

HAROLD ALTMAN
EAUX FORTES ET LITHOGRAPHIES
du mercredi 30 mai au samedi 9 juin 1984

atelier
1024 ouest, ave Laurier
Outremont, QC, 279-2188

RIOPELLE
OEUVRES CHOISIES

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada

1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471, 845-7833
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

VENTE!

LIVRES D'ART

20% - 30% - 40% de réduction sur plus de 1,500 titres

Championny
Librairie Championny
4474, rue Saint-Denis, Montréal, 844-2587

EXPOSITION

MARCELLA MALTAIS
JUSQU'AU 15 JUIN

GALERIE WALTER KLINKHOFF INC.
1200 OUEST, SHERBROOKE 288-7306

MICHEL TETREULT

Travaux récents
LUCIENNE CORNET
« interférence »

DENYSE GÉRIN
« sans faux semblants »

Vernissage le 6 juin à compter de 17h jusqu'au 1er juillet

4260 St-Denis, Montréal, (514) 843-5487
du mer. au ven. de 11 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.

ART CONTEMPORAIN

VIA NEW YORK
AFRICANO/BASELITZ/BASQUIAT/BROWN/CHIA/CLEMENTE/CUCCHI/DI ROSA/FERRER/FISCHL/GILBERT AND GEORGE/HARING/IMMENDORFF/KIEFER/LUPERTZ/MARIANI/MORRIS/PALADINO/PENCK/SALLE/SCHARF/SCHNABEL/SULTAN/WINTERS

8 MAI - 24 JUIN

ATELIER PAPIER et HALTE, GARDERIE
Dimanche 3 juin, à compter de 12h.

• PAPIER-MATIÈRE: OEUVRES CHOISIES
• OEUVRES CONTEMPORAINES EN PAPIER
• PLANS DU FUTUR MUSÉE
• VIDÉOS KLAUS VOM BRUCH

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN
CITE DU HAVRE, MONTRÉAL
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

HOMMAGE À **MIRO**
(1893-1983)
exposition du grand maître Espagnol
Lithographies + Gravures + Aquarelles
Jusqu'au 9 juin 1984

« L'OEIL » 4427 rue St-Denis 282-1756
du lun. au sam. du 11h à 17h ou sur rendez-vous

Une fête picturale!
JOIE et PUISSANCE
de la nature et des gens de chez nous

Exposition
Stephen Grenier Stini

Maison Lenoblet du Plessis
4752 boul. Marie-Victorin
Contrecoeur, sur la rive sud

Ouverture: 2, 3 et 8, 9, 10 juin, de 13h à 21h
(ou, sur rendez-vous seulement: 4, 5, 6, et 7 juin. 679-7051)

21 JUIN:
RÉOUVERTURE DES GRANDES PORTES

Photo: Archives photographiques Notman, Musée McCord

DESSINS DE SCULPTEURS:
deux décennies d'art non objectif de la collection Seagram
Organisée par la société Joseph E. Seagram & Sons, inc. de New York
Jusqu'au 10 juin

QUÉBEC VU PAR...
Légaré, Holloway, Kriehoff et Sewell
(Au fil des collections)
Jusqu'au 5 août

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379, rue Sherbrooke ouest
Ouvert de 11 à 17 h, le jeudi soir jusqu'à 21 h; fermé le lundi
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: (514) 285-1600

Deux semaines après celle de la grande Victoria...

C'est la fête de la « petite reine »

À Hull : un festival international du vélo



Rien à faire ce week-end ? Allez fêter la « petite reine » ! Ne l'avez-vous pas tant aimée, enfant ? Fanfares, clowns et unicycles s'agitent depuis le début de la semaine aux limites de l'Outaouais.

Pour la deuxième année consécutive, la ville de Hull organise le Festival international de la bicyclette. Commencé le 29 mai, le festival s'étirera jusqu'à demain. Pas étonnant que Hull soit la ville-hôte d'un tel événement, puisque l'Outaouais et la région de la capitale canadienne sont les régions où l'on compte le plus d'aménagements cyclables au Canada.

Parlant d'aménagements cyclables, si vous allez à Hull ce week-end, cherchez au parc Jacques Cartier, la tente du groupe cycliste de la région : la Pédales douces. À ce kiosque, on pourra vous vendre une carte cyclo-touristique détaillée, simple, pleine d'informations sur l'Outaouais cyclable.

Toujours au même parc auront lieu de nombreuses autres activités comme une chasse au trésor, un encan de bicyclettes, une course de pédalos, des spectacles de l'unique Tipit le clown, un atelier de cerfs-volants, un centre de petite enfance avec des ateliers de décoration de tricyles, maquillage, déguisement, etc.

Une traversée en diagonale et l'autre site du Festival international de la bicyclette, la Maison du citoyen, est là avec ses expositions de photos, de bicyclettes anciennes et sa cour pour de nombreux départs de courses, de rallyes.

Et s'il venait un moment où les quelque 60.000 visiteurs attendus vous fatiguent, fuyez vite, en roulant vers le parc de la Gatineau, ce grand espace unique, pas aussi connu et historique que les plaines d'Abraham mais tout aussi charmant, que l'on soupçonne de ne livrer totalement ses beautés qu'au rythme silencieux et humain de la roue libre.

— MARIE-ANNE RAINVILLE

Le vélo en mémoire pour lendemain qui roule

LOUISE ROY

L'invention de la roue date d'au moins 4.500 ans avant Jésus-Christ. Les chars, les chariots, les fiacres et les diligences aidés de la traction animale ont assuré jusqu'au siècle dernier le transport terrestre des personnes.

Certains historiens prétendent que le vélocipède était connu des Babyloniens. D'autres affirment que les contemporains de Confucius se déplaçaient sur une machine mue par des pédales. Chose certaine, ce n'est qu'au siècle dernier que l'ancêtre de la bicyclette moderne fut breveté et popularisé.

Était-ce pour allonger l'existence que l'on tenait tant à maîtriser la vitesse de déplacement d'un point à un autre ? Ou peut-être pour atténuer l'esclavage de la traction animale ? Pourquoi vouloir tant prolonger la démarche des bipèdes ?

« Le vélocipède a été inventé pour faire marcher une personne avec une grande vitesse, en rendant sa marche très légère et peu fatigante, par l'effet du siège qui supporte le poids du corps et qui est fixé aux deux roues, qui cèdent avec facilité aux mouvements des pieds. » C'est ainsi que décrivait la « draisiennne », en 1818, le baron allemand de Drais, dans sa demande de brevet au gouvernement français.

L'évolution d'une mécanique
La bicyclette, telle qu'on la connaît maintenant, s'est forgée en quatre étapes, à partir d'une série d'inventions folles, progressistes et même futuristes pour l'époque.

Savait-il, monsieur le comte de Sivrac, lorsqu'il construisit son indigne « célerifère », en 1791, qu'il venait de matérialiser le moyen de courir assis en plus d'offrir un cheval de bois sur roue à ses enfants ?

Quant à elle, la directionnelle draisiennne du baron de Drais, en 1818, ne soulèvera pas d'enthousiasme. Pour être reconnu, ce dernier devra attendre en 1836 lorsqu'on parcourut, sur la monture de bois, 37 km en 2 h 35, soit une vitesse moyenne de 15 km/heure.

En 1855, le jeune Ernest Michaud, pour qui la draisiennne était trop haute, décida de fixer un arbre coudé aux deux côtés du moyeu avant. Ceci lui permit de faire tourner la roue avec les pieds. Eureka ! la pédale était née, l'équilibre sur deux roues et le vélocipède.

Ensuite, les événements se bousculent aux portes de l'histoire. En 1868, la roue libre et les changements de vitesse sont brevetés. En 1888, Dunlop crée le pneumatique. Un an plus tard, Michelin innove avec le pneumatique interchangeable.

Une véritable évolution s'amorcera alors et perfectionnera les caractéristiques du cheval de fer. L'évolution mécanique de la bicyclette subit cependant une légère déviation entre la draisiennne et la forme du vélo que l'on connaît maintenant — vous savez, le « grand-bi » ?

Le « grand-bi », avec ses roues avant qui grandissaient au rythme où celles de derrière diminuaient, permettant d'enivrer de vitesse les casse-cou. Dangereux et inaccessible, il ne sera populaire que dans les milieux sportifs. L'invention de la transmission à chaîne permettra de revenir aux deux roues d'égale grosseur.

Grandeur et déclin du cheval de fer
Ces quelques visionnaires du transport terrestre furent fortement contestés. La bicyclette révolutionnait les habitudes de vie de la fin du 18^e siècle.

On dut se battre pour que la « petite reine » obtienne ses lettres de noblesse. On était pour ou contre ! Elle était divine ou diabolique ! L'imagerie publicitaire du vélo, à cette époque, témoigne bien des passions et des libertés qu'elle suscitait dans son entourage. Elle violait les convenances et annonçait des changements profonds.

Pour ses détracteurs, les bicyclistes étaient des sauvages, qui dévalaient les pentes sans crier gare. Elle influençait toute une jeunesse à perdre les pédales, en augmentant le rayon des déplacements; elle encourageait le vagabondage dans l'inconfort et la poussière des routes.

Insolente, elle défia le temps. Si bien qu'en 1900, rien qu'en France, un million de bicyclettes seront taxées. Pourtant, elle restait toujours coincée entre les cuisses des mieux nantis.

En 1907, un bon vélo coûtait \$ 50, alors qu'un ouvrier, en industrie, gagnait \$ 1.50 par jour. Inutile de préciser qu'elle servait de jouet à la bourgeoisie. Les leçons de bicyclette faisaient fureur dans les parcs et les manèges. Aisément s'y mêlait un brin d'exotisme, d'avant-gardisme et de libertinage.

Le modernisme de l'engin donnait à ces dames une occasion unique de réviser leurs tenues vestimentaires traditionnelles en troquant les longues jupes pour les pantalons bouffants, qui leur donnaient une allure garçonne et impudique, condamnée par les journaux du siècle dernier.

Cette histoire de moeurs légères devient bien rapidement une mode sans précédent qui ne fut surpassée que par l'invention des moteurs. On modifia ainsi la forme et la mécanique, en ajoutant au vélo des chevaux-vapeurs. Ceci eut pour importante conséquence de convertir celle-là même qui avait été conçue dans l'antichambre de l'aristocratie,

en un moyen de transport du peuple. Les paysans, les ouvriers l'adoptèrent.

L'âge d'or du pétrole connu son apogée vers la fin des années 1950. Les véhicules motorisés triomphèrent du vélo. Quoiqu'ils utilisent des réseaux routiers identiques, ils deviendront concurrents. La bicyclette connaîtra son déclin. Et la loi du plus fort tient bon !

L'infantile jouet refait surface

Serait-ce l'aiguille de l'indicateur d'essence qui baisse, le pouvoir du tableau de bord cosmique qui pâlit, ou encore le nouvel âge qui questionne les corps motorisés aux carburants chimiques ? Faites vos jeux !

Trahi, oublié, négligé, le vélo, après avoir été abandonné par une génération complète, revient en force comme remplirait un ami d'enfance.

La mobilité urbaine frise la congestion. Retournerait-on à ce char impromptu pour essayer de digérer l'engorgement de nos artères ? La loi du plus fort aurait-elle des failles ? Comment bâtir un monopole à partir du vélo, sans essence, sans permis, sans péages, sans contraventions ? Comment bâtir un monopole sans puiser dans les ressources renouvelables et non-renouvelables qui se vendent 10 fois plus cher qu'elles ne coûtent.

Pourquoi cet anarchiste, qui prend plaisir à se faufiler à travers les embouteillages, réclame-t-il qu'on pense les cités en fonction de la qualité de la vie ?

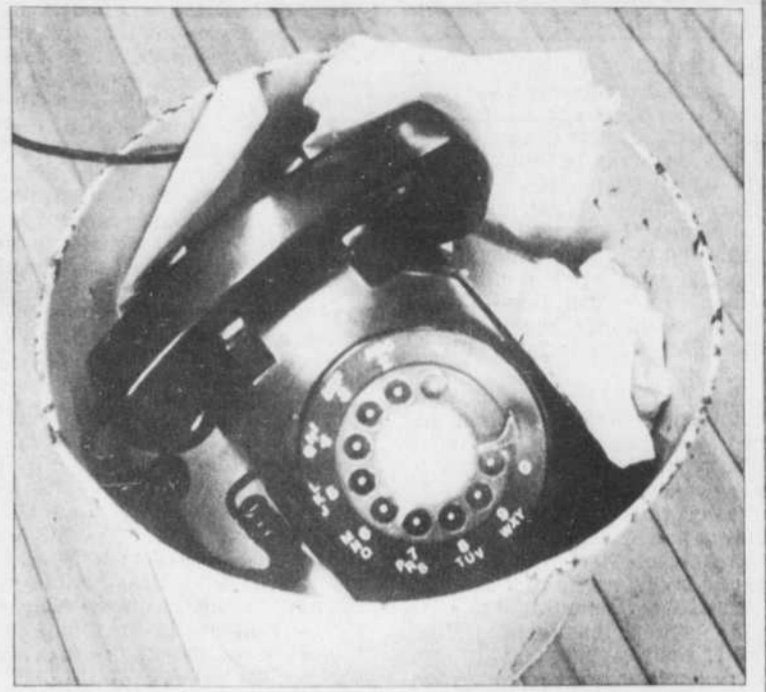
Il est vrai que l'ère se fait moins opulente. Sans pouvoir changer l'ordre des choses, pourtant, un produit de l'intelligence humaine qui nous soit totalement bénéfique nous ramène à une certaine loi de l'attraction terrestre.

Fendre soi-même l'espace, ou devenir son propre esclave... Le vent flottait sur moi...



Une affiche de la Belle Époque...

HUMEURS



(Photo : Jacques Grenier)

Allo ! Gaston, y'a plus person' qui répond

NATHALIE PETROWSKI

Un coup, deux coups et puis le dédicé familial du répondeur suivi de la voix déaturée de l'interlocuteur. « Ceci est un message enregistré. Je ne suis pas là présentement. Je suis cliniquement absent. Ai-je d'ailleurs déjà existé ? Au son du timbre, veuillez laisser votre nom, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale, numéro matricule, l'heure et la date de votre appel. Beep. »

De plus en plus de gens pratiques et efficaces se munissent de répondeurs. Mais la société étant mal organisée, voilà qu'ils se butent au mutisme collectif d'une bande d'arriérés qui, sans raison évidente, refusent de laisser un message. Ont-ils peur du son de leur propre voix ? Sont-ils gênés devant l'insignifiance de leur appel, ou encore terrorisés à l'idée de se confier à une machine ?

Je ne connais pas leurs motivations profondes, mais je les comprends. La force fabuleuse du beep me crève les tympans et me brise le coeur. Le beep doit, en principe, susciter chez moi le vieux réflexe pavlovien du chien qui salive à la cloche. Mais le chien reçoit une récompense. Moi, en retour, je ne reçois rien. Je ne rencontre au bout du fil que ce sentiment déprimant de monologuer avec une machine dans une ville qui ne répond plus que par une symphonie de messages enregistrés.

À chaque fois que mon oreille se heurte au mur du répondeur, ma main, affolée par l'impossibilité de la communication, s'empresse de raccrocher. Fort d'un geste vengeur. Les absents ont toujours tort. Et lorsque les absents font semblant d'être là, ils ont doublement tort. À eux de triturer les ménages, à eux de fouiller les tréfonds de leur mémoire et de deviner quel impertinent n'a pas suivi la consigne, quel timide n'a pas osé ouvrir la bouche, quel délinquant n'a pas laissé en gage ses papiers d'identification.

Poussons le raisonnement plus loin. Séparée par la distance, suspendue à un fil, une voix cherche à en rejoindre une autre. Or l'autre n'est pas là. Combien de l'insulte, l'autre semble prendre un malin plaisir à se pousser impunément en branchant son répondeur. La voix au bout du fil

prêche donc dans le désert devant une machine porteuse d'absence, de déception et de frustration. Le rapport de communication inassouvi dégénère en rapport de force. L'absence de l'un renvoie à la présence de l'autre, à son attente, à sa demande, à sa vulnérabilité, à son insoutenable infériorité. Pendant ce temps-là, l'absent, l'ingrat, s'en fiche. Il est ailleurs de toutes façons. Il est occupé. Tellement occupé qu'il n'a plus le temps de prendre ses appels. Tellement suffisant qu'il croit pouvoir soutirer une information concrète en échange d'un message enregistré. Ce qu'il ne sait pas, c'est que son message enregistré en dit long sur ce qu'il est.

S'il vient d'avoir un enfant, il va en profiter pour promouvoir la revanche des berceaux en clamant que « Guy, Yvette et Rayon de Soleil sont absents pour l'instant ». S'il est sérieux et d'affaires, il va s'en tenir à son curriculum vitae. S'il est comique, il va jouer à la loto-téléphone où seul le numéro gagnant est rappelé. S'il est musicien, il va nous rabâcher les oreilles avec des derniers accords de sa nouvelle composition. S'il est angoissé, il va réciter des extraits de *La Voix humaine* sur fond de chant grégorien. S'il est religieux, il va réciter son chapelet.

Quels que soient son origine ou son statut social, il va profiter de la tribune pour faire un *one-man/woman-show* dont je serai l'unique auditeur-spectateur. Je ne le prends pas. Je refuse la communication à sens unique. Je cherche le dialogue, le débat, la dialectique. Je ne téléphone pas pour distribuer des faits pratiques, mécaniques et fonctionnels. Je téléphone pour prendre des nouvelles, pour converser entre gens civilisés. Mais je ne suis pas désespérée au point de vouloir converser à tout prix, même à une machine. Que les machines se parlent entre elles. Au diable les répondeurs ! Moi, j'attends une réponse. Allo ! Gaston, y'a-t-il quelqu'un qui répond encore au téléphone dans cette ville des télécommunications ? Silence gêné et général à travers la ville. Gaston, me dit-on, fait la grève de la communication. Tant pis pour lui. Je ne parlerai pas à son répondeur. Je ne parle jamais aux impos-teurs.

et serti d'une cravate, les cheveux teints blond et le regard d'ébène, il avait quelque chose du Romain typique, éternellement perdant mais toujours en train de se dorner la pilule.

Avec Claudio, cet ensoleillé après-midi de janvier s'est transformé en une hilarante ballade. Nous avons grimpé les marches qui mènent à la place de Venise dessinée par Michel-Ange, où j'ai fait un vœu, les deux pieds sur le point d'or qui sert à cet usage. Nous avons gravi des escaliers précaires pour aller admirer, perdu au coeur d'un quartier légèrement en retrait du circuit touristique, le Moïse de Michel-Ange, niché à l'église San Pietro in Vincoli, un édifice dont l'architecture extérieure ne paie pas de mine. Mais quelle splendeur que cette gigantesque sculpture de marbre que l'on peut admirer à loisir, sans la cage de verre dont est prisonnière sa consœur, la *Pietà* de Michel-Ange, victime d'un attentat au marteau il y a quelques années !

Nous avons foulé le sol du Colisée où, il y a deux mille ans, les lions dévorèrent les chrétiens, sous l'oeil aguerri des gladiateurs. Aujourd'hui, le Colisée est livré aux envahissantes mauvaises herbes et aux klaxons des voitures lilliputiennes, version moderne des hurlements des proies humaines. Il y a même, ô concession touristique ! un bar à l'intérieur de ces murs de pierre, où — ai-je eu une hallucination ? — j'ai cru entrevoir

des serveurs-gladiateurs.

En compagnie de cet homme dont la tête ressemblait étrangement à celle de Nino Manfredi-qui-veut-devenir-Suisse-et-blond dans *Pain et chocolat*, j'avais la délicieuse impression de jouer dans une comédie italienne. Imaginez un tout petit peu des rues étroites aux fenêtres à volets, des cordes à linge étriées sur lesquelles pendouillaient des dizaines de vêtements au mètre carré, une circulation hystérique et chaotique, des petits cafés où l'on boit debout son espresso ou son *caffè latte*, des pizzerias cavernueuses, des marchés publics où se pressent des dizaines de stands et d'acheteurs bariolés, bref c'était la fête des sens et des couleurs. Et Claudio gesticulait des mains et des sourcils tout en m'expliquant qu'il faisait des photos pour sa mère vivant à Florence et qu'il exerçait, de son métier, la noble profession de photographe. L'ennui, pour sa crédibilité, c'est qu'il se promenait avec un Kodak-Disc en bandoulière...

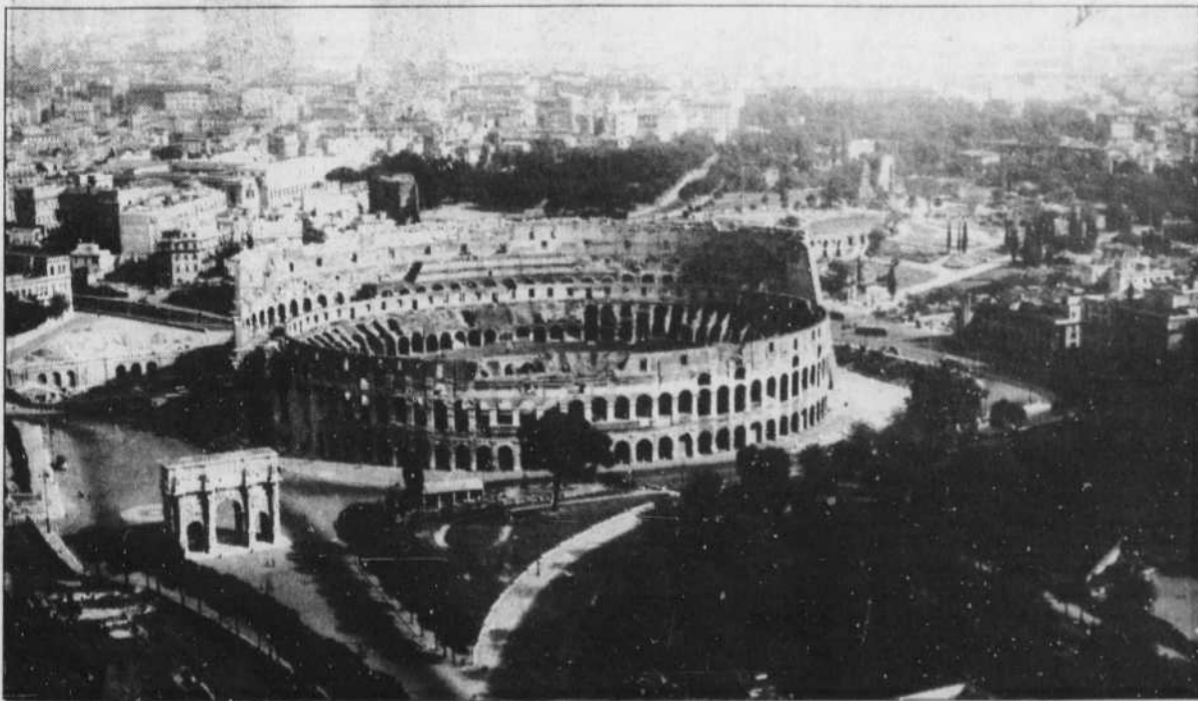
Alors quand je lui ai avoué que j'étais journaliste, son scepticisme a rejoint le niveau record où le mien s'était réfugié. Il a cru, lui aussi, que j'embellissais la réalité pour me rendre séduisant. L'arroseur arrosé, quoi !

Claudio, véritable séducteur romain, me chantait la pomme dans son anglais modulé. « Tu sais pour-

Suite à la page 33

Palpitations et palpations au Palatin

□ Descartes à la romaine : « Je pince, donc je suis... »



Le Colisée avec, à l'avant-plan gauche, l'arc de triomphe de Constantin.

MIREILLE SIMARD

CLAUDIO me regardait de loin, tandis que je tentais d'apercevoir, au travers du grillage, les ruines du Palatin où s'élevaient jadis les palais impériaux.

« Palatin », me précisa-t-il avec un sourire engageant où s'esquissait un espoir de conversation prolongée. Comme tous ses confrères virils, Claudio s'efforçait de me faire une cour ardente...

Les « méfie-toi des Romains » qu'on m'avait assénés, avant mon départ vers le pays des pâtes, résonnaient dans ma tête avec une acuité aiguës encore par le contact avec la « dure » réalité. À Rome, une touriste solitaire, c'est une affaire en or pour tout latin lover qui se respecte...

À la différence de tous les Giulio, Giorgio et Paulo qui s'étaient essayés tantôt à m'empoigner la main au hasard d'un doigt pointé dans la bonne direction, tantôt à me suivre le long de mes pérégrinations touristiques, Claudio avait une tête sympathique. Vêtu d'un imperméable clair

TOURISME

L'Italie redore son patrimoine

□ Des milliards pour refaire la beauté des grands monuments

GILLES PROULX

Jamais l'Italie n'a déployé autant d'efforts pour redonner à son patrimoine les critères primitifs de ses fondateurs : « Créer des oeuvres qui dureraient dans le temps. » Pour cela, les divers paliers de gouvernement ont investi des millions et des milliards de lires ici et là pour refaire la beauté de leurs monuments les plus imposants : huit milliards à Rome, 300 à Venise, 10 milliards à Pompéi et autant d'argent partout ailleurs où la réputation de l'Italie est en jeu.

« Italie ! Italie ! toi qui possède le ton fatal de la Beauté », comme a dit Lord Byron : cette Italie doit reconquérir ses titres. Ainsi, Rome, une sérieuse concurrente de Paris, est devenue un grand chantier où colonnes, maisons et arcs sont enveloppés par de gigantesques échafaudages. Ces « lémons » du passé sont soumis à des traitements particuliers. L'objectif : sauver les marbres. D'ailleurs, César Auguste n'avait-il pas trouvé Rome en briques pour la quitter en marbre ? Rendre la Rome antique à la Rome moderne : tel est le but visé par le premier magistrat de la capitale, en lançant sa ville dans une ambitieuse entreprise archéologique qui s'étendra jusqu'en l'an 2000.

Mais ce fouillis causé par la négligence et surtout par l'oxyde de carbone ne nuit pas pour autant au va-et-vient touristique. C'est par millions qu'il faut évaluer le nombre d'étrangers d'Europe, du Japon et surtout des États-Unis dans ce pays de la versatilité politique (44 gouvernements en 43 ans !) Culottes courtes, ventre par-dessus la ceinture, appareil en bandoulière, chemises criardes et casquettes de base-ball, les Yankees constatent que d'autres empires ont précédé le leur. C'était avant « le mal italien ».

Des splendeurs pour le touriste

Rome est une métropole qui a plusieurs visages. Elle porte la marque de tant d'époques et contient une telle quantité de trésors qu'elle peut se permettre de parler aussi fort que « la demoiselle de Paris ». Michel-Ange, Lorenzo Bernini, dit le Bernin, les empereurs Flavien, Constantin et Aurélien de même que les papes ont contribué à perpétuer le prestige de la Ville éternelle. Oh ! il y a également la ville moderne dont la réputation s'est faite au siècle dernier à travers le *Risorgimento*. Rome, c'est aussi la capitale de la mode, du meuble moderne, des Masaretti et des Ferrari... entre autres.

Parlons de la Rome antique. « En cent ans, à l'exception de Benito Mussolini, aucun gouvernement ne s'est vraiment préoccupé de faire de cette ville une capitale digne de ce nom », me confie le maire communiste, M. Ugo Vetere. C'est bien Mussolini, en effet, qui fit disparaître les

taudis de la Rome de la Renaissance qui avaient proliféré tout autour du Colisée. Une opération d'expulsion qui serait difficile à imaginer de nos jours. Toujours est-il que le *Duce*, dans sa folie « néronienne », avait éliminé toute la partie adjacente au Colisée pour mieux l'admirer du haut de son balcon. Paradoxe ! Aujourd'hui, les archéologues peuvent sans trop de difficultés rafistoler le monument le plus célèbre de la ville qui fut jadis réservé aux combats de gladiateurs. C'est là que saint Pierre fut exécuté. L'intérieur du Colisée n'est plus ce qu'il était à l'époque des « beaux dimanches » de l'Empire où lions et chrétiens s'affrontaient.

Le Colisée a été endommagé par des tremblements de terre et pillé par les barbares du Moyen-Âge. Mais contrairement au stade Drapeau-Taillibert, il avait un vélum pour protéger les spectateurs du soleil et de la pluie. Ainsi, aucun combat n'était remis à cause du mauvais temps. Toujours dans le même secteur, l'arc de triomphe dédié à Constantin. C'est lui qui, en l'an 313, signa l'édit de Milan, reconnaissant ainsi le christianisme comme première religion de l'État romain.

Dans un autre quartier, le Vatican, la meque des catholiques du monde. Que de murmures et de prières ont été entendus dans cette basilique. Des gens aux origines diverses, aux langues multiples songent, commentent et admirent les lieux. Le Vatican est énorme. Certains diront qu'il est trop riche. C'est relatif. Le Vatican se doit d'être ce qu'il est, ne serait-ce que pour maintenir la foi de ceux qui croient ! Cet État dans l'État est protégé par des soldats suisses armés de lances et costumés comme aux siècles d'antan.

C'est Michel-Ange qui donna à ce temple, en 1546, son caractère définitif en le couronnant d'un immense dôme. Et c'est du haut de celui-ci qu'on peut saisir la splendeur de la place Saint-Pierre. C'est la plus célèbre au monde ! 284 colonnes forment les deux demi-cercles de la place. Au milieu, un obélisque rapporté d'Égypte par Caligula et installé plus tard par 600 hommes et 150 chevaux qui avaient une leurs muscles pour le monter.

À l'intérieur de l'église, tout est colossal. Dans le fond, le fameux baldaquin qui surmonte l'autel papal. Sous ce baldaquin, le tombeau du détenteur des clés du Paradis. Et parlant du premier apôtre, sa statue non loin de là nous fait voir un pied usé par ces millions de baisers de fidèles sans doute à la recherche d'un sauve-conduit pour le ciel ! Un peu plus loin, la *Pietà* de Michel-Ange. C'est la seule oeuvre signée de l'artiste. Il aurait apposé sa griffe une nuit, après avoir entendu un guide mal renseigné dire à ses visiteurs que cette sculpture avait été fabriquée par un artiste de Milan. La *Pietà* est décon-

certante !

Derrière la basilique, dans les jardins, se cache la chapelle Sixtine où se tient le conclave pour l'élection des papes. Au plafond, les fresques de Michel-Ange. Elles nous étourdissent ! La plus illustre : « La création de l'homme » ! Et dire que le pape Jules II eut toute la misère du monde à convaincre Michel-Ange d'exécuter ce travail, car ce dernier se considérait avant tout sculpteur.

Enfin, avant de quitter la Ville éternelle, arrêtons-nous dans un autre quartier, sur ce témoin d'une autre époque : la fontaine de Trevi. Elle serait l'une des plus belles du monde. Les gens y jettent des pièces de monnaie dans l'espoir de remettre les pieds en Italie. Et justement, si tous les chemins mènent à Rome, ils nous conduisent aussi ailleurs, où on constate qu'au nord, au sud, à l'est ou à l'ouest, on refait la toilette des monuments et des lieux historiques. Ça presse, car l'industrie touristique constitue l'une de ses plus abondantes ressources.

Et ailleurs qu'à Rome...

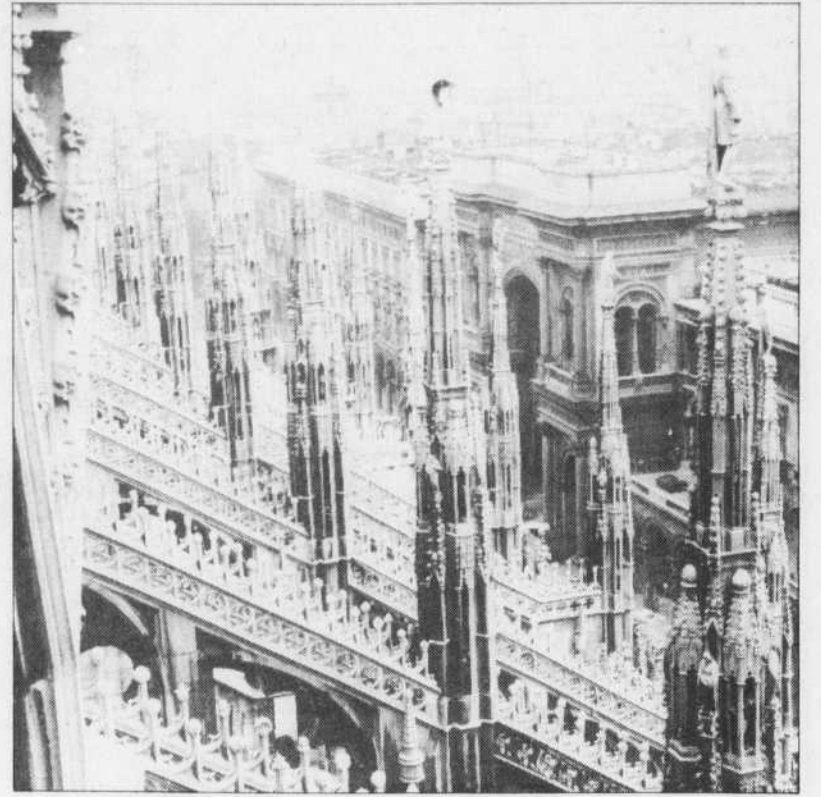
Au sud, Pompéi, qui pendant 1,600 ans, resta muette au lendemain d'une pluie de cendres crachée par le Vésuve, se redonne petit à petit l'image d'antan. La maison des deux frères en est une illustration. Cette somptueuse résidence reconstituée, ayant appartenu à deux marchands,

donne l'impression d'une ambiance pompéienne vivante. Plus au sud, à Capri, résidence d'été de Tibère, de Mussolini et de riches Italiens, nous sommes en plein cœur d'un paradis. Une terre verdoyante, parfumée et colorée par de multiples fleurs et arbres de toutes familles.

Au nord, à l'île d'Elbe, on songe au court séjour de Napoléon. Plus haut, à Pise, le tourisme envahissant a un penchant pour la tour. Défait d'architecture ou construction délibérée pour souligner le déclin de Pise ? Les Pisans s'obstinent encore !

Au centre-nord, Florence, une ville de dentelle et de marbre qui enferme le sang nourricier de l'Europe intellectuelle où a débuté l'histoire des Médicis. La cathédrale Sainte-Marie-de-la-Fleur fait l'orgueil de la ville alors que le pittoresque Ponte-Vecchio abrite les joailliers et orfèvres les plus renommés.

Au nord-est, Venise, surnommée « merveille du monde » à cause de ses 118 îles reliées par 400 ponts. Un chef-d'oeuvre de l'ingéniosité humaine. Mais compromise par l'usure, Venise a donc fait appel au monde entier pour qu'elle puisse subir sa cure de rajeunissement. Le Canada, le Québec et bien d'autres se sont unis à l'Italie pour la solidifier. Mais quelle idée avait-on d'aller vivre là ? Eh bien ! face aux menaces et pillages des barbares, les Vénitiens



Les flèches du Duomo, la cathédrale de Milan.

(Photo : Alitalia)

quittèrent leur rive pour prendre place dans la lagune. Ainsi se sont creusés les fameux canaux.

Venise est la ville sur mesure pour l'artiste. La place Saint-Marc se fait l'écho des grands événements artistiques ou religieux. La basilique du même nom, emmitouflée dans l'or, est vraiment exceptionnelle. À son sommet, les quatre chevaux de Saint-Marc trônant sur la grande

place. On se souviendra, lors de l'été '80, Terre des Hommes avait accueilli un de ces chevaux.

Enfin, sur le pont des Soupirs passaient les prisonniers pour comparaître devant les juges. C'était le seul instant durant lequel ils pouvaient jeter un coup d'oeil à l'extérieur, en soupirant après la liberté à jamais perdue. Ah ! si seulement la fontaine de Trevi avait été à leurs pieds...

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR
QUÉBEC — ST-MALO

Québec 84

La ville de Québec et le Québec tout entier vivront sous le signe de l'eau et du vent durant tout l'été 84. « Un été mer et monde » sera un événement à ne pas manquer.

LE DEVOIR sera de la fête en publiant un cahier spécial sur l'ensemble des activités entourant cet événement: les courses de grands voiliers Québec — St-Malo, le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier et toutes les manifestations nautiques et culturelles s'y rattachant.

Pour de plus amples renseignements sur les tarifs publicitaires et pour réserver de l'espace, contactez

**Francine Côté
Francine Gingras
844-3361**

**Date de tombée: le 18 juin 1984
Parution le 29 juin 1984**



La place Saint-Marc à Venise.

La belle vie à l'Estérel?

AVEC
PLAISIR!

Enfin. C'est le temps de vous prélasser au grand air et de vous délasser en plein cœur des Laurentides. C'est aussi l'occasion tant attendue d'exercer vos activités préférées. Les terrains de tennis et de golf sont à votre portée sans frais supplémentaires et le superbe lac Dupuis est à vos pieds. Natation, planche à voile et pédalo vous attendent. Il y a aussi un centre sportif intérieur à votre disposition et avec piscine intérieure, volley-ball et encore et encore.

Le soir, pour vous reposer de la bonne fatigue de la journée, la salle à

diner de l'Estérel vous dorlotera le palais avec une des cuisines les plus réputées de la province. Notre directeur social vous propose des activités palpitantes. Tentez votre chance lors de notre soirée de casino ou misez sur votre cheval préféré aux courses intérieures, sans oublier de savourer les délicieuses grillades à l'occasion de nos barbecues en plein air. De quoi vous faire rêver lorsque vous vous retirerez dans votre chambre paisible tout confort.

Alors faites vite vos réservations! Et choisissez l'Estérel, par pur plaisir.

Ville d'Estérel, Québec J0T 1E0. Autoroute 13 Nord. Tél. (514) 228-2571. À Montréal: 866-8224. Ontario, frais vire: (416) 889-7531. Québec, Ontario et Maritimes, sans frais: 1-800-363-3623.

TOURISME



Le théâtre de La Scala, à Milan.

MILAN, où l'on ne fait que passer...

MONIQUE NUYTEMANS

MILAN est une ville plate. Ses environs immédiats sont des marais. Pourtant, on peut avoir de la ville une vue panoramique inusitée en grimpaant sur le toit de sa cathédrale qui semble avoir été conçue à cet effet.

Mais avant d'y monter, il faut lui rendre hommage, à cette cathédrale, et l'admirer d'en bas sur la place qui lui sert de scène. Elle est une merveille ! Constatation d'un fait que l'on savait déjà sans jamais avoir mis les pieds dans Milan, car dans le monde entier on représente la ville de Milan par sa cathédrale.

Datant du XIV^e siècle, de style gothique italien, elle prit cinq siècles à être achevée et ceci n'a rien d'étonnant quand on sait qu'elle se pare de 3,159 statues. Elle occupe, aujourd'hui encore, des ouvriers en permanence car la finesse de ses tourelles et de ses statues semble les mettre à la merci de la moindre bourrasque.

En plus de sa beauté qui la fait ressembler à une dentelle de marbre, le visiteur peut se promener sur son toit et même y consommer un verre de bière. Parfaitement ! Sur le toit d'une cathédrale en Italie !

La place qui encadre le *Duomo* (cathédrale) est grandiose et un digne écrivain du joyau qui attire des millions de visiteurs tous les ans. Elle s'orne sur deux côtés de colonnades arcades réputées être les plus longues arcades d'Italie. Elles abritent de jolis magasins et de nombreux cafés. C'est le centre nerveux de Milan.

L'une de ses arcades s'ouvre sur un passage couvert, tapissé lui aussi de boutiques et terrasses, avec cet avantage que sa voûte de verre en fait un endroit propice où prendre une consommation, à l'abri du soleil trop violent en été et des intempéries en hiver.

Après avoir traversé ce passage, on débouche sur une place assez petite qui est celle de La Scala. Cette Scala de Milan qui est, depuis deux siècles, le temple de la musique d'opéra où furent présentées les premières de grands compositeurs comme Verdi, Bellini, Puccini et nombres d'autres.

L'allure très sobre, de style néo-classique, de cet opéra étonne. On s'attendrait à un édifice plus en rapport avec sa renommée. Mais sa simplicité est due au fait qu'il fut érigé au centre de ruelles étroites et qu'un bâtiment plus cossu aurait détonné dans son cadre modeste.

Après La Scala, la promenade peut conduire à l'église Sainte-Marie-des-Grâces, qui fut bâtie par Bramante et Vinci. Mais elle est surtout célèbre à cause de son cloître, dont le réfectoire abrite une œuvre d'art de réputation mondiale et le chef-d'œuvre de Léonard de Vinci : *La Dernière Cène*.

C'est une expérience unique de la contempler et de se rendre compte — pour la première fois — que cette œuvre n'est pas une peinture encadrée, orthogonale, pendue à un mur comme on a l'habitude de voir des tableaux, mais qu'elle est broyée sur toute la largeur d'un mur, et fait plutôt l'effet d'une fresque que d'une peinture, surtout par le fait qu'elle est presque effacée.

Car la célèbre œuvre de Vinci a subi de nombreux avatars. Le plus grave est sans doute le plus récent. Lors de la Seconde Guerre mondiale, on couvrit la *Cène* de sacs de sable afin de la préserver des bombardements. L'église fut, en effet, violemment secouée par les bombes ; pourtant, le plus gros dommage de la peinture ne fut pas causé par les bombes, mais par les sacs de sable dont l'humidité attaqua la peinture de façon désastreuse.

Au cours des siècles, cette œuvre a également subi de nombreuses réfections. Chaque artiste y ajoutant sa touche personnelle, il finit par ne plus rester grand chose de l'œuvre originale, sauf le dessin. Toutefois, grâce à des découpants modernes, des spécialistes parvinrent à retirer six couches de peinture, résultat d'autant de réfections, et finirent par n'y laisser que la première couche qui est celle de Léonard de Vinci.

Cette couche originale fait, depuis 10 mois, l'objet d'une autre restauration. C'est le travail minutieux de Giuseppina Brambilla qui, venant de restaurer six mètres carrés sur les 38 de sa surface totale, affirme que « tout change ». Le principal acquis de notre travail, note Mme Brambilla, reste l'affirmation de la spiritualité. Ce ne sont plus des brutes, mais des saints que la passion agite. En grattant beaucoup, elle a retrouvé les boucles dorées de saint Philippe, son cou plus long, plus fin, une bouche très douce et entrouverte.

La *Cène* est une œuvre qu'on ne se lasse d'admirer et qu'on aime à se faire expliquer. Pourquoi Jésus-Christ et Judas sont-ils à l'avant-plan ? Parce que ce sont les personnages principaux de la *Cène*. Pourquoi les disciples sont-ils groupés par trois ? Parce que les paroles du Christ sont sujettes à quatre différentes interprétations. Pourquoi saint Pierre est-il dans l'ombre ? Parce qu'il va trahir.

C'est tout le génie de Vinci qui respire par son œuvre, et ce qu'on croyait être une simple disposition du hasard a été soigneusement calculé et raisonné par son esprit mathématique, puis traduit par son pinceau génial.

Il n'est sans doute pas courant de faire une visite touristique à un cimetière. Pourtant, le Cimetière monumental de Milan accueille un nombre important de visiteurs parce qu'il est considéré comme un musée de sculpture et qu'il est unique en Italie.

Les monuments funéraires n'y sont pas nécessairement de thème religieux. On peut y voir un marbre de jeune fille aux seins nus, un bronze gigantesque de deux laborieux avec leurs bœufs, une table familiale (ce dernier monument appartient à la famille Campari, des apéritifs du même nom).

En Italie, on est inhumé, sans frais, par l'État. Mais il est possible, si on le désire, de se faire enterrer au Cimetière monumental. Il en coûte alors plus de \$ 15.000 avant même de passer la grille. Ce sont donc surtout des familles riches qui engagent un artiste pour sculpter un monument à l'image physique ou spirituelle du défunt.

Il ne faudrait surtout pas quitter Milan sans pénétrer dans une de ses pâtisseries. Elles y sont aussi nombreuses que les églises à Rome. Et immenses, leurs vitrines faisant souvent la moitié d'un pâté de maisons. On y mange de tout, mais ce sont les gâteaux qui ont le plus de succès. Ils se mangent debout. Les pâtisseries sont très fréquentées par les Italiens qui y trouvent économie et service rapide. Ils s'y rendent en coup de vent, enfant deux gâteaux et une bière et se rendent ensuite à fond de train chez eux faire la *siesta* !

Palpitations et palpations au Palatin

Suite de la page 31

quoi j'aime tellement Rome ? », me demandait-il, le sourire *Pep-sodent*. « C'est parce qu'en inversant les lettres de *ROMA*, on trouve *AMOR* ».

Le soleil tombait sur cette belle journée de janvier, presque chaude en comparaison de la pluie cafardeuse qui avait déferlé sur mon séjour à Cannes. Nous arpentions les rues de Rome, mais je sentais venir le moment fatidique de l'invitation « qu'il me faudrait pourtant décliner ». Une femme seule, m'avait précisé un guide romain bienveillant, ne doit pas accepter d'invitation pour aller soit à la campagne, soit pour visiter des ruines, tard le soir. J'avais compris.

Claudio voulait à tout prix m'emmener souper dans une pizzeria du Trastevere, le quartier de son enfance, où bat encore le cœur de la Rome traditionnelle. Des enfants avec des têtes de vrais petits Italiens qui sortent en piaillant de l'école, leurs mères aux cheveux de jais

(teints évidemment) et montés dans des coiffures vertigineuses. Des faux cils, du *eye-liner* à la Sophia Loren, des physiciens imposants immortalisés dans les films de Lina Wertmüller. Et aussi des fausses blondes aux yeux charbonneux, des tramways et des autobus qui craquent des fumées noires, des petites rues inégales où s'enfoncent les talons des dames.

Ce quartier tire son nom de sa situation géographique qui signifie « de l'autre côté du Tibre » et aussi de la grande artère qui le sépare en deux, la *Viale Trastevere*, où défilent magasins et boutiques aux devantures alléchantes. Mais le paysage, de chaque côté de cette large artère, gagne à être exploré. On découvre une enfilade de petites rues concentriques, où nichent des habitations et des marchés savoureux. Dans cet univers sans verdure, où chaque parcelle est occupée par des pavages en briques et des rangées de maisons de six étages, on découvre de petits restaurants qui

affichent « Pizzas 3,000 liras/Linguini 3,500 liras/Menu Touristica 10,000 liras ». Voilà comment les Romains continuent de vivre à leur rythme — le Romain typique choisira toujours le plat de pâtes à 3,000 liras ! — tout en profitant de la manne touristique.

Partout, des murs de briques qui s'effritent, des immeubles vernaculaires et des pavés vêtus. Partout, une agitation de tous les instants, microcosme de cette ville de trois millions, vestige négligeable d'un empire qui s'étendait jadis jusqu'en Afrique et en Orient. À Rome, on a sauvé la ville de la soif des promoteurs et de la démolition systématique. Les rues du Trastevere, où se rencontrent encore difficilement deux Renault 5, continuent de s'enfoncer dans des cercles illogiques qui portent en eux 2,000 ans d'histoire et de mutations sociologiques.

Mais je ne voulais pas aller dans le Trastevere avec Claudio, ce soir-là. Ni aucun autre soir, d'ailleurs. Alors je l'ai planté là, au milieu de la

penne douce d'une des sept collines de Rome, sur fond de coucher de soleil somptueux et frisquet. Je l'ai laissé partir au cœur du bruit infernal de la circulation, des hordes de touristes déferlant même en cette fin de janvier, et du ciel bleu bordé par la silhouette du Colisée. Et il est reparti vers l'inconnu, profondément blessé, sans aucun doute, dans ses aspirations de *lans lover* expérimenté... et irrésistible.

J'aurais dû être triste de me retrouver seule, mais je ne l'étais pas vraiment. Tout un

après-midi de palpations romaines, ça finit par devenir lassant. Mes épaules et ma taille rêvaient de retrouver le vertigineux plaisir qui consiste à se mouvoir en toute liberté, sans l'emprise « romantique » de tout Romain venant.

L'autonomie, pour une touriste solitaire à Rome, c'est un luxe bien précieux. Pour les séducteurs romains, élevés avec les ombres mythiques de Valentino et Don Juan, une étrange devise s'impose d'emblée : « Je pince, dont je suis ».

Arrivederci, Claudio, Giulio et Paulo...

INSTITUT DU CANADA ATLANTIQUE
VACANCES CULTURELLES à Caraquet, N.-B.
du 8 au 13 juillet
"REGARDS SUR L'ACADIE":
Cours sur l'histoire, le folklore et la culture matérielle
Excursions et autres divertissements pour toute la famille
logement: 20\$ par semaine à l'École des Pêches
repas: 75\$ par semaine
frais de scolarité: à partir de 90\$
RENSEIGNEMENTS et BROCHURES:
Institut du Canada Atlantique
C.P. 5300, Sydney, N.-E. B1P 6L2
Tél.: 902-539-2043
L'Institut offre aussi des vacances culturelles en anglais (juillet et août) à Fredericton, Truro et Charlottetown.

PARIS 509 \$
Location de voiture **399 \$**
3 semaines
Tarif économique pour tous les coins du monde
Agence de Voyage **EMERAUDE Inc.**
Nos experts à votre service
1647 rue St-Hubert,
Montréal, Qc. H2L 3Z1
Permis du Québec
Projets de voyages Été/Hiver 84-85 **522-3022**
Demandez notre brochure! **522-3029**

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour les spéciaux Londres **\$348 US**
NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an **\$398 US**
NEW-YORK - BRUXELLES SB **\$199 US**
NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS **\$289 US**
NEW-YORK à MADRID, RT, BS **\$399 US**
SPECIAL PARIS à partir de **\$360 CAN**

« **ACHAT** » SPÉCIAL « **RACHAT** »
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroën 2 cv **\$190 - B. Citroën Visa \$289 - LNA Citroën \$489 - BX \$489 CAD - Renault 5 GTL \$369 - Renault 9 GTL \$449 - Renault 11, Datsun Sunny 1300 \$550 - VW Polo \$588 - Citroën familiale 7 places \$1199 - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.**

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les îles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI. Studios - Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.

TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de **\$599**
AVION - TRAIN - EURAIL PASS
(jeunes: 1 mois) **\$875**
Consultez-nous pour nos dates de départs
MONTREAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de **\$360 \$548 \$548 \$588 \$538**
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel - Tél.: **281-1040** PERMIS DU QUÉBEC

VOYAGES TRAVELAIDE
54 ANS AU BON ACCUEIL DES CANADIENS

Pour vos VACANCES D'ÉTÉ
Essayez notre formule, 8 voyageurs, 1 minibus, 1 animateur et le monde à découvrir...

En Europe \$1655
Circuit hôtel — 3 sem. — **\$1869.** et +
Circuit camping—3 sem.—**\$1455.** et +
En Amérique \$1349
La Californie-hôtel — 2 sem. — **\$1679.**
ou encore en exclusivité...
Les séjours linguistiques
Pour adultes — Angleterre — USA — Espagne — Mexique — **\$660.** et + avion en sus
Pour adolescents — Angleterre — 3 semaines — **\$1509.** et + — tout inclus

Permis du Québec
CLUB JEUNESSE CLUB VOYAGES
Brochures disponibles dans tous les Club Voyages.
Tél.: 844-2831 ou 1-800-361-5080

SEULS LES VOYAGES MALAVOY
peuvent combiner les avantages d'un voyage en groupe (sécurité, moindres dépenses etc...) avec ceux d'un voyage individuel (itinéraire détendu, marge de liberté etc...)
Parmi nos réussites depuis 25 ans:
TOUR D'EUROPE GERMANIQUE
(Allemagne-Autriche-Suisse)
Un voyage particulièrement bien équilibré. Les clients reviennent tous ravis.
Une approche en profondeur avec les choix qui s'imposent. Hôtels au cœur des villes et toujours les meilleurs. Qualité du guide conférencier, des guides locaux, des repas etc...
Prochain départ garanti
6 au 27 juillet
CAD\$ 2196.00 (avion non inclus)
Voyages **ANDRÉ MALAVOY** permis du Québec
1255 Université, suite 1220
Montréal, P.Q. H3B 3W9 Tél.: **861-2485**
Qui dit voyage, dit Malavoy!

TOURBEC COURS D'ANGLAIS EN ANGLETERRE
EUROCENTRES
Eurocentres est une fondation européenne reconnue pour la qualité de son enseignement. 21 Eurocentres dans 6 pays assurent l'apprentissage, le perfectionnement et l'étude poussée de l'anglais, du français, de l'espagnol, de l'italien et de l'allemand. Une brochure complète est disponible à Tourbec. Passez nous voir.
Exemples: Cours + hébergement en 1/2 pension
Londres à partir de **498\$**
2 semaines
Bournemouth à partir de **486\$**
2 semaines à partir de **800\$**
4 semaines
Nouvelle adresse
Tourbec Montréal 535, rue Ontario Est 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
Tourbec Québec 29, rue d'Auteuil 694-0424
Tourbec Sherbrooke 29, rue King Ouest 563-4474
Détenanteur d'un permis du Québec

Paris 619\$
Départs entre le 9 juillet et le 7 août 1984

Rome 699\$
Départs: 5, 11, 12 et 18 juin 1984

NICE 649\$
Départs: 5, 11, 12 et 18 juin 1984

- montréal-paris-montréal séjour maximum de 4 semaines
- 7 nuits à l'hôtel occupation chambre double
- 7 petits déjeuners
- 1 transfert gratuit à l'arrivée aéroport/centre-ville
- 1 forfait paris-sésame métro-bus en 1^{re} classe
- vols ABC Québécois et Minerve en DCB
- taxe d'aéroport 12,50\$ en sus

nouvelles frontières
PERMIS DU QUÉBEC/VOYAGES TOURAVENTURE INC.
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545/525
VOYAGES ORFORD INC. 930, 13^e AVENUE NORD, SHERBROOKE (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161

- montréal-paris-rome-paris-montréal séjour maximum de 2 semaines
- 3 nuits à l'hôtel occupation chambre double
- transfert gratuit à l'arrivée aéroport/centre-ville
- 1/2 journée visite de Rome à pied
- vols ABC Québécois et Minerve en DCB
- taxe d'aéroport 12,50\$ en sus

nouvelles frontières
PERMIS DU QUÉBEC/VOYAGES TOURAVENTURE INC.
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545/525
VOYAGES ORFORD INC. 930, 13^e AVENUE NORD, SHERBROOKE (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161

- montréal-paris-nice-paris-montréal séjour minimum 1 semaine/maximum 15 jours
- 3 nuits à l'hôtel occupation chambre double
- transfert gratuit à l'arrivée aéroport/centre-ville
- vols ABC Québécois et Minerve en DCB
- taxe d'aéroport 12,50\$ en sus

nouvelles frontières
PERMIS DU QUÉBEC/VOYAGES TOURAVENTURE INC.
1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST, MONTRÉAL
(514) 288-4800
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 174 GRANDE-ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545/525
VOYAGES ORFORD INC. 930, 13^e AVENUE NORD, SHERBROOKE (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD. 415 YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161

POUR LA FORME

Les « Floriales de la Montagne » : plusieurs promesses malgré des faiblesses

JEAN-CLAUDE MARSAN

Les « Floriales de la Montagne » : nous sommes encore chanceux qu'avec un nom pareil, ce projet de développement domiciliaire ne soit pas plus mauvais. Devant occuper l'îlot compris entre les rues Notre-Dame, Guy, Sainte-Catherine et de la Montagne, ce complexe de 850 logements

en copropriété, annoncé dernièrement par les Immeubles Canadien-National et la firme Construction Marzim, Inc., présente, en effet, plusieurs aspects positifs.

Au départ, il constituera une frontière limitant l'expansion du centre-ville dans ce secteur. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans cette chronique, une des tragédies du centre-ville montréalais

fut de prendre une expansion tous azimuts, irréaliste par rapport à la taille réelle de l'agglomération. Il en résulte un gaspillage d'espace et un tissu urbain déchiré et troué à plusieurs endroits. Jamais le centre-ville n'aurait dû franchir à l'ouest cette limite de la rue Guy, comme cela s'est produit malheureusement dans l'axe de la rue Sherbrooke. Le projet est conçu de façon à pré-

senter une transition entre le centre-ville, caractérisé par le mélange de ses fonctions d'affaires et de commerce, et les secteurs résidentiels de Georges-Vanier et de la Petite Bourgogne. Ainsi, les immeubles qui borneront la rue de la Montagne auront huit étages, et cette densité baissera graduellement en allant vers l'ouest pour accommoder des bâtiments de cinq à trois étages, incluant des résidences unifamiliales en rangée continue de deux étages au centre de l'îlot.

Un autre bon point en faveur de ce projet est qu'il recrée la grille de rues traditionnelle de Montréal. Pour certains, cela peut paraître conservateur, voire même rétrograde, après l'engouement des années 1960 pour les grands ensembles. Mais, justement, la disparition de la rue dans ces grands ensembles a souvent fait disparaître le seul élément susceptible de les animer.

Dans ce projet des « Floriales de la Montagne », la grille de rue telle qu'elle existe dans Côte-des-Neiges ou Notre-Dame-de-Grâce réapparaît. Donc, rien de spécial, rien de nouveau et rien de révolutionnaire. Mais la formule est éprouvée : la qualité de l'environnement et de l'animation dans ces quartiers est supérieure à celle de la plupart des grands ensembles contemporains que l'on retrouve à Côte-Vertu ou Côte-Saint-Luc.

Nous ne sommes pas les seuls à effectuer ce retour en arrière. À New York, par exemple, le développement multifonctionnel de Battery Park, conçu au départ comme un grand ensemble respectant tous les préceptes du mouvement « fonctionnaliste », a été repensé depuis pour réintroduire la grille en damier typique de Manhattan. Là comme ailleurs, on est à la recherche d'alternatives à l'anonymat et à la désolation qui caractérisent trop les grands développements contemporains.

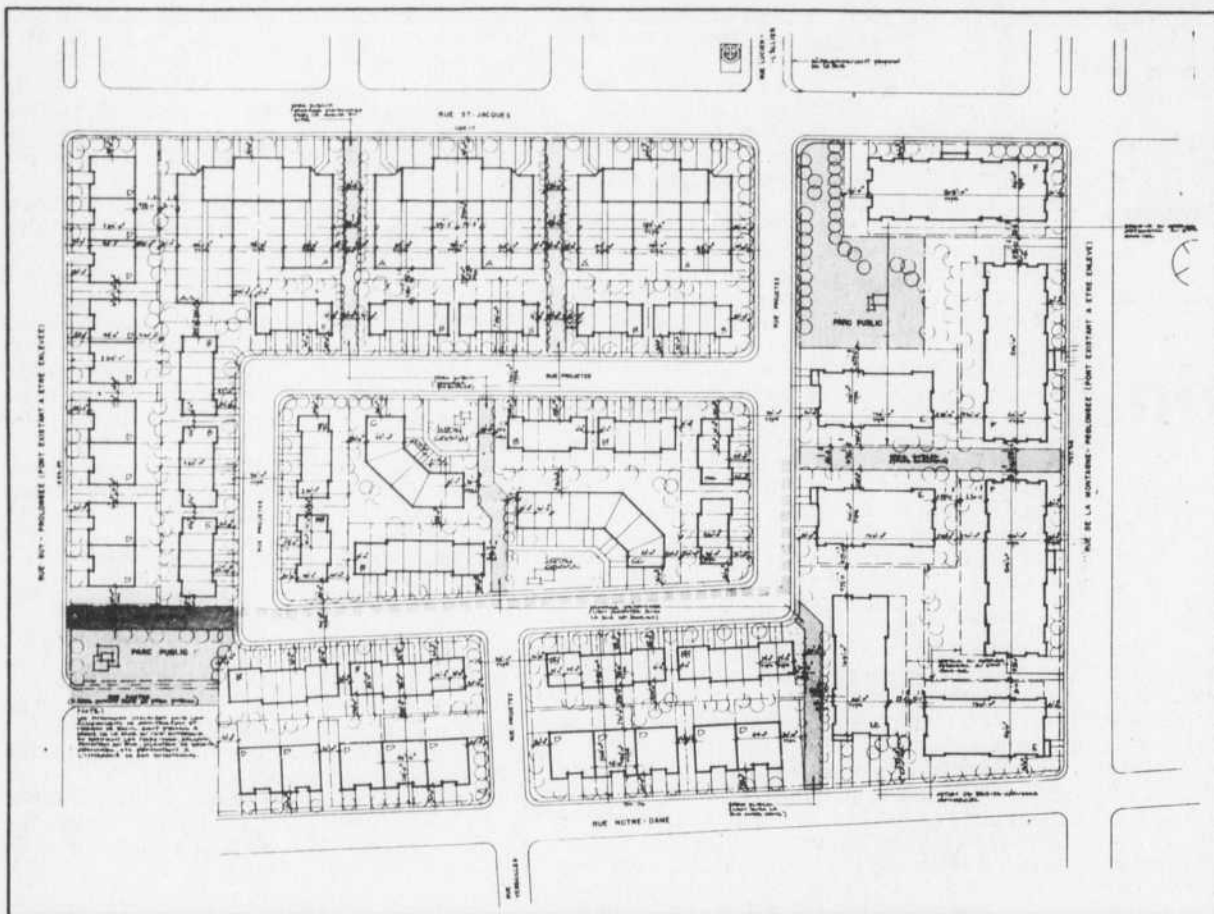
Enfin, un dernier point positif dans ce projet : son caractère urbain. Dans plusieurs développements récents de Montréal, notamment à l'occasion de l'opération 20,000 logements, on a fait l'erreur de recourir au style *cottage* de banlieue. On ne fait pas une ville de cette façon. Montréal possède sa densité, sa hauteur, ses matériaux et son caractère : ce n'est pas des toits en pente et des bardeaux d'asphalte qui peuvent en consolider l'image.

Le projet n'est pas, cependant, sans améliorations souhaitables. Ainsi, tant qu'à renouer avec la grille de rues traditionnelle, il vaudrait mieux en respecter la topologie le plus fidèlement possible. Par exemple, les rues montréalaises sont habituellement bornées par les façades principales des habitations, rarement par leurs élévations latérales. Dans ce complexe résidentiel, trop souvent ce sont les élévations latérales qui font face à la rue.

Également, dans la topologie existante, les façades suivent fidèlement le tracé des rues, les enserrant dans des corridors continus où sont clairement définis les domaines public et privé. Autant ce corridor de la rue est formel et traduit les valeurs collectives, autant l'arrière des habitations est privé et réservé à l'appropriation de chacun. Dans cet aspect, le projet annoncé présente beaucoup d'ambiguïtés. Les immeubles de huit étages sont traités comme des tours autonomes et ne font aucune référence à cette topologie existante. De même, dans l'îlot central, les façades des résidences unifamiliales en rangée continue s'éloignent, à l'occasion, du tracé des rues, au bénéfice de jardins communautaires qui seraient mieux placés à l'intérieur qu'à la périphérie de cet îlot.

Enfin, si, dans certains cas, comme dans celui des résidences de trois étages, l'expression architecturale est intéressante parce que bien composée et bien articulée en volumes, dans d'autres, notamment dans le cas des huit et cinq étages, elle est banale. Ces immeubles rappellent les « blocs » à appartements des années 1960, lesquels n'ont jamais ému personne par leur originalité.

Comme il s'agit d'un investissement important — quelque \$ 80 millions —, comme il s'agit d'une superficie de terrain non négligeable — quelque huit hectares — comme il s'agit de 850 condominiums qui seront là pour un demi-siècle, les promoteurs auraient avantage à revenir sur la table à dessin pour améliorer leur projet. Les faiblesses soulignées se corrigent et ils seront les premiers à tirer profit de l'environnement plus sympathique qui résultera de ces améliorations.



Plan d'ensemble du projet des « Floriales de la Montagne ».



Élévation des résidences de trois étages.

LA CHRONIQUE DU TEMPS LIBRE

La Journée internationale de la bicyclette

MICHEL BISSONNETTE

« Je pédale par cœur » : c'est le thème des célébrations québécoises marquant la journée internationale de la bicyclette, demain. Des activités cyclistes se dérouleront simultanément à Montréal, Québec, Hull, Jonquière, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Vélo-Québec, qui est à l'origine de cette journée internationale célébrée maintenant dans plusieurs pays (États-Unis, Danemark, Grande-Bretagne et Suisse), invite tous les cyclistes montréalais à une randonnée dominicale de 25 km dont le départ a lieu au parc La Fontaine à 10 h 30 demain. Apportez votre lunch, car les participants — on en attend près de 5,000 — piqueniqueront au canal Lachine. Pas de problème de sécurité. Vélo-Québec s'en occupe, en collaboration avec la police de la CUM et l'organisme Radio-Amateur du Québec (RAQI pour les intimes).

Dans les autres régions, consultez les journaux locaux et vos stations

de radio préférées. Soulignons que les Hullois ont décidé de tenir un Festival international de la bicyclette, commencé depuis le 29 mai (voir la UNE de ce cahier).

À ne pas manquer également, l'International-2001 Mont-Bleu-Ford, une grande poursuite de véhicules futuristes à propulsion humaine qui se déroule à compter de 14 h 30 à Hull et Ottawa. Pour informations : (819) 778-3406 ou, pour les gens de la région de l'Outaouais : 100, rue Edmonton, Hull.

Le tour du lac Saint-Jean à vélo. Puisqu'on pédale, aussi bien continuer sur la même chaîne. Vélo-Québec organise, du 30 juillet au 5 août, le tour du lac Saint-Jean à bicyclette, une grande randonnée de cyclo-tourisme, assortie d'un peu de voile ou de canot sur le lac. Le transport se fait par train, l'hébergement est compris, de même qu'un certain nombre de repas et les services d'une personne-ressource. Prix : \$155. Il faut s'inscrire très rapidement : Vélo-Québec, 1415 rue Jarry est, Montréal, H2E 2Z7; tél. : (514) 374-4700.

Des fêtes populaires. La Fête populaire de Saint-Henri se termine demain. C'est la fête d'un quartier de Montréal riche d'histoire et d'expériences humaines. Henri, la mascotte, vous attend.

Bientôt, les 9 et 10 juin, Cookshire, un village situé à une trentaine de km de Sherbrooke, vous invite à son Festival du pain. Théâtre, artisanat, activités sportives et grand concours provincial des trancheurs de pain et des souffleurs de farine. Pour informations : Société des festivals populaires du Québec, tél. : (514) 374-4700.

Pour obtenir des renseignements sur les événements et organismes mentionnés dans cette chronique, communiquer avec Info-Loisirs : (514) 374-4700, poste 460, ou 1-800-361-9010 (sans frais de l'extérieur de Montréal).

* Cette chronique est préparée pour LE DEVOIR... à loisir par le service des communications du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ). 1415 est. rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7. Tél. : 374-4700.

LA BONNE TABLE

Un soir de printemps dans le Chinatown

LUCIE MÉNARD

Hunan, 1092, boulevard Saint-Laurent. Tél. : 866-8108

Il y a encore quelques années, on ne pouvait pratiquement pas trouver à Montréal de restaurant chinois qui serve autre chose que les *egg rolls*, les *spare ribs*, la *won-ton soup* et l'habituel assortiment de *fried rice*, de *chow mein* et autres *chop-suey*. Des adaptations, en fait, au goût beaucoup plus américain que cantonais. C'est encore vrai pour les établissements qui garantissent la livraison rapide et gratuite à domicile, sauf que maintenant les plats sont plus chers et les menus, à peu près bilingues.

De plus en plus, cependant, d'autres restaurants — de ceux où il faut se rendre en personne, disons — permettent de découvrir une cuisine plus intéressante et plus typique : celle des provinces du Hunan et du Szechouan (orthographe choisie de façon tout à fait arbitraire : on écrit aussi bien « Hounan, Yunnan, Szechuan, Setchuan, Setchouan »...). Une cuisine, donc, plus savoureuse et plus épicée en général que la cantonaise, du moins telle qu'on la connaît chez nous. Le Hunan, à l'extrémité est de notre Chinatown, en est un exemple assez intéressant.

Une enseigne qui se voit de loin. Avant de l'installer, on a complètement masqué deux étages de la façade d'un vieux bâtiment. Aucune table n'aura donc vue sur le boulevard Saint-Laurent, ce qui constitue une aubaine entre la Gauchetière et Dorchester. Les salles sont assez vastes, bruyantes parce que les plafonds sont bien bas, le décor presque cossu malgré un éclairage déprimant. On a évité l'*over-dose* de pacotille *made in Taiwan*. Autre signe des temps ?

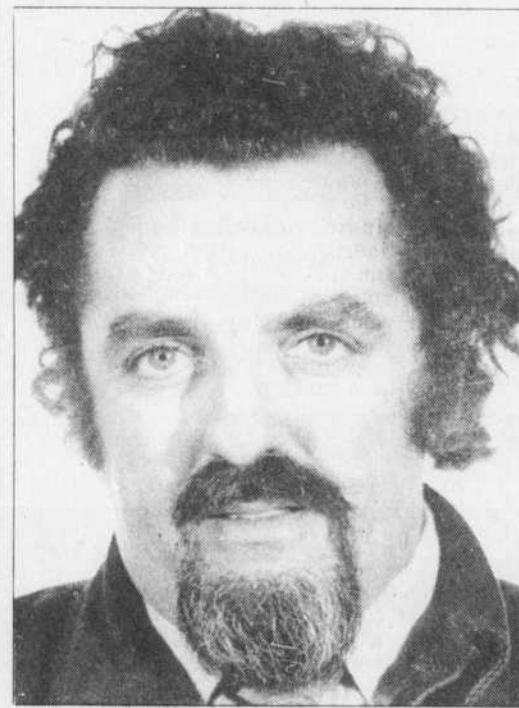
Le menu vous fera comprendre ce que c'est que l'embaras du choix : une cent-cinquantaine d'articles, imprimés soit en rouge, soit en noir. Une façon de vous faire comprendre que certains d'entre eux sont très piquants, d'autres pas, sans avoir à le répéter chaque fois. On fait bien d'avertir le monde parce qu'à ce niveau-là, je peux vous assurer que la carte ne ment pas. Les plats choisis dans la catégorie dite « pi-

quante » le sont vraiment : ça pourrait faire de la peine à quelqu'un qui n'est pas du tout habitué aux saveurs fortes. Parmi les hors-d'œuvre, des *chaussons en pâte à won-ton*, farcis au porc, avec une excellente sauce au soja, au sésame et aux échalotes, allègrement pimentée. Une soupe aigre et piquante, beaucoup de légumes chinois ou non, de petits cubes de *tofu*, dans un bouillon épais très bien assaisonné. Quatre petits pains cuits à la vapeur, farcis au porc, présentés dans leur petite marmite de bambou. C'était servi avec une surprenante sauce au vinaigre et au soja. Évidemment que comparés à tout ça, les *rouleaux de printemps* — catégorie « non-piquante » — paraissent presque ennuyeux.

Il en allait de même pour les plats principaux. Le *poulet croustillant* semblait bien fade malgré une cuisson parfaite. Par contre, les *crevettes Kon-Pao* et le poulet du même nom, sautés aux cacahuètes et aux échalotes, se situaient à la limite de l'incendiaire. Ça demeure intéressant même si, à la longue, ça peut manquer de subtilité. Surtout qu'il y avait beaucoup trop de pousses de bambou dans les deux cas, pas toujours assez cuites, et qu'on pouvait chercher longtemps l'ingrédient-vedette. L'assaisonnement du *boeuf à la sauce piquante délicieuse* (sic) était tout aussi assaisonné mais plus recherché, preuve que l'un n'empêche pas l'autre. Même si ce n'est pas poli, on a intérêt à mettre de côté les petits piments-oiseaux qui emailent les trois plats précédents. Ils ont déjà communiqué juste assez de piquant aux différentes sauces au moment où ils arrivent à table. Vous les reconnaîtrez à leur forme plate et à leur couleur noire. À bon entendre...

Le service a des tendances anglophiles, mais comme on passe sa commande en se servant surtout de numéros — manque de romantisme mais efficacité accrue —, ce n'est pas vraiment agaçant. Et puis on vous comprendra quand même très bien si, la bouche en feu, vous réclamez en même temps du thé et un grand verre d'eau. Un menu pour quatre, le soir, vous coûtera un peu plus d'une quarantaine de dollars, avec du riz à la vapeur, avant la taxe, le service et le saké chaud.

Les architectes honorent Jean-Claude Marsan



Jean-Claude Marsan.

Notre collaborateur Jean-Claude Marsan vient de se voir décerner le premier prix de journalisme architectural par l'Ordre des architectes du Québec, pour sa chronique hebdomadaire sur l'architecture et l'aménagement urbain dans LE DEVOIR... À LOISIR.

Nous l'en félicitons avec d'autant plus d'ardeur que cet honneur est, en même temps, le premier qui échoit à ce cahier du DEVOIR depuis sa création en novembre dernier.

— MARC MORIN

APPORTE TON VIN

La p'tite bouffe du Prince

Cuisine Française et Espagnole

Brunch du dimanche

Terrasse climatisée

166 Prince Arthur est, MtL. Tél. : 843-8060

RESTAURANT AVENUE GRECQUE

Poisson frais

Spécialités grecques

5583 Avenue du Parc

Montréal, Qué.

Res. : 270-1304

Faites le plein d'énergie!

Le rendez-vous KINO

Du 26 mai au 3 juin

Loisir, Chasse et Pêche

LE MARCHÉ DE L'ART

La succursale québécoise existe depuis bientôt 50 ans

Une visite à la Guilde canadienne des métiers d'art

GINETTE BERGERON

CANADA, 1906 : pendant que l'industrialisation occupe les hommes d'affaires qui se réjouissent de la rentabilité de la fabrication en série, leurs charmantes épouses, dévouées à loisir aux oeuvres de bienfaisance, décident d'épargner l'artisanat et ses artisans de cette hégémonie mécanique en instituant la Guilde des métiers d'art canadiens.

Trente ans plus tard, une filiale de la Guilde est fondée à Montréal, rue Sainte-Catherine. Vers les années 1950, elle emménage au 2025 de la rue Peel, dans une maison qui est toujours la sienne. En 1967, cette filiale montréalaise devient autonome comme organisation à but non lucratif.

Juin 1984 : située entre une terrasse et un restaurant grec, la Guilde canadienne des métiers d'art (Québec) est demeurée bien ancrée sur la rue Peel, en plein cœur des activités urbaines.

L'espace est vaste : une boutique, trois galeries et une salle réservée à la collection permanente d'art inuk et amérindien se partagent les pièces réaménagées de cette vieille demeure.

Je ne crois pas qu'à la Guilde canadienne, on puisse parler uniquement d'un type de marché, puisque cette organisation fonctionne à différents paliers. L'art inuk et amérindien d'une part, l'artisanat canadien et québécois de l'autre. La prépondérance des oeuvres d'art inuk, intégrées depuis 1958 à la Guilde, est une conséquence de la piètre condition de vie de ces populations autochtones.

Tout comme cette association s'était ainsi constituée pour assurer la pérennité des métiers d'art, menacés par l'ère de la machine, l'intérêt manifeste de la Guilde pour la survie des populations du Nouveau-Québec et des Territoires du Nord-Ouest devenait prioritaire. Mme Mimi Ramalho, assistante à la Guilde, me ra-

conte comment les artistes de ces régions éloignées ont pu envisager différemment leurs moyens d'existence : « À la fin des années 1950, M. James Huston fut envoyé dans ces régions nordiques pour voir s'il serait possible de former un éventuel regroupement d'artistes. Suite à ce voyage, il se rend étudier les techniques de l'estampe au Japon, afin de les enseigner aux Inuit dès son retour. »

Une autre mission favorisa les femmes de la ville de Baker-Lake (située au nord-ouest de la baie d'Hudson). Cette fois-ci, on enseignera à ces artisanes, spécialisées dans le tissage d'appliques (apposées comme éléments décoratifs sur les anoraks inuit), la technique de tapisserie française dite « des Gobelins ».

Après ces nombreux apprentissages dans diverses localités et grâce au rendement d'une production fort originale, la Guilde organise une exposition itinérante d'envergure à travers l'Europe. Pendant quatre ans, les oeuvres inuit voyageront aux frais des subventions gouvernementales. L'exotisme qui séduit éveillé l'intérêt des collectionneurs. Là-dessus, Mme Ramalho n'hésite pas à souligner la sollicitude des Européens (surtout les Suisses, Allemands et Italiens) et celle des Américains pour ce type d'art.

« La majorité de nos collectionneurs (70 % de la clientèle) canadiens et étrangers, s'intéressent particulièrement aux sculptures et gravures inuit. À l'automne et au printemps, nous recevons les gravures d'artistes de Cape Dorset (village de l'île de Baffin). Il y a 25 ans que ces Inuit font de la gravure et leur collectivité est la plus prolifique au niveau artistique. Donc, lors de ces nouveaux arrivages, certains collectionneurs européens nous appellent pour soumettre des commandes, tandis que les collectionneurs new-yorkais se déplacent pour venir en acheter. »

D'autre part, l'assistante souligne

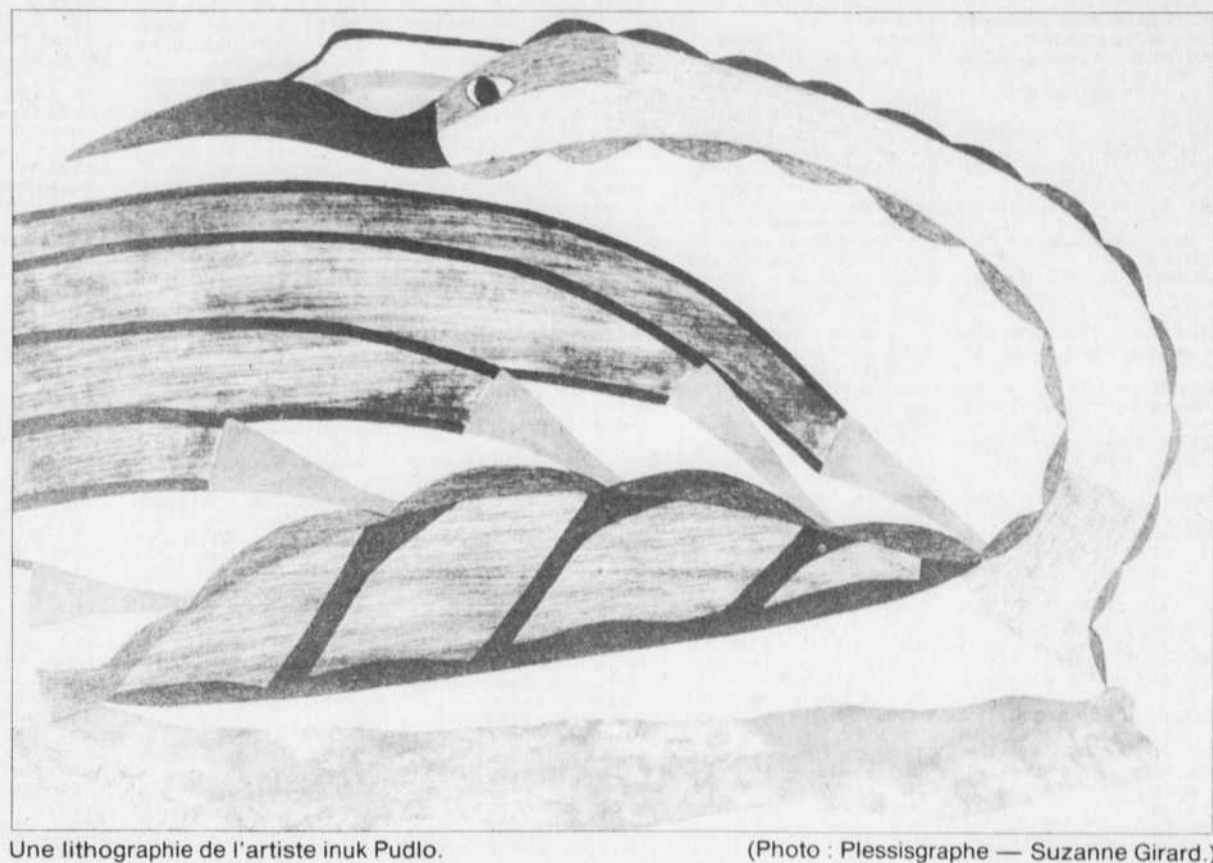
la fréquentation assidue à la Guilde de présidents de compagnie, siégeant au centre-ville. Ils achètent régulièrement des pièces pour les offrir à leurs invités de passage.

Nonobstant un fort pourcentage d'art inuk qui traverse les frontières, nombre de Montréalais s'en passionnent également. Autant les collectionneurs anglophones que francophones et de plus en plus de jeunes professionnels âgés de 30 à 35 ans, confirme Mme Ramalho.

Quelle est la place de l'art amérindien dans ce marché ? On me répond d'abord que les populations amérindiennes du Canada sont depuis longtemps intégrées à notre mode de vie sédentaire. Elles n'ont donc pas bénéficié, à l'instar des Inuit, d'un programme d'éducation artistique : « Plusieurs de ces artistes ont une formation académique. Ils ont fait leur beaux-arts. Malgré leur assimilation sociale, ils sont très conscients qu'ils doivent conserver leurs traditions. Chez eux, une pratique artistique se lève de génération en génération. »

Si les artistes inuit travaillent la lithographie, les Amérindiens, eux, préfèrent la sérigraphie. Les oeuvres amérindiennes en vente ici proviennent, entre autres, des populations de la côte ouest du Canada, telle la tribu des Haidas, des Cris de la Baie-James et de la région de Kanawake (Caughnawaga), près de Montréal. Outre la gravure, on retrouve des sculptures, peintures, des pièces jadis fonctionnelles comme des leures à canards, faits de particules de mélèze, et d'autres pièces utilitaires servant aux rituels — masques, sièges de bois attribués aux chefs, etc.

Pour l'instant, à la Guilde canadienne, on ne peut pas parler d'un marché de l'art amérindien aussi prolifique que celui des Inuit. Tandis que, pour ces derniers, les ventes se maintiennent au zénith, celles des Amérindiens ne jouissent pas d'une telle popularité internationale. À regret, Mme Ramalho soutient que



Une lithographie de l'artiste inuk Pudlo.

(Photo : Plessisgrappe — Suzanne Girard.)

cette différence est due à la récente insertion des oeuvres amérindiennes sur le marché de l'art. D'autre part, « il y a peu de galeries qui les exposent ». Pourquoi ne mise-t-on pas sur la promotion de cet art à une plus grande échelle ? Pour le moment, personne n'a de réponses.

Voici quelques prix des oeuvres inuit et amérindiennes. De Cape Dorset, une lithographie numérotée 19/50, de l'artiste Pudlo, se vend \$450 sans encadrement. Une tapisserie fabriquée à dix exemplaires, de 29 pouces sur 33, faite par des artisanes inuit, d'après la technique des Gobelins, se vend \$850. De l'artiste améri-

dienne Clémence Wescoupe, une peinture acrylique se vend \$350, encadrée. Une sculpture sur stéatite (« pierre à savon »), de Steve McComber, est évaluée à \$200.

L'autre part du marché regroupe les métiers d'art traditionnels. La céramique, le verre soufflé, la peinture sur soie, le tissage, l'étoffe, la joaillerie et l'orfèvrerie sont parmi les pièces qu'on retrouve aux étalages de la boutique. Au deuxième étage de la Guilde, l'espace de galerie, réservé aux artisans canadiens et québécois, expose alternativement durant trois semaines les récentes productions d'un artisan.

À la Guilde, toutes les pièces d'artisanat vendues en boutique ou exposées en galerie sont soumises à des critères d'acceptation qui reflètent l'excellence de la production, confirme Mme Ramalho. C'est la directrice, Mlle Virginia Watt, qui se charge de la sélection.

Malgré une baisse des ventes enregistrée l'année dernière, la reprise est évidente depuis quelques mois. Même si les Montréalais constituent une clientèle assidue, l'assistante souligne que les Américains représentent le plus fort pourcentage d'acheteurs à la Guilde canadienne des métiers d'art au Québec.

LES CHOIX DU DEVOIR

EN MUSIQUE

Les épreuves du 17e Concours international de musique de Montréal débutent ce matin même au théâtre Maisonneuve. L'ordre de participation de 52 jeunes pianistes venus de 17 pays a été, comme d'habitude, déterminé par un tirage au sort qui a pris place hier midi au Piano Nobile de la Place des arts. Les séances de la première épreuve se poursuivront demain, lundi et mardi à 9 h 30, 13 h 30 et 20 heures. Les candidats retenus pour la seconde épreuve se produiront les 7, 8 et 9 juin aux mêmes heures, sauf la séance du midi qui aura lieu à 13 heures au lieu de 13 h 30. L'épreuve finale (avec la participation de l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Franz-Paul Decker) se tiendra les 16, 17 et 18 juin à 20 heures, toujours au théâtre Maisonneuve. Le concours se terminera par le gala traditionnel, à la salle Wilfrid-Pelletier, le 20 juin.

Cette année, le concours a réussi à attirer un total de 450 candidatures, un chiffre record. De ce nombre, 90 ont été d'abord retenues pour être ensuite réduites à 52. Les pays représentés sont l'Australie, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, Cuba, la Fin-

lande, la France, la Hongrie, Israël, le Japon, la Corée du Sud, le Liban, la Pologne, la République fédérale d'Allemagne, la Roumanie, l'Union soviétique, les États-Unis et le Viet-Nam. Sept candidats du Canada sont inscrits.

Le jury est composé de Raffi Armenianian (Canada), Arthur Balsam et Rosalyn Tureck (États-Unis), Valentin Gheorghiu (Roumanie), Ludwig Hoffmann (RFA), Peter Katin (Grande-Bretagne), Aleksei Nasedkine (URSS) et Jacques Rouvier (France). Pour la première fois cette année, des billets sont requis pour assister à toutes les épreuves.

Le Festival d'été annuel de l'Orchestre symphonique de Montréal, à la basilique Notre-Dame, débute mardi à 19 h 30. Il y aura, en tout, six concerts présentés sous le vocable Mozart plus. Charles Dutoit sera au pupitre et le soliste, André Gagnon, jouera le Concerto no 18 de Mozart. Ceux qui n'ont pu assister à la présentation de la Symphonie des mille de Mahler pourront entendre la Symphonie no 1, dite Le Titan, du même compositeur. Des abonnements aux six concerts sont disponibles. Renseignements : 842-9951.

Ce soir à 20 h 30, au sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs (5875 est, rue Sherbrooke) l'Opéarpege célèbre son quatrième anniversaire par un concert auquel participeront les chanteurs Céline Dussault, Claudette Roy, Pierre Duval et Jean-Clément Bergeron. Hélène Trépanier sera au

piano. Renseignements et billets : 259-4430.

À la salle Wilfrid-Pelletier, les représentations de Rigoletto, production de l'Opéra de Montréal, avec Louis Quilico dans le rôle-titre, se poursuivent ce soir et mercredi à 20 heures. Il ne reste cependant aucun billet et ce jusqu'à la dernière le 12 juin.

Deux concerts à la salle Wilfrid-Pelletier sont à signaler. Jeudi, à 20 heures, l'ensemble Canadian Brass, et vendredi, à 19 h 30, celui de l'OSM, alors dirigé (!) par Danny Kaye. Il s'agit évidemment d'un concert-bénéfice.

Les épreuves publiques du Prix d'Europe 1984 de l'Académie de musique de Québec se tiendront cette année à Trois-Rivières mardi, mercredi et jeudi, à la basilique de Cap-de-Madeleine (5 juin à neuf heures); à la salle Anaïs-Rousseau du Centre culturel (5 juin à 16 heures, 6 juin à 10 heures et 7 juin à neuf heures). Dix-neuf candidats sont inscrits dans neuf disciplines.

— GILLES POTVIN

AU THÉÂTRE

Genêt à la Veillée. Dans le volumineux dernier roman écrit par Jean Genêt à la prison de Fontevrault, « la plus troublante » de toutes les centrales de France, Gabriel Arcand a choisi des pages pour monter un spectacle théâtral d'une heure où le comédien François Bruneau

fait revivre les ombres d'Harcamone, Bois-de-Rose, Bulkaen. C'est Le Miracle de la rose au groupe de La Veillée, 550, rue Atwater (métro Lionel-Groulx), jusqu'au 16 juin (relâche les lundi et mardi). On réserve au 933-8146.

Je ne t'aime pas. Hélène Mercier est l'une des jeunes comédiennes montréalaises qui promet le plus. Elle a du chien, de la présence, une beauté tragique. Elle joue la dernière pièce de Louise Roy, écrite en collaboration avec Yves Desgagnés, en formant le plus insolite duo avec le comédien Normand Lévesque, dont toutes les répliques sont hilarantes, et le personnage de fonctionnaire de la ville de Québec cyniquement caricaturé. On ne trouve, hélas ! pas grand-chose d'autre dans cet essai de renouveau théâtral, qui se casse les dents sur un texte trop faible. On voit Mercier et Lévesque dans Je ne t'aime pas à la salle Fred Barry jusqu'au 10 juin.

On prolonge les Bédouins. Un succès mérité s'il en fut. René-Daniel Dubois prolonge ses représentations de Ne blamez jamais les Bédouins jusqu'au 23 juin. Ce récit baroque que mène l'auteur lui-même (avec une force remarquable) est l'une des deux grandes créations de la saison. Soir à minuit, RDD donne une représentation gratuite avec la présence du musicien Joël. Bienvenue ! À La Licorne, 2075, boulevard Saint-Laurent.

— ROBERT LÉVESQUE

AU CINÉMA

Le cinéma soviétique. Préparé en collaboration avec la Société culturelle Québec-URSS, un programme de 50 films soviétiques, tous tournés depuis la fin des années '50. Parmi les oeuvres retenues, des films de Mikhaïkov, Tarkovski, Panfilov, Bondartchouk, Paradjanov et Chukhrai. (Conservatoire d'art cinématographique jusqu'au 30 juin.)

Cinéma yougoslave. Neuf films récents qui rendent compte de l'originalité de la production yougoslave des dernières années. (Cinémathèque québécoise jusqu'au 5 juin.)

Les Mots pour le dire. Le roman de Marie Cardinal adapté à l'écran par le cinéaste José Pinheiro et principalement interprété par Nicole Garcia. Le récit est respecté, l'émotion moins. (Dauphin.)

Rue Cases-Nègres. Dans la Martinique des années '30, sur une plantation où les Noirs sont exploités par le propriétaire blanc, un jeune garçon élevé par sa grand-mère échappe à son destin grâce à l'instruction. Premier long métrage de l'Antillaise Euzham Palcy. Lion d'argent au dernier Festival de Venise. Un film qui va droit au coeur. (Parisien.)

Et vogue le navire... En 1914, un groupe d'artistes, des chanteurs d'opéra surtout, embarquent sur un bateau pour jeter à la mer les cendres d'une célèbre cantatrice. Cette nou-

velle réalisation de Federico Fellini apparaît comme un spectacle lyrique dont certaines parties sont plus réussies que l'ensemble. (Élysée.)

Moscow on the Hudson. Un musicien soviétique en tournée aux États-Unis y demande l'asile politique. Un sujet sérieux traité avec humour et tendresse par le cinéaste Paul Mazursky. Robin Williams, dans le rôle principal, compose un personnage attachant. (Cinéplex.)

Romancing the Stone. Aventures, romance, mais comédie surtout dans ce film imprévisible et léger qui exploite à fond les clichés du genre. Avec Kathleen Turner et Michael Douglas. (Alexis-Nihon, Square Décarie, Dorval et La Cité.)

— RICHARD GAY

SUR LES CIMAISES

À la galerie d'art Concordia (1455 ouest, boulevard de Maisonneuve, jusqu'au 9 juin), la douzaine de tableaux énergiques et solidement charpentés de l'artiste montréalais Robert Bordo, qui vit et travaille à New York depuis un bon moment, racontent les liens qui unissent la jeune peinture abstraite américaine à ce qu'on appelle commodément ici « la peinture de Concordia ». Sauf erreur, l'artiste montrera bientôt des travaux chez Michel Tétrault.

— GILLES DAIGNEAULT



L'encan du 24 mai chez Graff.

(Photo : Benoît Desjardins.)

L'encan printannier chez Graff

Printemps 1984 : Graff annonce son neuvième encan. La vente aux enchères se fera le jeudi 24 mai en soirée et le dimanche 27 après-midi.

Le premier soir, la salle se remplit rapidement. Les gens vont et viennent, presque tous affichent une attitude décisive. Lorsque M. François Beauharnais, l'encanteur de la soirée, annonce le début des ventes, nous sommes une centaine à parcourir la liste des oeuvres, pour savoir sur qui, sur quoi nous sommes venus miser. Tant pis si plusieurs noms sont inconnus ! La surprise sera plus vive quand la demoiselle nous dévoilera l'oeuvre au bout du bras.

Au total, 100 gravures sont mises à l'enchère. Toutes sont produites ou imprimées dans les ateliers de la galerie. En deux heures, l'encanteur en vend 98 et en retire deux. Belle moyenne ! me dit-on, le lendemain, chez Graff, grandement satisfait de l'événement de la veille.

Les bonnes occasions ne manquent pas ! D'abord pour toutes les gravures de cette nouvelle génération qui travaillent dans les ateliers de la place. Elles-ci représentent 70 % de l'ensemble des ventes. Leurs prix de départ oscillent entre \$20 et \$30 et les oeuvres se vendent entre \$25 et \$50.

L'autre 30 % des oeuvres provient d'artistes connus. Pour les stars de la gravure, les prix de départ sont fixés à \$40. C'est à ce moment que les surenchérisseurs se manifestent. À part une sérigraphie de Jacques Hurtubise, qui se vend pour la jolie

somme de \$235 (elle ne se vend même pas à ce prix en galerie !), les demandes excéderont rarement \$150. Voici quelques exemples. Une sérigraphie de Pierre Ayot (tirée de l'album Corrid'art) s'est vendue \$140. Une autre de Lemoyne, \$165. Une sérigraphie-montage de Cozic, datée de 1977, s'est vendue \$110. De Robert Wolf, une sérigraphie produite en 1979 trouve acheteur à \$100.

Intriguée de savoir pourquoi l'on avait pas inscrit sur la liste des oeuvres le tirage de chacune des gravures, Mme Madeleine Forcier, directrice de la galerie, m'explique : « La mention C.A., inscrite en bas de chaque gravure vendue lors de l'encan, indique Collection Atelier. Cette mention est suivie du chiffre un ou deux, car nous demandons à chaque graveur qui imprime ou produit ici de nous laisser deux copies de chaque tirage. Une que nous gardons dans nos archives et une autre qui sera vendue lors d'un encan. C'est, en outre, une façon de subventionner les ateliers. Ceci explique donc le tirage spécial des oeuvres vendues à cet encan. »

Et voilà pour cette vente aux enchères qui s'est déroulée dans une atmosphère sympathique. La galerie Graff, généreuse comme toujours, offre gratuitement la bière à ses invités. Ceux qui partent gravures sous le bras pouvaient être sûrs d'avoir fait de belles aubaines... Lorsque Graff encante ses gravures, elle y réussit à coup sûr !

— GINETTE BERGERON

Un bal carnavalesque comme à Rio

Sous les auspices de l'ambassade et du consulat général du Brésil, l'hôtel Château Champlain organise, le samedi 9 juin à compter de 21 heures, un bal carnavalesque brésilien.

Ce « grand gala de folies tropicales », à l'image des grands bals de Rio de Janeiro, offrira en prix sept billets

aller-retour pour Rio, notamment pour les trois meilleures costumes, pour le concours de beauté « Miss Rio-Montreal » et pour le concours de peintures corporelles.

Les organisateurs ont fait venir de Rio quelques-unes des célèbres mulatas brésiliennes, intrépides danseuses mé-

tissées, ainsi que de luxueux costumes des écoles de samba du Brésil.

L'admission est de \$30 pour le bal seul, ou \$50 pour la soirée avec mets brésiliens et table réservée. La tenue carnavalesque ou de gala est de rigueur. On réserve au Château Champlain : 878-9000. Jusqu'au 8 juin, le ma-

gasin Simpsons de la rue Sainte-Catherine expose dans ses vitrines quelques-uns des somptueux costumes du carnaval

brésilien. Un festival de la gastronomie brésilienne se poursuit également au Château Champlain.

Un nouvel arrivage chez Christian-de-Gageac Ltée.

Réduction de 20% sur tous les lits de style

Votre oeil sera ébloui par le chatonnement de nos lampes, le raffinement de nos meubles en bois de rose, et la délicatesse de nos porcelaines de Limoges.

styles: Louis XIII, XIV, XV, XVI, service de table en porcelaine de Limoges, revêtement mural.

nouveautés: meubles chinos, argenterie, verres de cristal.

5500 Chemin de la Reine-Marie
481-3589
Heures d'ouverture: lundi 13h00 à 17h30
mardi au samedi 10h00 à 17h30.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

32\$ (13 semaines) 62\$ (26 semaines) 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél: _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne au DEVOIR

CINEMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) - "Retenez-moi de la fête un malheur" 2 h 45, 6 h, 9 h 10, 11 h 15, 4 h 30, 7 h 40.
ASTRE II: "Jeux de guerres" 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30, 11 h 15, 4 h 30, 7 h 40.
ASTRE III: "La fièvre du printemps" 2 h 40, 6 h 20, 10 h 40, "Christine" 12 h 45, 4 h 25, 8 h 05.
ASTRE IV: "Plus rien à perdre" 3 h, 6 h 25, 9 h 50, "La chasse" 1 h 10, 4 h 35, 8 h.

CINEMA MONTREAL I: (521-7870) - "M. maman le roi du foyer" 12 h 45, 4 h 20, 7 h 55, "Cupidon chez les toubibis" 2 h 25, 6 h, 9 h 35.
CINEMA MONTREAL II: "Escroc, Macho et Gigolo" 2 h 15, 6 h, 9 h 40, "Enfer en 4ème vitesse" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50.
CINEMA DE PARIS: (875-1882) - "Hardbodies" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 30.
CINEMA DU VILLAGE: (523-3239) - Samedi et Dimanche "Avec retour" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 30.
CINEMA DE PARIS: (875-1882) - "Hardbodies" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h 30.

11 h 50.
PARISIEN II: "Le bêtard" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
PARISIEN III: "Effraction" 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 55, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN IV: "Rue cases-nègres" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.

EXPOSITIONS

ACOMPLEXE: 1277 rue Paré (523-3673) - 9 h 30 à 5 h 30.
ART 45: 1460 ouest Sherbrooke, 3e (845-5024) - Photographies récentes de Marvin Gaspar à compter du 19 mai.
ARTICULE: 4060 St-Laurent est 1600, Mt (842-9686) - "La mascarade humaine" exposition des oeuvres de Francine Masson du 29 mai au 10 juin.

mau au 9 juin - Oeuvres choisies façonnées du Pérou et du Mexique jusqu'à la fin août.
GALERIE ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2719) - Exposition Anne Noeh jusqu'au 9 juin.
GALERIE D'ART LA GRANDE: 5810 St-Denis (842-5005) - Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 10 octobre.

MUSIQUE

Classique
"Contato Domino" de Viadana, à l'Offertoire, le Motet "O Rex Gloriarum" de William Byrd, avec la participation de Raymond Daveluy, organiste de la cathédrale.
BASILIQUE-CATHEDRALE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) - Tous les dimanches à 11 h.
BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070) - Tous les dim. à 11 h, grand messe (français et polonois) et à l'orgue Pierre Grand-maison.

THEATRE

ATELIER CONTINU: 1200 est Laurier (270-1175) - Le théâtre de carton présente "Les beaux côtés" de Claude Poirier et Louis-Denis Lavigne, m. en C. Gémel et Claude Poirier, du 17 mai au 22 juin.
AUBERGE NATIONALE: 185 Jacques-Cartier nord, St-Jean (346-6819) - "Water" de Pierre Légaré, m. en s. Pierre Légaré jusqu'au 30 juin, les jeu. ven. et sam. 21h.

et Sherbrooke - L'kebana. l'art d'arranger les fleurs à la japonaise du 31 mai au 10 juin.
GALERIE ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2719) - Exposition Anne Noeh jusqu'au 9 juin.
GALERIE D'ART LA GRANDE: 5810 St-Denis (842-5005) - Exposition de l'artiste-peintre Niska du 25 mai au 10 octobre.

POPULAIRE

L'AIR DU TEMPS: 194 o. St-Paul (842-2003) - au jazz à l'heure du cocktail et en soirée tous les jours de 17h00 à 20h00 - Tous les sam. et dim. de 17h à 20h, jazz session - Jane Bunnett ensemble 1-2-3 juin - Fred Lide de New York, quartette, 4-5-6-7 juin - Elderton, quartette avec M. G. Vivaldi de "L'Ensemble Vocal Katimwa" le 3 juin à 20h.
EGLISE EARSKINE AND AMERICAN UNITED: Coin Sherbrooke et Musée des Beaux Arts - Concert de la chorale de "L'Ensemble Vocal Katimwa" le 3 juin à 20h.

VARIETES

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 rue St-Hubert (842-2808) - La Boîte à Lyly chansons, Philippe Noireau chante Breil, Yann et autres 21h 30, 22h - Les Dobe et Catherine Karnas 2 juin, 23h 30 - Variations sur un auteur dim. 3 juin, 20h.
CAFÉ DES ARTS: LE FOU DU SPECTACLE: 1200 St-Hubert (842-2112) - Monique Leyrac chante la belle époque 1900, lun. au sam. 20h 30, jusqu'à 16 juin.

swann show, conception et m. en s. Bartley Bard, du 24 mai au 17 juin, mar. au ven. 20h, dim. 19h, m. 22h, les 20h.
THEATRE UTOPIA: 5723 ave. du Parc (277-2222) - "Une vraie vie" de Sam Shepard, adaptation de Robert Toupin, m. en s. Francis Manukiewicz, du 7 mai au 2 juin, lun. au sam. 21h.
QUEBEC: HULL OTTAWA TORONTO: AUDITORIUM GÉOP DE VICTORIA: 1475 est Desjardins-Dame, Victoriaville (758-6401) - "La troupe du Révérend présente 'Je veux voir Mioussov' adaptation de Marc-Gilbert Sauvignon, du 17 mai au 9 juin, jeu. ven. sam. 20h 30.

TELEVISION

SAMEDI
12.00 CBFT
12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 L'Unité des sports
16.00 Bagatelle
17.00 Histoire d'her et d'aujourd'hui
18.00 Le téléjournal
19.00 Impacts
20.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 Les grands films
20.00 Victime de guerre - amér. 79 avec Carol Burnett, Ned Beatty, Sam Waterston et Denis Edman
22.00 Le téléjournal
22.00 Nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Cinéma
23.15 "Double détente" - fr. 77
23.15 "Daniel, Emile et moi" - fr. 77
23.15 "Etienne Bieriery et Ginette Leclerc"
23.15 Ciné-nuit
23.15 "Le grand jeu" - fr. 33 avec Marie Bell, Françoise Roy, Pierre Richard, Wilm et Charles Vanel

SPORTS

Pelletier-Hetherington franchissent la première ronde du double à Paris

PARIS (AFP, AP) — La pluie a perturbé, hier, le déroulement des Internationaux de France de tennis. Les parties n'ont pu débuter qu'avec deux heures de retard et les courts ont un peu souffert l'humidité.

En double, Hélène Pelletier, de Québec, et Jill Hetherington, de Peterborough, ont franchi la première ronde en disposant des Allemandes de l'Ouest Bettina Bunge et Eva Pfaff, 13e têtes de série, par 7-5, 6-3.

Arias, trop offensif pour l'Italien Claudio Panatta (7-6, 6-3, 6-3) et l'étonnant Espagnol Emilio Sanchez, qui a éliminé le Suisse Roland Stadler en trois sets (6-1, 6-4, 7-6).

60,000 personnes sont attendues au Stade pour le Supermotocross

(PC) — Le Supermotocross du Stade olympique est devenu une véritable fête d'augmentation de 5% les taux pour Fré. tout genre, actuellement publiés entre le Québec et l'Ontario dans les tarifs suivants, pour entrer en vigueur le 29 juin 1984.

Les Américains Jim Gibson (Yamaha) et Jo Jo Keller (Honda) sont à redouter et Corbeil cite Arnaud Bernard, de Montréal (Suzuki), comme le Québécois le plus susceptible de surprendre.

(aujourd'hui) s'il peut prendre part au Supermotocross. Un total de 120 motocross et 39 autocross sont attendus au stade Olympique. En motocross, il devrait y avoir quelque 25 Québécois, 12 Américains et plus de 80 Canadiens d'autres provinces.

Steve Howe manquera toute la saison

NEW YORK (AP) — Un grief déposé par Steve Howe, lanceur des Dodgers de Los Angeles, a été réglé avant d'aboutir devant un arbitre, hier, et le lanceur a accepté de demeurer à l'écart du baseball pour toute la saison 1984 pendant qu'il suit un programme de réhabilitation pour une question de drogue.

Kuhn qui a annoncé la nouvelle hier. Howe avait été suspendu pendant un an par Kuhn le 15 décembre 1983 pour ses absences répétées à cause de son problème de drogue.

Les Dodgers ont même accepté de payer pour ses traitements et de verser l'argent nécessaire à sa famille pour lui permettre de vivre.

Les Penguins annonceront l'embauche de Berry, lundi

(PC) — Selon la station radiophonique CFCE, Bob Berry, ancien entraîneur-chef du Canadien de Montréal, aurait accepté les offres des Penguins de Pittsburgh avec qui il occuperait le même poste.

Steve Howes manquera toute la saison

Steve Howes manquera toute la saison 1984 pendant qu'il suit un programme de réhabilitation pour une question de drogue.

Steve Howes manquera toute la saison

Steve Howes manquera toute la saison 1984 pendant qu'il suit un programme de réhabilitation pour une question de drogue.

AVIS PUBLICS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO 500-12-134476-849 DARSHAN SINGH RAI Requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR SUPÉRIEURE NO 500-05-005156-847 BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL, Créancière

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE TERREBONNE COUR SUPÉRIEURE NO 700-05-00051-840 PAUL FRAPPIER Requérant

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE NO 500-05-006190-845 VERONICA POLACK HORKY requérante

AVIS EST DONNÉ QUE: Denis Riopel, 11231 Boul. Paquet, Entrecôte, délégué des permis M-501/268-001 région 05 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transporter son permis en faveur de: LES CARRIÈRES THOMAS ET VIANEY CHARBONNEAU INC.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: ROBERT DESFOSSÉS JR., journalier, 227-309-473, résidant au 7199, rue Garnier, App. 2, Montréal, (QC), H2E 2A1.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: GILLES VAILLANCOURT, Mécanicien, résidant au 1125, rue Suzanne, en la cité de Mascouche, dans la province de Québec J7L 2S8 et ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de « Excavation Gilles Vaillancourt Enrg. » à la même adresse.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: AUREL GAGNÉ, résidant et domicilié au 26, Des Peupliers, dans la cité de Duvernay est, Laval, dans la province de Québec H7A 2W9 et ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de « DÉPANNEUR CHENIER ENRG. » situé au 4665, rue Chenier, dans la cité de Laval, dans la province de Québec H7C 1A9.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: YVES LANTHIER, évaluateur, (204-036-362) domicilié au 345, rue Moreau, St-Eustache, (Québec) J7P 2M4.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: YVES LANTHIER, évaluateur, (204-036-362) domicilié au 345, rue Moreau, St-Eustache, (Québec) J7P 2M4.

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTD. SYNDIC ET GESTIONNAIRE 10, rue St-Jacques, Suite 903, Montréal, (QC) H2Y 1L3 (514) 849-2318

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTD. SYNDIC ET GESTIONNAIRE 10, rue St-Jacques, Suite 903, Montréal, (QC) H2Y 1L3 (514) 849-2318

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

LEBLOND BUZZETTI ET ASSOCIÉS LTD. SYNDIC ET GESTIONNAIRE 10, rue St-Jacques, Suite 903, Montréal, (QC) H2Y 1L3 (514) 849-2318

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

MAHEU NOISEUX INC. SYNDIC LIQUIDATEUR BUREAU A OTTAWA MONTRÉAL LAVAL QUÉBEC

SPORTS

Lea inscrit sa 9e victoire

Les Pirates ont gaffé

PITTSBURGH (PC) — Les Expos ont réussi 11 coups sûrs hier soir, mais aucun n'a produit de point. Il a fallu qu'un mauvais lancer du releveur gaucher Rod Scurry échappe au receveur Tony Pena pour que Derrel Thomas et Andre Dawson marquent les deux seuls points du match, à la neuvième manche.

tage de sa part. Avant de céder sa place à Speier, à la neuvième manche, il avait accusé seulement cinq coups sûrs, tous des simples.

C'était sa neuvième victoire en 11 décisions et sa cinquième de suite. Il domine la Ligue nationale dans ce domaine. Sa moyenne de points mérités: 2,44.

Il n'a pu compléter un troisième match d'affilée pour la seule raison que le compte était encore 0-0.

Jeff Reardon est venu lancer pendant la dernière manche. Il a décroché sa huitième partie préservée en retirant les trois frappeurs dans l'ordre.

Point produit vainqueur — Aucun. E—T Pena, Scurry. DR—Pittsburgh 1. LSB—Montréal 8, Pittsburgh 4, 2B—Raines. BV—Raines (18), Lacy (4), S—Flynn.

Table with columns: Expos (2), Pirates (0), Totaux, Montréal, Pittsburgh, Rhoden p, 4-4, Scurry. Rows: Little 2b, Whitford fs, Reardon 1, Francon 1b, Raines cc, G.Carter r, Stenhous cg, Wallach 3b, Thomas 3b, Downson cd, Flynn ac, Speier oc, Lea l, Totaux, Montréal, Pittsburgh, Rhoden p, 4-4, Scurry.

Table with columns: ml, cs, p, pm, bb, rb. Rows: Leo g, 9-2, Reardon 5, 8, Rhoden p, 4-4, Scurry.

Rhoden a affronté deux frappeurs à la 9e. ML—Rhoden, Scurry. D—2 h 33. A—12,691.

FORUM

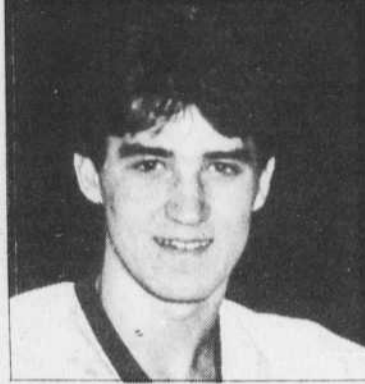
La belle époque d'avant les agents

JEAN-LUC DUGUAY

C'était hier. Le sport professionnel obéissait à la règle toute simple du « obéis ou meurs ». Tu ne pouvais pas sentir ton instructeur ? Ta ville d'adoption te donnait des haut-le-cœur ? Les assistés sociaux riaient de ton salaire ? Qu'à cela ne tienne: tu pouvais toujours aller déneiger les deux rues de Flin Flon, ramasser des patates à Aurora ou le tabac à Joliette. Tu étais libre quoi !

C'était hier. Avant que le sport professionnel ne devienne une des industries les plus importantes des sociétés occidentales. À cette époque, qui paraît déjà si lointaine, où les athlètes jouaient pour l'honneur d'abord et se faisaient taper sur les doigts s'ils osaient « négocier » leur contrat pendant plus de cinq minutes. C'était le temps d'avant les agents.

Au fur et à mesure de l'industrialisation du sport, ils sont devenus indispensables, ces chers agents. L'athlète presque imberbe ne pouvait plus s'y retrouver tout seul. Il ne connaissait rien à la guerre des nerfs, aux tables des impôts, canadiennes et américaines, aux avan-



Mario Lemieux

tages sociaux, aux bonis, à l'étalement du salaire. Il voulait tout simplement jouer au hockey, au baseball, au football, lui. Être adulé. Faire la une. Mais l'agent était là pour le rappeler à l'ordre, pour lui dire de ne pas laisser échapper la poule aux oeufs d'or. Lui, l'agent, M. l'agent, garderait seulement une petite cuisse.

Surtout, ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Je n'ai rien contre les hauts salaires des sportifs qui ne font que profiter d'un système qui, paradoxalement, a

tourné à leur avantage grâce à la surenchère entre propriétaires déquipes. Je ne suis pas plus contre les hauts salaires que contre l'aviation, la conquête de l'espace, les progrès de la médecine. On n'y peut rien.

Ce que j'accepte mal, cependant, c'est l'importance démesurée qu'ont prise les satanés agents — pour ne pas dire les agents du diable. Un cas typique s'est présenté cette semaine. Gus Badali, un Torontois qui veille aux intérêts de plusieurs athlètes professionnels, dont ceux de Wayne Gretzky, a utilisé la presse pour pousser le dossier Mario Lemieux. Selon M. l'agent, les Penguins de Pittsburgh feraient mieux de ne pas faire du jeune lavallois leur premier choix au repêchage. Pourquoi ? Parce qu'ils « ne désirent pas vraiment l'avoir ». Voilà ! Nous pensions, pauvres imbéciles, que les Penguins voulaient mettre le grappin sur le meilleur hockeyeur junior au pays. Son agent nous rappelle à point nommé qu'il n'en est rien et que le malheureux Mario n'est que le traitement auquel il a droit.

Tout le monde aura lu entre les lignes: Badali sait pertinemment qu'il tient cette fois une très grosse poule aux oeufs d'or. Il se livre donc à un chantage poli en écrasant hypocritement une larme en songeant au sort qui attend son protégé si jamais il devient un Penguin. Si Lemieux pourra soutenir à sa prochaine équipe, plus M. l'agent touchera une commission intéressante.

Deux réflexions s'imposent. La première, c'est que Mario Lemieux, si prometteur soit-il, n'a pas

encore joué chez les professionnels. Je suis sûr que les Penguins sont prêts à le rémunérer généreusement, très généreusement, mais sans lui verser un salaire à la Gretzky. Si jamais Mario était « la » déception de la décennie...

La deuxième réflexion, c'est que, dans toute cette histoire, on n'a jamais entendu la version du principal intéressé. Les admirateurs aveugles de Lemieux jurent sur la tête de toutes les grands-mères au monde qu'il ne pense pas un traître mot de ce que raconte son agent. Mais alors pourquoi ce silence ? Qu'attend-il pour rétablir les faits ?

Gus Badali, dans cette affaire, joue avec les nerfs de tout le monde. Mais il me donne une idée: moi aussi, je deviendrai agent. Pour conseiller les agents. Les ramener à la raison. Moyennant commission, bien entendu.

Expos: un gros flash noir. Le premier humain capable d'expliquer rationnellement les déboires des Expos devrait mériter un porte-clief des Tigers de Détroit. J'ai bien de la peine, moi aussi, à trouver la vérité. Mais l'autre soir, en regardant à la télé le match Expos-Pirates, j'ai eu un gros flash. Un gros flash noir et triste. La caméra indiscrette était tournée vers l'abri des joueurs de nos amours. Ceux-ci menaient alors 1-0. On lisait le découragement sur leurs visages. Personne n'avait l'air de s'amuser, personne même ne parlait. Sauf Pete Rose, qui est assez vieux pour succéder à Tchernenko. J'ai hâte qu'il fasse une crise de nerfs, celui-là. Qu'il engueule quelqu'un. Cette équipe est assez triste qu'un congrès de croque-morts.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeu de dimanche 17 juin: Pittsburgh 2, Montréal 1. St. Louis 5, New York 2. Atlanta 7, Cincinnati 1. Phila'phie 10, Chicago 2.

Hier

Montréal 2, Pittsburgh 0. Atlanta 4-7, Cincinnati 2-3. St. Louis 5, New York 1. Chicago 12, Phila'phie 3. Houston à Los Angeles. San Diego à S. Francisco.

Aujourd'hui

Chicago, Eckersley (0-1) à Philadelphie, Koosman (4-6), 2 h 15. San Diego, Thurmond (3-3) à San Francisco, Robinson (3-5), 16 h 05.

Montréal, Rogers (2-3) à Pittsburgh, Candelaria (5-4), 19 h 05.

Atlanta, Perez (4-1) à Cincinnati, Owchinko (2-1), 19 h 05.

St. Louis, Cox (2-6) à New York, Lynch (4-1), 19 h 35.

Houston, Niekro (2-7) à Los Angeles, Reuss (2-2), 22 h 05.

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

Table with columns: pb, cs, moy. Rows: Franc'na Mtl 165, 60, 364; Gwynn, SD, 171, 59, 345; Wash'ton, Atl, 153, 52, 340; Brenly, SF, 115, 39, 339; Clark, SF, 149, 49, 329; Sandberg, Chi., 191, 62, 325.

Les frappeurs

Table with columns: pb, cs, moy. Rows: Carter, 182, 52, 42, 9, 286; Dawson, 160, 38, 25, 2, 238; Dilone, 71, 21, 6, 1, 296; Flynn, 73, 23, 4, 0, 315; Francona, 169, 61, 15, 0, 361; Little, 173, 48, 6, 0, 277; Raines, 185, 56, 29, 5, 303; Ramos, 28, 3, 1, 0, 107; Rose, 121, 36, 11, 0, 298; Speier, 32, 6, 1, 0, 188; Stenhous, 19, 6, 2, 1, 316; Thomas, 28, 6, 3, 0, 214; Wallach, 189, 54, 28, 9, 286; Wohlford, 41, 13, 0, 0, 317.

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

Table with columns: pb, cs, moy. Rows: Engle, Min, 118, 43, 364; Trammell, Det, 184, 64, 348; Murray, Bal, 172, 59, 343; Collins, Tor, 126, 43, 341; Davis, Sea, 141, 48, 340; Mattingly, NY, 171, 58, 339; Sheridan, KC, 141, 47, 336; Garcia, Tor, 200, 66, 330; Garbey, Det, 109, 36, 330; RLaw, Chi, 131, 43, 328.

Circuits: Kingman, Oakland, 14; Davis, Seattle, 11; Ripken, Baltimore, 11.

Points produits: Murray, Baltimore, 47; Kingman, Oakland, 44.

Buts volés: Garcia, Toronto, 22; Henderson, Oakland, 21.

Lanceurs (5 décisions): Leal, Toronto, 5-0, 2,55; Morris, Detroit, 10-1, 1,79.

Victoires préservées: Reardon 8; Lucas, 4; Harris, 2; McGaffigan 1; Schatzeder, 1.

LIGUE NATIONALE

Section Est

Table with columns: g, p, moy., diff. Rows: CHICAGO, 28, 20, 583, —; PHILADELPHIE, 27, 20, 574, 1/2; MONTRÉAL, 25, 24, 510, 3 1/2; NEW YORK, 22, 22, 500, 4; ST. LOUIS, 25, 27, 481, 5; PITTSBURGH, 19, 27, 413, 8.

Section Ouest

Table with columns: g, p, moy., diff. Rows: ATLANTA, 28, 23, 549, —; LOS ANGELES, 28, 23, 549, —; SAN DIEGO, 25, 21, 543, 1/2; CINCINNATI, 26, 25, 510, 2; HOUSTON, 20, 28, 417, 6 1/2; SAN FRANCISCO, 16, 29, 356, 9.

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

Table with columns: g, p, moy., diff. Rows: DETROIT, 38, 9, 809, —; TORONTO, 33, 15, 688, 5 1/2; BALTIMORE, 28, 22, 560, 11 1/2; MILWAUKEE, 22, 25, 468, 16; BOSTON, 22, 26, 458, 16 1/2; NEW YORK, 20, 28, 417, 18 1/2; CLEVELAND, 17, 29, 370, 20 1/2.

Section Ouest

Table with columns: g, p, moy., diff. Rows: CALIFORNIE, 27, 25, 519, —; MINNESOTA, 24, 26, 480, 2; CHICAGO, 23, 26, 469, 2 1/2; SEATTLE, 23, 27, 460, 3; OAKLAND, 23, 28, 451, 3 1/2; KANSAS CITY, 21, 26, 447, 3 1/2; TEXAS, 20, 29, 408, 5 1/2.

QUÉBEC 84

63 JOURS DE JAMAIS VU

DU 23 JUIN AU 24 AOÛT 1984

Plus de 80 Grands Voiliers à Québec du 25 au 30 juin et plus de 10 d'entre eux demeureront amarrés en permanence au Vieux-Port de Québec et à Lévis et seront accessibles aux visiteurs durant les 63 jours de Québec 84.

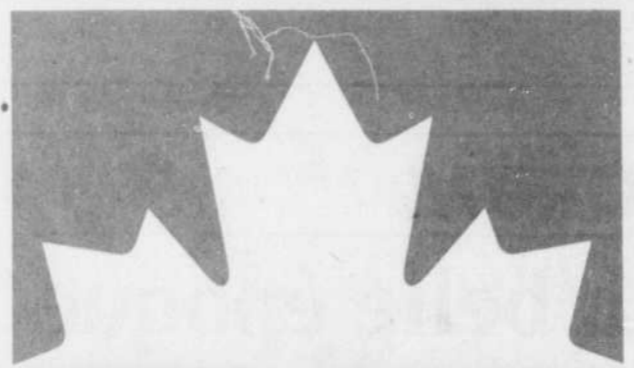
La Transat TAG Québec - Saint-Malo; durant l'été, des «formules un de la mer» viendront s'amarrer au Vieux-Port de Québec. Le 19 août, ils amorceront un parcours de 3 000 milles marins semés d'embûches.

Le Challenge Labatt Canada; cette épreuve disputée sur une distance de plus de 1 000 milles entre Toronto et Charlotte-town met aux prises des dizaines de voiliers dont les dix équipes représentant chacune des provinces canadiennes sur les voiliers monotypes C&C 35.

Les Voiles filantes Labatt Bleue regroupent dans le cadre de Québec 84 sept championnats nationaux et internationaux de dériveurs (Laser, 470), catamarans (Prindle) et planches à voile (Windsurfer).

Programme of events for Québec 84. Includes sections: LE RETOUR DES GRANDS VOILIERS, LA FORCE PHYSIQUE, LA VOIX, LES PREMIÈRES NATIONS, LES SCANDINAVES, LES CELTES, LES ANGLAIS, LES LATINS, LES PEUPLES DES TERRES LOINTAINES. Lists dates, times, and names of participants.

Advertisement for 'RÉSERVEZ-VOUS UN GRAND JOUR'. Includes a Visa card image, pricing for adults and children, and contact information for the event.



PETRO-CANADA®

1\$

DE RABAIS AVEC LES

PETRO-DOLLARS

Découpez votre Petro-Dollar au bas de cette page.
Les nouveaux Petro-Dollars seront valides jusqu'au 10 juin 1984.

OU

avec un des coupons de:

ESSO • GULF • TEXACO

"coupon 50¢ de rabais"
"Tour du Canada" coupons non gagnants

"Grattez comptant" Coupons non gagnants
"1\$ de rabais"

"1\$ de rabais"

Oui, nous acceptons les coupons de nos concurrents pour mieux vous servir.

(Limite d'un coupon par plein d'essence de 25 litres ou plus.)

**VOUS POUVEZ
GAGNER**

10 000\$

Remplissez le coupon de participation ci-dessous (ou demandez-en un à votre détaillant) et déposez-le dans la boîte de tirage de n'importe quel poste d'essence Petro-Canada ou BP participant du Québec. Le règlement du concours est affiché dans tous les postes d'essence Petro-Canada ou BP participants. Les participations au tirage seront acceptées jusqu'à 23h59 le 9 juin 1984.

Petro-Canada se réserve le droit de retirer cette offre en tout temps, sans préavis.



GAGNANT DU "TIRAGE 10 000\$"

M. Aurèle Daigle, directeur de territoire chez Petro-Canada, remet à M. René Gladu de Price (comté de Rimouski) son chèque de 10 000\$. M. Gladu était le gagnant du concours publicitaire précédent, le 23 mai dernier.

1\$ PETRO-DOLLAR 1\$

Ce PETRO-DOLLAR vaut de l'argent comptant dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants. Après avoir fait le plein remettez-le avec votre paiement. Votre achat de 25 litres d'essence ou plus sera réduit de 1\$. Nous acceptons les cartes PETRO-CANADA, BP, MasterCard et Visa. Valable au Québec seulement pour la semaine qui se termine le 10 juin 1984.

PETRO-CANADA

VOUS POUVEZ GAGNER 10 000\$

Remplissez ce coupon et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet dans les postes d'essence Petro-Canada et BP participants.

(Écrire en lettres moulées)

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE _____ PROVINCE _____
 CODE POSTAL _____ TÉL. _____

Vous trouverez les conditions de participation chez votre détaillant participant.



NOTE: En participant au concours, je reconnais avoir pris connaissance de ses règles et j'accepte de m'y conformer.
* Marque de commerce de Petro-Canada